هكذا من الأصل

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 034 — MERCREDI 23 JUILLET 1980

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 F CFA ; Danemark, 4,75 kr.; Espagne, 50 pes.; G.B., 35 p.; Irlande, 50 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie, 700 l. ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 35 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr; U.S.A., 95 cts; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

QUINZE NOUVELLES EXÉCUTIONS EN IRAN

LIRE PAGE 5

L'élargissement de la C.E.E.

Les Neuf invitent l'Espagne et le Portugal à se montrer patients

Les Neuf ont invité les Espagnols à ne pas trop se faire d'illusions sur la possibilité de conduire à un rythme rapide les négociations devant aboutir à leur adhésion à la Communauté.

Tel est le sens de la déclaration faite en leur nom par M. Gaston Thorn, ministre des affaires étrangères du Luxembourg et président en exercice du conseil des ministres de la C.E.E., lors d'une conférence de négociation au niveau ministériel qui s'est tenue lundi soir 21 juillet à Bruxelles. Le texte en avait été arrêté auparavant par les Neuf.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — L'exercice d'identification des problèmes, engagé en septembre 1979 et qui, selon les habitudes de la Communauté, précède la phase active de la négociation, n'est pas achevé, puisque deux chapitres essentiels, ceux de l'agriculture et de la pêche, n'ont pas encore été abordés.

La déclaration de la présidence souligne à leur propos que *« l'établissement de la position de la Communauté nécessite d'importants travaux préparatoires qui ont déjà été entamés entre les Neuf en ce qui concerne l'agriculture et qui le seront prochainement pour la pêche »*. Il est ajouté que ces travaux devront être *« menés en profondeur »*.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 22.)

Un coup de pouce à l'armement allemand

La décision prise lundi 21 juillet par le conseil de l'Union de l'Europe occidentale d'annuler les limitations imposées au tonnage des navires de guerre de la R.F.A. en 1954 ne manquera pas de relancer, en France surtout, l'éternelle polémique sur l'armement allemand. Dans « l'Humanité » de ce mardi, M. Boucheny, sénateur de la Seine, s'en émeut en demandant « quelle va être la position de l'Elysée » ! Celle-ci est, bien entendu, déjà arrêtée, et la décision de l'U.E.O. a été prise à l'unanimité des sept Etats membres (Allemagne fédérale, Belgique, France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Luxembourg).

Les Sept considèrent qu'il n'y a pas lieu à ratification parlementaire et qu'ils n'agissent pas en dérogation des traités. Ils n'ont pas annulé le protocole imposant à l'Allemagne fédérale des restrictions d'armement, mais simplement certaines de celles-ci, ce qu'ils peuvent faire par un vote unanime.

Ce n'est pas la première fois que la R.F.A. obtient un tel allégement, autorisé « au coup par coup », mais il s'agit cette fois d'un « coup » d'une beaucoup plus grande portée que les précédents. C'est toute une catégorie de limitations qui disparaît.

Selon le traité de Bruxelles, modifié par les accords de Londres et de Paris de 1954 (destinés à encadrer le réarmement allemand), l'Allemagne fédérale ne pouvait construire de navires de combat de plus de 3 000 tonnes et de sous-marins de plus de 1 800 tonnes, avec une exception pour huit destroyers pouvant atteindre 6 000 tonnes et un navire d'entraînement de 5 000 tonnes. Ce sont ces dispositions qui disparaissent.

En revanche, il est toujours interdit aux Allemands de construire des fusées à longue portée, des bombardiers stratégiques, et de se doter de tout armement atomique, biologique et chimique.

Le gouvernement de Bonn ne manquait pas d'arguments pour réclamer l'abrogation des limitations navales. Argument politique d'abord : le conseil de l'U.E.O. souligne que sa décision améliorera « la capacité de défense de l'alliance atlantique ». La R.F.A. fournissant la plus forte contribution classique à la défense alliée en Europe, comment, en ces temps de tension, lui refuserait-on d'y contribuer plus encore ? En intervenant en Afghanistan, le Kremlin facilite le réarmement allemand, comme ce fut le cas, jadis, pendant la « guerre froide ».

Argument économique : en obligeant les Allemands à demander des dérogations pour la construction de certains navires, l'Allemagne était en position d'infériorité sur les marchés étrangers.

Argument psychologique, enfin : toute clause « discriminatoire » limitant l'armement allemand est humiliante.

Veut-on, oui ou non, faire progresser une défense proprement européenne ? Celle-ci figurait en bonne place, rappelons-le, dans les projets européens du général de Gaulle qui n'ont pas vu le jour, et occupe un chapitre, resté lettre morte, du traité de coopération franco-allemand. Une seule organisation européenne pour la défense est en état de marche : l'U.E.O.

Toute réactivation suppose cependant des modifications techniques et politiques dont M. von Hassel, ancien ministre de la défense de la R.F.A., s'est fait l'avocat. La France, étant plus que tout autre Etat européen sensible à ce qui touche l'armement de l'Allemagne, n'aurait-elle pas avantage à prendre des initiatives pour faire fonctionner une organisation qu'elle a voulue, qui, selon ses vœux, n'est pas supranationale, mais qui est au point mort depuis vingt-cinq ans ?

L'élection présidentielle

• Les gaullistes ne se sentent pas liés par la solidarité majoritaire
• M. Chirac s'abstient d'attaquer le P.S.

En publiant, mardi 22 juillet, à la veille de la trêve politique du mois d'août, une déclaration de forme quelque peu solennelle (lire page 7), M. Jacques Chirac manifeste son souci de mettre les choses au point, en ce qui le concerne, à neuf mois de l'élection présidentielle, et d'énoncer les principes sur lesquels s'appuient, en ce moment, ses réflexions.

Le maire de Paris précise qu'il ne révélera sa décision d'être candidat — ou de ne pas l'être — à l'élection présidentielle que « le moment venu », c'est-à-dire à la fin de l'année ou au début de 1981.

Il énumère cependant d'ores et déjà quatre principes qui peuvent laisser croire qu'il « penche » très sérieusement pour une candidature mais qu'il se donne encore le temps de la réflexion et la liberté d'apprécier les circonstances qui se présenteront d'ici là.

C'est la première fois que M. Chirac aborde d'une façon aussi précise le problème de l'élection présidentielle. Cette mise au point est justifiée non seulement par le fait que la campagne électorale est déjà — dans la réalité — bel et bien ouverte, mais aussi en raison des pressions en sens opposés qui s'exercent sur le maire de Paris.

L'annonce de la candidature de M. Michel Debré a accentué depuis quelques jours ces tendances antagonistes. Beaucoup d'amis du président du R.P.R. le pressaient de se déclarer candidat sans tarder, pour enrayer le trouble relatif qui s'est emparé d'une partie des militants de son parti.

Beaucoup d'amis de M. Debré, en revanche, pensent que M. Jacques Chirac ne peut plus désormais se lancer dans la course à l'Elysée. Ils assurent que le maire d'Amboise suffit à incarner le gaullisme et ils promettent au maire de Paris de plus grandes chances en... 1988.

Les deux anciens premiers ministres étaient pourtant convenus, au cours d'un déjeuner en tête à tête, le 31 mai dernier, de se prévenir mutuellement de leurs décisions et, en tout état de cause, de ne pas se déclarer avant le mois de septembre. Or, sans en avertir M. Chirac, M. Michel Debré a annoncé sa candidature dès le 30 juin. Des encouragements divers — dont un grand nombre venaient d'adversaires du maire de Paris — l'ont convaincu de précipiter le mouvement pour prendre de court le président de son parti.

Lui-même assure que ce sont uniquement les propos tenus par M. Giscard d'Estaing dans sa conférence de presse du 26 juin, avec lesquels il s'est senti en désaccord, qui l'ont décidé. Depuis lors, d'ailleurs, ni M. Chirac ni M. Debré n'a employé de formule blessante à l'égard de l'autre, chacun semblant vouloir ménager l'avenir. L'un comme l'autre préfère user d'allusions voilées que peuvent déchiffrer les initiés.

ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 7.)

Le conflit des universités

La conférence des présidents demande audience à M. Barre

Le bureau de la conférence des présidents d'université vient de demander à être reçu par le premier ministre.

Dans un communiqué, le bureau de l'organisme qui regroupe les soixante-seize présidents d'université estime que la liste des habilitations à délivrer des diplômes de deuxième et troisième cycle (« le Monde » du 16 juillet) *doit être reconsidérée, les décisions du ministre des universités risquant d'*« aboutir à la sclérose des universités françaises ».

Depuis que sont connues les décisions du ministre — qui ont notamment pour conséquence de faire disparaître de nombreuses formations, — d'autres protestations proviennent des horizons les plus divers.

Les partis de gauche dénoncent l'« *esprit de revanche politicienne* » et l'« *atteinte aux libertés* ». Plusieurs syndicats insistent sur l'« *aggravation des inégalités régionales* » et sur l'adaptation de l'enseignement à la crise économique.

Plus près de la majorité, *la Lettre de la Nation* oppose « *l'université de Mme le ministre, formant une classe supérieure d'étudiants* » à « *l'université de la fultitude, la cour des miracles de la culture pour les smicards de la connaissance* ».

(Lire nos informations page 10.)

Incohérence

Mme Saunier-Seïté n'aime pas affronter directement l'adversaire. C'est l'été qu'elle choisit pour lancer en toute tranquillité des réformes impopulaires, comme l'an dernier le nouveau statut des universitaires. Et lorsque l'aval du Parlement est nécessaire, les séances de nuit lui sont favorables (les élections aux conseils d'université). Mais — une fois n'est pas coutume — la carte des formations de deuxième et troisième cycles déclenche, aujourd'hui, une véritable levée de boucliers.

Si les réactions des syndicats et partis de gauche ne sont pas inattendues, certaines prises de position des milieux proches de la majorité sont plus surprenantes. Les présidents d'université, dont les sensibilités politiques sont très diverses, ne mâchent pas leurs mots : ils crient au « péril » de toute l'institution universitaire et en appellent au premier ministre.

Pourtant, personne ou presque n'avait, à l'origine, contesté la nécessité d'établir une carte des formations plus conforme à l'évolution des besoins. A condition de le faire dans la concertation et la cohérence. Certes, le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche a consacré plusieurs semaines à l'étude des dossiers d'habilitation. Mais le ministre a fait fi de son avis, dont la pertinence était pourtant reconnue par les divers partenaires, pour prendre des décisions pour le moins incohérentes.

Ainsi, et sans craindre de se contredire elle-même, Mme Saunier-Seïté a retiré aux universités l'autorisation de délivrer des diplômes de docteur ingénieur. Or depuis son arrivée au gouvernement, c'est elle qui a le plus vigoureusement plaidé la cause de la professionnalisation des formations en liaison avec l'économie.

De même, après avoir insisté sur les liens qui doivent se tisser avec les régions, elle ne craint pas, aujourd'hui, d'affaiblir leur dynamisme en abattant des pans entiers de leurs universités.

Choix arbitraires et règlements de comptes semblent résumer, pour l'instant, la politique de Mme Saunier-Seïté.

L'ASSASSINAT DE M. SALAH BITAR

Lire page 5.

L'article d'Eric Rouleau : en « tête de liste » des hommes à abattre.

AU JOUR LE JOUR
QUALITÉ FRANCE

Dans le plan de lutte antialcoolique que vient de publier le professeur Jean Bernard, on apprend que les Français détiennent le record du monde des poivrots, avec une consommation de 16 litres d'alcool pur par personne et par an.

Cette drogue nationale, qui tue chaque année vingt mille personnes, ne semble pas avoir fait l'objet de campagnes de presse aussi intensives que pour les drogues exotiques comme la marihuana ou le haschisch. Sans doute la culture du cannabis est-elle, dans notre beau pays, moins protégée que celle de la vigne, ce qui expliquerait cet « oubli » des professeurs de morale. Mais peut-être, après tout, ces derniers ont-ils compris que les Français boivent pour oublier qu'ils sont drogués.

BERNARD CHAPUIS.

Point de vue
L'air des hauteurs

par MAURICE DRUON (*)

La France ne peut avoir que de grandes ambitions. Le destin et l'opiniâtre volonté de ceux qui la bâtirent l'ont faite ainsi. Elle n'est aucunement douée pour la médiocrité confortable, même quand ceux qui la conduisent donnent à croire qu'elle y aspire. Guidée par de petites ambitions, elle sombre.

La France ne peut être de service à elle-même, aux autres nations, à la cause de l'homme, qu'à la condition d'être une *puissance*. Ni première ni seconde puissance ; une puissance en soi, qui n'a pas à rechercher de numéro dans une catégorie ; une puissance à la fois diplomatique, militaire, économique, culturelle, à laquelle nulle autre n'est superposable, et qui peut s'allier ou s'accommoder avec d'autres en vue d'un bien commun, mais s'allier sans s'aliéner et s'accommoder sans se dissoudre.

La France ne peut être libre, et donc les Français, qu'au prix d'une constante et triple résistance : résistance aux impérialismes extérieurs, y compris les impérialismes monétaires, énergétiques, linguistiques : résistance aux idéologies totalitaires, réductrices, anarchisantes ou séparatistes appliquées à saper le fondement des lois ou à paralyser leur exercice ; résistance aux féodalités constamment renouvelées, groupes de pression, appareils partisans et autres contre-pouvoirs s'instituant en Etats dans l'Etat.

L'histoire, la réflexion, les circonstances de la vie, m'ont fait cette vision des choses de notre pays. Et si j'ai accepté, naguère ou récemment, d'assumer des charges politiques, avec leur cortège d'inconvénients, ce n'est que pour aider à l'affirmer dans toute la mesure de mes moyens. C'est cette même vision qui se présente à moi à l'approche de chaque échéance de conséquence nationale.

« Dans les situations difficiles, prenez toujours la position la plus élevée. Vous n'y trouverez pas d'encombrement », disait volontiers de Gaulle, au temps de Londres, et alors qu'il n'y avait pas, précisément, d'encombrement autour de la croix de Lorraine.

Ce conseil, certains ne l'ont pas oublié ; et Michel Debré, qui paraît en avoir fait sa devise, vient, l'appliquant, de rendre un grand service politique à la France. Sur la campagne présidentielle, qui menaçait de se dérouler à ras des trottoirs, il fait soudain passer l'air salubre des hauteurs. Les choses ne pourront plus être demain ce qu'on pouvait craindre qu'elles seraient. Sa présence dans la compétition va obliger de situer le débat au seul niveau qui convienne, celui des principes essentiels et des intérêts supérieurs du pays.

Nul système électoral n'est parfait. Etant tous destinés à établir entre les hommes un pouvoir, c'est-à-dire un ordre, tous s'usent ou se faussent sous l'action des hommes et l'effet du temps.

Je n'ai jamais été certain que la désignation du chef de l'Etat au suffrage universel direct nous mettait à l'abri des mécomptes. Ce système nous préserve, certes, de connaître les déchéants scrutins parlementaires, indéfiniment recommencés, dont la Turquie aujourd'hui, l'Italie naguère et même la France autrefois auront fourni le spectacle ; il rend moins opérants les marchandages et combinaisons des partis ; il confère à l'élu un prestige et une autorité indéniables. Une sorte de sacre républicain.

(Lire la suite page 7.)

(*) Député de Paris (R.P.R.), membre de l'Académie française.

THÉATRE MUSICAL A AVIGNON
L'austérité fertile de Beckett

Transporter le théâtre de Beckett sur une scène d'opéra, y a-t-il un compositeur en quête d'un livret se prêtant à un traitement musical contemporain qui n'y ait pas pensé, au moins une fois ? Beaucoup ont renoncé parce que ces textes troués de silences, ces mots rythmés comme les périodes d'une mélodie, la préférence donnée aux sonorités sur la signification immédiate, sont déjà de la musique, mais quelques-uns, séduits par la gageure que représente l'expérience, n'ont pas hésité à risquer le tout pour le tout.

Heinz Holliger (1939) est de ceux-là. Abordant le problème de front, il ne s'est pas contenté de déposer de la musique le long des phrases de Beckett : pour les deux ouvrages présentés à la chapelle des Pénitents blancs d'Avignon — « Va-et-Vient », en création française, et « Pas moi » en création mondiale, — Hollinger a choisi de mettre à plat son modèle pour le reconstruire avec les matériaux et la syntaxe qui sont ceux du compositeur.

GÉRARD CONDÉ.

(Lire la suite page 13.)

Un voyage en Océanie

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

Aujourd'hui

AUSTRALES : un pasteur à Rurutu (I)

(Page 15.)

Le Monde

idées

ÉNERGIE

Où trouver les 15 à 25 milliards de tonnes d'équivalent pétrole dont le monde aura besoin en l'an 2000 ? *Georges Lucenet pense* que les sources d'énergie seront alors le pétrole — toujours lui — et le nucléaire. Alain Bombard et Paul Quilès se font les avocats de l'énergie solaire, reine des énergies *nouvelles.* Jean-Philippe Mangin voit, pour la France, la solution dans la diversification et la régionalisation.

La logique de la nécessité

par GEORGES LUCENET (*)

LE marché de l'énergie a pris désormais des dimensions considérables. Economiquement, son chiffre d'affaires dépasse celui de la totalité des budgets militaires mondiaux. Politiquement, les sommets de Tokyo, de Venise ou les événements d'Iran ont amplement démontré qu'à l'avenir aucune politique concertée du monde libre ne saurait ignorer le poids de ce paramètre devenu fondamental.

Dans ce spectacle permanent aux accents psychodramatiques très marqués, les Etats-Unis jouent les vedettes... Tout d'abord en tant que premiers consommateurs d'énergie (avec 5 % de la population mondiale ils en consomment plus du tiers) et premiers importateurs de pétrole, dont ils sont par ailleurs les premiers consommateurs et les troisièmes producteurs...

Cet appétit incontrôlé, joint à l'incapacité quasi structurelle des Etats-Unis à mettre sur pied une politique énergétique efficace, explique amplement et le déclin de leur influence politique et les remous qui agitent désormais périodiquement les relations internationales et ce qui reste du système monétaire du même nom.

Sans mésestimer les immenses *possibilités du charbon ou celles* des énergies renouvelables, dont le solaire, il apparaît que les deux termes fondamentaux de la gigantesque équation énergétique posée au monde pour cette fin de siècle sont le pétrole et l'électronucléaire. Apprécier justement les potentialités du premier et doser judicieusement la croissance du second, tel est — ou devrait être — l'un des sujets permanents de réflexion des responsables politiques à travers le monde.

L'humanité consomme annuellement 8 milliards de tonnes d'équivalent pétrole (Tep). Les accroissements prévisibles de population, les nécessaires mutations du tiers-monde et la croissance économique — même limitée — des pays industrialisés conduisent à prévoir à court terme (année 2000) une consom*mation d'énergie comprise entre* le double et le triple des besoins actuels, soit 15 à 25 milliards de Tep annuels.

En dépit du maintien de certaines inégalités criantes (en 1980, 30 % de l'humanité consommera plus de 80 % de l'énergie...), il nous faudra trouver, pour cette fin de siècle, quelque 10 milliards de Tep annuels pour tenter de maintenir le déséquilibre dans des limites acceptables.

Le pétrole conservera vraisemblablement une certaine hégémonie due à la pesanteur historique, aux erreurs du passé et à l'inertie structurelle du secteur énergétique. Sa part était de 43 % de la fourniture mondiale d'énergie en 1975, elle sera encore de 37 % en 2000... On peut donc, sans peine, prévoir d'ici là de nouvelles « crises » révélatrices d'une tension permanente. On peut, au mieux, espérer qu'une certaine organisation du marché se dessinera enfin sous la pression croissante des nécessités : les accords de Tokyo et leurs prolongements plus récents ont, par exemple, pour ambition de figer pour 1985 les importations maximales des *trois* ensembles consommateurs non communistes : U.S.A., C.E.E. et Japon. Ces accords encadrent près de la moitié du commerce pétrolier mondial, ce qui situe bien leur importance : en 1985, la C.E.E. restera le premier importateur mondial de pétrole (472 millions de tonnes), suivie par les Etats-Unis (425 millions) et le Japon (300 millions).

Ces objectifs sont ambitieux, ils ne seront atteints qu'au prix de politiques volontaristes plus contraignantes qu'on ne le pense généralement. Les volontés aujourd'hui affirmées par les pays de la Communauté européenne conduiront les plus lucides (Allemagne fédérale, France, Belgique, Danemark) à stabiliser, voire à diminuer leurs importations pétrolières à l'horizon 1985, tandis que les moins motivés (Italie, Irlande ou Luxembourg) paieront certainement très cher leur laxisme énergétique des années 70. Le Royaume-Uni constitue, grâce à ses ressources limitées de la mer du Nord, un cas particulier.

Quelle attitude sera prise par les Américains ?... Le Californien « moyen » acceptera-t-il ou non de réduire sa ration quotidienne d'énergie, qui se montait, en 1979, à près de 25 litres de pétrole (France : 10 litres) ? De son comportement pourrait bien résulter le succès ou l'échec des efforts méritoires mais dispersés entrepris çà et là...

La « percée » de l'électronucléaire durant cette fin de siècle est l'autre question majeure. Malgré les passions qu'il déchaîne, à tort ou à raison, ce problème doit être élaboré avec sérénité et réalisme. L'électricité d'origine nucléaire ne saurait, d'ici à cette fin de siècle, apporter plus de 1,5 milliard à 2 milliards de Tep annuels (sur les 10 milliards nécessaires) au bilan énergétique mondial. Cela représenterait néanmoins la production de 2 000 à 3 000 unités nucléaires du type de celles en exploitation à Fessenheim ou à Bugey... En 1980, il existe 200 tranches électronucléaires en fonctionnement de par le monde, dont 72 aux Etats-Unis et 70 en Europe occidentale ; ce nombre devrait atteindre 400 à 500 en 1990, si l'on se réfère aux programmes d'ores et déjà engagés.

Le nucléaire : une part limitée

La place prise par l'uranium sera donc de toute façon limitée. Elle peut, néanmoins, contribuer indirectement à faire baisser la tension sur le marché des autres combustibles et constituer une solution spécifique, économiquement intéressante pour certains pays comme le nôtre. D'autant plus que les retards accumulés à travers le monde dans les équipements électronucléaires éloignent provisoirement les tensions prévisibles sur le marché de l'uranium.

En France, par exemple, la part du nucléaire dans la production totale d'électricité approchera le quart en 1980 et la moitié en 1985 ; pour la Communauté européenne dans son ensemble cette part pourrait atteindre 25% à 30 % en 1990. Les orientations gouvernementales prises en avril 1980 nous amèneront à devenir dans dix ans la première nation au monde pour laquelle l'uranium sera la principale source d'énergie, devançant — de très peu — le pétrole. Cette détermination et la clarté des options affichées dans notre pays tranchent avec l'incohérence et les hésitations qui président par ailleurs au développement de l'électronucléaire dans le monde...

Un développement judicieux et limité de l'électronucléaire semble désormais inéluctable, au moins dans certaines régions du monde telles que l'Europe occidentale ou le Japon. Le problème se pose avec beaucoup moins d'urgence pour les Etats-Unis ou l'U.R.S.S., plus favorisés en ressources naturelles fossiles. Il serait donc suicidaire d'aller chercher outre-Atlantique la voie à suivre.

L'Europe occidentale a les *moyens intellectuels et matériels* de relever le défi énergétique auquel elle se trouve confrontée plus que toute autre région. Elle ne pourra y parvenir que si elle sait en même temps ignorer le chant des sirènes de la facilité et dédaigner les imprécations des Cassandre.

(*) Ingénieur et économiste. Auteur de *l'Energie : quel présent pour quel futur,* Editions SOFEDIR, 1978).

UN COUP D'ÉPÉE DANS LE PÉTROLE

par JEAN-PHILIPPE MANGIN (*)

LE problème du charbon en France semble constituer, une fois de plus, un enjeu électoral. *Mais les spécialistes savent les réalités* : la production française a été freinée du temps de l'énergie pétrolière bon marché, selon les plans Jeanneney puis Bettencourt, pour passer de 60 millions de tonnes en 1958 (année record) à 28,4 millions de tonnes en 1973, point de départ de la fausse crise du pétrole. Techniquement, il n'est pas possible de tirer la consommation française de nos immenses réserves théoriques (*deux mille sept cents ans*) sans modifier radicalement les méthodes d'extraction pour passer à la gazéification sur place afin d'obtenir un gaz de qualité « pipe-line » au pouvoir thermique de l'orde de 10 000 Kcal/m3.

Le prix d'un tel combustible est estimé aux Etats-Unis de 20 à 40 dollars l'équivalent baril ; et ce gaz est transportable dans les réseaux actuels. Les essais conduits à Bruey seront significatifs, mais on objecte le nomadisme inhérent à ce type d'extraction en France, où les gisements sont dispersés.

C'est la raison invoquée par le commerce pour ne laisser que la part du pauvre à ce type de recherche et pour acheter à l'étranger ou investir dans des mines lointaines : on sait que Charbonnages de France associés à Usinor-Solmer aux Etats-Unis (1) ou à Imetal en Australie (2) possèdent des mines de charbon *dont ils vendent les produits sur* place ou au Japon. Une faible part seulement est traitée dans les cockeries du Bassin du Nord. Le charbon d'Afrique du Sud revient à 2 centimes la thermie en France, où le charbon extrait à sec coûte plus de 7 centimes la thermie.

Il est évidemment beaucoup plus commode d'investir à l'étranger dans l'optique d'un monde interdépendant. Plus commode, certes, mais c'est ignorer les vraies ressources françaises, diversifiées en produits fossiles ou renouvelables, et suffisantes autant qu'en bras et en matière grise actuellement sous-employés.

La diversification possible, pour un *géologue-naturaliste*, consiste à exploiter *régionalement* les ressources : solaire dans le Sud, éolienne en façade dans l'Ouest et dans la vallée du Rhône, géothermique en zone hercynienne et dans les *Bassins aquitain et parisien, hydro*électrique en mini-centrales à peu près partout sauf dans le Nord et la Lorraine, où la houille pourrait être exploitée par gazéification *in situ*. Y ajouter *le nucléaire en* misant sur les surrégénérateurs pour la production massive d'électricité. Revenir à la carbochimie, enrichie du savoir accumulé depuis le III[e] Reich. Profiter du sous-sol pour emmagasiner l'énergie discontinue des générateurs éoliens ou solaires. Moderniser, comme le fait le plan OTEC aux îles Hawaï, le vieux système de Georges Claude. Tout cela est *rentable* au prix actuel du brut, *comme le sont devenues* les « calculettes », petites filles à 3 sous des ordinateurs au prix fabuleux d'avant-hier. Eux-mêmes issus d'une décision politique : aller dans la Lune. Mais il faut décider. Et *investir* (l'argent existe en France !) dans la recherche appliquée immédiate, quitte à recourir aux candidats des Concours Lépine.

Les chercheurs sont là, les bras ballants, bloqués dans leurs centres ou leurs universités par des comités politiques ou des décideurs riches en rhubarbe et en séné. Et réduits à chercher dans le vide pour n'être pas considérés comme « intéressés » et « vendus au patronat ». Isolationnisme ? non : utilisation des ressources et des compétences pour être libre d'échanger avec qui voudra et avec qui on voudra. L'interdépendance n'existe qu'à ce prix.

Régionalisation « géologique » des productions d'énergie et autarcie permettant l'échange, ou *dépendance* commerciale ? C'est un choix politique grave et urgent. Notre gouvernement semble avoir opté pour la *dépendance* ; et personne ne se plaindra (ou si peu) de payer bientôt le super 5 francs le litre. Mourons lentement ou devenons commerçants.

En 1543, François I[er] supprima une grande partie des « forges de fer » qui brûlaient la forêt sur 1 kilomètre de rayon pour produire 40 kilos de mauvais fer. Les souverains européens l'imitèrent aussitôt, contraignant ainsi à l'invention en matière de machinerie, notamment à l'application de la bielle-manivelle, au perfectionnement de l'utilisation du vent, de l'énergie hydraulique, à l'amélioration des hauts fourneaux. La grande mutation de l'outillage a suivi cette décision royale...

C'était un autre siècle et d'autres souverains. L'Europe qui se chamaille peut-elle encore sécréter des hommes d'Etat capables de réveiller l'invention de peuples fatigués ?

(1) Hawley Coal Mining Co.
(2) Wambo Mining Company Ltd.

(*) Professeur de géologie à l'université de Nice.

LE SOLAIRE, DOMAINE DU CONSENSUS

par ALAIN BOMBARD (*)
et PAUL QUILÈS (**)

L'ÉNERGIE solaire, que l'on reléguait au rang de « gadget » pour écologiste, commence à être prise en considération... au moins dans les discours ministériels. Les prévisions gouvernementales de recours aux énergies nouvelles bondissent brusquement, et l'on apprend que ces énergies devraient représenter 10 millions de tonnes d'équivalent pétrole en 1990, au lieu de 4 millions prévus précédemment.

Mais il faudrait pour cela une volonté que l'on ne perçoit pas dans la politique énergétique du gouvernement. Prenons quelques exemples significatifs dans trois domaines différents :

● *Le financement.* — Avec moins de 400 millions de francs en 1980 (fonds publics et privés), le « budget solaire » de la France se monte à environ 1 % des sommes investies cette même année dans le nucléaire.

● *La législation.* — Lors de la discussion de la loi de finances pour 1980, les députés socialistes ont proposé que toute personne effectuant des travaux destinés à économiser de l'énergie ou à utiliser des énergies nouvelles puisse bénéficer d'un crédit d'impôt. Le gouvernement et sa majorité ont tout simplement refusé cette disposition sous des prétextes fallacieux.

● *La tarification.* — Il faut savoir que la tarification appliquée à l'appoint électrique d'un chauffage solaire est décourageante. C'est ainsi qu'à Carcassonne une cité équipée en solaire a dû payer à E.D.F. une facture en baisse de 4 % seulement, alors que l'économie en kilowatts-heures réalisée sur l'année était de 40 % ! Comment ne pas être choqué lorsque l'on compare ce traitement dissuasif aux tarifs préférentiels (baisse de 15 %) consentis aux consommateurs d'électricité proches des centrales nucléaires ?

Contrairement à l'énergie nucléaire, qui inquiète, le solaire apparaît sécurisant et populaire : les Français, nous affirment les sondages, souhaitent son développement. M. Giscard d'Estaing en déduit qu'il y a probablement quelques électeurs à séduire. Qu'à cela ne tienne : le solaire est mis à l'ordre du jour ! Mais, en réalité, la politique énergétique du gouvernement n'a pas changé. Elle repose toujours sur le développement d'un programme nucléaire massif. Ce choix, fait en 1974 sans aucune consultation démocratique, absorbe, on l'a vu, l'essentiel des possibilités de financement d'une nécessaire diversification énergétique. En outre, il implique une pénétration accrue de l'électricité dans le secteur du chauffage domestique, celui précisément dans lequel les énergies nouvelles trouvent leur terrain privilégié d'application.

La stratégie des grandes firmes privées multinationales a fortement pesé sur le choix du nucléaire. Il n'est pas étonnant de retrouver cette même influence des grands groupes industriels et la même sollicitude du gouvernement à leur égard dans le domaine des énergies nouvelles : au concours des maisons solaires organisé par le ministère de l'environnement, les sept projets primés, sur cent quarante présentés, *ont tous été présentés* par de grosses sociétés (Bouygues, S.G.E.), qui vont ainsi bénéficier d'une rente de situation dans ce nouveau secteur !

Un programme nucléaire insensé

Une question est souvent posée : le solaire pourra-t-il remplacer le nucléaire ? Au rythme de développement autorisé par les moyens de la politique gouvernementale, certainement pas ! Nous pensons, quant à nous, que l'énergie solaire pourrait être un élément important de la diversification de l'approvisionnement énergétique français et permettre de ralentir puis de stopper le programme nucléaire.

Trop souvent, les choix énergétiques sont présentés en termes simplistes ; on ne s'intéresse qu'au coût économique à court terme en négligeant de nombreux facteurs qui devraient également peser sur le choix : impact sur l'environnement, création d'emplois, indépendance nationale, rapidité de mise en œuvre. De ce point de vue, on oublie fréquemment de faire remarquer que plusieurs milliards de francs investis dans le solaire produiraient de l'énergie au bout de deux à trois ans (au lieu de sept ans pour le nucléaire), créeraient de nombreux emplois et permettraient de faire décroître les prix de revient, rendant ainsi les surcoûts d'investissement acceptables par les particuliers.

L'obstination du gouvernement dans la voie de son programme nucléaire insensé nous semble dangereuse pour l'avenir. Elle suscite déjà de nombreux phénomènes de rejet ; elle empêche la recherche d'une réelle diversification, seule capable de réduire durablement notre dépendance énergétique ; elle risque de nous entraîner à terme dans une impasse technique et économique.

Il est temps que cessent les discours et la propagande officiels. Nous attendons des actes. Un récent sondage confirme l'opinion quasi unanime des Français en faveur d'un développement rapide du solaire. Voilà bien un domaine dans lequel la recherche du fameux « consensus » giscardien pourrait s'exercer ! Il est vrai que les intérêts financiers concernés par le développement du nucléaire sont tels que, dans ce domaine comme dans bien d'autres, M. Giscard d'Estaing parle plus de consensus qu'il ne le recherche véritablement.

(*) Président de l'Association pour le développement des énergies nouvelles (ADEN).

(**) Député socialiste de Paris.

CORRESPONDANCE

Les Bretons et Plogoff

Marcel Desours, « Breton provisoirement parisien » *comme il se définit lui-même, nous écrit:*

Je suis surpris de lire, à propos des manifestations de Plogoff, que la « *volonté d'imposer coûte que coûte la réalisation du programme nucléaire choque le sentiment des populations intéressées* » (*le Monde* du 27 mai). Quelles populations ? S'il s'agit de celle de Plogoff, elle a été submergée par des manifestants — bretons ou non — venus d'ailleurs pour empêcher l'enquête publique de se dérouler normalement. S'il s'agit de l'ensemble de la population bretonne, qui a tout de même son mot à dire, elle s'est exprimée par ses élus — personnes et institutions, — dans la plupart des cas, « *en faveur* » d'une centrale indispensable à la survie économique de la Bretagne, en particulier de la Bretagne occidentale.

Il est de bon ton d'opposer, comme le fait *le Monde*, la « *démocratie formelle* » aux « *souhaits populaires* » en mal d'une « *démocratie nouvelle à inventer* ». Mais toutes les dictatures sans exception justifient leurs abus par le mépris des formes et au nom d'une prétendue volonté populaire...

Si *le Monde* juge les Bretons incapables de s'exprimer dans les formes démocratiques habituelles, qu'est-ce qui lui interdit d'employer une méthode plus empirique pour connaître leur sentiment et, par exemple, d'enquêter auprès des habitants de Brennilis (Finistère), qui coexistent depuis treize ans avec une des plus anciennes centrales nucléaires de France, pacifiquement et sans doute heureusement puisque personne n'en parle ?

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde

étranger

EUROPE

LA VISITE DE M. CEAUSESCU A PARIS

La marge d'indépendance de la Roumanie vis-à-vis de l'U.R.S.S. s'est réduite

Trois tête-à-tête avec le président Giscard d'Estaing marqueront la visite officielle que le président de la République roumaine, M. Ceausescu, commence mercredi 23 juillet à Paris. Après un premier entretien dans l'après-midi, M. Giscard d'Estaing offrira un dîner de gala mercredi, en l'honneur du président roumain. Jeudi, M. Ceausescu déposera une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu, recevra des personnalités du monde des affaires, sera reçu à l'Hôtel de Ville par M. Chirac, maire de Paris, et prendra part à un déjeuner offert par M. Barre avant un second tête-à-tête à l'Elysée. Vendredi matin, il visitera des installations industrielles de la région parisienne, et notamment le Centre de recherches de Marcoussis (Essonne) sur les énergies nouvelles. Il sera ensuite reçu à déjeuner par M. Poher, président du Sénat, aura un troisième tête-à-tête avec M. Giscard d'Estaing, suivi d'une séance élargie, et s'entretiendra avec la presse avant de participer à l'Elysée à un dîner restreint. Il regagnera Bucarest le 26 juillet.

A la veille de cette visite, notre correspondant en Europe centrale analyse la situation en Roumanie et note que la marge d'indépendance de Bucarest à l'égard de Moscou s'est réduite.

De notre correspondant en Europe centrale

Bucarest. — Chaque jour, depuis plusieurs semaines, la presse de Bucarest consacre ses gros titres à un anniversaire — celui du neuvième congrès du parti, au cours duquel M. Ceausescu a accédé au pouvoir, il y a quinze ans. L'événement donne une nouvelle ampleur au culte de la personnalité du chef de l'Etat, objet — avec sa femme désormais — d'hommages hyperboliques dont on pourrait être jaloux en Corée du Nord. Les citations seraient fastidieuses, mais disons, à titre d'exemple, que le *Quotidien de la Jeunesse* a cru devoir, à cette occasion, créer un nouveau concept démographique : la « *génération Ceausescu* », définie comme celle du « *travail libre et digne, de la pensée et de l'action révolutionnaires* ».

Au-delà de la flatterie institutionnelle, le lyrisme débridé de cette commémoration traduit aussi une autre réalité : le besoin d'affirmer, dans un moment difficile, une unité absolue autour de la politique d'indépendance nationale dont M. Ceausescu a été l'artisan, s'il ne l'a pas inventée.

Cette politique avait d'abord été marquée par le refus de la Roumanie d'accepter le rôle agricole que l'U.R.S.S. avait voulu lui assigner, au début des années 60, au nom de la division du travail au sein du bloc. Elle n'a cessé depuis de se développer avec habileté. Ainsi, la Roumanie a toujours refusé de rompre avec la Chine, qu'elle persiste à considérer comme membre à part entière de la communauté socialiste. Elle est seule dans le monde communiste à avoir maintenu des relations diplomatiques avec Israël et à ne pas dénoncer les accords de Camp David. Elle a délibérément choisi de faire, en priorité, appel à l'Occident pour son équipement technologique ; elle a condamné, encore, en invoquant le respect de la non-ingérence, les invasions de la Tchécoslovaquie par les troupes du pacte de Varsovie, et du Cambodge par celles du Vietnam ; elle a claqué, enfin, la porte à Moscou lorsqu'en novembre 1978, l'U.R.S.S. avait voulu imposer à ses alliés une augmentation de leur budget d'armement, une intégration plus poussée des commandements et une nouvelle vocation — asiatique et donc hostile à la Chine — de l'alliance militaire socialiste.

Mais aujourd'hui, de sérieux écueils menacent cette politique. Du bout des lèvres (*« Tout est partout devenu plus compliqué. »*) ou sans détour (*« Nous faisons ce que nous pouvons là où nous sommes. »*), les responsables roumains en conviennent : leur marge de manœuvre vis-à-vis de Moscou s'est réduite.

A cela deux causes : à l'intérieur, la croissance industrielle record des années 70 a fait place à des difficultés économiques certaines, qui rendent Bucarest plus dépendante de ses partenaires du Comecon. A l'extérieur, la dégradation des relations soviéto-américaines oblige à une attitude moins provocante vis-à-vis de Moscou.

La volonté et les moyens de pression du Kremlin se sont en effet renforcés. Et dans ce contexte de tension internationale, le parti roumain ne saurait, en tout état de cause, se désolidariser complètement des intérêts globaux du mouvement communiste. Il en est un militant strictement orthodoxe et la force du bloc est le plus sûr garant de la stabilité du pouvoir socialiste en Roumanie. Contrairement au parti chinois et à la ligue yougoslave à la libération, le P.C.R. (qui ne comptait pas plus de cinq cents membres avant guerre) n'a jamais été en situation de pousser sa volonté de désatellisation jusqu'à une rupture ouverte avec Moscou.

Dans l'affaire afghane, la Roumanie a donc été amenée à prendre des positions moins tranchées que lors des affaires tchécoslovaque et cambodgienne. Dès le surlendemain de l'intervention soviétique, M. Ceausescu prend clairement ses distances. « *La politique de domination*, dit-il, *dresse de nouvelles barrières sur la voie de la détente.* »

Ce thème est ensuite régulièrement repris à l'occasion des conversations innombrables que multiplie le numéro un roumain avec des dirigeants occidentaux et du tiers-monde. Mais le nom de l'Afghanistan n'est jamais prononcé et après avoir adressé, en avril, ses meilleurs vœux à M. Karmal, à l'occasion de la fête nationale, M. Ceausescu signe, le 15 mai à Varsovie, une déclaration du pacte entérinant les positions de Moscou et reprenant le « *plan de paix* » proposé l'avant-veille par Kaboul.

Compromis sur l'Afghanistan

Concession majeure ? « *Non* », répond-on catégoriquement au ministère des affaires étrangères. L'on y souligne que la détente est indivisible aux yeux de la Roumanie ; que sa position articulée autour des idées d' « *indépendance* », de « *non-ingérence* » et de « *retrait militaire* » est « *claire pour tous* », et qu'elle ne saurait être exprimée par la déclaration de Varsovie, qui serait le fruit d'un compromis.

De fait, le 7 juin, M. Ceausescu — qui a refusé entre-temps d'envoyer une délégation, fin avril, à la réunion parisienne des P.C. européens — se prononce en faveur d'une « *solution politique* » du conflit. Elle devrait, selon lui, « *dans le même temps* », mener « *à la cessation de tout appui du dehors aux forces antigouvernementales et au retrait des unités militaires soviétiques* ». A Moscou on donne la priorité au premier point. La différence est importante, mais, sur le fond, Bucarest reconnaît la légitimité de l'équipe mise en place à Kaboul et le fait accompli.

Un fait accompli que l'on pouvait qualifier de « *révolution* » en la datant de la prise du pouvoir par les communistes afghans en 1978. Et cette révolution, explique-t-on, la Roumanie la soutient comme elle soutient « *tous les processus positifs dans le monde* ».

Ce louvoiement entre des contraintes opposées se retrouve dans l'économie. L'année dernière, le renchérissement du pétrole a fait accuser à la balance commerciale (presque équilibrée en 1977) un déficit avec les pays à devises convertibles de 1,2 milliard de dollars (4,8 millions de francs). Le chiffre est important pour un pays déjà débiteur de 6,7 milliards de dollars (26,8 millions de francs). Et inquiétant, car, malgré une production nationale de 12,5 millions de tonnes par an, la Roumanie ne peut envisager de réduire ses importations de brut. Elle s'est en effet dotée à grands frais d'une industrie pétrochimique d'une capacité de 33 millions de tonnes par an qu'il faut faire tourner — d'une part, pour rentabiliser l'investissement, de l'autre, surtout, parce qu'elle doit constituer l'une des principales sources de devises de la Roumanie.

Pour répondre à ce défi (que l'on n'aime pas appeler « erreur de prévisions »), les autorités ont mis en train un plan visant à assurer l'autonomie énergétique d'ici à 1990. Le projet est solide, mais, même en admettant que que *soient comblés* les gros retards dans la production de charbon et de pétrole, il sera difficile à réaliser dans les délais. En attendant, donc, un nouveau mécanisme de gestion économique a été mis en place en janvier dernier. Il s'agissait d'amener les entreprises à ne plus calculer leurs résultats en terme de prix de revient (production globale), mais de valeur ajoutée (production nette). Autrement dit, de les obliger à économiser main-d'œuvre et matières premières au lieu de les gaspiller sciemment comme le voulait la logique de l'ancien système.

Cinq mois plus tard seulement, fin mai, M. Ceausescu tirait, dans un très violent discours, le bilan de faillite de cette réforme — restée lettre morte tant sont fortes, dans ce régime de pouvoir personnel, l'inertie et la peur des responsabilités. Une seconde réforme est en préparation pour janvier prochain. Répondant aux mêmes buts, mais cette fois-ci dépendant pour son application du pouvoir central, elle est axée sur une modification des taux de change et un alignement progressif des prix industriels intérieurs sur ceux du marché mondial. Elle sera accompagnée d'une réduction de l'investissement et de l'importation et d'un ralentissement de la croissance que reflétera le prochain plan quinquennal. Probablement aussi, bien qu'on ne l'admette pas, d'une hausse des prix à la consommation.

Du pétrole soviétique au prix OPEP

Mais dans l'immédiat — tandis que la richesse potentielle de l'agriculture négligée au profit de l'industrialisation, est mise à l'honneur — la Roumanie entreprend de développer ses échanges avec ses partenaires socialistes. Le discours prononcé en juin devant la session du Comecon par le premier ministre, M. Verdets, et son appel au renforcement de la coopération socialiste, marquent à cet égard une date de la politique roumaine.

Il serait faux de parler d'un tournant radical pour deux raisons. D'abord parce que la part des pays du Comecon dans le commerce roumain (39 %, dont 17 % pour l'U.R.S.S.) est assez basse pour pouvoir augmenter sans qu'il en résulte une réorientation profonde. Ensuite, parce que Bucarest évite toujours de participer aux investissements communs relevant du processus d'intégration économique du bloc, et cherche plutôt à conclure des accords bilatéraux avec ses différents partenaires. M. Verdets s'est récemment rendu à Moscou et M. Ceausescu, après avoir reçu MM. Jivkov et Honecker, devrait l'être à la fin de l'année par M. Husak.

Cependant, l'infléchissement est net, il risque de s'accentuer dans la mesure où les capitales concernées sont peu disposées à laisser la Roumanie profiter d'avantages dont elle ne paierait ni le prix économique ni le prix politique. Un accord a été conclu avec Varsovie pour l'exploitation en commun d'un gisement de charbon polonais. Mais le pétrole soviétique, que la Roumanie a commencé d'importer pour la première fois, en 1979, se paie en devises au prix OPEP (1) ; les pressions se renforcent pour que soit faite une place à l'U.R.S.S. dans l'équipement en centrales nucléaires.

A terme, toutes ces difficultés pourraient affecter la politique intérieure. Malgré la redoutable efficacité de la sécurité politique et l'écrasement rapide, en 1979, d'une tentative de création d'un « syndicat libre », des grèves se sont produites ces dernières semaines. Assez dures, elles auraient touché les usines sidérurgiques de Galatz, l'usine d'outillage du Vingt-Trois Août, de Bucarest, et les mines de la vallée du Jiu, où s'était déjà produit un mouvement il y a deux ans. Quant aux intellectuels, si la contestation leur est étrangère, ils ont une tendance de plus en plus marquée à rester en Occident quand ils peuvent y aller. 40 % de ceux qui s'étaient rendus, en 1979, en R.F.A., dans le cadre d'échanges culturels, ont choisi d'y rester, et ces échanges avec l'Ouest, malgré les accords passés, sont en nette stagnation. La popularité de M. Ceausescu, longtemps grande en raison de la condamnation de l'intervention soviétique à Prague, est aujourd'hui moins évidente. Elle pâtirait encore certainement d'un assouplissement trop marqué vis-à-vis de Moscou.

La visite qu'entreprend mercredi en France le président roumain devrait donc être pour lui l'occasion de souligner avec force, dans une capitale occidentale amie, que sa politique étrangère reste inchangée. La seule ombre au tableau devrait être le lourd déficit que la Roumanie enregistre dans son commerce avec la France, et qu'elle n'est plus en état de tolérer. Sa résorption, sera-t-il dit, est la condition indispensable à la signature de nouveaux contrats avec Paris.

Mais, au-delà de ce problème bilatéral, on attache à Bucarest d'autant plus d'importance à cette visite, que M. Carter — cela a été noté avec inquiétude ici — n'a pas souhaité faire escale en Roumanie en juin, lors de son voyage en Yougoslavie. On n'a pas été loin de voir là une manière de dire aux Soviétiques que Washington considère Bucarest, contrairement à Belgrade, comme partie de leur zone d'influence.

BERNARD GUETTA.

(1) Ces livraisons ont été, en 1979, de 350 000 tonnes et devraient atteindre cette année 1 300 000 tonnes.

Turquie

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR A DONNÉ SA DÉMISSION

Ankara *(A.F.P., Reuter)*. — Le ministre de l'intérieur, M. Mustafa Gulcugil, a remis le lundi 21 juillet sa démission à M. Souleiman Demirel, le président du conseil.

Le Parti républicain du peuple (P.R.P.), principale formation de l'opposition, avait déposé, le 18 juillet, une motion de censure contre le ministre de l'intérieur, l'accusant d'être la personne « *qui mène la politique gouvernementale consistant à demeurer au pouvoir avec le soutien d'une partie des instigateurs de l'anarchie et du terrorisme* », référence implicite à l'extrême droite. Il reprochait également à M. Gulcugil d'avoir affirmé que les récents incidents de Corum — qui ont fait plus de vingt-cinq victimes parmi les opposants — étaient le fruit d'un « *complot de la gauche* ».

La démission de Gulcugil évite ainsi le débat, devant l'Assemblée nationale, d'une motion de censure qui avait quelque chance d'être adoptée.

Elle intervient six jours après l'assassinat, à Istanbul, du député Abdurrahman Koksaloglu, membre du parti républicain du peuple, et au surlendemain du meurtre, à Istanbul également, de l'ancien président du conseil turc, M. Nihat Erim (*le Monde* des 20 et 21 juillet).

● *L'ancien président de la confédération syndicale DISK*, M. Kemal Turklern, a été assassiné le mardi 22 juillet devant son domicile d'Istanbul par des hommes qui, selon la police, seraient des militants d'extrême-droite. — *(A.P.)*

Pologne

L'AGITATION SOCIALE SEMBLE SE RÉSORBER

Varsovie (Reuter). — Après la reprise du travail dans la ville de Lublin (« le Monde » du 22 juillet), le mouvement de grève se poursuivait, le lundi 21 juillet, dans l'aciérie de Stalowa-Wola, dans le sud-est du pays, où les ouvriers ont débrayé le jeudi 17 juillet. Les ouvriers de huit importantes sections de l'usine ne se sont pas présentés au travail lundi matin, a affirmé M. Jacek Kuron, porte-parole du Comité d'autodéfense sociale. Toutefois, selon l'agence Interpress, deux sections seulement poursuivaient la grève et des pourparlers se seraient engagés sur les demandes d'augmentation salariale.

D'autre part, les livreurs de journaux et les ouvriers de l'imprimerie de Varsovie ont repris le travail lundi, après avoir obtenu une augmentation de leur salaire mensuel de 1 000 zlotys. La grève menée par les conducteurs d'autobus de Chelm s'est achevée dans les mêmes conditions, ainsi que celle des employés de l'usine de roulements à billes de Krasnik.

ASIE

Bangkok rejette la proposition des pays d'Indochine de créer une « zone démilitarisée » le long de la frontière avec le Cambodge

Des entretiens entre responsables laotiens et thaïlandais ont commencé lundi 21 et mardi 22 juillet, à Bangkok, en vue de rechercher une solution diplomatique après la décision unilatérale prise par la Thaïlande de fermer sa frontière avec le Laos (« le Monde » du 16 juillet).

Le gouvernement de Phnom-Penh a discrètement rapatrié quarante mille Cambodgiens qui s'étaient réfugiés dans le camp de Nong-Chan, lors de l'attaque vietnamienne du 23 juin, et mis fin au lucratif marché noir avec le Cambodge à partir de ce camp, principal centre de distribution de l'aide internationale le long de la frontière. Bangkok a, d'autre part, rejeté la proposition des pays d'Indochine de créer une « zone démilitarisée » le long de cette frontière.

Bangkok. — Le gouvernement de Bangkok a rejeté, dès samedi 19 juillet, les propositions formulées la veille par les pays de l'Indochine en vue de mettre fin à la situation de conflit qui se prolonge le long de la frontière khméro-thaïlandaise. Les ministres des affaires étrangères du Vietnam, du Laos et du Cambodge, réunis à Vientiane, avaient, notamment, suggéré la création d'une « zone démilitarisée » sous contrôle international, le désarmement des « groupes armés » (à commencer par celui des Khmers rouges) opérant sur la ligne de démarcation et des négociations entre Bangkok, Phnom-Penh et les organisations internationales chargées de l'aide humanitaire, « *afin de régler le problème des réfugiés et d'alléger le fardeau de la Thaïlande* » (le Monde daté 20-21 juillet).

Ces propositions ont été assorties de menaces : au cas où la Thaïlande n'obtempérerait pas — preuve évidente de sa mauvaise foi, selon Hanoï, — et si la situation de type palestinien se prolongeait à la frontière, les Vietnamiens et leurs alliés cambodgiens se réservent le « *droit sacré d'autodéfense* ».

Bangkok, qui est soutenue dans sa confrontation avec ses voisins indochinois par la Chine, les Etats-Unis, le Japon et bon nombre de pays occidentaux, n'a apparemment pas l'intention de négocier sur de telles bases : en effet, cela serait admettre son rôle direct dans le soutien aux mouvements de la résistance antivietnamienne, et supposerait, à terme, l'abandon de cette politique.

Le maréchal Sitthi Sawetsila, ministre des affaires étrangères, a estimé que les propositions des trois pays

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

indochinois constituaient une « *manœuvre politique inacceptable* » ; que l'idée d'une zone démilitarisée faisait peser une « *menace pour la sécurité et l'indépendance du royaume* », et, enfin, que le gouvernement thaïlandais mettrait les réfugiés où bon lui semble.

Un rôle de plus en plus direct

Le refus se fonde essentiellement sur la résolution des Nations unies, en date du 14 novembre dernier, exigeant le retrait des forces armées vietnamiennes hors du Cambodge, comme préalable à toute négociation, en vue d'une solution politique. Les pays de l'ASEAN (1) et leurs alliés maintiennent ce préalable, et continuent à reconnaître le gouvernement déchu du Kampuchéa démocratique (Khmers rouges). Hanoï, on le sait, se refuse à toute discussion sur cet aspect fondamental du problème cambodgien. Cela ne manque d'ailleurs pas d'ironie de voir le Vietnam, qui a obstinément refusé de se soumettre au règlement international, proposer aujourd'hui — après avoir habilement déplacé le problème d'une frontière à l'autre — une négociation en bonne et due forme à la Thaïlande. Il est vrai que celle-ci n'a pas su maîtriser les problèmes créés sur sa frontière, et que ses choix l'ont entraînée, en dépit de ses protestations de neutralité, à jouer un rôle de plus en plus direct dans le conflit.

Le Vietnam, de toute évidence a cherché à prendre le régime de Bangkok au piège de ses propres arguments pour mieux affaiblir ses positions et étaler ses contradictions. En effet, si la Thaïlande n'a jamais officiellement proposé l'établissement d'une zone démilitarisée, elle n'en a pas moins réclamé depuis plus d'un an l'envoi d'observateurs des Nations unies sur la frontière et la création, pour regrouper les réfugiés, d'une zone neutralisée sous contrôle international. Les pays indochinois tirent habilement avantage du problème humanitaire au détriment de leurs adversaires.

Ce n'est sans doute pas l'effet du hasard si les propositions ont été faites au moment même où le C.I.C.R. et l'UNICEF, qui ont décidé de supprimer toute aide aux Khmers rouges, négociaient avec les autorités de Bangkok pour obtenir, enfin, la séparation des civils et des combattants, le contrôle effectif de l'aide et un minimum de protection des populations civiles sur la frontière. Ce sont ces mêmes demandes que le bloc indochinois reformule à son compte. Les Thaïlandais sont dans l'impasse : en s'opposant à ces mesures à caractère humanitaire, n'admettent-ils pas implicitement qu'elles sont secondaires et que, sous quelque forme qu'elle soit présentée, leur volonté de perpétuer l'imbroglio frontalier vise d'abord à alimenter le dispositif de résistance armée ?

Le Vietnam, lors de son conflit frontalier avec le Cambodge de M. Pol Pot, s'était garanti aux yeux de la communauté internationale en déposant un plan de paix devant l'ONU. Cette proposition était demeurée lettre morte, mais Hanoï avait su en faire bon usage pour convaincre de sa bonne foi. La tactique ne semble guère différente aujourd'hui à ce détail près que les Vietnamiens ont évité de soumettre leur projet à un organisme qui a exigé, il y a moins d'un an et à une écrasante majorité, le retrait de leurs troupes hors du Cambodge.

R.-P. PARINGAUX.

(1) Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande.

Afghanistan

Le renforcement des pouvoirs de M. Karmal marque l'échec des efforts soviétiques en vue de la coexistence des deux tendances du parti dirigeant

Les efforts de l'U.R.S.S. pour parvenir à faire coexister au sein du régime de Kaboul les deux tendances du Parti démocratique et populaire (P.C.), entre lesquelles les différences politiques sont moins importantes que les questions de personnes, ont apparemment échoué. Le président Karmal (tendance Parcham [le drapeau]) a, certes, assuré sa suprématie sur ses rivaux du Khalq (le peuple) en renforçant la centralisation des services gouvernementaux, mais il a, ce faisant, réduit un peu plus encore sa base politique.

La réorganisation de l'administration avait commencé, jeudi 17 juillet, avec la nomination de quatorze hauts fonctionnaires, notamment les responsables des finances dans neuf provinces. Ces postes viennent tout de suite après celui de gouverneur dans la hiérarchie de l'administration régionale, ils étaient auparavant occupés pour la plupart par des membres du Khalq. Les purges se sont poursuivies, souligne le *Los Angeles Times* (dans un article publié par l'*International Herald Tribune* du 22 juillet), avec l'annonce, dimanche 20 juillet, que l'administration provinciale passait sous le contrôle du secrétariat du premier ministre, M. Karmal.

Ces changements, accompagnés de la création de plusieurs « présidences » (*le Monde* du 22 juillet) ont eu lieu alors que le vice-premier ministre, M. Asadullah Sarwari, considéré comme le « numéro deux » du régime jusqu'alors et qui est la personnalité la plus en vue du Khalq — en tant que responsable des services de sécurité sous le régime Taraki, il a pris une grande part à la répression sanglante — se trouve depuis plusieurs semaines à Moscou à la suite, semble-t-il, d'affrontements au sein du régime.

Radio-Kaboul a, d'autre part, annoncé, lundi 21 juillet, le décès de M. Wali Yusufi, secrétaire d'Etat à l'éducation supérieure, sans préciser les causes de sa mort. Selon un porte-parole de l'Alliance islamique pour la libération de l'Afghanistan, il y a « *99 % de chances qu'il ait été exécuté par des résistants* ».

Deux condamnations à mort ont été prononcées, lundi, à Kaboul, contre des membres d'un groupe de maquisards par le jury d'un tribunal révolutionnaire, a indiqué l'agence Tass. Le procès d'un groupe de douze membres du « *mouvement révolutionnaire islamique afghan* », dirigé par Bartali Djafar, précise l'agence soviétique, a commencé le même jour à Kaboul. Ils ont à répondre de « *l'assassinat de six militants communistes, de la confection d'engins explosifs, de détention illégale d'armes et de distribution de littérature anti-gouvernementale* ». L'agence Tass ne donne pas les noms des deux condamnés à mort mais affirme que le groupe recevait des subsides de partisans basés en Iran.

D'autre part, selon des informations non confirmées parvenues à New-Delhi, M. Mohammed Nader, président de la compagnie aérienne afghane Ariana, aurait été assassiné la semaine dernière à Kaboul. La police afghane a arrêté ces derniers jours une douzaine d'employés de la compagnie travaillant à l'aéroport de la capitale, indique l'A.F.P., Reuter et U.P.I. précisent que de nombreux soldats et civils armés patrouillaient dans Kaboul la veille de l'annonce de la réorganisation gouvernementale. Des chars et des pièces d'artillerie avaient été placés en divers points autour de la ville où, en outre, deux explosions ont retenti dans la nuit de dimanche à lundi.

Enfin, les forces afghano-soviétiques ont effectué « *d'intenses bombardements* » ces deux dernières semaines dans les régions de Khogiani et Shenwar, dans la province orientale de Nangarha, a indiqué le porte-parole d'un mouvement de résistance à Peshawar, le 21 juillet. Cette région est considérée comme un bastion du Khalq. Les bombardements ont conduit cinq à sept mille Afghans à fuir vers le Pakistan.

● *Le ministre saoudien des affaires étrangères*, l'émir Saoud Al Faysal, a démenti, lundi 21 juillet dans le quotidien saoudien *Al Madina* « *les informations selon lesquelles l'Arabie Saoudite envisageait de rétablir ses relations diplomatiques avec l'Union soviétique* ». Le ministre faisait allusion aux propos qui lui ont été prêtés par l'hebdomadaire libanais d'expression anglaise, *Monday Morning* (nos dernières éditions datées 22 juillet). Il aurait, en effet, déclaré selon ce journal : « *La cessation de l'occupation de l'Afghanistan éliminerait tout inhibition de la part de l'Arabie Saoudite et d'autres pays islamiques concernant l'établissement et le développement de bonnes relations avec l'U.R.S.S.* »

Chine

● UN PORTE-PAROLE du ministère chinois des affaires a démenti, lundi 21 juillet, que deux hauts fonctionnaires israéliens aient fait récemment une visite à Pékin. Cette information avait été publiée par un magazine américain et reprise par la radio israélienne, selon laquelle il s'agit de fonctionnaires des ministères de la défense et des finances, MM. Yossef Mayan et Yaakov Neeman. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

L'Assemblée générale des Nations unies ouvre sa session extraordinaire sur la Palestine

Nations unies (New-York). — La septième session spéciale de l'Assemblée générale convoquée par les Nations unies depuis leur création, il y a trente-cinq ans, devait commencer ce mardi 22 juillet à New-York. Comme plus de la moitié de celles qui l'ont précédé, elle est consacrée au Proche-Orient. Personne, pas même les pays arabes qui sont à l'origine de cette réunion, n'en attend de mesures concrètes, mais il a paru bon aux partisans de la création d'un Etat palestinien de rappeler leur exigence, au moment où Israël poursuit sa politique d'établissement de colonies juives en Cisjordanie et où les Etats-Unis se cantonnent dans l'immobilisme pré-électoral.

La procédure adoptée est inhabituelle. Elle fait référence à une résolution datant du 3 novembre 1950 et rédigée par les Etats-Unis, qui, tirant les leçons du déclenchement de la guerre de Corée, cherchaient à contrer à l'avenir un veto soviétique au Conseil de sécurité. Ce texte permet, si une majorité simple d'Etats membres le demande, la convocation d'urgence de l'Assemblée générale pour prendre les mesures que le Conseil de sécurité, bloqué par le veto d'une grande puissance, est incapable de proposer. Il faut en outre qu'existe manifestement « *une menace pour la paix*, une « *rupture* » de celle-ci ou un « *acte d'agression* ». Cette disposition a été utilisée pour la dernière fois en janvier pour condamner l'invasion soviétique de l'Afghanistan, en court-circuitant le Conseil de sécurité, où l'U.R.S.S. avait usé de son veto.

Quatre-vingt-dix Etats, essentiellement les pays non alignés, conduits par Cuba, ont souhaité le recours à cette procédure en raison du veto imposé par les Etats-Unis au Conseil de sécurité, le 30 avril dernier, à une résolution tunisienne sur la Palestine. La majorité de soixante-dix-sept voix (l'ONU

De notre envoyé spécial

compte cent cinquante-deux membres) était donc acquise.

M. Fallou Kan, représentant du Sénégal et président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien (où l'O.L.P. joue, malgré son statut d'observateur, un rôle très important), devrait ouvrir les débats.

Les non-alignés n'ont pas été pour autant unanimes sur la résolution à présenter. Le texte finalement élaboré lundi après-midi constitue un recul certain, sous la pression des pays arabes modérés, de l'Inde et de la Yougoslavie, par rapport aux projets initiaux inspirés par l'O.L.P.

« Organiser et superviser »

Le projet réaffirme le droit des Palestiniens « *à l'autodétermination, à l'indépendance et à la souveraineté* », ainsi qu'à l'« *établissement d'un Etat indépendant* ». Il demande le retrait israélien de tous les territoires occupés depuis 1967, y compris Jérusalem, ce retrait devant intervenir avant le 15 novembre.

En revanche, le texte soumis à l'Assemblée générale ne propose plus la création d'une « force » des Nations unies comme dans les moutures précédentes, mais seulement d'un « *mécanisme pour organiser et superviser* » le retrait israélien et remettre le pouvoir à l'O.L.P., « *représentante du peuple palestinien* ». Ce projet ne contredit donc plus l'esprit de la Charte qui réserve le déclenchement d'actions (principalement militaires) au seul Conseil de sécurité. La partie la plus « dure » du document reste celle concernant les sanctions à prendre contre Israël au cas, absolument certain d'ailleurs, où l'Etat hébreu ne respecterait pas cette résolution.

La C.E.E. a l'intention de s'abstenir en s'exprimant par la voix du Luxembourg, le Grand-Duché assumant actuellement la présidence de la Communauté. La France, pour sa part, a exprimé des « réserves », non quant au principe même de la session extraordinaire, mais à propos de la procédure choisie pour sa convocation. Les Français tiennent, en effet, à préserver les prérogatives du Conseil de sécurité où ils détiennent un droit de veto.

Aucun pays occidental n'avait fait connaître officiellement sa position avant l'ouverture de la session, à l'exception des Etats-Unis, qui ont jugé cette réunion « inopportune ». C'est d'ailleurs seulement M. William Vanden Heuvel, l'adjoint au délégué permanent américain, qui assistera aux travaux. Le représentant d'Israël, M. Yehuda Blum, a déclaré de son côté que la session était « illégale », le caractère d'urgence impliqué par la résolution de 1950 n'étant pas manifeste. La délégation de l'Etat hébreu ne devrait de toute façon pas participer aux débats mardi, cette journée marquant l'anniversaire de la prise de Jérusalem par l'empereur Titus en l'an 70 de notre ère.

Les Palestiniens peuvent-ils espérer un bénéfice de cette session, en dehors d'un peu de publicité ? On peut en douter, dans la mesure où les Européens n'ont pas l'intention d'aller au-delà de la position exprimée au sommet de Venise, en juin, qui demandait l'« association » de l'O.L.P. aux négociations sur l'avenir de la Cisjordanie et de Gaza. Il n'est même pas sûr que la résolution présentée obtienne le même nombre de voix qu'un texte similaire voté par la dernière Assemblée générale ordinaire en 1979. Mais, comme l'expliquait un diplomate arabe, « *au moins, on parlera de la Palestine* ».

DOMINIQUE DHOMBRES.

DIPLOMATIE

La visite de M. François-Poncet en Tanzanie a consacré la normalisation des rapports entre Paris et Dar-Es-Salaam

Dar-Es-Salaam. — « *Le dialogue est renoué... Les malentendus ont été dissipés... Il existe désormais entre nous une bonne compréhension.* » Ces propos satisfaits, cueillis au fil d'un discours de M. Jean François-Poncet, s'accordent bien avec la cordialité du climat de la visite officielle de trois jours en Tanzanie qu'il a achevée lundi 21 juillet. On se souvient en contrepoint de l'incident diplomatique d'août 1977. Accueilli à l'aéroport de Dar-Es-Salaam par des étudiants porteurs de banderoles peu amènes, M. Louis de Guiringaud avait choisi, faute d'excuses, d'écourter son séjour dans le pays du président Julius Nyerere.

Ce fâcheux épisode inaugurait une ère fort maussade dans les rapports franco-tanzaniens. Lors des événements du Shaba, au printemps 1978, le gouvernement de Dar-Es-Salaam n'épargna pas ses critiques, souvent acerbes, contre Paris, accusé d'intervention néo-colonialiste. Depuis lors, les relations bilatérales ont suivi une courbe régulièrement ascendante. Le ministre tanzanien des affaires étrangères, M. Benjamin Mkapa, s'est rendu à Paris en octobre 1979. Le voyage à Dar-Es-Salaam de M. François-Poncet prélude à la visite officielle en France du président Nyerere dans les premiers mois de 1981, probablement en janvier.

Les deux parties ont relégué l'« incident Guiringaud » dans la catégorie des mauvais souvenirs. « *La page est tournée* », a affirmé M. François-Poncet. C'est aussi l'avis des responsables tanzaniens, qui rangent désormais la France dans le groupe des « *pays amis* » dont on attend une aide accrue, comme le fit récemment en présentant son projet de budget M. Ahmad Jamal, ministre des finances.

M. François-Poncet a eu deux entretiens avec son homologue tanzanien avant de rencontrer M. Jamal, puis d'être reçu, lundi après-midi, par le président Nyerere. L'avenir de l'Afrique australe préoccupe au premier chef les dirigeants tanzaniens, engagés de longue date dans le combat pour la décolonisation complète du continent. M. Nyerere a souligné auprès de son interlocuteur l'urgence d'un règlement de la question namibienne, condition nécessaire, selon lui, à un apaisement des tensions dans la région.

En tant qu'Etat de la « ligne de front », la Tanzanie compte sur la France pour que celle-ci exerce, avec ses partenaires occidentaux, les pressions susceptibles de conduire Pretoria à accepter le plan mis au point par les Nations unies. Elle est encouragée en cela par la condamnation française des récents raids sud-africains en Angola.

De notre envoyé spécial

Le président Nyerere a encouragé M. François-Poncet à poursuivre la négociation nouée entre Pretoria et le « groupe de contact » des cinq pays occidentaux (Allemagne fédérale, Grande-Bretagne, Etats-Unis, Canada et France), visant à la tenue d'élections libres sous contrôle international et avec la participation de la SWAPO, le mouvement de libération namibien. Lors du traditionnel message du 14 juillet, M. Nyerere a rendu un hommage remarqué au rôle de la France au sein du groupe des Cinq. Dans cette affaire, l'attitude modérée et conciliatrice de la Tanzanie contraste avec les propos plus tranchants tenus, notamment lors du dernier sommet de l'O.U.A. à Freetown, par les représentants de plusieurs autres pays de la ligne de front, en particulier l'Angola et le Mozambique.

Le pragmatisme des dirigeants tanzaniens

Les relations entre la France et l'Afrique du Sud furent indirectement à l'origine de l'« incident Guiringaud ». Aujourd'hui, le dossier français est plus facilement défendable. La France ne vend plus ni armes ni équipements militaires à Pretoria depuis plusieurs années. Le volume de son commerce extérieur avec l'Afrique du Sud est dérisoire, surtout si on le compare à celui de ses alliés anglo-saxons. En rétablissant, l'an dernier, l'obligation du visa pour les ressortissants sud-africains, la France a fermé ses frontières à l'équipe de rugby des Springboks. Autant d'arguments évoqués par M. François-Poncet au cours de sa visite à Dar-Es-Salaam. Ses interlocuteurs n'y sont pas demeurés insensibles.

La position tanzanienne envers le problème sud-africain est empreinte de réalisme. Aux yeux de M. Nyerere, l'abolition de l'apartheid, à la différence du conflit namibien, ne relève pas du combat pour la décolonisation en faveur duquel la Tanzanie s'est mobilisée depuis vingt ans. Il ne nourrit guère d'illusion sur ce point quant à l'efficacité contre Pretoria de sanctions qui, selon lui, risquent surtout de pousser l'Afrique du Sud vers une épreuve de force militaire, à laquelle son armée s'est résolument préparée.

Qu'il s'agisse de ces deux problèmes régionaux, ou des autres dossiers africains — le Sahara occidental, le Tchad, la neutralisation de l'océan Indien, Mayotte, — on souligne, du côté français, la modération et le pragmatisme des dirigeants tanzaniens. En dépit du souci mutuel d'estomper les désaccords, certaines différences d'appréciation subsistent cependant. Elles concernent aussi bien le jugement porté sur les événements d'Afghanistan que le rôle des Cubains en Afrique. M. Nyerere souhaite que l'Europe occidentale, notamment les anciennes puissances coloniales, modifient leurs relations avec l'Afrique et évitent de se comporter à son égard « *comme les Etats-Unis envers l'Amérique latine* ».

De la France, M. Nyerere attend surtout une aide financière et technologique. Après avoir trop longtemps délaissé la Tanzanie, comme d'ailleurs l'ensemble de l'Afrique anglophone, le gouvernement français vient de conclure avec elle deux importants protocoles financiers. Le premier, signé en septembre 1979, concerne l'aménagement et l'extension de l'aéroport de Dar-Es-Salaam (125 millions de francs), confiés à la société Aéroport de Paris. Il comporte 10 % de dons et 40 % de prêts du Trésor, consentis à des conditions très favorables. Le second, conclu en février, financera la construction d'une verrerie à Mwanza. Creusot-Loire à participé à la réalisation d'une usine textile, qui sera inaugurée dans quelques jours à Musoma. La société S.C.E.E.-Alsthom a effectué le raccordement du réseau électrique entre Zanzibar et le continent.

En revanche, les échanges commerciaux ont régressé de 30 % en 1979. La France n'est que le onzième partenaire commercial de la Tanzanie et son quatorzième fournisseur. Ce déclin résulte largement des mesures restrictives prises par Dar-Es-Salaam en matière de commerce extérieur. Les conditions de paiement et de crédit extrêmement favorables exigées par le gouvernement tanzanien font hésiter les P.M.E. exportatrices françaises, aux moyens souvent limités.

L'assistance culturelle et technique demeure très modeste (moins de trois millions de francs). Une quinzaine de professeurs enseignent le français en Tanzanie. Ce pays souhaite pourtant un renforcement de la coopération culturelle comme moyen de rapprochement avec l'Afrique d'expression française. « *Les dirigeants tanzaniens ont pris en compte le fait francophone*, observe M. François-Poncet. *Ils réalisent que Paris entretient avec ses anciennes colonies des relations beaucoup plus intimes que Londres.* » En quittant la Tanzanie, M. François-Poncet a eu le sentiment que la politique française y était « *mieux comprise* » par des interlocuteurs désormais « *disposés à nous écouter* ».

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

PROCHE-ORIENT

Iran

M. Bani Sadr présenterait mercredi son candidat à la présidence du conseil

Quinze nouvelles exécutions

Téhéran (A.F.P., Reuter). — Elu le 25 janvier avec 75 % des voix, le président Abolhassan Bani Sadr a prêté serment devant le Parlement ce mardi 22 juillet. La veille, il avait déclaré à la presse qu'il avait l'intention de présenter mercredi son candidat à la présidence du conseil. Le nom de ce dernier demeure secret mais il donne lieu déjà à d'intenses spéculations. On s'interroge aussi sur la composition du nouveau gouvernement, l'imam Khomeiny ayant donné des instructions pour que soient choisis des ministres qui seraient « *musulmans, efficaces et révolutionnaires* ».

En attendant, le durcissement du régime se confirme. Lundi, quinze Iraniens ont été exécutés en divers points du pays. A Dezfoul, dans la province pétrolière du Khouzistan, six d'entre eux avaient été condamnés pour avoir fait sauter des oléoducs et des voies de chemin de fer et pour avoir aussi introduit clandestinement des armes d'Irak. Les autres personnes passées par les armes à Ispahan, Ouroumieh et Bamdad l'ont été pour « *trafic de drogue* » ou « *homosexualité* ».

Autre indice de durcissement : l'arrestation lundi de cinq journalistes étrangers, dont MM. Karl Sorensen, de la télévision danoise, Scott Ghishman, de Visnews, et Sami, de la télévision turque, et l'expulsion d'un Français, M. Thierry Campion (photographe indépendant). Quatre autres journalistes avaient déjà été expulsés au début du mois, notamment Mme Chriss Powel(du *Daily Mail*, qui avait couvert une manifestation de femmes protestant contre les nouvelles réglementation islamique. Ces mesures reflètent la volonté des autorités de contrôler de façon très stricte les activités des journalistes étrangers.

L'islamination des iustitutions se poursuit aussi activement. L'ayatollah Moussari Ardebili, procureur général de la République a annoncé l'imminence de « *changement fondamentaux dans le système judicaire* ». Il a notamment déclaré : « *Pour accélérer la procédure, certaines lois actuelles qui entravent le cours de la justice, seront remplacées par des lotis islamiques. Des commissions de juristes étudient les changements à apporter aux codes pénal, civil et commercial ainsi qu'aux procédures du parquet iranien* ». En outre, des « *juges itinérants* » seraient désignés par le Conseil suprême des juges.

Les débats du premier grand procès contre la gauche iranienne, celui de Taghi Chahran, fondateur du mouvement marxiste-léniniste Peykar, se sont achevés lundi soir à Téhéran. Le représentant du procureur avait requis la peine de mort et l'on s'attend que cette sentence soit prononcée par le tribunal révolutionnaire dans un ou deux jours. Ancien dirigeant des Moudjahidin du peuple, Chahran est accusé d'avoir fait assassiner, en 1975, un autre dirigeant du parti, Cherif Vagheff, bon musulman qui aurait résisté au courant marxisant sur lequel l'accusé s'était appuyé pour faire scission et fonder le Peykar.

Ce procès viserait insidieusement les Moudjahidin en cherchant à démontrer que tout en se prétendant musulmans ils sont en réalité des marxistes.

Lundi après-midi également, le siège du parti Toudeh (communiste) à Téhéran et celui de l'organisation des jeunes démocrates (jeunesse communiste) ont été attaqués par des groupes armés, puis occupé par les Pasdarans, rapporte ce mardi *Mardom*, organe du parti. Il précise que l'attaque a été inspirée par l'ayatollah Ghafouri, un des chefs de file de l'extrême droite religieuse. Des attaques du même genre ont eu lieu contre les permanences du Toudeh dans plusieurs villes de province.

Les relations avec la France

A Paris, les étudiants islamiques iraniens de France ont accusé lundi « *le gouvernement colonialiste de la France de se livrer à un complot contre la révolution iranienne* ». Leur communiqué, diffusé par Radio-Téhéran, proteste « *contre l'attaque de l'ambassade d'Iran à Paris par la police française* » et accuse la France « *de donner à des criminels comme Bakhtiar, Oveissy et Nahavandi le droit de faire de la propagande contre la révolution islamique* ». Il dénonce, enfin, « *les persécutions contre les étudiants islamiques iraniens, qui rappellent les actes de la brutale police française en Algérie* ».

Parallèlement, M. Seradjedine Moussavi, chargé par l'iman Khomeiny d'enquêter dans les ambassades iraniennes en Inde, au Pakistan et au Bengladesh, a violemment attaqué M. Ghobtzadeh, ministre des affaires étrangères et recommandé la « *dissolution de son ministère et son remplacement par un bureau chargé de nommer les ambassadeurs* ». Cette attaque fait suite aux déclarations du ministre à Paris niant la responsabilité de l'Iran dans l'attentat contre M. Chapour Bakhtiar.

Pour sa part, le Quai d'Orsay a publié lundi un communiqué rappalant que dès qu'a été connu cet attentat, le gouvernement français « *a fait connaître sa vive indignation et assuré que l'enquête serait menée avec la plus grande vigueur* ». Le texte précise que M. Robin, directeur des affaires politiques, a été aussitôt dépêché auprès de M. Ghobtzadeh, de passage à Paris, pour « *lui faire part de l'intense émotion provoquée en France par cet attentat et par les déclarations sur ce sujet d'organisations iraniennes* ». Le communiqué conclut : « *L'enquête est menée très activement à l'étranger comme en France, en vue de déterminer l'origine et les responsabilités de cette opération.* »

Cette affaire risque fort de faire surseoir à la normalisation des rapports entre Paris et Téhéran, qui aurait dû intervenir rapidement. En définitive, l'avenir des relations bilatérales, dépendra des résultats de cette enquête.

Le chef du commando, Abou Mazen, dont le passeport est établi au nom d'Anis Naccache, aurait une nouvelle fois assuré, le lundi 21 juillet, aux policiers qu'il avait agi pour le compte de la résistance palestinienne. Selon certaines informations, il aurait affirmé avoir reçu ses instructions de M. Yasser Arafat lui-même au cours d'un entretien en juin dernier à Beyrouth. Abou Mazen aurait ajouté avoir appris, à cette occasion que l'opération était « *commandée* » par les autorités iraniennes.

L'O.L.P. a, toutefois, démenti catégoriquement, lundi, cette affirmation. Notre correspondant à Beyrouth nous signale que, selon le représentant de l'O.L.P. au Liban, « *M. Arafat ne se serait jamais compromis auprès d'un exécutant qui risquait précisément d'être arrêté et de parler* ». L'O.L.P. a également précisé que la commission d'enquête palestinienne, présidée par M. Nilar Ammar, doit entendre, ce mardi 22 juillet, à Beyrouth, une délégation iranienne venue répondre à ses questions (*le Monde* du 22 juillet).

● *Le comédien américain Dick Gregory*, arrivé à Téhéran le 20 avril dernier, en était le lundi 21 juillet à son centième jour de jeûne, qu'il a entrepris pour améliorer les relations entre l'Iran et les Etats-Unis. L'acteur, qui a déjà perdu beaucoup de poids — il pèse moins de 50 kilos — passe ses journées à *lire* et à *prier dans* sa chambre d'hôtel. — *(Reuter.)*

M. ANIS NACCACHE

M. Anis Naccache, maronite libanais, vingt-neuf ans, militant de la résistance palestinienne, s'était rendu en Iran il y a un an, et en était revenu en disant qu'il s'était converti à l'islam après avoir été reçu par l'imam Khomeiny.

Depuis lors, il s'est rendu deux fois à Téhéran en emmenant avec lui le Palestinien Mahmoud Faouzi, membre du commando. Ce dernier, marié à une Libanaise chiite du sud, est, selon l'Organisation de libération de la Palestine, le seul Palestinien du groupe. Membre du Fatah, son activité au sein de cette organisation avait été « gelée » il y a un an pour raisons disciplinaires.

APRÈS L'ATTENTAT CONTRE M. BAKHTIAR

Les policiers français manifesteront silencieusement pour les obsèques de leur collègue

L'émotion très vive suscitée dans les milieux policiers par la mort du brigadier Jean-Michel Jamme, le 18 juillet, lors de la tentative d'assassinat visant M. Chapour Bakhtiar se traduira notamment par une manifestation silencieuse, à Neuilly et à Nanterre, à l'heure des obsèques, mercredi matin 23 juillet.

Jean-Michel Jamme fait l'objet d'une citation à l'ordre de la nation publiée au *Journal officiel* du 22 juillet. Cette citation indique que le brigadier « *est tombé, victime du devoir, en donnant le plus bel exemple de courage et d'abnégation* ».

La Fédération autonome des syndicats de police (FASP) et le Syndicat national autonome des policiers en civil (S.N.A.P.C.) ont appelé tous leurs adhérents « *hors service* » à se rassembler, en civil, mercredi, à 8 h. 30, au 101, boulevard Bineau, à Neuilly, devant le domicile de M. Bakhtiar. Après avoir déposé une gerbe « *sur le lieu de la tuerie* », ils se rendront en « *défilé silencieux* » jusqu'à la préfecture de Nanterre où auront lieu les obsèques officielles du jeune brigadier, en présence de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur. A l'heure des obsèques (11 heures), les deux syndicats demandent que leurs adhérents qui seraient de service — « *sur l'ensemble du territoire national* » — observent « *sur le lieu de leur service (...) une pause de recueillement à la mémoire de leur camarade* ».

D'autre part, le Syndicat indépendant de la police nationale (S.I.P.M.) devait être reçu, ce mardi 22 juillet, en fin de matinée, au ministère de l'intérieur. Un responsable de ce syndicat nous a déclaré : « *Ce n'est pas à la police nationale d'aller au front dans les règlements de comptes internationaux.* » Il dénonce les frontières-passoires ». res ».

Cette affaire fait passer au second plan les revendications des policiers parisiens au sujet de la réforme des horaires (*le Monde* du 16 juillet). Plusieurs syndicats — dont le S.I.P.M. — serait reçus, vendredi 25 juillet, par le directeur des personnels au ministère de l'intérieur. En conséquence, ils ont annulé un rassemblement qu'ils avaient prévu à Paris pour ce mardi après-midi.

Peut-on assurer la protection des personnalités étrangères menacées sans mettre en péril la vie des gardiens de la paix ? Les syndicalistes le pensent, notamment la C.F.D.T. et M. Bernard Deleplace, secrétaire général du Syndicat général de la police (S.G.P.). Ces deux organisations ont souligné la nécessité de *s'adapter, notamment* par l'emploi de matériel plus perfectionné, aux menées du terrorisme. Elles insistent aussi sur les augmentations d'effectifs.

M. Deleplace fait remarquer que les conditions de travail peuvent amoindrir la sécurité. Les policiers en faction doivent assurer un service de sept heures de surveillance debout : « *C'est beaucoup trop long*, nous a déclaré M. Deleplace, *au bout de deux ou trois heures, l'attention s'émousse et la vigilance se relâche.* »

D'autre part, selon lui, le gouvernement « *devrait se préoccuper d'abord de la sécurité de ses policiers* » et ce, par une augmentation des moyens matériels : guérites à l'épreuve des balles, gilets pare-balles — « *Pas le modèle dont nous disposons et qui pèse vingt-deux kilos ! Il existe un gilet américain plus léger, mais plus cher...* —, du matériel radio, etc.

En outre, les personnalités exilées devraient elles-mêmes, selon le secrétaire général du S.G.P., prendre quelques précautions élémentaires : choisir une résidence facile à protéger, sans voisinage *immédiat, et y installer un* système de télévision intérieur permettant d'identifier les visiteurs.

La F.A.S.P. et le S.N.A.P.C. ont, d'autre part, adressé une circulaire à leurs adhérents les appelant à procéder à l'interpellation de toute personne armée, même si elle affirme être chargée d'assurer la protection d'une personnalité étrangère. Cette mise en cause des « gardes du corps » est justifiée, selon les syndicats, par le fait que le ministère de l'intérieur leur a donné l'assurance « *qu'aucune autorisation spéciale n'avait été accordée à quiconque pour s'armer afin de protéger une personnalité étrangère résidant en France* ».

« *Nous avons demandé*, expliquent ces deux syndicats, *à l'ensemble de nos adhérents d'interpeller toutes les personnes armées sans autorisation officielle — c'est-à-dire toutes les barbouzes — et de les déférer devant l'officier de police judiciaire compétent aux fins de comparution en justice.* »

● *Le P.F.N. organise une manifestation.* — Le parti des forces nouvelles (extrême droite) déclare : « *La faiblesse giscardienne porte ses fruits. Paris devient la capitale mondiale de l'assassinat politique. Le Parti des forces nouvelles appelle tous les Parisiens, qui refusent cet état de fait à se rassembler, mercredi, à 18 h. 30, sur les Champs-Elysées au métro George-V. La manifestation, qui se dirigera ensuite vers l'ambassade d'Iran, aura pour thème : « Halte au terrorisme arabe » et « Boycottons l'Iran de Khomeiny* ».

L'ASSASSINAT DE M. SALAH BITAR

En « tête de liste » des hommes à abattre...

« *Le régime syrien est le plus sanguinaire que nous ayons connu dans notre histoire ; il assassine ses adversaires, ou supposés tels, quotidiennement.* » M. Salah Bitar nous tenait ce propos il y a tout juste une semaine. Il se savait menacé. Il avait été averti, le mois dernier, qu'il était « *en tête de liste* » des hommes à abattre. Deux autres dirigeants de l'opposition figuraient sur la liste : M. Hamoud El Choufi, qui a renoncé en décembre dernier à son poste d'ambassadeur aux Nations unies, et M. Issam El Attar, le chef des Frères musulmans, réfugié en Allemagne fédérale.

L'ancien président du conseil syrien, sur l'incitation de ses amis, s'abstenait de fréquenter les lieux publics et avait pris la précaution supplémentaire d'engager un garde du corps qui lui servait de chauffeur. Ce dernier, cependant, n'avait pu l'accompagner lundi jusqu'au seuil de son bureau, au 42, avenue Hoche, faute d'avoir pu se garer. C'est ainsi que l'assassin a réussi à s'enfuir sans être inquiété.

Dès le début de notre entretien, M. Bitar paraissait consterné. D'emblée il nous disait avoir reçu un rapport confidentiel indiquant que les autorités syriennes avaient fait massacrer, à la suite d'une mise en scène, quelque cinq cents détenus à la prison de Palmyre. On leur avait signifié leur libération, mais, à leur sortie, ils avaient été fauchés à la mitrailleuse du haut d'hélicoptères. Il ne doutait pas du sérieux de *l'information. Le commandant* Rifaat El Assad, frère du chef de l'Etat, n'avait-il pas, rappelait-il, déclaré peu après que le gouvernement de Damas était prêt, « *si besoin est, à déclencher cent guerres, à sacrifier un million de martyrs* », afin de liquider la sédition des Frères musulmans ? (*Le Monde* daté 6-7 juillet.)

M. Bitar s'estimait visé pour au moins deux raisons : il avait commencé, il y a environ deux mois, à dénoncer les atteintes aux droits de l'homme en Syrie, dans la revue qu'il publiait à Paris *Al Ihia al Arabi* (*le Renouveau arabe*) ; et surtout il déployait, depuis quelques mois, des efforts — entre autres en compagnie de M. Hamoud El Choufi — pour rassembler l'opposition au sein d'un « Front national » destiné à servir d'alternative au régime du président Assad.

« Révolution authentique »

Hostile, *par principe*, aux régimes militaires, il rêvait non pas d'un coup d'Etat, mais d' « *une révolution populaire authentique comme celle d'Iran* ». Laïc convaincu, il s'inquiétait cependant de l'orientation prise par le régime de Téhéran et, dans ses tractations avec les dirigeants des Frères musulmans syriens, il tentait de les amener à adopter un programme prévoyant l'établissement d'un système parlementaire pluraliste et démocratique. « *Pour l'instant*, nous disait-il, visiblement déçu, *ils ne se réclament que du Coran et ne veulent pas préciser davantage leurs intentions.* »

M. Salah Bitar n'appartenait à aucune formation politique depuis sa « *démission définitive* », en novembre 1967, du Baas, parti qu'il avait fondé vingt ans auparavant avec M. Michel Aflak, et dans lequel il ne se reconnaissait plus. Le parti s'était trop radicalisé à son goût. Quatre fois président du conseil entre 1963 et 1966, il s'était efforcé de rassurer la « bourgeoisie nationale » — dont il était issu — en mettant l'accent davantage sur l'objectif de l'unité arabe que sur celui du socialisme prôné par ses pairs. Taxé d' « homme de droite », il fut chassé du pouvoir en février 1966 par une faction activiste dirigée par le colonel Salah Jedid, lequel a été supplanté, en novembre 1970, par l'actuel président, le général Assad.

Sept ans plus tard, ce dernier le gracia (il avait été condamné par contumace aux travaux forcés) et l'autorisa à rentrer en Syrie. En décembre 1977, un long entretien permit aux deux hommes de mesurer le fossé qui les séparait. M. Salah Bitar tenta, mais en vain, de convaincre le chef de l'Etat d'abandonner ses conceptions « *staliniennes* » d'organisation populaire, d'autoriser les activités de toutes les formations politiques, de restaurer une pleine liberté d'expression, de retirer du Liban les forces syriennes, « *qui font figure d'armée d'occupation* », d'adopter une « *attitude réaliste* » dans le conflit israélo-arabe. Hostile aux accords de Camp David, M. Salah Bitar reprochait au président Assad d'avoir favorisé, par son comportement ambigu, la paix séparée entre l'Egypte et Israël. Après un double monologue, qui s'était poursuivi pendant plus de quatre heures, l'ancien président du conseil décida de quitter à nouveau la Syrie pour s'exiler à Paris.

Le gouvernement de Damas ne lui avait pas tenu rigueur des opinions qu'il exprimait dans sa revue *Al Ihia al Arabi*. Cependant, les bonnes relations qu'il entretenait avec le régime baasiste de Bagdad, auquel il reprochait pourtant la répression sanglante de l'opposition, l'avait rendu éminemment suspect. Par-dessus tout, on ne lui pardonna sans doute pas de rechercher une alliance avec les Frères musulmans, dont les activités terroristes ont coûté la vie ces derniers mois à des centaines de personnalités et de cadres de l'Etat syrien. M. Salah Bitar avait peut-être ainsi signé son arrêt de mort.

ERIC ROULEAU.

Six anciens dirigeants syriens accusent le président Assad

Cinq anciens dirigeants syriens, dans un communiqué publié à Paris au nom de « *l'opposition nationale démocratique* », ont formellement accusé le président Hafez El Assad d'être le « *responsable direct* » du meurtre de M. Salah Bitar. Le communiqué est signé par : le général Amin El Hafez, ancien président de la République ; M. Akram Haurani, ancien président de l'Assemblée nationale ; M. Mahmoud Adab Saïd, ancien ministre ; M. Ahmed Mouhafel, membre du comité central de la fraction dissidente du parti communiste, et M. Ahmed Abou Saleh, ancien ministre.

M. Hamoud El Choufi, ancien ambassadeur de Syrie aux Nations unies, a, pour sa part, publié un communiqué à New-York, accusant le président Assad « *d'avoir assassiné M. Salah Bitar et d'avoir démontré ainsi sa nature fasciste et brutale* ». M. Choufi, qui fut en 1963-1964 le secrétaire général du parti Baas, ajoute : « *M. Assad a maintenant recours à la tactique barbare d'assassiner ses adversaires politiques, démontrant ainsi que les troubles que connaît son régime ne sont pas circonscrits à une lutte religieuse et sectaire. (...) Assad a été soutenu politiquement et financièrement par les puissances occidentales, en particulier les Etats-Unis, qui ont approuvé son régime brutal et anti-démocratique.* » M. Choufi conclut son communiqué en invitant la presse américaine à « *mettre fin à sa conspiration du silence contre le peuple syrien* ».

Tandis que le gouvernement et la presse de Damas observaient lundi le mutisme au sujet de l'assassinat de M. Bitar, l'ambassadeur de Syrie à Paris, M. Youssef Chakkour, démentait les informations, selon lesquelles les autorités françaises l'auraient informé qu'elles étaient en possession de renseignements sur la présence « *d'agents secrets syriens qui auraient été chargés de liquider les personnalités de l'opposition établies en France* ». « *Le gouvernement français n'a fait aucune démarche en ce sens* », a précisé M. Chakkour avant de poursuivre : « *Les critiques de M. Salah Bitar de la politique syrienne ne pouvaient être considérées comme une atteinte sérieuse à la Syrie parce qu'elles n'étaient pas crédibles.* » Après avoir exprimé son « chagrin », le représentant du président Assad a affirmé que « *le tort que peut provoquer un tel assassinat à la Syrie est beaucoup plus grand que ce qu'aurait pu écrire M. Bitar* ».

Au Quai d'Orsay, on se refuse à toute déclaration sur les informations diffusées par l'agence irakienne de presse. Cette dernière a d'autre part diffusé un vibrant hommage à M. Salah Bitar, qualifié de « martyr de l'arabisme ».

La nouvelle de l'assassinat de l'ancien président du conseil syrien a provoqué un vif émoi dans l'ensemble des pays du Golfe persique, où M. Bitar comptait de nombreux partisans et amis. C'est grâce à eux, dit-on, que M. Bitar finançait la revue qu'il publiait à Paris, *Al Ihia al Aarabi*.

A Paris, enfin, l'Association de solidarité franco-arabe (A.S.F.A.) exprime, dans un communiqué, sa « profonde émotion » ; elle « *rappelle une fois encore que rien ne justifie de telles actions en France et condamne avec fermeté les auteurs d'assassinats politiques, quels qu'en soient les instigateurs, qui ne peuvent que discréditer et la cause arabe et les relations franco-arabes* ».

Un crime sans témoin

C'est vraisemblablement un homme seul qui a assassiné, lundi 21 juillet en fin de matinée, à Paris, M. Salah Eddin Bitar, ancien premier ministre syrien et cofondateur du parti Baas. Un meurtre commis sans témoin, à la différence de l'attentat du vendredi 18 juillet contre M. Chapour Bakhtiar, et sur lequel les policiers ne disposaient ce mardi 22 juillet que de peu de renseignements.

C'est vers 11 h. 30 que M. Salah Bitar, âgé de soixante-huit ans, a été assassiné, dans l'immeuble du 42, avenue Hoche, à Paris-8e, où il disposait, au huitième étage, d'un bureau dans les locaux de la Société nouvelle de presse orientale.

Comme chaque matin, M. Bitar était venu s'occuper du journal *Al Ihia Al Arabi (le Renouveau arabe)*, organe d'opposition au régime baasiste de Syrie. Il avait été déposé devant l'immeuble par une voiture particulière conduite par un ami-garde du corps, qui, par malchance, n'aurait pas trouvé de place pour se garer dans l'avenue Hoche. Après avoir salué le concierge de cet immeuble qui abrite plusieurs sociétés commerciales, l'ancien premier ministre a pris l'ascenseur B pour gagner le huitième étage. C'est sur le palier de cet étage, devant la porte de l'agence de presse, qu'il a été tué d'une balle de calibre 7,65, tirée dans la nuque, par un inconnu qui *l'attendait* caché dans la cage d'escalier.

Plusieurs personnes travaillaient dans les locaux de la Société nouvelle de presse orientale, mais aucune n'a entendu le coup de feu : l'arme du meurtrier devait être munie d'un silencieux. Pour s'enfuir sans éveiller l'attention, l'inconnu avait le choix entre plusieurs itinéraires. Il a pu enjamber la fenêtre et gagner les toits environnants, ou encore emprunter l'un des ascenseurs ou l'un des escaliers des différentes ailes de l'immeuble, qui communiquent entre elles.

En quittant le 42 de l'avenue Hoche, deux heures après le meutre, les policiers de la brigade criminelle chargée de l'enquête annonçaient déjà que les recherches pour retrouver l'auteur de cet attentat réussi seraient « *longues et difficiles* ». La balle de 7,65 est en effet le seul indice matériel dont disposent les enquêteurs. Et ils ne comptent pas beaucoup, semble-t-il, sur d'éventuels témoignages des familiers de l'immeuble, habitué à voir un va-et-vient continuel dans les couloirs.

La nouvelle de l'attentat s'est rapidement répandue dans les milieux syriens de Paris, et plusieurs opposants en exil dans la capitale française, journalistes, écrivains, hommes politiques, se sont rendus sur les lieux. Plusieurs d'entre eux considéraient que le crime avait été ordonné par Damas, comme en témoignait, expliquaient-ils, la volonté du pouvoir syrien d'en finir avec ses opposants. — Ph. B.

Un des « chefs historiques » du parti baas

Musulman sunnite issu de la petite bourgeoisie damascène — il est né à Damais en 1912, — Salah Eddin Bitar, ancien président du conseil syrien, demeurera pour la postérité un des « chefs historiques » du parti Baas (parti socialiste de la renaissance islamique, favorable à l'unité arabe) puisqu'il en a été dans les années 40 le co-fondateur avec le chrétien Michel Aflak, vivant actuellement à Bagdad.

Licencié de la faculté des sciences de Paris, il avait commencé par enseigner en Syrie avant de se lancer dans la politique, en 1942. Elu pour la première fois député de Damas en 1954, il devint, deux ans plus tard, ministre des affaires étrangères et conserve son portefeuille jusqu'au 6 mars 1958. Ayant joué un rôle particulièrement actif en faveur de la *proclamation de la République arabe* unie, résultat de la fusion entre l'Egypte et la Syrie, il est nommé ministre d'Etat dans le premier cabinet d'union formé par Nasser, puis ministre de la culture et de l'orientation nationale dans le gouvernement central au Caire. Il conservera ce poste jusqu'au 30 décembre 1959, date à laquelle il démissionne avec les autres ministres du Baas qui sont en désaccord avec la politique du Raï.

Rentré à Damas, il reprend ses activités de secrétaire général du Baas et devient rédacteur en chef de l'organe du parti qui porte le même nom. L'union avec l'Egypte ayant été rompue, il occupe encore ces fonctions quand son parti s'empare du pouvoir le 8 mars 1963. Il devient alors premier ministre, perd ce poste et le retrouve en mai 1964, consacrant ainsi la victoire de la fraction modérée du parti. Deux ans plus tard, cependant, il était éliminé par la fraction dure et se réfugiait alors au Liban.

Condamné à mort par contumace en 1969 par l'équipe en place à Damas, il devait être gracié par le président Hafez El Assad, quelques mois après son arrivée au pouvoir en novembre 1970. En décembre 1977, il rentrait chez lui après douze ans d'exil, mais quittait à nouveau le pays, peu après, et s'installait à Paris. Il était rédacteur en chef d'*Al Ihia al Arabi (le Renouveau arabe)*, revue théorique dans laquelle il soutenait une ligne différente des deux branches du Baas, installées respectivement à Damas et à Bagdad.

P. B.

AMÉRIQUES

APRÈS LE COUP D'ÉTAT EN BOLIVIE

L'appel à la reprise du travail ne semble pas avoir été entendu

L'occupation pacifique de l'ambassade de Bolivie à Paris, commencée le lundi 21 juillet en fin de matinée, se poursuivait ce mardi matin avenue du Président-Kennedy. Une cinquantaine de personnes, des Boliviens pour la plupart, et quelques Français, étaient sur les lieux. Ils se déclaraient décidés à poursuivre leur action pendant plusieurs jours.

A La Paz, cependant, où la grève générale de lundi a été très suivie, en dépit des appels à la reprise du travail lancée par le régime militaire, une fusillade a eu lieu le 21 juillet dans le quartier universitaire de San-Andres, provoquant une véritable panique dans la foule. Il y a eu une douzaine de blessés. L'armée poursuit son occupation de la capitale, maintient son contrôle direct sur toutes les stations de radio, et interdit la publication du principal quotidien du pays, l'organe catholique « Presencia ».

Plus de cinq cents prisonniers ont été rassemblés au stade de Templaderani, à 7 kilomètres de la capitale. D'autres personnes seraient détenues au stade Bolivar, à La Paz.

Dans les zones minières, au sud de la capitale, trois stations de radio, Animas de Potosi, 21-de-noviembre et Pio-XII, ont réussi à reprendre leurs émissions clandestines. Elles appellent les ouvriers à la poursuite de la grève, et les paysans à continuer de bloquer les routes. Le comité provisoire de résistance de la centrale ouvrière bolivienne (COB) a catégoriquement démenti l'authenticité d'un appel à la cessation de la lutte, lancé par le leader syndical Juan Lechin, détenu par les militaires depuis le jour du coup d'Etat.

Cependant, les protestations continuent de se faire entendre dans le monde contre le putsch du 17 juillet. Un nouvel ambassadeur de Bolivie a démissionné, M. Bluske, en poste à Madrid. A Londres, le secrétaire général de l'Internationale socialiste, M. Carlsson, a « condamné sans équivoque » cette nouvelle intervention des militaires. Les présidents des quatre autres pays du pacte andin (Venezuela, Pérou, Equateur et Colombie), qui doivent se réunir le 28 juillet à Lima pour les cérémonies de transmission des pouvoirs au président élu, M. Belaunde Terry, pourraient décider de ne pas reconnaître le nouveau gouvernement.

Nous assistons à un affrontement entre les démocraties du Nord et les dictatures du Sud

déclare le vice-président élu

De notre envoyé spécial

Managua. — « *Les auteurs du coup d'Etat militaire en Bolivie sont ceux-là même qui avaient reproché au colonel Natusch Busch, en novembre dernier, de ne pas avoir tué plus de civils innocents* », a déclaré, le lundi 21 juillet, M. Jaime Paz Zamora dans une conférence de presse tenue en présence de M. Miguel d'Escoto, ministre nicaraguayen des affaires étrangères. Le secrétaire général du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR) et vice-président élu de Bolivie porte encore sur le visage et sur le corps les marques de l'attentat perpétré le 2 juin dernier contre l'avion dans lequel il se trouvait, et dont il a été le seul survivant.

« *Ces militaires ultra-conservateurs*, a poursuivi M. Paz Zamora, *s'appuient sur les trafiquants de drogue du pays.* » Il a assuré que le montant des « coca-dollars » tirés du trafic de drogue (la noix de coca), estimé à près de 700 millions de dollars, équivaut pratiquement aux recettes de l'exploitation des ressources naturelles du pays. M. Paz Zamora a, en outre, répété que le coup d'État avait reçu l'appui de l'ambassade d'Argentine.

« *Nous assistons en Amérique du Sud à un affrontement entre les démocraties venues du Nord et les dictatures du « cône sud ». C'est une frontière idéologique et politique qui est en train de bouger* », a déclaré M. Paz Zamora. Le vice-président s'est félicité des initiatives prises par le Nicaragua, le Mexique et l'Equateur tendant à la convocation d'une réunion de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) et à la rupture des relations entre les pays du pacte andin et la Bolivie. Il a en outre souligné l'importance de la suspension de toute aide économique, financière et militaire décidée par Washington.

« *Il ne s'agit pas, comme le prétendent les militaires*, a conclu M. Paz Zamora, *d'une lutte entre le communisme et le monde libre, mais d'une lutte entre la démocratie et la dictature. Nous avions obtenu près de 40 % des voix aux élections du 29 juin, et nous nous battons pour une démocratie, de changements, une conception que tout le monde ne partage manifestement pas.* »

Le journal de Managua *Barricada* rapporte d'autre part les propos tenus par l'ambassadeur démissionnaire de Bolivie au Mexique, M. Torres Goitia. Selon lui, « *si à la résistance du peuple bolivien s'ajoutait la solidarité internationale, démontrée par une absence de reconnaissance du coup d'Etat, la démocratie pourrait triompher en quinze jours* ».

FRANCIS PISANI.

A LA CONFÉRENCE SUR LES FEMMES DE COPENHAGUE

Domitila, pour les droits de l'homme

De notre envoyée spéciale

Copenhague. — De petite taille, de forte corpulence, Mme Domitila Chungara a, à quarante-trois ans, le visage usé d'une Indienne sans âge et la solidité des femmes habituées aux durs travaux. Cette Bolivienne, aujourd'hui présidente de l'Union des femmes de mineurs, participe, à Copenhague, au forum qui se tient en marge de la conférence mondiale des Nations unies pour la Décennie de la femme. Elle a été reçue, en compagnie d'une dizaine d'autres invitées du forum, par la présidente et la secrétaire générale de la conférence des Nations unies pour la Décennie de la femme, Mmes Lise Oestergaard et Lucille Mair.

Pour elle, le coup d'Etat militaire, dont elle avait évoqué l'éventualité quelques jours plus tôt à Copenhague, est un nouvel épisode d'une longue lutte. « *En 1961, nous, femmes de mineurs, avons fait une grève de la faim de neuf jours. Nous avons fait de même en 1978. Pendant la grève des mines de 1966, quand le gouvernement a envoyé des briseurs de grève, ce sont les femmes qui les ont attendus et chassés. Aujourd'hui, le peuple résiste avec des bâtons et des pierres aux fusils et aux chars : les mineurs et leurs femmes sont encore en première ligne. Déjà, dix-huit de leurs dirigeants ont été tués.* »

Selon elle, les Nations unies et la Communauté internationale doivent agir immédiatement pour tenter de protéger les droits de l'homme dans son pays. Il faut, d'abord, ne pas reconnaître le nouveau gouvernement bolivien, suspendre toute aide économique et militaire à La Paz, puis envoyer des commisisons d'enquête pour éviter que les militants politiques et syndicaux ne soient fusillés. « *Tous les pays qui voudront rester neutres seront complices du génocide du peuple bolivien* », a-t-elle conclu.

JOSYANE SAVIGNEAU.

Dans une conférence de presse à Paris

LA CENTRALE OUVRIÈRE MET EN CAUSE L'ARGENTINE

« *Le coup d'Etat fasciste de l'armée en Bolivie, le 17 juillet, dirigé par le général Luis Garcia Meza (déjà responsable du coup d'Etat du colonel Natusch Busch, le 1er novembre de l'année dernière) ainsi que par les secteurs les plus réactionnaires du pays appuyés par des groupes para-militaires, fait partie d'un plan dans lequel jouent un rôle les dictatures militaires du cône sud, principalement l'Argentine* », a déclaré lors d'une conférence de presse réunie le lundi 21 juillet au siège de la C.F.D.T., à Paris, M. José Justiniano, membre du comité extérieur de la Centrale ouvrière bolivienne.

M. Justiniano a indiqué que quinze syndicalistes avaient déjà été fusillés à La Paz, ainsi que trente personnes à Santa-Cruz, parmi lesquelles deux députés de l'Union démocratique et populaire (U.D.P.)

La COB, qui a appelé à la grève générale et au blocage des routes en Bolivie, demande à toutes les organisations syndicales et démocratiques de manifester leur réprobation à l'égard de ce coup d'État, et d'exiger le rétablissement des libertés démocratiques.

Les États-Unis entre le droit et la justice

II. — Du bon usage de la préférence

De notre envoyé spécial ALAIN CLÉMENT

Dans un premier article (« le Monde » du 22 juillet), Alain Clément a traité de la position exceptionnelle de l'avocat (lawyer) dans la société américaine. Il l'a expliquée autant par la montée des recours judiciaires que par la passion de plaider. De plus en plus, c'est au prétoire ou dans sa périphérie que se transporte la lutte contre toutes les formes de discrimination.

Wasginhton. — Aux Etats-Unis tout se plaide mais tout s'apprend. Devant la montée des plaintes introduites pour « harcèlement sexuel » (*sexual harassment*) au sein de la fonction publique fédérale, les services compétents ont décidé de lancer une vaste campagne d'« éclaircissements » pour sanctionner, mais d'abord dissuader les ouvertures amoureuses d'un supérieur à ses subordonnés. Cinquante mille personnes participeront chaque année à ces « séminaires d'explication » sur l'art et la manière de répondre à ces abus de pouvoir. Encore qu'il y ait des hommes parmi les victimes de ceux-ci, c'est en priorité aux femmes que s'adresse ce programme.

D'une façon générale, la femme américaine bénéficie de toutes les mesures antidiscriminatoires appliquées au traitement des minorités depuis la loi sur les droits civiques de 1964. Les origines de cet amalgame en disent long sur le crédit qu'on peut accorder à « l'intention du législateur » style américain. L'introduction du mot « sexe » à côté de la race et de la souche nationale parmi les critères de sélection illicites n'est pas due à un chevalier du féminisme ou à la poussée du « woman's lib », mouvement encore embryonnaire à l'époque. Ce fut l'œuvre d'un sudiste, bien décidé à repousser l'ensemble de la loi et qui espérait la torpiller en y embarquant de force tous les problèmes de l'inégalité entre les deux genres. On ne s'émut guère de cette adjonction de dernière minute. Comme le remarquait quelques années plus tard la revue de droit de Harward, « *le vote de l'amendement antisexiste en séance publique et ultérieurement son entrée en vigueur légale se firent sans même un minimum de débat et de réflexion quant à ses implications, lesquelles commencent seulement à affleurer le psychisme et la conscience morale de l'Amérique* ».

L' « affirmative action »

Nombre d'Etats civilisés ont maintenant des lois contre la discrimination. Les Etats-Unis sentirent le besoin d'aller plus loin. L'article VII de la loi sur les droits civiques créait une institution nouvelle, la Commission pour l'égalité d'accès à l'emploi (Equla Employment Opportunity Commission ou E.E.O.C.) dotée de pouvoir d'interpellation et d'enquête, et, quelques années plus tard, de la capacité de citer en justice les contrevenants à la loi et aux ordonnances présidentielles *executive orders,* qui la renforçait.

Car il ne suffisait pas d'interdire la discrimination dans l'emploi. Il fallait, en outre, créer des conditions nouvelles réformant ce que l'habitude avait de fautif, et réparer les torts qui s'étaient perpétués depuis la date d'entrée en vigueur de la loi, le 2 juillet 1965. Au début, le mécanisme complexe de ce système de « rattrapage » se heurta à la force d'inertie et aux tâtonnements bureaucratiques. Le E.E.O.C. ne reçut que tout récemment les compétences d'intervention nécessaires à son action et à la coordination de ce qui visait un même objectif dans les départements ministériels. C'est désormais l'organe principal chargé de veiller à la mise en œuvre de l'*affirmative action.*

Sous ce vocable il faut entendre tous les efforts entrepris ou à entreprendre pour que chaque entité économique de plus de quinze personnes, qu'il s'agisse d'une compagnie d'assurance, d'une chaîne de supermarchés ou d'une université, fasse sa « juste place » aux minorités et aux femmes. Comment calculer cette « juste place » ? En gros, pour les premières tout au moins, au prorata de ce qu'elles représentent dans la population environnante. Si telle région comporte 23 % de Noirs, 8 % d' « hispanics » (Portoricains, « chicanos », Cubains naturalisés), et que la main-d'œuvre de votre usine ne donne respectivement que 10 % et 3 %, vous relevez de l'*affirmative action* présomption de discrimination. Si vous décidez volontairement d'un « programme d'accueil » de ces minorités, vous ne serez pas poursuivi sur cette présomption, mais vous resterez « sous surveillance » du bras séculier de l'E.E.O.C. jusqu'à ce que vous ayez atteint dans la composition de votre main-d'œuvre des proportions proches des statistiques locales.

On ne peut pas procéder ainsi pour les femmes puisqu'elles sont presque partout majoritaires, mais certains signes plus subtils permettent de voir si elles sont payées à leur juste valeur et promues en conséquence. S'il est patent que ce n'est pas le cas, l'employeur sera invité là aussi à consentir un effort particulier dans l'embauche et l'avancement — et, en attendant, à verser un pas-assez-perçu en espèces au personnel féminin qu'il a défavorisé. C'est ainsi que notre confrère, le *New York Times* a dû négocier à l'amiable un « remboursement » de 233 500 dollars distribués à ses employées féminines, ce qui ne l'a pas dispensé d'ouvrir ses livres de comptes et ses fichiers d'évaluation du personnel à des yeux indiscrets. La chaîne de télévision N.B.C. et le *Reader's Digest*, soumis à la même inspection, ne s'en tirèrent pas à moins de plusieurs millions de dollars attribués collectivement, il est vrai, à une « classe plaignante » beaucoup plus nombreuse.

Bien que le but de l'E.E.O.C., soit d'éviter par ces règlements à l'amiable d'avoir à entamer une action en justice condamnant le « discriminateur », ceux-ci sont presque aussi onéreux en honoraires d'avocat et aussi vexants par la publicité qui les entoure qu'un procès en bonne et due forme. Il est d'ailleurs relativement plus facile de dédommager des femmes qui prouvent qu'elles ont été lesées que de s'engager à embaucher à l'avenir plus de Noirs et d'Hispaniques, puisque là c'est une traite sur l'inconnu. Les postulants qui se présenteront seront-ils qualifiés pour le poste qu'on leur proposera ? Devra-t-on les utiliser non pas au-dessous de leurs capacités, comme ce fut probablement le cas dans le passé, mais un cran ou deux au-dessus, afin de s'aligner sur les chiffres dégagés par les ordinateurs ? Ce favoritisme ne va-t-il pas jouer au détriment des salariés blancs qui font l'affaire dans leur catégorie ? Quel idéal de justice socio-raciale est poursuivi à travers les pressions exercées sur l'employeur ?

Il n'y a pas à s'y tromper : ce dernier n'est plus « maître chez lui » », à supposer qu'il lui restât quelque indépendance après avoir satisfait aux multiples règlementations fédérales et locales.

Les plus dynamiques recherchent la conciliation le plus souvent sous forme d'un protocole d'accord sous supervision judiciaire que leur offre les statuts de l'E.E.O.C. C'est ainsi qu'American Telephone and Telegraph Company a préféré redistribuer 53 millions de dollars entre ceux de ses employés qui l'accusaient de discrimination plutôt que de courir les risques d'un procès. En revanche, le plus grand détaillant du monde (quatre cent mille salariés, Sears Roebruck, a choisi la confrontation. Après des années de tractations stériles avec les agents de l'E.E.O.C. Sears introduisit à grand fracas, en janvier 1979, une plainte quasi reconventionnelle contre le gouvernement fédéral coupable, à ses yeux, de lui imposer des obligations contradictoires alors qu'il échouait lui-même à faire observer en maints domaines ses propres directives intégrationnistes. En mai suivant, la plainte était jugée irrecevable, et le 22 octobre, E.E.O.C. passait à l'attaque, ne déposant pas moins de cinq plaintes, l'une à Chicago, quartier général de la compagnie, accusée de discrimination contre les femmes et quatre autres dirigées contre ses deux succursales de New-York, et celle de Montgomery, en Alabama, ainsi qu'un centre de vente sur catalogue à Memphis.

D'ores et déjà la cause est entendue. Que peut-on opposer d'avouable à l' « égalité d'accès » aux emplois et à l'avancement ? Reste que ce grand principe se manifeste par des tracasseries administratives d'une lourdeur dépassant ce qu'on peut voir en Europe. Aucun secteur de la vie publique n'y échappe. Que l'on parle aux Etats-Unis avec un banquier, un syndicaliste, un président d'université ou un journaliste, tous ont une certaine expérience de l' « action positive ». Quelle que soit leur réaction, il est clair pour tous qu'il s'agit d'un passe-droit entièrement ou partiellement justifié, dommageable ou non pour les ayants droit traditionnels.

Des « mâles blancs » protestent

C'est à travers l'épaisseur du vécu que l' « action positive » enfonce son coin dans les stratifications héritées du passé. Son actualité est à la fois diffuse et permanente. Et une fois de plus, c'est la Cour suprême qui dessine le modèle d'une solution. Plus d'une douzaine de jugements ont été rendus concernant divers aspects de l'*affirmative action*, mais deux arrêts à sensation, à un an d'intervalle (juin 1978-juin 1979) ont déterminé son orientation. On retiendra tout d'abord que ces jugements ont été provoqués à chaque fois par la plainte d'un « mâle blanc », catégorie directement touchée par le préjugé favorable officiel dont jouissent les minoritaires raciaux et la femme en général.

Le premier cas opposait l'étudiant Allan Bakke à l'université de Californie, plus précisément à la procédure d'admission de l'école de médecine de son campus de Davis. Sur les cent places ouvertes en première année, seize étaient réservées à des « désavantagés » notés avec une indulgence systématique. Par deux fois, Bakke fut rejeté alors qu'il avait plus de points que les « désavantagés » reçus. Il se considérait donc comme « discriminé » par le principe même de cette double filière et réclamait son intégration. La Cour suprême reconnut qu'on lui avait fait tort et ordonna son admission. Elle condamna la pratique d'un quota rigide, mais, au grand soulagement d'un très grand nombre d'établissements universitaires poussant à l'intégration, déclara tout à fait licite la prise en compte du facteur racial dans l'évaluation des candidats. Comme le dit lapidairement le juge Harry Blackmun dans les attendus de son « opinion » : « *Je ne crois pas que l'on puisse inventer et appliquer avec succès un programme d'action positive qui soit racialement neutre. Afin de dépasser le racisme, il faut partir du racisme. Il n'y a pas d'autres moyens. Et afin de traiter certaines personnes avec équité, il faut les traiter différemment des autres.* »

L'année suivante, la Cour suprême eut à statuer sur le cas d'un autre « exclu », non plus un étudiant, mais un travailleur manuel, Brian Weber. Weber appartenait à l'une des usines d'aluminium du groupe Kaiser. Située en Louisiane à Gramercy, l'usine ne comptait pratiquement pas d'ouvriers noirs qualifiés alors que la population de ses alentours était noire à 40 %. Pour remédier à cette disparité, Kaiser avait conclu avec le syndicat de la métallurgie une convention collective aux termes de laquelle l'administration s'engageait à instituer un programme de perfectionnement destiné à permettre aux O.S. de devenir ouvriers professionnels. A Gramercy, ce programme était ouvert à sept Noirs et à six Blancs. Brian Weber demanda à y participer. Ce lui fut refusé bien qu'il ait eu plus d'ancienneté que le plus jeune des Noirs acceptés et que, d'après la convention collective, le choix devait se faire à l'ancienneté.

Weber et ses pareils (car il n'était pas seul dans ce cas) attaquèrent le plan d'*affirmative action* de Kaiser en arguant que la loi sur les droits civiques de 1964 interdisait toute utilisation d'un critère racial. Par cinq voix contre 2, la Cour le débouta en disant que rien dans cette loi ne pouvait proscrire un programme de promotion destiné à l'avancement des Noirs et à l'effacement des vestiges de leur condition antérieure. Une fois encore, la préférence raciale triomphait. Bakke et Weber ne cessaient pas pour autant d'être les victimes objectives d'un système de sélection pour ainsi dire rétroactif. Fallait-il se résigner à les sacrifier pour le plus grand bien d'une future collectivité sinon intégrée, du moins plus harmonieuse, et dans ce ces qui décidait de la répartition des sacrifices à consentir à cette fin ?

Prochain article :

LE JUDICIAIRE PREMIER POUVOIR

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● DE NOUVELLES ARRESTATIONS ont eu lieu à la fin de la dernière semaine, à Santiago, apparemment dans le cadre de l'enquête menée par les policiers chiliens après le récent assassinat d'un officier supérieur, le colonel Vergara. On nous signale, en particulier, de Paris, l'arrestation à son domicile de Santiago de Mme Oriana Valenzuela et de son fils, M. Guillermo Geisser. M. José Benado, militant de la résistance, aurait, d'autre part, été torturé et serait aujourd'hui dans le coma, nous indique le comité de solidarité avec le peuple chilien.

Guatemala

● LA COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME s'est dissoute le samedi 19 juillet, estimant qu'il était « suicidaire » pour elle de continuer son travail dans l'actuel climat de terreur que les groupes d'extrême droite font actuellement régner sur le pays. — *(U.P.I.)*

Inde

● LES DEUX JOURNALISTES FRANÇAIS, qui avaient été libérés sous caution vendredi, ont été de nouveau arrêtés, a rapporté, samedi 19 juillet, l'agence indienne P.T.I. MM. Rémy Favret, de *Libération*, et Pierre Toutain, de *Paris-Match*, actuellement détenus à Sibsagar, près de la frontière birmane, sont notamment accusés d'avoir contrevenu à la loi sur les étrangers en pénétrant dans l'Etat d'Assam sans autorisation. — *(A.F.P.)*

Paraguay

● UNE MISSION ECONOMIQUE FRANÇAISE, conduite par M. Jacques Soustelle, est arrivée le samedi 19 juillet à Asuncion. La mission doit examiner sur place divers plans de développement, parmi lesquels le projet de construction d'une cimenterie. — *(A.F.P.)*

Sénégal

● Me ABDOULAYE WADE, député et secrétaire général du parti démocratique sénégalais (P.D.S.-opposition) a été inculpé de « *diffusion de fausses nouvelles de nature à porter atteinte aux institutions et au moral des populations* », indique un communiqué du P.D.S., lundi 21 juillet. Il est reproché à Me Wade d'avoir déclaré, dans une interview à l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, que le parti socialiste, au pouvoir, avait dépensé des milliards pour démanteler le P.D.S. et gagner les élections législatives et présidentielles de 1978. — *(A.F.P.)*

Tchécoslovaquie

● SOIXANTE-DOUZE FEMMES tchécoslovaques ont adressé, vendredi 18 juillet, une lettre au chef de l'Etat pour demander la libération de Mme Otta Bednarova, cinquante-trois ans, qui purge une peine de trois ans d'emprisonnement pour ses activités au sein du Comité de défense des personnes injustement poursuivies (VONS). Dans cette lettre, elles mettent l'accent sur le fait que Mme Bednavora souffre d'une maladie incurable. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● L'ECRIVAIN SOVIETIQUE VASILY AXIONOV, quarante-sept ans, fils de l'écrivain Evguenia Guinzbourg, devait quitter l'Union soviétique, ce mardi 22 juillet, accompagné de sa femme et de trois membres de sa famille. L'écrivain, qui est à l'origine de la publication, en janvier 1979, de l'almanach *Métropole*, constitué essentiellement de textes refusés par la censure séjournera brièvement à Paris, puis se rendra en Californie. D'autre part, la mère et la sœur du mathématicien dissident ukrainien Leonid Pliouchtch, qui vit à Paris depuis 1976, sont arrivées, lundi, à Vienne, venant d'Odessa et auraient l'intention de se rendre à Paris dans les prochains jours. — *(A.F.P., A.P.)*

Un etrange grief

LES VINGT DERNIÈRES ÉLECTIONS CANTONALES

Un étrange grief

L'étude que nous avions consacrée dans *le Monde* du 19 juillet aux vingt dernières élections cantonales partielles avait pour objet de *comparer les* résultats des forces d'opposition à ceux qu'elles avaient précédemment obtenus (en 1976, en 1978 ou en 1979 selon les cas), *chaque fois qu'une comparaison sérieuse était possible.*

Nous ne le disons pas pour nos lecteurs, qui avaient compris, mais pour un confrère anonyme de *l'Humanité* qui, lui, fait semblant de n'avoir pas compris.

Ne trouvant rien à redire aux indications que nous avions données sur le P.C.F., il prend sa revanche, en nous faisant, à propos du parti socialiste, un étrange grief.

Il écrit dans l'organe central du P.C.F. daté du 19 juillet : *« La baisse de 0,58 point attribuée au P.S. est minorée, seuls neuf cantons sur vingt ayant été pris en compte pour le calcul »*, et il ajoute : *« Voilà qui est quelque peu contestable. »*

Fallait-il donc apprécier l'évolution du P.S. entre hier et aujourd'hui, en prenant en compte les six cantons où il fut absent, tantôt en 1976, tantôt en 1979, tantôt en 1980, tantôt en 1976 et en 1980 ? Faites ce travail, il sera passionnant.

Fallait-il étudier les cinq cantons où les situations n'étaient pas, honnêtement, comparables d'une consultation à une autre ? En les écartant, avons-nous « minoré » la baisse du P.S. ?

C'est exactement le contraire. Si nous avions consenti à additionner des carottes et des navets, ou à soustraire des carottes de navets, nous aurions abusivement crédité les socialistes de cinq succès pour cinq consultations : + 1,29 point à Bondy, + 11,59 points à Lencloître, + 13,06 à Donnemarie-Dontilly, + 14,72 à Montpellier-VII et... + 19,69 à Laon-Nord.

Nous ne nous reprochons ni d'avoir choisi une méthode plus rigoureuse ni de l'avoir appliquée au P.C.F. comme au P.S. Si notre spécialiste est curieux de savoir ce qu'aurait donné la comparaison de situation non comparables à Château-Porcien (un candidat P.S. présent en 1980 et non en 1976), grand bien lui fasse d'apprendre que, dans ce canton, son parti a perdu, le 22 juin, 16,83 points (11,57 % des suffrages exprimés au lieu de 28,40 %). Si nous avions tenu compte d'un tel résultat, nous aurions indéniablement « majoré » abusivement le recul du parti communiste.

Notre confrère sans nom a perdu une belle occasion de se taire, dans un journal qui n'a pourtant pas l'habitude de traiter les affaires électorales avec légèreté. — R. B.

LE P.S. FRANÇAIS S'INQUIÈTE DE LA DÉGRADATION DE LA SITUATION EN AMÉRIQUE LATINE

Le parti socialiste a dénoncé, le lundi 21 juillet, dans un communiqué publié par son secrétariat international, l'arrestation, le 18 juillet, de six cents personnes et les « actes de terreur d'État » perpétrés au Chili.

Déplorant la « dégradation générale » de la situation en Amérique latine, le P.S. s'élève contre le « nouvel essor » des relations franco-chiliennes « au mépris des atteintes continuelles aux droits de l'homme » et demande au gouvernement français d'y mettre un terme. « Ces relations, ajoute le communiqué, ne contribuent en rien à l'amélioration du sort du peuple chilien et à sa lutte pour la démocratie et la liberté. »

D'autre part, deux membres du P.S., Mme Anne Tregouet, adjointe au secrétariat général, et M. Yves Lebas, délégué au secteur international, ont été reçus dans la matinée par la première secrétaire de l'ambassade de Bolivie à Paris, occupée par des ressortissants de ce pays qui entendent protester contre le coup d'État militaire du 17 juillet. Cette mission, a déclaré M. Lebas, avait pour objet de « s'informer et de rappeler notre attachement à la démocratie ». Il a également rappelé que le P.S. demandait aux autorités françaises de cesser toute aide à la Bolivie tant que le processus démocratique n'aurait pas été relancé.

● *M. Jean Lecanuet*, président de l'U.D.F., visite la Polynésie du 17 au 24 juillet. Président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat, il est invité par les élus de Polynésie et par les militaires, précise-t-on à l'U.D.F. M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, fait également, depuis le 17 juillet, un voyage d'une douzaine de jours en Polynésie et en Nouvelle-Calédonie. M. Roger Chinaud, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, achèvera, le 25 juillet, un voyage d'une semaine dans ces deux territoires.

A PROPOS DE LA FISCALITÉ AGRICOLE

M. Didier Julia, député R.P.R. de Seine-et-Marne, demande au premier ministre quelles conséquences il compte tirer du rapport du Conseil des impôts sur la fiscalité agricole (*le Monde* du 8 juillet). Il s'étonne que ce rapport ne prenne pas en considération la hausse de la fiscalité indirecte. Il demande comment les producteurs de céréales peuvent pratiquer l' « évasion fiscale » alors que toutes leurs productions sont livrées aux coopératives. Il craint que la publication de ce rapport *« aussi incomplet et comportant autant d'interprétations qui dépassent l'analyse des faits n'alimente une nouvelle campagne antiagricole »*.

SIX PERSONNALITÉS SOCIALISTES DU RHONE SE PRONONCENT EN FAVEUR DE M. ROCARD

Six personnalités socialistes du Rhône ont publié, le vendredi 18 juillet dans *le Progrès* de Lyon, un appel en faveur de la candidature de M. Michel Rocard à l'élection présidentielle de 1981. MM. Louis Gireau, maire de Saint-Priest, André Poutissou, maire de Villefranche-sur-Saône, Claude Bernardin et Gérard Collomb, conseillers municipaux de Lyon, Christian Mettreau, conseiller général du Rhône et Armand Jullien, membre du bureau fédéral du P.S., qui appartiennent au courant de M. Pierre Mauroy, estiment que M. Roccard « *est perçu comme le seul candidat capable de dépasser la situation bloquée que nous connaissons actuellement et donc de relancer l'espérance populaire* ». Selon eux, « *aucun désaccord de fond* » n'existe entre la minorité du P.S. et M. Fran;ois Mitterrand.

« *M. Michel Rocard*, déclarent-ils, *est le seul capable de donner à notre pays un président socialiste. (...) En parlan tun langage de rigueur mais non de fermeture pa rrapport au parti communiste, un langage de responsabilité sur les problèmes économiques ou institutionnels, Michel Rocard a touché la sensibilité socialiste.*

Les instances de la fédération socialiste du Rhône ,dans laquelle les partisans de M. Mitterrand sont majoritaires, ont jugé cette déclaraion « *inopportune dans la mesure où elle constitue une pression extérieure sur la libre discussion et le libre choix qui seront le fait des seuls socialistes.* »

● *M. André Lajoinie*, vice-président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a adressé, le lundi 21 juillet, à M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, une lettre lui demandant de recevoir une délégation du groupe, qui souhaite l'entretenir de sa proposition d'augmentation de 50 % — et d'attribution dès le premier enfant — des allocations familiales.

● *M. Henry Jean-Baptiste*, conseiller technique auprès du président de la République, a déclaré, dimanche 20 juillet, au cours d'une interview diffusée par FR 3-Martinique que M. Valéry Giscard d'Estaing se rendra vraisemblablement en Martinique et en Guadeloupe à la fin de l'année, entr eNoël et le Jour de l'An.

Le chef de l'État avait exprimé l'intention de se rendre dans ces deux îles quan il avait reçu, le 13 mars, à l'Élysée, les présidents des conseils généraux et régionaux des deux départements nal des deux départements antillais.

● *M. Bruno Richez*, ancien délégué adjoint du gouvernement français dans l'île d'Espiritu-Santo, a annoncé, le lundi 21 juillet, la constitution d'un « comité international de soutien aux francophones des Nouvelles-Hébrides » dont l'objectif est « *d'obtenir le report de la date de l'indépendance de l'archipel jusqu'à ce que les droits des francophones hébridais soient réellement garantis* ».

★ Adresse du comité : 1, rue Surcouf, 75007 Paris.

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Les gaullistes et la solidarité majoritaire

(Suite de la première page.)

L'un comme l'autre est conscient que l'avenir politique de la famille gaulliste est en jeu dans cette élection ; l'un comme l'autre espère être à la fois le garant de l'unité du gaullisme et lui assurer par sa candidature le meilleur score électoral possible.

Si M. Chirac tient aujourd'hui à dire à la fois qu'il n'est pas encore candidat mais qu'il demeure bien présent dans le combat politique — comme pour ne pas se faire oublier — c'est pour mieux énumérer quatre principes qui constituent un véritable préambule à son entrée en lice ultérieure. En dépit de leur formulation modérée et même elliptique, ils sont déjà suffisamment explicites.

L'affirmation selon laquelle *« un candidat gaulliste doit renforcer l'union »* à l'occasion de l'élection présidentielle est un reproche indirect et voilé adressé à M. Debré. Que celui-ci s'en défende ou non, sa candidature, en effet, a été reçue, notamment du côté giscardien, comme une marque de division des gaullistes.

Toutefois aucune fêlure profonde n'apparaît encore dans les rangs du R.P.R. Les comités d'appel à une candidature de M. Chirac, constitués souvent à l'initiative de responsables du parti, sont un rappel de la fidélité au présiden tdu mouvement. Et si l'on assure chez M. Debré avoir reçu les encouragements d'une trentaine de parlementaires, on se refuse à publier leurs noms. Seuls MM. Rufenacht, député de Loire-Atlantique, et Maurice Druon, député de Paris, partisan de longue date du député de la Réunion, maire adjoint au maire de la capitale, ont pris ouvertement parti.

M. Chirac souligne ensuite que, selon la doctrine traditionnelle de la Vᵉ République, le candidat à l'élection présidentielle — du moins dans la conception qu'en ont les représentants de la majorité — ne saurait être seulement l' « homme d'un parti ». Les trois présidents de la Vᵉ République se sont toujours présentés sans solliciter l'investiture le leur formation d'origine. On peut attendre que M. Chirac — s'il décide de se présenter — abandonne ses fonctions de président du R.P.R. en en confiant l'intérim aux autres dirigeants actuels du mouvement. Au cours de l'auomne, après avoir enu une conférence 'e presse vers le 15 sepmtebre, il pourrait d'ailleurs prendre quelque distance avec l'activité de son mouvement et de son groupe parlementaire en se consacrant davantage à Paris et en effectuant plusieurs voyages à l'étranger, notamment à Brazzaville du 3 au 5 octobre.

Le maire de Paris, dans son troisième point, précise un peu plus le sens politique de son éventuelle candidature. Tel Jean Le Bon écoutant les exhortations de son fils Philippe Le Hardi, M. Chirac se donne à lui-même le conseil de se garder à gauche et de se garder à droite. Tout en récusant *« les mirages de l'union de la gauche »*, il évite de s'en prendre directement aux socialistes et à leur futur candidat. Au cours des précédentes consultations — législatives de 1978 et européennes de 1979, — M. Chirac a plusieurs fois lancé des appels à l'électorat socialiste, et il n'a jamais démenti qu'il pouvait exister certaines *« convergences »* entre gaullisme et socialisme. Le gaullisme de gauche, pour moribond, dispersé et divisé qu'il soit, n'en est pas moins pris en compte par le R.P.R., qui a fait de M. Charbonnel, ancien président de la Fédération des républicains de progrès, son délégué général chargé de la participation, malgré le peu de succès qu'il a rencontré dans ses efforts pour fédérer les groupuscules de gaullistes de gauche.

Ce que repousse catégoriquement le maire de Paris c'est une collusion organique entre dirigeants communistes et socialistes, feignant de croire que cette hypothèses est encore réalisable mais il ne conteste pas la justesse de certains principes de la doctrine socialiste, bien qu'il ne les énumère pas. Dénonçant l'union de la gauche dont le caractère obsolète est maintenant bien démontré, M. Chirac semble — *a contrario* — accorder une considération nouvelle au socialisme seul.

Curieusement, on fait dans l'entourage de M. Debré, une analyse comparable. On souligne que l'année prochaine — à la différence de 1974 — le candidat socialiste ne sera plus lié par un accord contraignant avec l'état-major du parti communiste et qu'il sera, en conséquences, libre d'infléchir sa politique selon ses propres convictions et selon son seul intérêt électoral.

Si dans ses orientations le candidat socialiste tient davantage compte que ne le ferait M. Giscard d'Estaing de la sensibilité gaulliste, le choix pour le second tour pourra alors en être influencé.

Les gaullistes, qu'il s'agisse de M. Chirac ou de M. Debré, semblent donc maintenant prendre en considération la disparition de l'union de la gauche, l'évolution du P.S. et aussi l'emprise bureaucratique, croissante depuis six ans, qui vide un peu la société libérale de son contenu.

M. Jacques Chirac ne semble pas du tout prêt à devenir au second tour de l'élection présidentielle le pourvoyeur du « giscardisme », ni à voler à son secours sans précautions comme il l'avait fait en 1974. En effet, en récusant *« les faux semblants ou le double jeu »*, le maire de Paris vise en clair le comportement et les arrière-pensées de M. Giscard d'Estaing. Les amis du député de la Corrèze dénoncent depuis 1976 non seulement la politique décidée par le chef de l'État et mise en œuvre par M. Raymond Barre, mais aussi la perspective d'un changement de majorité. Selon ce projet qui lui est parfois prêté, M. Valéry Giscard d'Estaing serait disposé à s'accommoder d'un soutien socialiste qui lui permettrait de se débarrasser des gaullistes trop frondeurs.

En adoptant dès maintenant une attitude de réprobation à l'égard de l'union de la gauche et de critique envers M. Giscard d'Estaing et en plaçant l'une et l'autre sur le même plan, M. Jacques Chirac laisse subsister une incertitude sur le comportement qu'il adoptera entre les deux tours de l'élection présidentielle. La position qu'il semble prendre aujourd'hui ne peut donc en rien préjuger les consignes de vote qu'il pourra donner à ses électeurs au lendemain du premier tour ni même laisser prévoir qu'il donnera le moindre conseil. M. Chirac veut garder les mains libres le plus longtemps possible, mais déjà — tout comme M. Debré — il ne se considère plus lié par la solidarité majoritaire.

Il est vrai que M. Chirac affirme — et c'est son quatrième principe — qu'un candidat ne peut avoir pour objectif que de gagner. Cette proclamation est bien légitime de la part d'un homme qui pourrait solliciter des suffrages débordant les limites de son parti. Il ne reproche pas à M. Debré, comme le font certains de ses amis, d'être candidat pour *« témoigner »*, évitant ainsi une fois encore de se heurter à celui qui fut son colistier aux élections européennes. Le maire et disperser son électorat.

ANDRÉ PASSERON.

L'élection présidentielle ne doit laisser place ni aux faux-semblants ni au double jeu

affirme l'ancien premier ministre

Voici le texte intégral de la déclaration publiée le mardi 22 juillet par M. Jacques Chirac :

« La campagne électorale pour l'élection présidentielle est, en fait, ouverte depuis plusieurs mois déjà. Une telle situation est mauvaise pour la France : elle accentue les divisions de l'opinion dont les préoccupations actuelles sont, à juste titre, d'une autre nature tout en creusant le fossé qui s'élargit entre les citoyens et ceux qui ont mandat de les représenter.

» Pour ma part, j'entends ne pas ajouter à la confusion ou à l'affrontement des ambitions. Voilà pourquoi j'ai décidé de ne faire aucune déclaration concernant la décision que j'aurai à prendre avant que soit venu le moment de m'exprimer. Ce moment viendra lorsque le grand débat national auquel doit donner lieu l'élection présidentielle pourra s'engager sans compromettre l'autorité de la France et l'efficacité de l'État.

» En revanche, alors que les rivalités entre partis et tendances au sein des partis vont s'exacerbant, il est urgent de rappeler aux Français que le président qu'ils auront à investir de la responsabilité suprême ne saurait prétendre représenter la France au nom d'une fraction. Le président est l'homme de la nation toute entière, il a pour mission d'exprimer et de servir le seul intérêt national.

» Tel est le fondement des institutions que la Vᵉ République a données au gouvernement de la France pour le dégager de l'emprise des partis et le délivrer de l'impuissance.

» Ces principes auxquels j'entends, quoi qu'il arrive, demeurer fidèle, entraînent pour tous ceux qui s'en réclament des exigences et des devoirs qu'ils doivent assumer clairement.

» 1° La vocation du mouvement gaulliste a toujours été de rassembler les Français au service de l'intérêt national. Pour cela, il doit en premier lieu demeurer uni et solidaire. C'est pourquoi un candidat gaulliste doit renforcer l'union et non susciter la division. C'est dans cet esprit que j'ai, il y a bientôt quatre ans, fondé le Rassemblement ; je ne renoncerai pas à cette ambition.

» 2° L'homme soutenu par la force et le dynamisme d'un grand mouvement national qui se présentera aux suffrages des Français ne peut évidemment être l'homme d'un parti, ni être confondu avec aucune fraction. C'est seul qu'il doit prendre sa *décision en fonction du jugement* qu'il porte sur la situation, et en fonction de sa capacité à répondre à l'appel de la nation. Pour être garant, demain, du destin de la France, il doit être appelé et confirmé par la confiance d'une majorité aussi large que possible de Français par-delà et au-dessus de toutes les diversités légitimes.

» 3° Les Français doivent être placés, par ceux qui sollicitent leurs suffrages, devant un choix clair, comme l'exigent tout à la fois l'esprit de nos institutions et la morale politique. Quant à moi, je suis en tout état de cause déterminé à me battre pour une société de liberté et de responsabilité, et à défendre l'indispensable indépendance de la nation. C'est pourquoi j'ai toujours récusé les mirages de l'union de la gauche avec ou sans programme commun.

» L'élection présidentielle ne doit laisser place ni aux faux-semblants ni au double jeu.

» 4° L'homme qui portera ces ambitions doit avoir pour objectif clair, avoué et convaincant, de gagner afin que la France puisse assumer le rang qui est digne d'elle. La politique est un combat au service d'un idéal pour que cet idéal triomphe. C'est ainsi que, dans sa sagesse, le peuple le comprend.

» Tels sont les principes qui ont inspiré mon action passée et qui détermineront mon action future. »

de Paris redoute davantage les initiatives qui pourraient être prises — et notamment par les membres du gouvernement — pour diviser la famille gaulliste

L'air des hauteurs

(Suite de la première page.)

Mais il n'écarte pas, et même il peut favoriser, le surgissement d'appareils constitués pour jeter le grappin sur la magistrature suprême et la direction de l'État. Même il peut inciter des hommes plus épris de succès que d'action à se fabriquer, médias et technique de relations publiques aidant, une « image » et un « discours » propres à capter les suffrages. Autrement dit, ce système peut combiner les dangers de l'aventurisme, de la machination et de la démagogie.

Debré n'étant ni un aventurier, ni un machinateur, ni un démagogue, rappelle la classe politique au bon usage de l'institution. Il court évidemment le risque de voir ses thèmes bientôt repris, sans droits d'auteur, par ses amis, ses faux-amis et ses adversaires, de telle sorte qu'en fin de campagne ses mots d'ordre feront peut-être figure de lieux communs. Il en a l'habitude : se rappeler l'inflation, la dénatalité, la guerre économique, les pièges de la supranationalité...

En face de ceux qui se consacrent à se saisir du pouvoir sans avoir grande idée de ce qu'ils en feraient le lendemain, il parle le langage de la lucidité et de l'effort ; il leur offre un programme et même le seul qui vaille ; ils vont en faire pâture, accommodée à leur propre salive. Mais un souffle va passer sur cette France qui se cherche sans se retrouver.

Si les instituts de sondages sont honnêtes — et l'on doit se forcer d'espérer qu'ils le sont, — il est un mot qui devrait apparaître à présent dans leurs questionnaires, et qu'on n'y a pas encore vu : le mot d'estime. *« Quel est l'homme politique qui vous inspire le plus d'estime, pour son caractère, sa rigueur, sa compétence... »*

Mais que suis-je à parler de sondages, cette négation de la démocratie ?

La question à laquelle chaque citoyen doit se préparer à répondre, ce n'est pas : « Qui aura les meilleurs sondages, qui va avoir la meilleure cote ou les meilleures chances ? » La question est : « Qui est le meilleur en soi ? Le meilleur pour la France, pour la mettre en état de résister aux tornades et peut-être au séisme mondial qui s'annoncent ? »

C'est, pour ma part, la seule question que je me pose et que je puisse accepter de me poser, jusqu'au soir du premier tour d'avril, quelles que soient les insistances amicales, voire les pressions peu convenables qu'on voudrait d'ici là commencer à exercer sur moi comme sur d'autres.

Le monde est tout près d'enfanter des drames. Comment la France, puissance cardinale aux yeux de beaucoup, puissance secondaire aux regards de certains qui semblent confondre l'art de gouvernement et l'empirisme gestionnaire, va-t-elle tenir au choc ?

Quand un pays décline, il y a pléthore de gens pour accompagner ce déclin, fût-ce avec des airs de faux réalisme ou de fausse énergie. Mais ceux qui peuvent guider les remontées ne sont pas légion, et on les trouve généralement sur les hauteurs.

MAURICE DRUON.

Le Monde

société

LES TRAVAUX DU GROUPE JEAN BERNARD

Le rapport sur l'alcoolisme préconise essentiellement une meilleure application de la législation

Après avoir été remis le lundi 30 juin au président de la République (« le Monde » du 2 juillet), le « rapport sur l'alcoolisme » réalisé par le groupe de travail présidé par le professeur Jean Bernard a été rendu public ce mardi 22 juillet. C'est donc presque un an après avoir été nommés — la lettre de mission adressée au professeur Jean Bernard date du 8 août 1979 — que les membres de ce groupe de travail ont fait part de leurs conclusions. En fait, plus que d'un rapport définitif il s'agit bien de « premières propositions d'action », comme ont tenu à le signifier les auteurs, soulignant ainsi que leurs travaux n'étaient en aucune manière achevés.

Pour l'heure, le rapport contient une série de mesures juridiques, éducatives et préventives établies prescrivant, comme le ferait une « ordonnance », « un traitement de longue durée à l'attention du gouvernement ». S'il est trop tôt pour juger de l'efficacité de la potion, on peut déjà être certain que le malade n'aura pas trop de difficulté à la prendre. Se voulant à mi-chemin entre la « prohibition brutale » et le « laxisme excessif », le *rapport préconise* essentiellement une application de la législation existante. Il ne manquera donc pas de décevoir tous ceux qui espéraient la manifestation, enfin proclamée, d'une volonté clairement affirmée de lutte collective contre le plus grave des fléaux médico-sociaux. Il ne manquera pas, en revanche, de réjouir par sa prudence même tous ceux, politiciens ou professionnels concernés, qui pouvaient craindre le pire...

Plus qu'une enquête sur l'alcoolisme, le rapport se présente comme une tentative d'étude du phénomène « alcool, alcoolisation, alcoolisme » intégrant tout à la fois la production, la distribution et la consommation — normale et pathologique — d'éthanol. Aux termes d'une analyse d'ensemble, les membres du groupe de travail mormulent différentes propositions, dont l'objectif est la diminution globale et nette de la consommation française, qui demeure, par habitant, la plus importante du monde (1).

Ainsi en 1976, par exemple, vingt et un mille personnes sont mortes d'éthylisme (cirrhose du foie, *delirium tremens*, polynévrites alcooliques, et un tiers des cas mortels de tuberculose, quatre cinquièmes des cancers des voies digestives supérieures, le quart des suicides et un tiers des accidents mortels de la route sont imputables à l'alcoolisme. D'autre part, 40 % des malades hospitalisés dans les services de psychiatrie le sont pour psychoses alcooliques, 25 % des accidents du travail sont liés à l'éthylisme de la victime et, au total, on estime, en France, à deux millions le nombre des alcooliques avérés et à trois millions celui des buveurs excessifs.

On assiste, en outre, à une évolution dans les catégories de population concernées — les femmes et les jeunes boivent plus que par le passé — et le buveur excessif, s'il consomme moins de vin que jadis, s'adonne, en revanche, plus volontiers à la bière, au whisky et surtout aux apéritifs anisés. Le coût financier du phénomène est difficile à chiffrer avec précision. Selon les auteurs du rapport, il s'élèverait néanmoins pour 1980 à plusieurs dizaines de milliards de francs, *« ce qui équivaut*, soulignent-ils, *au budget des ministères de l'éducation et de la justice réunis ou encore à trois fois le budget du ministère de la santé »*.

Comment expliquer, dans ces conditions, l'impuissance que manifestent les pouvoirs publics à enrayer le développement et la pérennisation de ce fléau, *« problème bien cerné »* et qui ne doit pas *« être considéré comme une fatalité »* ? Comment justifier la stérilité des *« bonnes intentions »* qui, si elles étaient réalisées, réduiraient *ipso facto* — selon les auteurs du rapport — les problèmes financiers de la Sécurité sociale ? Peu diserts sur les aspects sociologiques de leur objet d'étude, les membres du groupe de travail avancent essentiellement *« le désintérêt et le laxisme généralisés »* auxquels se heurte la lutte contre l'alcoolisme et, corollaire, la nécessité qu'il y a, pour mener celle-ci à bien, d' *« une volonté clairement exprimée de la part des pouvoirs publics »*.

La carence de l'administration

Pas plus la puissance du lobby des alcooliers, et cela en dépit de sa *« remarquable organisation »*, que les facteurs culturels propes à la *« civilisation du vin »* ne suffisent à expliquer, estiment les auteurs, l'inertie qui caractérise et rend inefficace toute tentative de lutte contre l'abus d'alcool. *« C'est la faiblesse de l'Etat qui fait la force des groupes de pression »*, peut-on lire dans le rapport, qui, d'autre part, souligne que, pour la première fois, *« un président de la République se préoccupe personnellement et publiquement du problème »*.

On comprend donc que la première, et la principale, des propositions formulées soit le recours aux moyens juridiques. Pour les auteurs, qui ont constaté, après une enquête auprès des administrations concernées que *« trop souvent la règle restait en partie ou totalement lettre morte »*, l'application de la législation et de la réglementation en vigueur constitue *« l'un des nœuds sinon le nœud de la question »*. Cette balle lancée dans le camp de l'administration *(« Dans de nombreux cas le groupe de travail a pu constater que l'administration n'applique pas ou plus la législation actuelle »)* s'accompagne d'une précision : la totale inutilité qu'il y aurait, *« en l'absence de politique et de volonté »*, à désigner un *« M. Alcool »* qui ne serait que *« la marque vivante de ces absences »*. La coordination de l'action incombe, en effet, essentiellement au gouvernement *« et singulièrement au premier ministre »* ; elle doit être menée dans une perspective *« alcoologique »*, l'alcoolisme ne devant plus apparaître comme une question relevant essentiellement du ministère de la santé. Actuellement, plus de dix ministères sont concernés.

Le rapport précise, en outre, que l'analyse du problème ne peut être menée en supposant que la partie ne se joue qu'entre deux protagonistes : administration et élus d'un côté, contre administrateurs de santé, médecins et travailleurs sociaux de l'autre. Une troisième force doit être prise en considération : celle de l'opinion, une opinion *« devenue plus exigeante »* et *« mieux informée »*.

Au terme de leur analyse, les auteurs concluent en s'interrogeant sur le poids respectif de l'intérêt général et des intérêts particuliers. C'est précisément sur ce point que l'on se prend à regretter l'absence d'une étude détaillée des intérêts en jeu et des groupes de pression existant ; les lobbies ne sont guère cités qu'en filigrane. Il est vrai que le professeur Jean Bernard avait déjà précisé que les propositions du groupe *« ne devraient pas léser l'agriculture »* et qu'il fallait *« prendre en considération les diverses parties qui composent la chaîne de l'alcool »*.

La possibilité d'une taxe sur les boissons alcooliques que proposait le corps médical (les sommes recueillies étant attribuées au budget de la Sécurité sociale) a été rejetée, *« de fortes objections techniques ayant été présentées par les membres financiers du groupe »*.

On ne trouve donc plus, au rang des mesures immédiates proposées au gouvernement pour frapper l'opinion, que quelques mesures juridiques.

M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, à l'occasion de l'installation du groupe de travail concluait : *« C'est seulement si elle parvient à épouser leur aspiration à un certain mieux-vivre qu'une politique de lutte contre l'alcoolisme emportera l'adhésion des Français et pourra réussir. »* Avant de savoir ce qu'il adviendra des propositions du groupe Jean Bernard, on peut d'ores et déjà se demander si, dans l'esprit du ministre, cette condition était nécessaire ou suffisante.

JEAN-YVES NAU.

(1) La consommation de boissons alcooliques équivalait, pour 1977, en France, à 16 litres d'alcool pur par an et par habitant (98 litres de vin, 45 litres de bière et 2,5 litres de spiritueux). A titre de comparaison, cette consommation était, la même année, de 12,8 litres en Italie, de 12,4 litres en R.F.A., de 7 litres en Grande-Bretagne et de 4 litres en Norvège. Par ailleurs, une étude de la consommation des boissons non alcoolisées montre une stagnation des jus de fruit depuis les années 1965 (environ 2 litres par habitant), une progression des eaux minérales (27 litres en 1965, 48,5 litres en 1978) et des « boissons rafraîchissantes » (limonades, sodas, colas, tonics, bitters et boissons aux fruits) (18 litres en 1971, 23,7 litres en 1978).

Les principales propositions

Voici les principales propositions contenues dans le « rapport sur l'alcoolisme » établi par le groupe de travail présidé par le professeur Jean Bernard.

I. — LE RECOURS AUX MOYENS JURIDIQUES

● *Appliquer la législation et la réglementation en vigueur.*

Le rapport suggère que la première action gouvernementale soit consacrée, sous l'autorité du premier ministre, à faire le point sur l'application des diverses règles en vigueur pour éventuellement les abroger et les modifier par la suite.

Les mesures suivantes sont proposées :

1) Modification, dès 1981, des méthodes statistiques utilisées par la gendarmerie et la police pour exprimer le rôle de l'alcool dans les accidents de la route ;

2) Etablissement dans chaque département d'une évaluation de la qualité de l'application des textes législatifs et réglementaires ;

3) Application de la loi du 7 juillet 1978 (développement du nombre des dépistages d'alcoolémies élevées et équipement rapide des unités de police et de gendarmerie avec des analyses d'haleine) ;

4) Modification de la composition des commissions médicales ayant à examiner les usagers qui ont été l'objet d'un retrait de permis de conduire ;

5) Procéder à une recherche de responsabilité (dépistage d'alcoolisation lors de tous les accidents de la circulation ayant nécessité l'intervention de la force publique ; mention obligatoire du résultat sur le constat).

● *Recherche de l'élaboration d'une réglementation européenne.*

Il est indispensable que les partenaires de la Communauté européenne soient invités à unir leurs efforts pour définir et appliquer dans ce domaine une politique commune.

Il s'agit de faire valoir que — de par le danger potentiel réel qu'ils représentent — les produits alcooliques ne sont pas des marchandises comme les autres.

Les mesures suivantes sont proposées : action de politique générale communautaire afin de prévenir les risques de la consommation d'alcool ; série d'études et de recherches financées conjointement par la C.E.E. et les Etats membres ; action de prévention très complète ; établissement par l'O.M.S. (Organisation mondiale de la santé) de normes statistiques communes.

II. — RENDRE LE PRODUIT ALCOOLIQUE MOINS DANGEREUX

● *Promouvoir une politique du vin : « Boire moins mais boire mieux ».*

Si le vin contribue à l'alcoolisation des Français, c'est une richesse nationale et souvent un produit de grande marque. Dans ce domaine, la politique de qualité doit être poursuivie avec constance et être encouragée par les pouvoirs publics.

Elle doit concerner tous les types de vins, et, dans toutes les catégories, les hauts rendements doivent être sanctionnés d'une manière ou d'une autre.

Les mesures suivantes sont proposées : mettre sur le marché un vin de qualité dont on connaît l'origine et, lorsque c'est possible, un vin de plus faible degré ; les vins personnalisés (vins d'appellations et vins de pays), qui représentent actuellement le quart du marché national, devraient en constituer la moitié ; pour les « vins de table » de faible degré, il faut décourager la production des vins de coupage, interdire la consommation des vins de table de plus de 12 degrés, pratiquer une politique de vérité (contrôle du message publicitaire) et interdire les transactions fondées sur le degré-hectolitre, promouvoir la qualité des vins de faible degré, réglementer strictement la chaptalisation et arracher la vigne là où elle n'a pas lieu d'être.

● *Abaisser le degré des autres boissons alcooliques.*

Il paraît utile d'informer le public sur la teneur en alcool des différents produits qui sont proposés sur le marché. Trois mesures sont préconisées : définir un degré maximum pour les bières ; pour chaque produit, indiquer sur l'étiquette la teneur en alcool ; engager rapidement un travail de recherche pour aboutir à des « souches » donnant des bières de meilleure qualité et de plus faible degré alcoolique.

III. — REDUIRE LA CONSOMMATION D'ALCOOL

Quatre mesures sont proposées : interdire la dégustation des boissons alcooliques, à titre gratuit ou non, sur les routes ; proscrire les ventes dites promotionnelles de boissons alcooliques autres que le vin, dans les magasins à grande surface ; interdire la vente de boissons alcooliques dans les stations-service de carburant ; supprimer le privilège qui se traduit par la détaxation des boissons alcooliques dans certaines institutions publiques (assemblées parlementaires, par exemple).

Il est aussi proposé :

— *Une action sur les prix :* à défaut de pouvoir ou vouloir augmenter le prix de l'alcool de moitié, la solution minimale consisterait à atteindre cet objectif en plusieurs années. La hausse annuelle nécessaire serait majorée de la hausse des salaires, afin de ne pas creuser à nouveau l'écart ;

— *L'interdiction de la publicité en faveur des boissons alcoolisées ;*

— *Une réforme du code des débits de boissons ;*

— *Le développement et la promotion des boissons non alcooliques.*

IV. PREVENTION ET EDUCATION

Il s'agit essentiellement d'une action visant les jeunes. Dans le milieu de travail, on peut retenir parmi les propositions :

— L'interdiction des boissons alcoolisées sur les lieux de travail, sauf dans les cantines et les restaurants d'entreprise ;

— La mesure de l'alcoolémie et de l'alcoolurie par le médecin du travail, au même titre et dans les mêmes conditions de secret médical que sont pratiqués d'autres examens de laboratoire, les résultats étant communiqués au travailleur par le médecin du travail, pour l'inciter à la sobriété et l'adresser au médecin traitant ou à un service spécialisé ;

— Le dépistage systématique et périodique de l'alcoolisation pour certains postes de travail, spécifiquement désignés (conducteurs de véhicules de transports en commun, de taxis, de poids lourds, etc.).

Une action doit aussi être menée pour ce qui concerne la formation des responsables, afin de promouvoir l'enseignement en alcoologie dans les U.E.R. de sciences médicales, et de sensibiliser et former les personnels éducatifs.

V. — RESTRUCTURER LES MOYENS DE LUTTE

Il s'agit, notamment, de renforcer considérablement le Haut Comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme, le Comité national de défense contre l'alcoolisme et les associations qui prennent en charge les maladies alcooliques.

A l'exemple du Comité interministériel d'aménagement du territoire, il est suggéré que soit créé un comité interministériel de lutte contre l'alcoolisme et que le VIIIe Plan désigne la lutte contre l'alcoolisme comme une action prioritaire au sein de la politique de prévention.

Le rapport préconise aussi la *création d'un Institut national* d'alcoologie et d'une instance de concertation entre les pouvoirs publics et les producteurs-distributeurs de boissons alcooliques.

J.-Y. N.

La menace d'expulsion de France de M. Simon-Malley

« Nous continuerons à défendre les droits des peuples opprimés »

écrit le directeur d'« Afrique-Asie »

La menace d'expulsion de France qui pèse sur M. Simon Malley, directeur du bimensuel *Afrique-Asie (le Monde* daté 6-7 juillet), continue de susciter de nombreuses protestations. Vivant depuis onze ans à Paris M. Malley, qui est d'origine égyptienne, s'est vu opposer, au début de juillet, un refus de renouveler son permis de séjour. Son passeport, sa carte de séjour et son permis de travail lui ont été retirés — ainsi qu'aux membres de sa famille — sans qu'aucune explication officielle ait été donnée.

L'intéressé est convaincu que la menace d'expulsion qui pèse sur *lui* est la conséquence de démarches faites, auprès de l'Elysée, par les chefs de certains Etats africains — Gabon, Zaïre et Sénégal, notamment, — mécontents du contenu du journal que dirige M. Malley. En revanche, de nombreux autres Etats « progressistes » sont, depuis quelques jours, intervenus pour que M. Malley ne soit pas expulsé.

Dans son éditorial du numéro du 21 juillet d'*Afrique-Asie*, M. Malley indique que, le 27 juin, *« dans le 8e bureau de la préfecture de Paris, un inspecteur aussi courtois qu'embarrassé* [lui] *a fait part d'une « invitation » à quitter le territoire français »*. *« Une invitation*, poursuit M. Malley, *qui n'a fait que me confirmer dans ma détermination et ma volonté de continuer à mener le combat que j'ai toujours mené. (...) Je sais (...) que ce n'est pas ma propre personne qui est visée, quelles qu'aient pu être par ailleurs les menaces dont elle a été l'objet tout au long de ces années. (...) Mais la mesure vise un organe de presse »*. M. Malley poursuit :

*« Quelle que soit, en tout état de cause, la décision finale adoptée par les autorités françaises, je voudrais dire ici à tous mes lecteurs, à tous ceux qui nous encouragent et nous aident, à tous ceux qui sont solidaires de notre combat, qu'*Afrique-Asie, *notre journal, leur journal, ne disparaîtra pas, ne mourra pas. Qu'il ne modifiera pas ses options politiques fondamentales qui sont sa raison d'être. Que la mission dont il s'est chargé il y a plus de dix ans, il continuera à l'assumer, selon les espoirs des uns et en dépit des supputations et des malédictions des autres. Il continuera à faire entendre sa voix, à exprimer et à défendre les droits des peuples opprimés, néo-colonisés, à s'élever contre les agressions et les tentatives de déstabilisation. »*

Le directeur *d'Afrique-Asie* conclut sur la nécessité de continuer à lutter *« contre les alliés inconditionnels des puissances d'argent et la corruption, les lobbies sioniste, sud-africain, fascistes et racistes. Contre les Hassan, Bourguiba, Bongo, Mobutu, Senghor et consorts et la presse à leur dévotion qui, en ourdissant leurs machinations contre* Afrique-Asie, *visent en réalité à affaiblir les régimes aux options progressistes et socialistes afin de les empêcher de poursuivre dans la voie révolutionnaire qu'ils se sont choisie. »*

Le comité intersyndical du Livre parisien C.G.T. *« élève la plus vive protestation »* contre une mesure qui *« représente une nouvelle atteinte aux libertés auxquelles sont attachés les travailleurs du Livre »*. *« La procédure employée s'apparente à une censure politique, Simon Malley ayant eu l'outrecuidance de prendre des positions n'allant pas dans le sens de la politique de consensus déployée par le pouvoir. »* Le comité inter ajoute que ces mesures *« sont de nature, en plus, à mettre en difficulté des entreprises du Livre dans lesquelles sont composés et imprimés les titres dont Simon Malley est responsable (...) : Publications-Elysées, Photo couleur service, Marchés de France, Cadet photocomposition, Jean Mussot »*.

Le comité conclut : *« Au moment où l'imprimerie française, et particulièrement en région parisienne, subit les coups du pouvoir, qui a organisé froidement la fermeture d'entreprises viables et refuse le redémarrage d'autres pour lesquelles la démonstration a été faite de leur capacité à reprendre une production normale, il est intolérable que l'attitude séculaire des Français en ce qui concerne la liberté d'expression et la protection des opprimés soit bafouée par cette mesure inique, qui doit être rapportée immédiatement pour permettre à Simon Malley de poursuivre normalement ses activités de journaliste. »*

● *M. Georges Montaron*, président du Syndicat de la presse hebdomadaire parisienne, demande qu esoit levée la mesure qui frappe M. Simon Malley. Dans une lettre adressée à M. Raymond Barre, M. Montaron écrit que *« cette décision, qui a été exécutée sans qu'elle soit justifiée, donne de notre pays une image critiquable. Paris et la France s'honoreraient d'être le lieu choisi pour l'édition d'un telle revue* (Afrique-Asie) *dont l'audience est si grande (...) et qui témoignait de ce pluralisme dans la liberté de la presse auquel vous êtes, comme nous-mêmes, si fermement attaché »*.

GRÈVE DANS UN CENTRE DE POST-CURE POUR TOXICOMANES

Les deux psychologues et les six éducateurs du centre de post-cure pour toxicomanes de Nezel (Yvelines) sont en grève et occupent les locaux depuis le 27 juin. Cette grève, la première dans ce genre d'établissement, est la conséquence des menaces de licenciement qui pèsent sur les éducateurs. Mais, à travers ce conflit, ces derniers tentent de mettre l'accent sur leurs divergences avec la direction du centre. Le docteur Christian Brulé, psychiatre, actuellement en vacances, est responsable thérapeutique du centre de Nezel, une des structures de l'Adato (Association d'aide aux toxicomanes), dont il est aussi vice-président (*le Monde* du 6 février). Les grévistes reprochent à la direction du centre de ne pas avoir pris des mesures suffisantes pour empêcher la présence de stupéfiants dans l'établissement. Ainsi que l'explique un éducateur, le centre de Nezel doit représenter pour les toxicomanes, qui arrivent tous sevrés de drogue, *« un lieu d'échange ; ils doivent y acquérir un équilibre physique et en partir avec un autre idéal que la drogue. Donc, s'ils se retrouvent en sa présence, tout notre travail est anéanti »*.

JUSTICE

Le syndicat de la magistrature proteste contre les sanctions infligées à MM. Michel et Bidalou.

Le Syndicat de la magistrature s'est élevé, lundi 21 juillet, à Paris, contre les sanctions infligées par le garde des sceaux à deux magistrats, MM. Jean-Pierre Michel et Jacques Bidalou (*le Monde* du 20-21 juillet), et a dénoncé, dans une conférence de presse « une situation qui par la répression cherche à soumettre les juges ».

A propos de la mutation d'office de M. Michel, le syndicat fait observer que cette décision a été prise plus d'un an après la participation du magistrat à une émission de « Radio-riposte », le 28 juin 1979, et sept mois et demi après la première décision de la commission de discipline, qui avait proposé un blâme, c'est-à-dire la peine minimale. « Cela ne relève pas du hasard et constitce une riposte violente à la résistance des juristes unanimes au « sécurité et liberté », estime le syndicat.

M. Michel, pour sa part, a indiqué que « M. Peyrefitte s'est comporté comme un chef de service et non comme un ministre » puisqu'il semblerait exiger un « loyalisme » de la part des fonctionnaires de son ministère.

Quant à la suspension provisoire qui frappe M. Bidalou, elle trouve son explication, selon le syndicat, dans le fait que *« le garde des sceaux n'a pas supporté que la justice, à Hayange, contrarie la volonté affirmée du gouvernement de rendre précaires les droits des immigrés et qu'un juge refuse de se soumettre à la décision du pouvoir exécutif d'expulser, purement et simplement, les grévistes du foyer Sonacotra »*. A ce sujet, M. Bidalou a déclaré : *« J'ai fait mon travail de juge. Le problème est de savoir si le ministre fait le sien. »*

M. Bidalou a rappelé qu'une mesure de suspension doit être *« exceptionnelle et justifiée par l'urgence et l'intérêt du service »*. Il a aussi ironisé sur l'urgence, puisque ce n'est que le 16 juillet que le ministre s'est saisi de la proposition du premier président de la cour d'appel de Metz en date du 8 avril 1980.

Faits et jugements

Un médecin relaxé en appel après un double décès.

Condamné en première instance pour homicide involontaire, le docteur Jacques Krier, médecin-accoucheur, a été relaxé par la vingtième chambre de la cour d'appel de Paris. La seizième chambre correctionnelle lui avait infligé, le 22 mai 1979, treize mois de prison avec sursis et 5 000 F d'amende (*le Monde* du 29 mai 1979) en le déclarant responsable du décès d'une jeune femme et de son enfant, morts dans une clinique de Bois-Colombes (Hauts-de-Seine) au cours d'un accouchement difficile : le médecin, absent, prévenu par la sage-femme, arriva sur place dix minutes trop tard.

Les magistrats d'appel s'en sont tenus aux conclusions des médecins experts, qui estimaient que leur collègue avai tagi dans les règles de l'art : *« Le travail complexe et consciencieux de ces experts mérite un entier crédit »*, précise l'arrêt. La sage-femme, condamnée à 500 F d'amende, peine amnistiée, n'avait pas interjeté appel.

Douze organisations solidaires des C.R.S. sanctionnés.

Le comité d'action constitué par la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) et le Syndicat national des policiers en civil (S.N.A.P.C.), qui avait décidé une sorte de grève du zèle (*le Monde* du 19 juillet) après les sanctions frappant dix gardiens de la C.R.S. 60 d'Avignon qui avaient refusé un cantonnement lors du dernier Festival du film à Cannes (*le Monde* du 4 juillet), a reçu le soutien d'une dizaine d'organisations syndicales et d'associations professionnelles (1).

(1) C.G.T., C.F.D.T., F.E.N., S.N.J., Ligue des droits de l'homme, Syndicat de la magistrature, Syndicat des avocats de France, Association française des juristes démocrates, Fédération Interco C.F.D.T. - police nationale, Fédération C.G.T. - police nationale.

SCIENC

Nouvelles recher

La où l'Inde télescop

En toute logique

Le Monde

SCIENCES ET TECHNIQUES

Nouvelles recherches sur le Tibet

Une campagne scientifique franco-chinoise dans le Tibet a débuté, dimanche 20 juillet : elle doit durer jusqu'au 20 octobre. Une trentaine de Français (scientifiques appartenant à divers laboratoires, médecins et interprètes) et cent cinquante Chinois y participent. Le Tibet vient, d'autre part, de faire l'objet du premier congrès scientifique international organisé à Pékin par la République populaire de Chine. Pluridisciplinaire, il a réuni, outre plusieurs centaines de spécialistes chinois, quatre-vingt-neuf participants étrangers, de dix-huit nationalités différentes. Le congrès a été suivi d'une « excursion de travail sur le terrain » dans la zone de « suture » entre l'Inde et l'Asie : pendant deux semaines, de Lhassa à la frontière népalaise, les étrangers ont été ainsi en mesure d'étudier, enfin concrètement, les divers phénomènes qu'ils ne connaissaient jusqu'alors que par les images de satellites, par de rares publications — déjà anciennes — de chercheurs occidentaux et celles, plus récentes, traduites du chinois.

Là où l'Inde télescope le reste de l'Asie

LE Tibet et sa bordure au sens large du terme, depuis l'Afghanistan jusqu'à l'est de l'Himalaya, présentent un intérêt exceptionnel pour la compréhension de notre planète. Cette région est, en effet, le plus bel exemple actuel de la collision de deux plaques portant, l'une et l'autre, une masse continentale. On sait que, selon la théorie de la tectonique des plaques, certaines des plaques mobiles qui forment la surface de notre planète sont dotées de mouvements convergents. Lorsqu'une de ces plaques est faite du matériau basique constitutif des fonds océaniques, elle plonge sous sa voisine, que celle-ci soit faite du même matériau océanique ou qu'elle porte une masse continentale.

Cette plongée est matérialisée :

● Par un fosse océanique ; la plupart des fossés océaniques sont situés tout autour du Pacifique ;

● Par des tremblements de terre qui se déclenchent tout au long de la plaque plongeante tant que celle-ci n'est pas devenue « fluable » sous l'effet de la chaleur qui croît avec la profondeur ;

● Par des volcans situés en avant du fossé, à la verticale des zones de déclenchement des séismes intermédiaires (dont le foyer est compris entre 70 et 300 kilomètres de profondeur) se produisant dans la plaque plongeante.

Tout se complique lorsque les deux plaques convergentes portent l'une et l'autre des masses continentales. Les continents sont faits d'un matériau relativement acide et relativement léger. Ils flottent donc sur le matériau sous-jacent ultrabasique et plus dense. Sous les océans se trouve, d'ailleurs, le même matériau ultrabasique qui, par différenciation physico-chimique, donnera le matériau basique, assez dense lui aussi, formant les fonds océaniques. Tout cela empêche les plaques portant les masses continentales de plonger sous leur voisine, que celle-ci soit purement océanique ou continentale.

Cette impossibilité de plonger oblige les plaques continentales qui entrent en collision à se plisser très fortement et à se fracturer en écailles glissant l'une par-dessus l'autre. On pense que la majorité des grands systèmes montagneux (notamment le plissement hercynien qui a affecté toute l'Europe entre — 310 et — 250 millions d'années) sont nés de telles collisions. Mais la plupart des collisions continentales ont eu lieu au cours des âges géologiques du passé : la collision de l'Inde et de l'Asie est la plus spectaculaire qui se produise actuellement. Celle-ci, bien entendu, ne s'est faite ni rapidement ni simplement, ce qui explique la complexité des structures et de la géologie du système Himalaya-Tibet.

Il y a environ 225 millions d'années, la dérive — incessante probablement depuis quelque 2 milliards d'années — avait réuni toutes les masses continentales en un bloc unique, la Pangée, dont le côté oriental était largement échancré, à la latitude de l'équateur. Une vaste mer, la Téthys, occupait cette échancrure.

Vers — 180 millions d'années, la Pangée se scinde en deux supercontinents : au nord, la Laurasie qui regroupe l'Eurasie (sauf l'Inde) et l'Amérique du Nord ; au sud, le Gondwana qui réunit l'Amérique du Sud, l'Afrique, l'Antarctique, l'Australie, Madagascar et l'Inde. Soixante millions d'années plus tard, le Gondwana est complètement fracturé, et l'Inde, située jusqu'alors autour du 45° parallèle sud, devient « indépendante » et amorce sa dérive de quelque 6 000 kilomètres vers le nord.

Au début, cette dérive se situe entre une dorsale qui, au sud, « fabrique » de nouveaux fonds océaniques (ceux de l'océan Indien actuel) et un fossé qui, au nord, « avale » les fonds de la Téthys. Ceux-ci sont toutefois parsemés de petits fragments du continent de Gondwana qui surnagent obligatoirement, puisque trop légers pour plonger (1). En outre, en avant du fossé à dû probablement exister un arc insulaire volcanique. Vers — 60 millions d'années, l'Inde est arrivée sur le rebord sud du fossé et, ne pouvant y disparaître comme les fonds océaniques, elle a perturbé tout le système. L'activité du fossé océanique s'est probablement arrêtée, l'Inde a continué sa dérive vers le Nord et a atteint l'Asie il y a quarante-cinq millions d'années.

Le résultat de carambolages successifs

Depuis cette époque, l'Inde poursuit son télescopage avec l'Asie au rythme moyen de cinq centimètres par an. Son rebord externe a subi un débitage en deux écailles successives, la deuxième (chronologiquement) s'est glissée sous la première et le front actuel du continent indien se faufile en ce moment sous la seconde. Deux failles de chevauchement, parallèles à l'Himalaya, et toutes deux situées au sud de la frontière chinoise, marquent en surface l'endroit où un morceau de l'Inde passe sous un autre. La faille centrale de chevauchement, entre la première et la deuxième faille, longe le versant sud des grands sommets de l'Himalaya et n'est plus active. La faille bordière de chevauchement, à 150 kilomètres au sud et à l'ouest de la précédente, marque le glissement du rebord externe de l'Inde sous la deuxième écaille. Celle-là est active : elle est le siège de tremblements de terre, et la chaîne bordière qui la longe au nord est indéniablement en cours de surrection.

La collision de l'Inde proprement dite contre l'Asie aurait donc été précédée par la butée d'éléments divers qui, les uns après les autres, se seraient soudés au continent asiatique. Ces carambolages successifs expliqueraient que, du nord au sud, on trouve au Tibet :

● La masse continentale asiatique ;

● Des roches volcaniques, émises entre — 100 et — 50 millions d'années, dans un arc insulaire ;

● Des sédiments déposés entre — 100 et — 70 millions d'années dans un bassin océanique situé entre l'arc insulaire et le fossé océanique. Il est évident qu'une plaque océanique ne plonge pas facilement sous sa voisine. Les frottements du haut de la plaque plongeante contre le rebord de sa voisine raclent les sédiments et entassent ceux-ci contre ce rebord ;

● Des ophiolites, qui sont des restes d'ancienne croûte océanique et ont, eux aussi, été arrachés par les frottements imposés à la plaque plongeante. Ce sont les restes de la Téthys disparue entre l'Inde et l'Asie. Les ophiolites sont caractéristiques des zones de suture ;

● Une fantastique série de sédiments déposés entre — 450 millions et — 45 millions d'années sur la marge continentale indienne.

En outre, subissant depuis quarante-cinq millions d'années la poussée énorme de l'Inde après la disparition de la Téthys, la Chine et toute l'Asie centrale sont déformées. En 1975, deux géophysiciens, un Français, M. Paul Tapponnier (actuellement à l'Institut de physique du globe de Paris) et un Américain, M. Peter Molnar (du Massachusetts Institute of Technology), ont trouvé, sur les images du territoire chinois prises par le satellite Landsat, de longues failles de coulissage : la Chine, coincée entre le nord du continent asiatique et l'Inde, se fracture, et certains compartiments sont chassés vers l'est. Ainsi peut-on expliquer les très violents tremblements de terre qui se produisent dans de nombreuses régions chinoises parfois fort éloignées du Tibet (*le Monde* du 3 août 1976).

Au Tibet, cette poussée a engendré de grandes failles de direction générale nord-sud qui avaient été reconnues sur les images de satellite et dont l'existence a été vérifiée pendant l'excursion sur le terrain. Ces grandes failles, dont le rejet peut être de plusieurs milliers de mètres, délimitent des fossés remplis de sédiments récents (moins de 10 millions d'années). Failles et fossés montrent qu'il y a extension est-ouest du Tibet. On peut expliquer cette extension en comparant le Tibet à un pont-l'évêque bien fait, et donc mou.

Si on enlève deux des bords opposés de la boîte qui contient le fromage et que l'on rapproche très lentement les deux bords restants, le pont-l'évêque s'écoulera vers les côtés dont on a enlevé les bords et la croûte du fromage, plus rigide, craquera perpendiculairement au sens de l'écoulement. Or le Tibet est relativement chaud : on y trouve un volcanisme récent et des gisements géothermiques. A Yangbajain (au nord-ouest de Lhassa), en particulier, sur un gisement géothermique de vapeur humide, les Chinois ont installé une centrale expérimentale de 1 mégawatt (une centrale de 6 mégawatts est prévue). Si le Tibet est chaud, il est mou (relativement), et il peut donc fluer.

Ce que l'on sait du Tibet est encore très fragmentaire. Mais le programme de recherche franco-chinois, qui entre dans le cadre des accords intergouvernementaux décidés en 1978, devrait permettre d'en savoir plus. Selon les conditions sur lesquelles M. Charles Thibault, président du Centre national de la recherche scientifique, et M. Cheng Yuli, vice-ministre chinois de la géologie, se sont mis d'accord à Paris le 15 juillet, la campagne actuelle sera consacrée pour partie à la géologie, pour partie à la géophysique. D'autres campagnes auront lieu en 1981 et en 1982.

YVONNE REBEYROL.

(1) Certains de ces fragments se retrouvent actuellement en Afghanistan.

En toute logique

Les cubes du calendrier

PROBLEME N° 176

On trouve depuis quelque temps une nouvelle sorte de calendrier qui pose, par sa construction même, un problème de récréation mathématique. Il s'agit de cinq cubes dont les trois premiers portent des lettres et les deux suivants des chiffres, pour écrire le mois en abrégé et la date. Comment peut-on répartir les lettres de l'alphabet, à raison d'une par face, pour pouvoir, à l'aide de trois cubes seulement, écrire ainsi les douze mois :

JAN FEV MAR AVR MAI JUN JUL AUT SEP OCT NOV DEC ?

(août écrit AOU donnerait une impossibilité).

(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».)

SOLUTION DU PROBLEME N° 175

L'homme ABCD, de hauteur h, de largeur r et d'épaisseur e, parcourt dans un temps T une distance L. Il est dans un milieu humide, contenant une proportion P d'eau par mètre cube, et se déplaçant vers le sol (verticalement, par un vent négligeable) à la vitesse v. Pendant le temps T, l'homme reçoit l'eau contenue au départ dans deux parallélépipèdes :

— pour la face verticale : ABCDA'B'C'D'

— pour la face horizontale supérieure : CDEFC'D'E'F'

Le premier a un volume $V1 = Lrh$. Le volume du second est $V2 = Lrz$ et la similitude des triangles donne $\frac{z}{vT} = \frac{e}{L}$

La quantité totale d'eau est donc $Q = p(V1 + V2) = pr(Lh + evT)$

On remarque que la face avant reçoit la même quantité d'eau quelle que soit la vitesse. En revanche, en courant vite, on minimise l'eau reçue par la face supérieure (le dessus de la tête et des épaules en pratique)

Comme Marc Blanchard, qui proposait ce problème, les amateurs iront plus loin : faut-il courber l'échine, et jusqu'où ?

Qu'advient-il lorsque le vent souffle ?

PIERRE BERLOQUIN.

Le microscope acoustique

Des sons pour mieux voir

Deux moyens d'observation à l'échelle microscopique sont couramment utilisés aujourd'hui : le microscope optique et le microscope électronique. Chacun donne des images de la surface de l'objet observé, mais ce dernier doit très souvent être traité afin d'augmenter le contraste entre ses différents constituants. De plus, l'observation de la structure interne n'est possible que par *l'analyse de coupes successives* : il faut donc détruire l'objet.

Depuis une dizaine d'années, une nouvelle technique de microscopie se développe. Elle fait appel aux ondes acoustiques, ou ultrasons. Une finesse d'image comparable à celle du microscope optique peut désormais être combinée avec un pouvoir d'investigation en profondeur, sans destruction de l'objet.

UNE onde sonore, tout comme une onde optique, subit des modifications lorsqu'elle rencontre un objet. D'une part, elle est partiellement réfléchie ; d'autre part, sa transmission dépend du milieu dans lequel elle se propage. Les perturbations de l'onde sonore sont le reflet de la constitution du milieu qui est parcouru. L'hétérogénéité, la constitution moléculaire, l'élasticité, bref, de nombreuses propriétés intrinsèques du matériau interviennent dans la modification de l'onde sonore. Les techniques d'échographie médicale utilisent ce phénomène pour visualiser les organes d'un patient.

La finesse des images obtenues — en d'autres termes la résolution — est directement liée à la fréquence du signal sonore. Les caméras acoustiques utilisent des fréquences de 1 mégahertz (un million de cycles par seconde) pour une résolution de l'ordre du millimètre. La microscopie acoustique doit travailler avec des fréquences cent à mille fois plus élevées. Mais, et c'est là que réside l'une des grandes difficultés posées aux chercheurs qui travaillent sur le microscope acoustique, l'atténuation du signal sonore est d'autant plus grande que la fréquence utilisée est élevée.

Des objets contrastés

Le principe de l'appareil est relativement simple. Un signal électrique est envoyé sur un transducteur piézo-électrique qui le convertit en onde acoustique. Cette onde est alors propagée dans un saphir puis focalisée sur l'objet que l'on désire étudier. L'objet doit être plongé dans un milieu de liaison — le plus souvent l'eau — qui assure la propagation de l'onde sonore et permet la focalisation de cette onde, car l'interface concave saphir-eau joue le rôle d'une « lentille acoustique » et permet une très bonne focalisation. On peut alors recueillir l'onde transmise par l'objet sur une lentille acoustique identique à la première. On peut aussi étudier la réflexion de l'onde et recueillir l'écho sur la lentille émettrice. Dans ce cas, les signaux sont émis en trains d'ondes durant quelques dizaines de milliardièmes de seconde et l'écho est reçu dans les intervalles entre trains d'ondes. Dans les deux cas la lentille acoustique réceptrice transmet l'onde, qui est à nouveau convertie en signal électrique et module l'intensité d'un faisceau d'électrons qui balaye un écran de télévision.

Le point de focalisation de l'onde acoustique balaye — en synchronisme avec le balayage du faisceau d'électrons — un champ dans l'objet suivant deux axes perpendiculaires. Ce balayage peut être réalisé par vibration d'un haut parleur (fréquence de l'ordre de 100 hertz) pour l'un des axes et par déplacement mécanique pour l'autre (quelques secondes par cycle). Le balayage complet du champ est donc obtenu en quelques secondes. Un simple procédé de mémoire électronique fait apparaître simultanément tous les points du balayage : on a alors l'image acoustique d'une coupe de l'objet par le plan de focalisation de l'onde sonore.

L'image acoustique présente plusieurs avantages par rapport à une image optique classique. Tout d'abord, les contrastes obtenus reflètent les différentes propriétés structurales de l'objet ; il n'y a donc nul besoin de coloration spécifique ou de décapage de la surface. Ensuite, le plan de focalisation de l'onde sonore peut être fixé à l'intérieur de l'objet — et non à sa surface. L'atténuation du signal sonore est, bien entendu, fonction du chemin parcouru par l'onde, mais il est possible d'observer sur une profondeur de 100 microns avec une résolution de l'ordre du micron. Par comparaison, on ne peut guère travailler en microscopie optique avec des coupes d'épaisseur supérieures à 5 microns.

Les premiers clichés en microscopie acoustique avaient été obtenus en 1973 dans le laboratoire du professeur Quate, à Stanford. Mais une équipe française, dirigée par M. Nongaillard, travaillait déjà sur ce problème et obtenait peu de temps après ses premiers résultats au laboratoire d'optoacousticoélectronique de l'université de Valenciennes. Elle continue actuellement des recherches théoriques et fondamentales dans ce domaine. Parallèlement, des contacts sont pris avec des industriels intéressés par la microscopie acoustique pour l'analyse non destructive des structures de matériaux. En travaillant à basse fréquence (150 mégahertz), ce laboratoire observe (à la loupe acoustique !) la structure interne de blocs d'alumine (matériau de base pour certaines prothèses osseuses). Un projet d'étude sur la constitution des gommes de pneumatique est annoncé...

L'intérêt des biologistes

Une autre équipe, française, au Centre d'études d'électronique des solides de Montpellier, cherche à l'heure actuelle à améliorer la résolution du microscope. Plusieurs voies sont possibles : trouver de nouveaux milieux de propagation de l'onde (le mercure, bien que d'un maniement difficile, semble prometteur), obtenir des lentilles à faible rayon de courbure (creuser dans un saphir une cavité parfaitement sphérique d'un rayon inférieur à 0,1 micron est déjà une prouesse technique !). Une résolution de 0,5 micron est maintenant obtenue. A Montpellier, comme à Valenciennes, ces réalisations technologiques de pointe ont des applications industrielles immédiates : par exemple, il devient possible de contrôler la finition — en profondeur — des éléments de circuits intégrés où certaines couches conductrices ont une épaisseur d'un micron.

Enfin, la microscopie acoustique a suscité l'intérêt des biologistes. Dans un premier temps, il fallait obtenir des images et les comparer à celles obtenues en microscopie optique. Les images des coupes de tissus ou des cellules isolées observées sur lame mince et par transmission d'ondes sonores à haute fréquence (1 000 mégahertz) révèlent des contrastes naturels acoustiques extrêmement nets entre les différents constituants cellulaires. Il est donc possible, sans coloration particulière, de faire de l' « histologie acoustique », et éventuellement de détecter une situation pathologique (prolifération cancéreuse, par exemple). Ces quelques exemples montrent la diversité des champs d'application d'une technique nouvelle et qui est encore perfectible. Il faut approfondir les connaissances sur la transmission et la réflexion d'ondes sonores de très haute fréquence. Il faut aussi rechercher des améliorations techniques qui faciliteront le maniement du microscope acoustique. Ce dernier point doit pouvoir être assuré par l'industrie. Dès lors, la microscopie acoustique sera une bonne illustration d'un thème de recherche fondamentale suffisamment bien conduit pour permettre à un milieu industriel dynamique de prendre le relai.

PIERRE LEGRAIN.

MÉDECINE

SIX MILLE SPÉCIALISTES EN CONGRÈS INTERNATIONAL A PARIS

L'immunologie, science et clinique de l'an 2000

Plus de six mille spécialistes sont réunis au Palais des Congrès à Paris durant toute la semaine à l'occasion du congrès international d'immunologie. Une telle manifestation, qui réunit les savants les plus célèbres de tous les pays — sauf ceux de l'U.R.S.S. qui n'a pas autorisé les déplacements de certains des spécialistes soviétiques invités — montre, par la diversité des thèmes traités, l'importance fondamentale que revêt, durant ce dernier quart du vingtième siècle, une science à laquelle Pasteur devait donner, à la fin du siècle dernier, ses tout premiers fondements.

L'immunologie pouvait être définie à l'époque comme l'étude des moyens de lutte imaginés par la nature ou par l'homme contre les bactéries et les virus. Dès 1900, ce mécanisme de défense avait été compris comme résultant d'une double action de cellules destructives et de substances circulant dans les humeurs (ouanticorps) qui neutralisent les envahisseurs en se fixant électivement sur eux comme une clé dans une serrure.

L'un des domaines les plus fructueux de la biologie et de la médecine analytique, préventive et curative, s'ouvrait dès lors, et chacun en connait les aspects et les conséquences, des vaccinations aux sérothérapies, des transfusions sanguines aux allergies et aux maladies dites auto-immunes.

Mais les travaux poursuivis un peu partout dans le monde devaient indiquer rapidement que le processus immunitaire dépasse, et de très loin, par sa portée et sa signification, la seule défense antimicrobienne. Il apparut, en effet, que des anticorps surgissent dans l'organisme non seulement lorsqu'il est attaqué par un agent infectieux, mais lors de toute intrusion d'un élément (ou antigène) qu'il reconnait pour étranger.

Les mécanismes que met en œuvre l'immunité pour lutter contre l'infection ne constituent que l'un des aspects de son rôle fondamental pour tous les êtres vivants, à savoir la reconnaissance du non-soi et la préservation du soi, de cette singularité qui fait qu'aucun être ne peut être assimilé à un autre, et cela par des moyens dont on perçoit chaque jour de manière plus claire l'incroyable complexité et la miraculeuse précision.

Il n'est plus guère de discipline médicale qui ne soit concernée par l'immunologie, et le congrès international de Paris fera le point non seulement des percées technologiques remarquables qui ouvrent la voie à de nouvelles découvertes, mais aussi des premiers balbutiements de l'immunopharmacologie, par laquelle les thérapeutes s'efforcent d'agir directement sur le système immunitaire, en le freinant ou en le stimulant selon la pathologie observée.

Une longue torpeur avait suivi les découvertes fracassantes de Pasteur ; l'essor observé depuis une dizaine d'années incite à penser que ses conséquences biologiques, cliniques et thérapeutiques compteront parmi les événements scientifiques les plus importants des années à venir.

Cent milliards de milliards de molécules

Le développement des travaux concernant les greffes de tissus et d'organes (greffes de rein essentiellement) ont montré la puissance *et* la complexité de cette *« défense du soi »* que les médecins s'efforçaient de déjouer pour que réussissent les transplantations salvatrices.

Ce sont ces travaux qui furent à l'origine, après la seconde guerre mondiale, de tout un champ nouveau de recherche portant sur ces fameux anticorps, qui sont des protéines (ou globulines) fabriquées par l'organisme, à la demande et sans délai, avec une précision si fabuleuse qu'elles viennent s'adapter rigoureusement — pour la neutraliser — à la configuration chimique d'une quelconque substance, ou antigène (tissu, bactéries, virus, protéines), identifiée comme étrangère sans jamais auparavant avoir été rencontrée.

L'organisme humain dispose de 100 milliards de milliards (10^{20}) de molécules d'anticorps, produits par des lymphocytes (ou globules blancs) au nombre de 1 000 milliards...

L'une des grandes acquisitions de ces dernières années, et qui valut à ses auteurs (Edelman et Porter) le prix Nobel de médecine en 1972, a été l'explication de la structure moléculaire complète d'un anticorps, comprenant 19 996 atomes groupés en 1 320 unités d'acides aminés... Jamais auparavant une molécule d'une telle complexité n'avait pu être déchiffrée, et l'étude des bases structurales de la spécificité des anticorps, celle du mécanisme par lequel se déclenche leur production devant une substance étrangère quelconque devenaient dès lors accessibles.

« Coder l'imprévisible »

Ce mécanisme, en voie d'élucidation, implique à l'évidence une équation plus complexe que celle, classique, selon laquelle à chaque protéine correspond un gène qui en commande la formation. Le patrimoine génétique tout entier n'eût pas suffi au potentiel de 100 milliards de milliards d'anticorps tous différents, tous précisément adaptés à l'agresseur inconnu dont dispose l'organisme...

De nombreux travaux seront présentés sur ce thème au congrès, et notamment par les groupes suisses et américains qui ont pu identifier les gènes de commande des anticorps, et montré le mode de fonctionnement très particulier qui permet d'amplifier la diversité de leur action.

Ce mécanisme extraordinaire — et qui explique aussi la *« mémoire de la reconnaissance »*, mémoire permettant à un organisme précédemment attaqué par une affection virale ou bactérienne d'être définitivement immunisé contre lle, — ce véritable *« codage de l'imprévisible »* s'est développé et perfectionné tout au long de l'évolution, depuis le système originel et simplifié de reconnaissance entre le *soi et le non-soi, propriétés* que possèdent déjà les êtres unicellulaires, et qui leur permet de détruire, de phagocyter les corps étrangers, jusqu'au système immunitaire, d'une infinie complexité, de l'espèce humaine.

Ce sont des cellules spécialisées, les lymphocytes dits B (produisant les anticorps) et les lymphocytes T (différenciés dans le thymus) qui concourent au mécanisme de l'immunité humorale (par les anticorps circulant dans les humeurs) ou cellulaire. Ces cellules possèdent des récepteurs leur permettant de reconnaître la gamme innombrable des antigènes qui peuvent leur être présentés, et l'étude de ces récepteurs et de leur mode de fonctionnement est l'un des grands thèmes actuels de la recherche immunologique.

De même, le mécanisme de la coopération entre ces deux sortes de cellules, la façon dont elles se transmettent leurs informations et se modulent els unes les autres en une constante régulation, soulèvent un intérêt d'autant plus grand que ce type de coopération cellulaire est manifestement un phénomène essentiel à la biologie tout entière.

Ces études vont être considérablement facilitées par la découverte d'un moyen de production particulièrement ingénieux d'anticorps purs en quantités illimitées. Deux chercheurs américains, Kohler et Milstein, qui seront présents à Paris, ont ouvert, par cette découverte, la voie d'une véritable révolution non seulement pour l'immunologie , mais, pour toutes les disciplines biologiques.

Parvenant à fusionner des lymphocytes de souris productrices d'un anticorps spécifique avec des cellules tumorales provenant d'un cancer donné (le myélome, qui a la particularité de sécréter en grandes quantités des substances proches des anticorps), ces chercheurs ont fabriqué de véritables *« usines à anticorps »*, baptisées « hybridomes », qui peuvent produire à perpétuité et en très grandes quantités des anticorps purifiés, spécifiquement choisis en fonction d'un antigène donné.

Toutes les recherches deviennent, dès lors, possibles sur la structure de ces molécules, hier encore insaisissables, sur leur détermination génétique, sur le contrôle de leur sécrétion et sur la nature exacte de la réaction qui les soude à l'antigène, à la substance perçue comme étrangère.

Les perspectives thérapeutiques ouvertes par les hybridromes sont considérables, et l'on peut, par ces *« usines naturelles à anticorps »* disposer de moyens de diagnostic exceptionnels et, sans doute, de possibilités de traitement encore inexplorées.

Moduler le système de défense

L'intervention directe sur la régulation du système immunitaire a, pour sa part, des conséquences thérapeutiques d'ores et déjà utilisées en clinique, et notamment en cancérologie et pour l'amélioration de l'efficacité vaccinale. Certains immunomodulateurs résultent d'une préparation chimique de synthèse ; d'autres sont extraits de la paroi de certaines bactéries, lesquelles se trouvent dotées par la nature d'un moyen raffiné, et à première vue paradoxal, qui leur permet, afin de ne pas détruire l'hôte qu'elles parasitent, d'aider cet hôte à mieux s'immuniser contre elles. D'autres immunomodulateurs sont, comme les hormones du thymus, extraits du système immunitaire lui-même.

Tous ces agents sont utilisés *tantôt pour augmenter* les défenses naturelles du malade (en cancérologie ou devant certaines déficiences immunitaires, par exemple) et tantôt pour les amoindrir, soit pour permettre une meilleure tolérance des greffes d'organes ou de moelle osseuse, soit dans certaines maladies dites « auto-immunes », où les troubles fonctionnels et les *dégâts anatomiques observés* résultent d'une attaque de l'organisme par son propre système immunitaire, lequel, déréglé, ne reconnait plus les cellules sœurs pour semblables.

Le lupus érythémateux disséminé représente le prototype de ces affections et fait l'objet, au congrès de Paris, d'un colloque spécifique, de même que la sclérose en plaques, dont l'origine immunologique est fortement soupçonnée.

Le diabète, les maladies thyroïdiennes, la polyarthrite rhumatoïde relèvent également de dérèglements du système immunitaire, dérèglements génétiquement programmés, et dont on peut aujourd'hui prévoir et comprendre l'apparition par le repérage des *« groupes tissulaires »* (ou H.L.A.) auxquels appartiennent les patients. Ces groupes, que l'on peut identifier par l'étude de *« marqueurs »* spécifiques portés par les globules blancs constituent, pour toutes les cellules d'un organisme donné, le sceau de leur identité, de leur singularité biologique.

Comme l'avait montré, le premier, le professeur Jean Dausset (Collège de France), des greffes d'organes ou de tissus réussiront d'autant mieux que la parenté immunologique H.L.A. du donneur est proche de celle du receveur.

Une médecine du soi

Tout un système subtil régit ces marqueurs moléculaires H.L.A. de la personnalité, sous la commande d'une unité fonctionnelle *génétique, ou* complexe de gènes, qui ne représente que le millième du patrimoine héréditaire de l'homme.

Des résultats entièrement nouveaux seront apportés au congrès de Paris, concernant la définition et la localisation de ces gènes qui gouvernent à la fois les étapes essentielles de la défense de l'organisme, dans le sens de l'activation ou de la suppression de la réponse immunitaire, et marquent sa singularité.

Pour la première fois, et cet événement marque une date dans l'histoire de l'immunologie, la structure exacte, avec la séquence de tous les acides aminés d'une molécule codée par ces gènes, sera exposée.

Tous ces travaux, en apparence abstraits, ont une portée clinique considérable ; la compréhension du lien entre gènes, structure des molécules formées et fonction de ces molécules donne une base à la fois préventive, diagnostique et thérapeutique à une véritable *« médecine du soi » permettant d'identifier ceux qui*, dès lors, tenter de les préserver, prédisposition à un certain nombre de maladies, dont on peut, dès eors, tenter de les préserver, ou tout au moins d'en minimiser les conséquences.

Il en est ainsi pour plusieurs affections rhumatismales, cutanées (le psoriasis), pour le diabète *et la maladie* de Basedow (thyroïde), la sclérose en plaques et la myasthénie, qui sont toutes liées, avec une fréquence particulière, à l'appartenance des patients à un groupe tissulaire bien déterminé.

La découverte, faite en France par Oudin (Institut Pasteur), selon laquelle les anticorps euxmêmes sont différents les uns des autres et peuvent être classés en groupes génétiquement définis, comme les groupes sanguins ou les groupes tissulaires (on parle alors d'allotypie) et, mieux encore, que chaque anticorps possède sa caractéristique individuelle qui le différencie de tous les autres (l'idiotypie), cette découverte a permis de développer des recherches en plein essor, sur l'autorégulation du système immunologique, par la formation d'un véritable réseau formé de milliards d'anticorps et d'anti-anticorps permettant d'éviter les déviations de ces mécanismes si élaborés, et leurs conséquences néfastes.

Il est vraisemblable que ce ce sont des lacunes dans ces mécanismes de régulation qui se trouvent à l'origine d'un certain nombre de maladies, lesquelles font actuellement l'objet d'études approfondies.

Vieillissement, grossesse cancers

De même, des résultats très nouveaux indiquent que le vieillissement et la vulnérabilité accrue aux cancers et aux infections qui l'accompagnent résultent d'une défaillance de certains éléments du système immunitaire (thymus et cellules T), défaillance beaucoup plus précoce que les autres manifestations de la sénescence organique.

A l'autre extrémité de la vie, l'immunologie de la reproduction et du développement de l'embryon fait l'objet de percées considérables, et un congrès spécial lui est consacré.

Le phénomène par lequel la mère tolère le « corps étranger » qu'est le fœtus commence à être compris, et certains avortements à répétition peuvent être attribués à sa défaillance. On a de même trouvé que certaines stérilités inexplicables étaient dues à une immunisation de la femme contre les spermatozoïdes du mari, et on a même pu guérir certaines d'entre elles en faisant disparaître ces anticorps spermatiques.

Si l'on ajoute à ce panorama d'une prodigieuse diversité les perspectives ouvertes par l'utilisation, en cancérologie notamment, du moyen de défense unique qu'est l'interféron, régulateur immunitaire, celles que l'on entrevoit pour la lutte contre les parasites qui frappent trois milliards d'hommes sur cette Terre et disposent de moyens diaboliquement subtils pour déjouer les défenses naturelles, les nouvelles méthodes d'approche et de traitement des phénomènes allergiques, troubles résultant d'une réponse anormalement intense au contact de substances étrangères, et si l'on constate l'extrême complexité de certaines des méthodes modernes de diagnostic ou de traitement relevant de l'immunologie, et les progrès si rapides de la science en ce domaine, le plaidoyer du professeur *J.-F. Bach* (hôpital Necker, secrétaire général du congrès) pour la création de véritables départements d'immunologie clinique prend tout son sens.

L'année 1980 marque, en effet, comme l'indique à l'évidence le congrès de Paris, le déploiement clinique et thérapeutique d'une science jusqu'à présent confinée au labeur austère des laboratoires et à la biologie la plus abstraite.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

ÉCHECS

LES DEMI-FINALES DU TOURNOI DES CANDIDATS AU CHAMPIONNAT DU MONDE

La première demi-finale du tournoi des candidats au Championnat du monde d'échecs a début lundi à Buenos-Aires (Argentine). Elle opposait le vice-champion du monde, le dissident soviétique Kortchnoï, au Soviétique Polugajevski.

La première partie s'est terminée par un résultat nul, Kortchoï jouant avec les blancs. L'autre demi-finale se déroulera en Italie à partir du 25 juillet. Elle opposera le Hongrois Portisch à Hubner (Allemagne fédérale).

La finale entre les deux gagnants sera organisée avant la fin de l'année 1980. En 1981, le vainqueur rencontrera le Soviétique Karpov, qui mettra en jeu son titre de champion du monde.

ÉDUCATION

Estimant que « l'institution universitaire décentralisée est mise en péril »

LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS D'UNIVERSITÉ DEMANDE AUDIENCE A M. RAYMOND BARRE

La suppression de nombreuses formations de deuxième et troisième cycles par le ministère des universités (« le Monde » du 16 juillet), provoque de nombreuses et vives protestations de syndicats d'enseignants, d'hommes et de partis politiques notamment.

Pour leur part, des présidents d'université se montrent inquiets et le bureau de la Conférence des présidents, estimant que « l'institution universitaire est mise en péril » vient de demander à être reçu « dès que possible » par le premier ministre.

La conférence des présidents d'université a publié, le 21 juillet, un communiqué dont voici l'essentiel :

« Les présidents d'université, qui ont en charge la majorité des étudiants et une part prépondérante du potentiel de recherche de notre pays constatent que le ministre des universités n'a voulu ni les informer des décisions qu'elle a prises pour parvenir à ses qu'il a prises pour parvenir à ses objectifs, ni même ouvrir au préalable l'indispensable dialogue qui leur aurait permis de donner leur sentiment conformément aux responsabilités qu'ils assument sur les choix qui ont été faits, s'agissant des habilitations de deuxième et de troisième cycles. Ils soulignent que ces habilitations ont été imposées et octroyées à chaque établissement par le cabinet du ministre sans que les universités n'aient pu faire valoir directement leurs objectifs, leurs priorités et le résultat des réflexions auxquelles se sont livrés leurs conseils en tenant compte des impératifs régionaux. (...) »

Ces mesures, ajoute le communiqué de la conférence des présidents, *« contrairement à ce qu'elles prétendent, compromettent la capacité d'innovation de notre enseignement supérieur et risquent d'aboutir à la sclérose des universités françaises.*

» En particulier, le refus d'habiliter les universités à délivrer les diplômes de docteur-ingénieur revient à couper ces dernières du monde technologique, ce qui, par ailleurs, est l'inverse de la politique d'ouverture sur la personnalisation annoncée depuis 1976. Il est impossible, si l'on veut construire une université moderne et compétitive, de revenir en arrière et de remettre la formation et la recherche fondamentale universitaire dans une situation de ghetto qui leur ont valu les critiques que l'on sait. (...)

» C'est parce que l'existence même de l'institution universitaire décentralisée est mise en péril et, par-là même, la capacité de notre enseignement supérieur à relever les défis qui lui sont posés, que le bureau de la conférence des présidents vient de demander à être reçu par le premier ministre dès que possible. »

D'autres responsables d'établissements universitaires ont fait connaître leur position :

● *M. Pierre Cabanes, président de l'université de Clermont II*, a protesté contre la suppression de nombreuses habilitations dans son établissement qui auront des conséquences dramatiques pour le développement de la région Auvergne, *« vidée de sa substance grise »* et pour les étudiants qui ont engagé des études et des recherches dans les disciplines touchées (licences de linguistique et psychologie, diplôme d'études supérieures spécialisées [DESS] de psychologie pratique, licence et maîtrise de biologie des organismes, diplômes d'études approfondies [D.E.A.] de mathématiques et informatique, de mesures physiques appliquées à la chimie, de physique, d'électronique et de protistologie).

« Il ne peut s'agir, estime M. Cabanes, *de sanctionner l'incompétence des équipes de chercheurs et d'enseignants qui dirigent des travaux de renommée internationale. Il ne peut s'agir non plus,* explique-t-il, *de faire disparaître des formations aux petits effectifs puisqu'il y aurait eu cent à cent vingt étudiants en troisième année de psychologie. »* Quant au D.E.A. de protistologie, qui ne compte, il est vrai, qu'une demi-douzaine d'étudiants, c'était le seul consacré en France à l'étude des protozoaires.

● *M. Joël Mahé, président du centre universitaire d'Avignon*, estime qu'un *« coup très dur est porté »* à son établissement, pour lequel le ministère a accordé deux habilitations sur les dix-neuf proposées. Cette *« décision est d'autant plus étonnante qu'aucune création de poste n'était demandée et que les locaux ne coûtent rien à l'Etat puisque ce sont les collectivités locales qui font face aux besoins »*. Selon lui, cette décision *« fera chuter le nombre des étudiants de cinq cents environ, soit le tiers de l'effectif actuel »*.

LES RÉACTIONS DES SYNDICATS...

● *Le Syndica tgénéral de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) : « Ces décisions s'inscrivent dans une politique d'ensemble : enterrement de l'autonomie des universités, refus d'une véritable décentralisation permettant de vivre, étudier et travailler au pays, renforcement des inégalités entre les différentes régions. La mise en œuvre de cette politique passe par l'instauration d'une carte élaborée dans la clandestinité. »* Le SGEN rappelle que *« c'est par le débat public dans les régions avec l'ensemble des parties concernées et par la mise en place des conseils régionaux de l'enseignement supérieur et de la recherche (CRESER) prévus par la loi d'orientation que doit s'élaborer une carte universitairer épondant aux besoins réels des habitants ».*

● *Le Syndicat national des personnels de l'enseignement supérieur et des bibliothèques (C.G.T.) :*

« Madame le ministre, contre vents et marées, fait à nouveau preuve d'autoritarisme sans précédent à l'égard des universitaires, et d'une servilité à toute épreuve vis-à-vis des intérêts immédiats du grand patronat. Il s'agit de supprimer ou de diminuer des disciplines « non rentables » comme les sciences humaines ou de dévaloriser certaines autres (...) afin d'adapter l'enseignement supérieur aux contingences de la crise du système, et ce pour quelques trusts multinationaux, qui entendent utiliser le potentiel universitaire à leurs intérêts immédiats. Des régions entières se voient privées de certains types de formation en fonction des réalités économiques locales. »

Pour les personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service, *« la nouvelle carte universitaire va s'accompagner d'une tentative de redéploiement »* et de *« remises en cause de leurs conditions d'emploi, de leur statut, de leur qualification ».*

● *Le Syndicat national des travailleurs de la recherche scientifique (C.G.T.) :*

« Au-delà du zèle dont fait preuve Mme A. Saunier-Seïté dans l'autoritarisme érigé désormais en méthode de gouvernement, ces mesures s'inscrivent dans la logique du redéploiement du système éducatif visant à mieux répondre aux besoins immédiats du grand patronat (...) »

● *Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) :*

Le SNES « dénonce ce nouveau coup porté au potentiel universitaire français. Il souligne combien ces mesures risquent de compromettre le potentiel de formation initiale et continue des personnels de second degré ».

● *L'UNEF (ex-Renouveau) :* Le ministère *« veut par des mesures arbitraires, prises au mépris des votes du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche, instaurer une carte universitaire du démantèlement, remettre en cause le potentiel universitaire de notre pays ; dans certains endroits, ce sont des facultés entières qui risquent d'être supprimées. Cer- à cet égard, particulièrement visées (...). Pour des milliers d'étudiants cela signifierait l'impossibilité de s'inscrire, le transfert dans d'autre universités, l'abandon (...). »*

... ET DES PARTIS POLITIQUES

● *Le parti socialiste :*

« Par rapport aux trente-cinq dernières années, a déclaré M. Louis Mexandeau, député du Calvados, délégué du parti socialiste à l'éducation nationale, *c'est un retournement capital. C'est le tissu universitaire qui se déchire. Le processus de dépérissement risque d'aboutir ici à la disparition de petites universités, là au maintien difficile d'universités-croupions. Les inégalités régionales et sociales s'en trouveront aggravées. L'austérité budgétaire n'explique pas tout. La mesquinerie et l'esprit de revanche politicienne ont inspiré certaines décisions. »*

● Le parti communiste :

M. Jack Ralite, député de Seine-Saint-Denis, a notamment écrit au premier ministre : *« En supprimant environ 15 % des enseignements de second cycle et près de 20 % de ceux du troisième cycle des universités françaises, Mme le ministre des universités prend la lourde responsabilité de mutiler la nation dans la diversité de ses région, de réduire le potentiel de l'enseignement supérieur, d'aggraver encore la ségrégation sociale des étudiants contraints, pour suivre les études de leur choix, de s'expatrier à des centaines de kilomètres de chez eux. »*

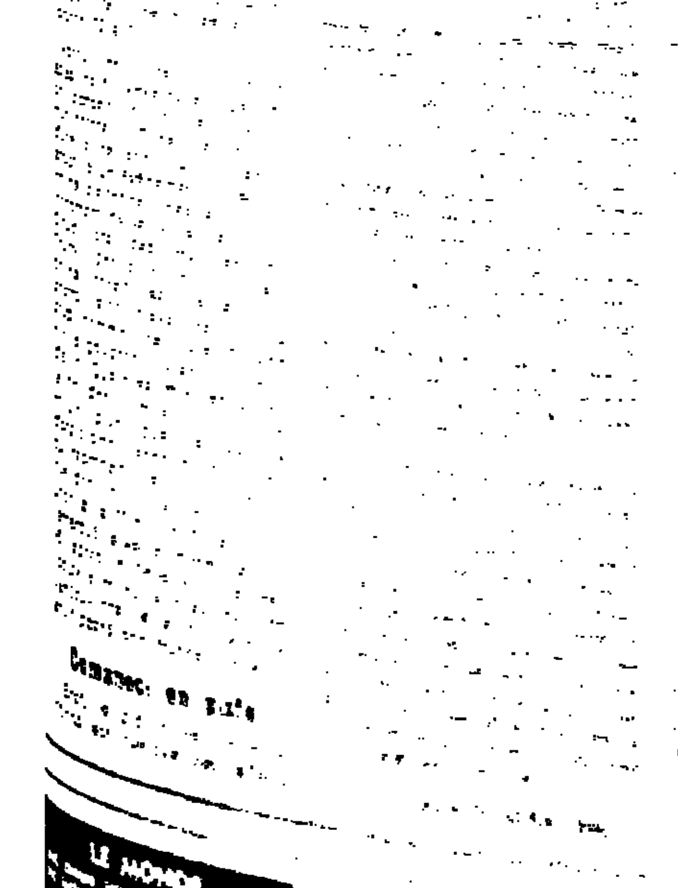
M. Ralite proteste, d'autre part, contre la *« discrimination qui vient de frapper »* le secrétaire général du Syndicat national de l'enseignement supérieur (1) dont l'enseignement est supprimé.

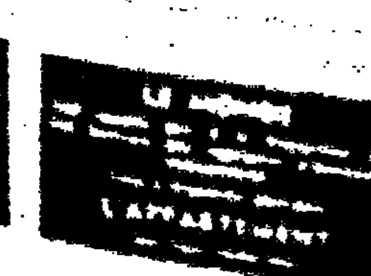
(1) Il s'agit de M. Pierre Duhartourt, professeur de sciences économiques à l'université de Rennes.

Les J

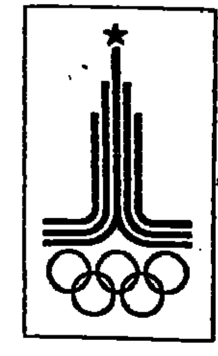
Barbara Krause

RUMEURS









Les J.O. de Moscou

Barbara Krause

En devenant championne olympique du 100 mètres nage libre et en battant pour la deuxième fois en vingt-quatre heures le record du monde (54 sec. 79), l'Allemande de l'Est Barbara Krause a même réussi à voler la vedette à Nadia Comaneci, lundi 21 juillet, à Moscou. L'exploit n'est pas à la portée de n'importe qui. Grande, 1,80 mètre, fine, 65 kilos, avec juste du muscle là où il faut, non dépourvue de charme, Barbara Krause, en deux coups bien frappés, a tout simplement amélioré de 62/100es de seconde le record du monde sur la distance la plus courte du programme de natation. Elle a vingt et un ans et renoncera à la compétition peu après les Jeux de Moscou. Il n'y a guère de documents la montrant dans l'exercice de ses fonctions « civiles ». Barbara Krause est en effet brigadier de police populaire à Berlin-Est. Elle renoncera aussi à l'uniforme dès l'obtention de son diplôme de professeur d'éducation physique.

La nouvelle championne olympique avait la plus difficile des relèves à assurer, celle de sa compatriote Kornelia Ender, grande star du sport est-allemand, jolie comme un cœur, pourvue d'un palmarès où se sont bousculés records du monde et titres olympiques. Son mérite est d'autant plus grand d'avoir pris la suite d'une manière aussi éclatante.

En 1976, à Montréal, elle a pourtant bien cru qu'elle n'aurait pas la volonté d'aller jusqu'aux Jeux de Moscou et que sa carrière prendrait fin sur un échec. Détentrice à l'époque du record du monde du 400 mètres nage libre, une mauvaise angine l'avait écartée de la consécration olympique. C'est à ce moment-là que, déçue, Barbara Krause avait déclaré qu'elle ne pensait pas avoir le courage de nager encore quatre ans. Elle a eu raison de changer d'avis et de persévérer. En 1978, Barbara Krause battait pour la première fois le record du monde du 100 mètres (55 sec. 41), et quelques jours plus tard, aux championnats du monde de Berlin-Ouest, elle était la seule à échapper au naufrage de l'équipe féminine allemande, taillée en pièces par les Américaines.

Sa domination en sprint a duré deux ans, et sans doute a-t-elle vu juste de quitter la scène, gloire acquise, sans perdre trop de temps. Une autre Allemande de l'Est, plus jeune de quatre ans, Karen Metschuck, deuxième de la finale en 55 sec. 16, frappe déjà à la porte de son record du monde. Comme Kornelia Ender, retirée de la compétition après son triomphe aux Jeux de Montréal, Barbara Krause aura réussi sa sortie à Moscou.

L'élégance de sa nage, mélange de force et de souplesse, a rappelé qu'elle fut aussi la meilleure en demi-fond. A cet égard, elle a un point commun avec le plus célèbre de tous les nageurs, l'Américain Mark Spitz, dont le premier record du monde fut, comme pour elle, le 400 mètres. Vitesse et résistance, le cocktail a du bon et fait en tout cas merveille en natation. On verra encore Barbara Krause dans le 200 mètres et en relais, donc deux fois encore sur le podium des Jeux de 1980. La jeune fille malade de Montréal a montré toutes ses ressources. Elle a bien su nager.

FRANÇOIS JANIN.

RUMEURS

De notre envoyé spécial

Moscou. — *Bizarre, vraiment bizarre. On pensait que la cérémonie inaugurale, samedi, ouvrirait la parenthèse d'une quinzaine dédiée au sport, sans autre forme de procès. Les deux premiers jours de compétitions ont bien amené leur moisson de performances et de records. Pourtant l'ambiance est restée poisseuse. Il y a comme un malaise. Peut-être cela est-il dû au fait que l'on n'était pas encore dans le vif du sujet. Le deuxième sport olympique, la natation, qui meuble habituellement les premiers jours des Jeux, souffre plus que tout autre de la défection américaine, qui, fait formuler des réserves, quels que soient les résultats chronométriques. Et on attendait, inconsciemment, les premières prestations des athlètes français pour se sentir plus intéressé. Cependant, un certain climat propre aux grandes manifestations sportives, un petit rien de plus qui fait toute la différence, n'y était pas. Oh ! bien sûr, il y a foule dans les stades, et le public, assurément connaisseur, n'a pas été avare d'applaudissements.*

Lundi matin, au stade du club de l'armée archi comble, on a dû compter par centaines les extinctions de voix après le combat victorieux du lutteur soviétique Igor Kanygin contre le Suédois Franck Andersson, le champion du monde en titre des 90 kilos, qui s'était laissé surprendre au sol. De fait, l'événement était d'importance, car le Suédois n'avait pas trouvé son maître depuis fort longtemps. Le public s'est aussi éraillé la voix pour encourager un Grec, un Syrien ou un Polonais. Il appréciait les bons lutteurs, quelle que soit leur nationalité.

Non loin de là, un peu plus tard, dans le petit stade du Dynamo, les quelques milliers de personnes qui venaient d'assister à la seconde victoire des hockeyeurs russes ont eu le courage de rester une heure et demie de plus sous un ciel plombé pour suivre une rencontre à bayer aux corneilles entre l'Espagne et la Tanzanie, qui s'est fait une nouvelle fois écraser (12 à 0).

Après les lutteurs, comme après les hockeyeurs sur gazon, on pensait qu'un tel public manifesterait d'une façon ou d'une autre son plaisir d'avoir assisté à un événement... Certes, on ne s'attendait pas au bouillonnement de la porte de Saint-Cloud lors des matches du Tournoi des cinq nations, mais on ne croyait pas que la foule pourrait ainsi s'évaporer tout à coup, comme une pluie d'orage sur le goudron brûlant du mois d'août. Quelques minutes après la fin des compétitions, il ne restait plus que le service d'ordre omniprésent et lancinant, qui reprenait une fouille maniaque des lieux. Rien qui prédispose à la fête. On l'avait déjà remarqué la veille, quand, aussitôt après la belle victoire des footballeurs soviétiques sur les Vénézuéliens (4 à 0), Moscou avait passé son bonnet de nuit.

Comaneci en piste

Bref, le plaisir des compétitions est quelque peu affadi, sinon gâché, comme ce fut le cas lundi après-midi. Au stade Lénine, Nadia Comaneci entrait en piste. Ce n'étaient que les exercices imposés par équipe, mais on brûlait de voir la petite Roumaine, reine de Montréal, devenue quatre ans après une jeune fille en fleur, à côté de laquelle les miniatures au visage barbouillé de rouge, semblaient être des chattes de gouttière. Chrysalide embarrassée par son nouveau corps de femme en 1978, vaincue par une infection à la main aux championnats du monde 1979, la belle Roumaine au masque de verre reprendrait-elle le meilleur sur ses rivales soviétiques cette année ? Même au stade des imposées, le duel semblait devoir tenir ses promesses, Nadia alignant un 10 et trois 9,95, et la Soviétique Natalia Shaposhnikova répliquant dans la série suivante par les mêmes notes, alors que, inopinément, l'Allemande de l'Est Maxi Gnauch ne leur concédait au total que 15/100es de point. C'était dire à quel point la compétition était relevée d'entrée de jeu.

Or ce qui se passait sur le plateau n'était qu'accessoire. La seule question qui semblait devoir se poser était : qu'est devenue Elena Moukhina ? Agée maintenant de vingt ans, cette Soviétique a été championne du monde en 1978. Blessée en 1979, elle a dû consentir de gros efforts pour être réintégrée dans les six meilleures gymnastes de son pays. Pour y parvenir, elle a tenté de mettre au point un programme très acrobatique, comme l'autorisent de plus en plus les petits gabarits. Toutefois, conséquence de ce surcroît de danger, elle s'est grièvement blessée à l'entraînement début juillet. Voilà pour les faits établis. Pour le reste, on n'a pas pu savoir à quel appareil elle a chuté (vraisemblablement les barres asymétriques) ni le degré de gravité de sa blessure (les vertèbres cervicales auraient été atteintes).

Une rumeur n'a donc pas cessé de circuler depuis quelques jours : Moukhina était morte, et, en raison des Jeux olympiques, les Soviétiques ne voulaient pas l'avouer. Des amis, d'amis d'amis le tenaient de source sûre... Bouche cousue chez les gymnastes soviétiques. On doutait même que les anciennes camarades de Moukhina soient au courant de la nature exacte et des causes de sa blessure. Il ne faudrait pas que l'image de la belle Elena gisant sur un lit d'hôpital vienne troubler l'esprit des concurrentes au moment où elles s'apprêteront à faire un saut périlleux arrière sur une poutre large de 10 centimètres, n'est-ce pas ?

Interrogé sur l'état de santé de sa compatriote, Youri Titov, président de la Fédération internationale de gymnastique, a assuré que Moukhina allait mieux. Curieusement, ses propos n'ont convaincu personne. Comme si tout ce qui se dit ou se fait en ce moment à Moscou à propos des Jeux olympiques était sujet à caution. C'est dire combien le contexte déjà inhabituel de ces Jeux est empoisonné.

ALAIN GIRAUDO.

La glorieuse fuite d'Aurélien

De notre envoyé spécial

Moscou. — Les athlètes se sont pris aux Jeux. Ils sont bien loin le boycottage et bien loin l'Afghanistan. Sur les stades, sur les plans d'eau, dans les gymnases et les piscines, la machine olympique s'est mise en route. Elle a déjà beaucoup emporté sur son passage, les préventions, les intentions, les déclarations, pour ne laisser place qu'au sport et ne donner tort, dans l'instant, qu'aux absents. Regrettable ou pas, réjouissant ou non, c'est ainsi. Trêve ou chloroforme olympique, un fait apparaît très nettement, après seulement quarante-huit heures de compétition : l'idée, souvent avancée que, par l'absence de quelques pays sportifs, les Jeux se trouveraient dévalorisés, les médailles dévaluées, apparaît ici pour les sportifs, sur le terrain, totalement saugrenue. Ou alors c'est qu'on ne se sera jamais autant battu pour d'aussi piètres « médailles en chocolat ».

Il faisait un temps variable à Moscou, lundi 21 juillet. Et, devant l'alternance d'averses et d'éclaircies, songeant avec délices à ce communiqué d'un bureaucrate météorologiste qui prédisait ici « *des précipitations faibles quand il fera beau et des précipitations fortes lorsqu'il fera mauvais* », on s'est pris à sourire des mésaventures du citoyen Aurélien Agnan, boxeur du Bénin. Cela se passait dans le magnifique complexe sportif Olympiski, compromis très réussi entre Beaubourg et la salle Wagram, entre une architecture futuriste et une ambiance un peu canaille. Là encore, affirmer que seuls les membres du parti communiste ont accès aux salles et aux stades de Moscou paraît être une contre-vérité. Ce public sentait trop la « gapette », le titi moscovite et peut-être même le petit truand pour ne pas douter qu'une bonne partie de la foule sortait de ce Moscou de la nuit et de la dissidence-vodka qui existe aussi.

Stylistes et chiffonniers

Donc Aurélien Agnan, venu sur le ring dans un peignoir de soie rouge, beau comme un Cassius Clay, avait fait à la foule l'aumône de sa gloire naissante. Sautillant, dansant, envoyant des baisers, c'était écrit, promis, juré, il allait ne faire qu'un demi-round de son adversaire, le malheureux Italien Patrizio Oliva, à peine vice-champion d'Europe. Deux minutes plus tard, Aurélien courait à toute allure autour du ring, poursuivi par Oliva. Ce fut bien le seul combat de boxe où l'on ait vu un athlète de pas donner l'unique coup de poing qui aurait sauvé l'honneur. On le conçoit, le bel Aurélien ne dut son salut qu'à l'arbitre. Celui-ci, comprenant que l'essentiel béninois était de ne plus participer, le renvoya à son coin, où, malgré tout, il ne dédaigna pas de remercier le public, hilare.

Moment savoureux. Il y en eut d'autres, plus sérieux et plus passionnants, dans ce tournoi de boxe olympique qui commence à peine. Un tournoi féroce, car directement éliminatoire et, de ce fait, s'achevant parfois en bataille de chiffonniers. Trois rounds de trois minutes pour des années de préparation : cela explique bien des vacillements du noble art et la difficulté qu'il y a, dans ces premiers tours, à faire le tri entre les boxeurs et les autres, de déceler ceux qui ont gagné vraiment et ceux qui n'ont pas encore perdu.

De ce début d'après-midi, de tous ces combats — là il s'agissait de poids légers et super-légers, — on retiendra la joie d'un vainqueur, l'Ougandais John Munduga, magnifique styliste et piètre cogneur, le désespoir du Laotien Kampanath, battu après avoir, lui, poursuivi en vain son vainqueur pendant tout le match, la victoire à l'usure d'un très teigneux Yougoslave, Ace Rusevski sur le très teigneux Bulgare Anastasov. Bref, rien de nature à faire les gros titres, mais c'est cela aussi les Jeux olympiques.

Après la salle de boxe rendue à plusieurs centaines de policiers et de soldats pour une fouille ultra-minutieuse — psychose de l'attentat, — ce fut le voyage vers la Moskova et le parcours d'aviron pour des éliminatoires féminines. Dans Moscou dite « déserte », les embouteillages ont fait de cette occasion une occasion manquée. La pointe du huit soviétique venait de franchir la ligne d'arrivée et c'est tout ce qu'il restait à voir : un équipage de fort tonnage, huit demoiselles capables sans coup férir de remplacer ces imposantes dames gardiennes des clés, protectrices des sommeils et chargées de police, qui veillent dans les couloirs des hôtels moscovites. On n'en fera pas non plus un titre.

Alors que reste-t-il ? La victoire par noyade — c'est dire qu'il s'agissait de water-polo, — des Roumains sur les Grecs (4-2) ? La course folle des Indiens et des Polonais dans leur débat de hockey sur gazon ? Peut-être plutôt ce match de basket-ball U.R.S.S.-Brésil. Un match de poule et en même temps une demi-finale mondiale. Cela s'est encore passé au complexe Olympiski, dans une salle presque comble et devant un public bruyant, ce qui constituait une nouveauté pour ces Jeux. Ce fut un très beau match. Les Russes avaient la puissance, la technique, la connaissance et l'avantage du terrain. Les Brésiliens avaient l'imagination, la fantaisie, du courage et des illusions.

Les premiers disposaient de deux hommes en surplomb, Vladimir Tkachenko, 2,20 m, 135 kilos, Alexandre Belostenny, 2,14 m, 120 kilos ; les seconds tenaient à peine des dépendeurs d'andouilles, Oscar Schmidt, 2,03 m, 103 kilos, et Marcos Abadalla, 2,04 m, 100 kilos. Le basket-ball n'est pas drôle, qui vous livre ses résultats comme un météorologue soviétique ses prévisions : les plus grands y restent toujours plus grands que les moins grands. Et à leur technique égale, peut-être même à leur basket meilleur, les Brésiliens ne durent point leur salut, mais l'amère satisfaction d'une défaite limitée (68 à 101).

PIERRE GEORGES.

LES AFGHANS DANS LA CAPITALE SOVIÉTIQUE

« Comme dans la maison d'un frère »

De notre correspondant

Moscou. — *Bien que le département d'Etat américain ait confirmé que certains membres de l'équipe olympique afghane avaient tenté d'entrer en contact avec l'ambassade américaine à Moscou, le chef de la délégation d'Afghanistan a démenti, lundi 21 juillet, que certains de ses sportifs aient cherché à demander asile politique aux Etats-Unis.*

Il y a quelques jours, des membres de la délégation afghane, qui comprend vingt-quatre sportifs, avaient parlé avec des correspondants anglo-saxons et leur avaient fait part de leur intention de chercher refuge aux Etats-Unis, mais il semble que la diffusion prématurée de cette information, qui aurait dû rester confidentielle, ait placé les athlètes dans l'embarras.

Au cours d'une conférence de presse organisée au village olympique par le chef de la délégation afghane, un des sportifs qui, selon des témoins, paraissait mal en point, a nié avoir pris contact la semaine dernière avec un journaliste de la télévision britannique, alors que celui-ci affirme s'être entretenu avec lui.

L'agence Tass, pour sa part, a publié un démenti du secrétaire général du comité olympique national afghan : « Les Américains ont inventé le problème de l'Afghanistan, et ils ne le lâcheront pas », *a-t-il dit, qualifiant les informations sur les sportifs de son pays de* « provocation absurde ». « Il n'est pas facile de troubler nos athlètes, *a-t-il ajouté, selon Tass.* Dès les premiers jours, dans Moscou olympique, nous nous sommes sentis comme dans la maison d'un frère. Les sportifs de toutes les autres équipes réunies dans le village olympique sont en bons termes avec nous. Ils voient en nous des hommes qui luttent pour la liberté et qui l'obtiennent. »

Quatre jours avant le début des Jeux olympiques, le gouvernement de Kaboul avait implicitement accusé les dirigeants américains d'être à l'origine de l'enlèvement et, probablement, de l'assassinat de dix-neuf membres de l'équipe afghane de hockey sur gazon disparus en avril dernier. Leur autobus avait été stoppé au nord de Kunduz, alors qu'il revenait d'un match en U.R.S.S., par quarante « bandits contre-révolutionnaires ». *Seuls trois joueurs avaient pu s'échapper. Ce sont eux qui ont raconté à Kaboul l'enlèvement de leurs camarades.* — D. V.

[L'équipe afghane de lutte, forte de sept hommes, s'était réfugiée au Pakistan à la veille de son départ pour Moscou. L'Alliance islamique pour la libération de l'Afghanistan avait précisé que les lutteurs avaient quitté Kaboul à pied le 1er juillet pour atteindre Peshawar le 6 juillet (« le Monde » du 9 juillet).]

DES JOURNALISTES RÉALISENT UN PASTICHE DE LA « PRAVDA »

De notre correspondant

Rome. — Un faux numéro de la *Pravda* a été conçu et imprimé à Rome par l'équipe de l'hebdomadaire satirique *Il Male* à l'occasion des Jeux olympiques (1). « Ni union, ni soviétique, ni socialiste, seules des républiques » ; à côté de ce titre fracassant, un long éditorial annonce de prochaines élections libres. Un copieux commentaire « signé » de M. Souslov, l'idéologue du P.C.U.S., explique pourquoi le parti a décidé de « *quitter la scène* ». Les Italiens sont habitués à de réguliers « détournements » ironiques et à des pastiches volontairement provocateurs de leurs journaux habituels par l'équipe du *Male*.

Ce faux numéro de l'organe central du P.C.U.S. sera diffusé en Union soviétique pendant les Jeux de Moscou. Mille exemplaires sont déjà partis, selon M. Vincenzo Sparagna, directeur de la rédaction, et huit mille arriveront « *par la Finlande et la Turquie, ces itinéraires clandestins utilisés jadis par l'Iskra de Lénine* ».

Le pastiche du quotidien soviétique relate le renversement du Politburo par un groupe d'officiers libertaires qui s'installent, sans être remarqués, au cœur de la machine du pouvoir. Des articles de fond, des communiqués, tels que « *Le Politburo demande l'aide de l'armée afghane au nom des accords bilatéraux d'entraide* », de fausses lettres de lecteurs, sont publiés. Des dissidents soviétiques réfugiés en Occident, dont MM. Leonid Plioutch, Vladimir Maximov, Mme Nadia Goubernes-kaïa, auraient participé directement à la rédaction de ce numéro.

(Intérim.)

(1) Lors du voyage de Jean-Paul II en Pologne, la rédaction du *Male* avait réalisé un faux numéro de *Trybuna Ludu* (organe du POUP), dont des exemplaires avaient été distribués et affichés à Cracovie et Varsovie (*le Monde* du 26 juin 1979).

Des coqs aux taureaux

De notre correspondant

Moscou. — Les haltérophiles, on les imagine bedonnants, avec un cou de taureau et des cuisses énormes. On pense à Vassili Alexeiev, « l'homme le plus fort du monde », 149 kilos, 1 m. 92, qui, aux deux mouvements, soulève 445 kilos. L'image est, en partie, fausse, et les compétitions olympiques commencent avec les petits gabarits qui portent jusqu'à cinq fois leur poids. Après la catégorie des 52 kilos, ce sont les 56 kilos qui concouraient le lundi 21 juillet, dans le palais des Sports d'Izmaïlovo, une grande bâtisse de béton rectangulaire spécialement construite pour les J.O., où toutes les conditions paraissent réunies pour produire des champions. Cependant, les cinq mille places étaient loin d'être toutes occupées, et les spectateurs ne paraissaient pas particulièrement passionnés par les épreuves, sauf quelques touristes suédois qui encourageaient de la voix deux de leurs représentants, haltérophiles chevronnés.

Les poids légers sont de petits hommes trapus, musclés et nerveux, vifs comme des coqs de combat. Certains foncent tout de suite sur la barre pour l'empoigner ; d'autres esquissent un pas de danse avant de l'affronter ; d'autres encore commencent par lui tourner le dos pour trouver l'inspiration avant la parfaite coordination des mouvements et du poids, la position des gestes quand la barre pèse 125 kilos à l'arraché (nouveau record du monde établi par le Cubain Daniel Nuñez) ou 175 kilos à l'épaulé-jeté (le Soviétique Youri Sarkissian a amélioré de deux kilos et demi son propre record du monde).

A l'arraché, l'athlète s'accroupit, bombe le torse comme pour le départ d'un 100 mètres et fait décrire à la barre un arc de cercle parfait pour la porter, bras tendus, au-dessus de sa tête avant de se relever lentement en laissant travailler les muscles de la cuisse. Dans l'épaulé-jeté aussi, tout est question de synchronisation des mouvements, de placement du centre de gravité dans ce mobile que forment l'homme accroupi et sa barre sous le menton. Se dresser, tendre les bras au-dessus de la tête tout en assurant l'équilibre par un ciseau des jambes, qui ne doit pas tourner au grand écart, et la médaille d'or est au bout de l'effort.

DANIEL VERNET.

A LA TÉLÉVISION

MARDI 22 JUILLET

- Natation, en direct, de 17 h. 25 à 20 h. (A 2).
- Cyclisme : kilomètre contre la montre, de 18 h. à 18 h. 50 (A 2).
- Résumé de la journée : de 22 h. 30 à 23 h. 30 (TF 1).

MERCREDI 23 JUILLET

- Gymnastique (en différé) : de 14 h. 30 à 16 h. TF 1) ; de 15 h. 55 à 16 h. 55 (A 2).
- Haltérophilie : de 18 h. à 18 h. 50 (A 2).
- Natation (en direct) : de 19 h. à 20 h. (TF 1).
- Résumé de la journée : de 22 h. 40 à 23 h. 40 (A 2).

LES JEUX OLYMPIQUES DE MOSCOU

« LA PARTICIPATION DES FRANÇAIS EST UNE CAUTION AU RÉGIME SOVIÉTIQUE » déclare M. André Bergeron

M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, estime que *« le maintien de la participation des athlètes français »* aux Jeux olympiques *« ne relève plus du sport »*, mais *« prend le caractère d'une caution à un régime qui foule aux pieds la liberté, que Force ouvrière considère comme le bien le plus précieux qu'il soit »*.

Dans une déclaration, remise vendredi 18 juillet, le leader de F.O. rappelle que *« c'est au nom de son profond attachement à l'esprit de tolérance et pour ne pas être taxée de mélanger le sport et la politique que la confédération de Force ouvrière ne s'est pas prononcée — y compris lors de son congrès de Bordeaux — sur le boycottage des Jeux olympiques »*.

« L'invasion de l'Afghanistan, l'exil de Sakharov, la multiplication des arrestations de contestataires à l'approche de l'ouverture des Jeux, les interdits concernant la presse, les représentants d'ambassade et d'une manière générale l'épuration généralisée dans tous les domaines, constituent autant d'actes de violation des droits fondamentaux de l'homme qui font qu'il est impossible de demeurer silencieux. Trop, c'est trop. »

● *L'Italien Vincenzo Francone,* sort réservé aux homosexuels en qui a manifesté lundi 21 juillet sur la place Rouge pour protester contre le sort réservé aux homosexuels en U.R.S.S. (*le Monde* du 22 juillet) a été expulsé mardi matin. M. Francone est membre du mouvement « Fuori » des homosexuels italiens.

MSTISLAV ROSTROPOVITCH : la participation est amorale.

Dans une « lettre ouverte aux sportifs qui ne sont pas allés à Moscou », le musicien Mstislav Rostropovitch, qui a été récemment déchu de sa citoyenneté soviétique, écrit :

Je considère votre refus de vous rendre aux Jeux olympiques de Moscou comme un acte de courage. (...) Participer à la fête olympique à Moscou quand de jeunes Russes meurent en Afghanistan sans qu'on sache pour quoi ; quand un des grands fils du peuple russe, Andreï Sakharov, est en résidence surveillée à Gorki ; quand seuls les participants et les hôtes des Jeux bénéficieront d'une bonne alimentation, et que des millions de gens en dehors de Moscou auront faim ; quand l'accès de Moscou sera interdit pendant le déroulement des Jeux à tous les non-Moscovites, y compris aux habitants des villes voisines ; quand la propagande soviétique s'apprête à se servir des Jeux pour prouver que le monde entier accepte la politique intérieure et extérieure de l'U.R.S.S. et reconnaît son autorité, participer à une telle fête est, à mon avis, amoral.

Les résultats

Gymnastique

ÉPREUVE FÉMININE

Classement provisoire après les exercices imposés.

Individuel. — 1. Nadia Comaneci (Roum.) et Natalia Shaposhnikova (U.R.S.S.), 39,85 pts ; 3. Maxi Gnauck (R.D.A.), 39,70 pts ; 4. Nelli Kim (U.R.S.S.), 39,60 pts ; 5. Emilia Eberle (Roum.), 39,55 pts ; 6. Maria Filatova (U.R.S.S.), 39,45 pts, etc.

Par équipes. — 1. U.R.S.S., 197,75 pts ; 2 R.D.A., 196,80 pts ; 3. Roumanie, 196,70 pts.

Haltérophilie

FINALE

Poids coq (56 kilos). — 1. Daniel Nunez (Cuba), 275 kilos (nouveau record du monde) ; 2. Yourik Sarkissian (U.R.S.S.), 270 kilos ; 3. Tadeusz Dembonczyk (Pol.), 265 kilos, etc.

● Au cours de cette compétition, Daniel Nunez a également établi un nouveau record du monde à l'arraché (125 kilos) tandis que le Soviétique Yourik Sarkissian a, de son côté, amélioré celui de l'épaulé-jeté avec 157,5 kilos.

Lutte gréco-romaine

Le Français Christophe Andanson, éliminé au quatrième tour, s'est classé septième dans la catégorie des 90 kilos.

Natation

FINALES

100 mètres nage libre dames. — 1. Barbara Krause (R.D.A.), 54 sec. 79 (nouveau record du monde ; ancien record 54 sec. 98 par elle-même) ; 2. Caren Metschuck (R.D.A.), 55 sec. 16 ; 3. Ines Diers (R.D.A.), 55 sec. 65 ; 4. O. Klevatina (U.R.S.S.), 57 sec. 40 ; 5. D. Van Bentum (P.-B.), 57 sec. 63 ; 6. N. Strunnikova (U.R.S.S.), 57 sec. 83 ; 7. Guylaine Berger (Fr.), 57 sec. 88 ; 8. A. Eriksson (Suède), 57 sec. 90.

200 mètres papillon dames. — 1. Ines Geissler (R.D.A.), 2 min. 10 sec. 44 ; 2. Sybille Schoenrock (R.D.A.), 2 min. 10 sec. 45 ; 3. Michelle Ford (Austr.), 2 min. 11 sec. 66 ; 4. A. Pollack (R.D.A.), 2 min. 12 sec. 13 ; 5. D. Bzozowska (Pol.), 2 min. 14 sec. 12 ; 6. A. Osgerby (G.-B.), 2 min. 14 sec. 83 ; 7. A. Martensson (Suède), 2 min. 15 sec. 22 ; 8. A. Grichenkova (U.R.S.S.), 2 min. 15 sec. 70.

200 m. libre messieurs. — 1. Sergei Kopliakov (U.R.S.S.), 1 min. 49 sec. 81 (nouveau record d'Europe ; ancien record : 1 min. 49 sec. 83 par lui-même) ; 2. Andrei Krylov (U.R.S.S.), 1 min. 50 sec. 76 ; 3. Graeme Brewer (Aust.), 1 min. 51 secondes 60 ; 4. J. Woithe (R.D.A.), 1 min. 51 sec. 86 ; 5. R. McKeon (Aust.), 1 min. 52 sec. 60 ; 6. P. Revelli (Italie), 1 min. 52 sec. 76 ; 7. T. Lejostrom (Suède), 1 min. 52 sec. 94 ; 8. F. Rampazzo (Italie), 1 min. 53 sec. 25.

Les Français Fabien Noël (1 min. 53 sec. 25) et Dominique Petit (1 minute 56 sec. 1) ont été éliminés en séries.

100 m. dos messieurs. — 1. Bengt Baron (Suède), 56 sec. 53 ; 2. Viktor Kuznetsov (U.R.S.S.), 56 sec. 99 ; 3. Vladimir Dolgov (U.R.S.S.), 57 sec. 63 ; 4. M. Roiko (Tch.), 57 sec. 74 ; 5. S. Wladar (Hon.), 57 sec. 84 ; 6. F. Eefting (P.-B.), 57 sec. 95 ; 7. M. Tonelli (Aust.), 57 sec. 98 ; 8. G. Abraham (G.-B.), 58 sec. 38.

Le Français Olivier Borios (1 min. 5 sec. 67) a été éliminé en série du 100 m. brasse.

Pentathlon moderne

Classement provisoire après les épreuves d'équitation et d'escrime :

Individuel. — 1. T. Szombathelyi (Hon.), 2 126 points ; 2. A. Starostin (U.R.S.S.), 2 068 ; 3. L. Horvath (Hon.), 2 060 ; ...11. Four (Fr.), 1 940 ; ...15. Bouzou (Fr.), 1 884 ; ...21. Cortes (Fr.), 1 846, etc.

Par équipes. — 1. Hongrie (6 130 points) ; 2. U.R.S.S. (6 090) ; 3. Suède (5 736) ; 4. Pologne (5 714) ; 5. France (5 670), etc.

Plongeon

TREMPLIN DAMES (3 mètres)

Finale. — 1. Irina Kalinina (U.R.S.S.), 725,910 pts ; 2. Martina Proeber (R.D.A.), 698,895 pts ; 3. Karin Guthke (R.D.A.), 685,265 pts ; 4. Z. Tsirulnikova (U.R.S.S.), 673,665 pts ; 5. M. Jaschke (R.D.A.), 668,115 pts ; 6. V. McFarlane (Austr.), 651,045 pts ; 7. I. Sidorava (U.R.S.S.), 650,265 pts ; 8. L. Gonzalez (Cuba), 640,005 pts.

Tir

CARABINE PETIT CALIBRE

Classement final. — 1. Karoly Varga (Hon.), 599 points (record du monde égalé) ; 2. Hellfried Heilfoirt (R.D.A.), 599 ; 3. Petra Zaprianov (Bul.), 598, etc.

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 22 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

17 h 25 Jeux olympiques d'été à Moscou.
Natation.

20 h Journal.

20 h 30 Série : Mathias Sandorf.
Réalisation J.-P. Decourt ; avec I. Bujtor, J. Speidel, C. Giraud, M. Peitsch, J. Breuer...
Deuxième épisode : la police secrète autrichienne, qui a décidé de supprimer Mathias Sandorf, un aristocrate hongrois en rébellion, tue sa femme par erreur. Sandorf jure de reprendre la lutte jusqu'à la libération de sa patrie.

21 h 15 Documentaire : Les Français du bout du monde.
Le Japon, réal. J. Equer.
Parti en 1960 pour fonder un orchestre, Claude Ciari se livre aujourd'hui à de multiples activités : enregistrements de disques, concerts, émissions de télévision, etc.

22 h 5 Des courts métrages racontés.
Par Pierre Bromberger.
Le Petit Soldat, *un dessin animé de P. Grimault ;* l'Homme, *un film de G. Margaritis.*

22 h 30 Jeux olympiques d'été à Moscou.
Résumé.

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

17 h 45 Documentaire : Septième continent.
Démons et merveilles.

18 h Sports : Jeux olympiques.
Cyclisme.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Variétés.

20 h Journal.

20 h 35 Les dossiers de l'écran : « Chantons sous la pluie ».
Film américain de G. Kelly et S. Donen (1951). Avec G. Kelly, D. Reynolds, J. Hagen, D. O'Connor, M. Mitchell, C. Charisse, R. Moreno, D. Fowley, M. Blake.
A Hollywood, un « couple idéal » du cinéma muet (qui, en réalité, se déteste) voit sa gloire compromise par l'invention du parlant. Une jeune comédienne est amenée à remplacer la vedette féminine à la voix de crécelle.
La plus célèbre, à juste titre, des comédies musicales de la M.G.M. dans les années 50. Esprit satirique, gags burlesques, numéros chantés et dansés qui exaltent la joie de vivre.

22 h Débat : C'était il y a cinquante ans... le cinéma prend la parole.
Avec Mmes A. Marchal et M. Glory, comédiennes ; MM. F. Fabre, acteur ; J. Dréville, cinéaste ; C. Ford, historien du cinéma, et C. Vanel, comédien.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 40 Pour les jeunes.
Le prince et le mendiant ; Les couleurs du temps.

20 h Les jeux.

20 h 30 Cinéma pour tous : « la Famille Fenouillard ».
Film français d'Y. Robert (1960), avec S. Desmarets, J. Richard, M.-J. Ruis, A. Sinigalia, A. Gille, G. Darrieu, H. Deschamps, J. Bellanger, P. Desbeuf, A. Weber, H. Virlojeux. (N.)
Un boutiquier de province, sa femme et ses deux filles décident d'aller visiter Paris. Pour s'être trompée de train, la famille arrive au Havre et se trouve embarquée pour un voyage autour du monde.
Une joyeuse comédie, inspirée des dessins de Christophe, dont Yves Robert a reproduit les cadrages et la composition. Les acteurs représentent parfaitement les personnages.

21 h 45 Journal.

FRANCE - CULTURE

19 h. 30, Sciences : De la lance gauloise au vase d'argent, rénover les métaux.

20 h., Dialogues franco-norvégiens : « Norvège et Marché commun », avec K. Martin-Frederiksen et G. Tardy.

21 h. 15, Musique de notre temps.

22 h. 30, Nuits magnétiques : Avignon ultra-son.

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 30, Festival Estival de Paris (en direct de l'église Saint-Etienne-du-Mont) : « Missa Alleluya » (Mouton) ; « Motet » (La Rue) ; « Motet » (Mouton) ; « Missa Brevis » (Gloria Sanctus et Benedictus, de B. Watson) ; « Motets » (William) ; « Motet » (Tallis) ; « Antienne » (Gibbons) ; « Motet » (Philipps) ; « Mass for four voices » (Byrd) « Motets » (de Lassus) ; « Psaume 98 » (Schutz), par l'ensemble vocal Tudor de Montréal, dir. W. Biddell.

21 h. 45, Musique au présent : Œuvres de Scherchen, Barreau, Gubaidulina et Kim Sato, par le nouvel orchestre philharmonique, dir. X. Darasse, avec G. Lemaire et J.-Cl. Chazal percussions, D. Raclot violoncelle.

23 h. 15, Les Nuits d'été : Promenades dans Londres. Les grandes heures de l'Albert Hall et la naissance des « Proms » (Beethoven, Mozart, Schumann, Elgar) ; 0 h., Le Royal Philharmonic Orchestra au temps de Beecham (Berlioz, Beethoven, Haydn) ; hommage à Myra Hess (Schumann).

Mercredi 23 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Jeune pratique.
La voile.

12 h 30 Jeu : Avis de recherche.

13 h Journal.

13 h 40 Série : Les héritiers.

14 h 40 Jeux olympiques d'été à Moscou.
Gymnastique dames et natation.

16 h Spécial caméra au poing.
Les grands singes.

17 h 10 Le petit prince orphelin.
Le prince kidnappé.

17 h 25 Croque-vacances.
Dessin animé ; 17 h. 30, Bricolage (et à 17 h. 44) ; 17 h. 35, Isidore, le lapin ; 17 h. 38, Infos-magazine ; 17 h. 41, Variétés ; 17 h. 47, Dessin animé.

18 h Série : Tigris : Le voyage sumérien de Thor Heyerdahl.
Les navigateurs.

18 h 55 Tirage du Loto.

19 h Jeux olympiques d'été à Moscou.
Natation (en direct).

20 h Journal.

20 h 30 Les incorrigibles.
Réalisation d'A. Isker, avec F. Tirmont, E. Margoni, G. Bellier, J.-J. Blanc...
Des bijoux volés passent de main en main.

21 h 30 Cela s'appelait l'Empire.
Série proposée et réalisée par Michel Droit.
L'Algérie d'un siècle.
Du fameux coup d'éventail donné par le Dey au consul de France à Alger jusqu'à la conquête de l'Algérie. L'histoire de la colonisation vue par Michel Droit, un point de vue partisan et contestable.

22 h 30 A bout portant.
Yvette Horner.

23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Série : Ah ! quelle famille !
Le jour de congé.

14 h Aujourd'hui madame.
Un vieux couple si jeune. (Rediffusion.)

15 h 55 Sports : Jeux olympiques.
Gymnastique.

15 h 5 Feuilleton : Switch.
Une bonne affaire.

16 h 55 Variétés : Les fêtes d'Angelo Branduardi.

18 h Sports : Jeux olympiques.
Haltérophilie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Variétés.

20 h Journal.

20 h 30 Théâtre : « le Misanthrope ».
De Molière. Enregistré au Théâtre de la Porte-Saint-Martin, mise en scène d'A. Vitez, réal. M. Bluwal. Avec M. Delssert, J. Gastaldi, D. Martin...
La dernière des quatre pièces de Molière mises en scène par Antoine Vitez, présentées à Avignon en 1978, avant d'être jouées à la Porte-Saint-Martin. Ce projet et sa réalisation nés du désir de retraverser les couches d'interprétation accumulées depuis trois siècles pour retrouver le « système archaïque et simple proposé par l'auteur » ont fait couler beaucoup d'encre. Un travail étonnant des acteurs.

22 h 40 Sports : Jeux olympiques.
Résumé.

23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Comité de liaison pour l'action locale et régionale.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 40 Pour les jeunes.
Le prince et le mendiant ; Carroyage.

20 h Les jeux.

20 h 30 Cinéma : « Vertige pour un tueur ».
Film français de J.-P. Desagnat (1970), avec M. Bozzuffi, S. Koscina, M. Cassot, M. Constantin, J. Lucciani, D. Moosman, M. Peyrelon, J. Castelot, R. Dalban. (Rediffusion.)
Film policier français très traditionnel. Le réalisateur s'en est assez habilement tiré en dosant le suspense et la violence.

21 h 50 Journal.

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, Du côté de O'Henry : Kid des prairies.

19 h. 30, La science en marche : Des mathématiques récréatives aux mathématiques de pointe.

20 h., Festival d'Avignon : « Va et Vient » et « Pas moi », de S. Beckett. Mise en scène B. Sobel, à la chapelle des Pénitents blancs.

22 h. 30, Nuits magnétiques : Avignon ultra-son.

FRANCE - MUSIQUE

17 h. 55, Concert (Echanges internationaux) : « Requiem pour solistes, chœur et orchestre » (Cavalli) ; « Ricercare du premier et second ton pour orgue » (Gabrielli), par les Chœurs Via Nova de Munich, Academia Claudio Monteverdi, dir. H.-L. Hirsch ; 19 h. 5, Kiosque-soir.

20 h. 30, Festival estival de Paris (en direct de l'église Saint-Séverin) : « Te Deum » (Lully) ; « Les Antiennes du roi George » (Haëndel), par le Nouvel Orchestre Philharmonique, Monteverdi Choir, dir. J.-E. Gardiner, et des improvisations sur des thèmes de Lully et Haëndel par P. Cochereau à l'orgue.

23 h., Les Nuits d'été : Promenades dans Londres, de Sadler's Well au Coliseum (Purcell, Offenbach (Beethoven, Webern, Boulez) ; Hommage à Mira Hess (Beethoven) ; Curiosité : Saint-James Hall et Picadilly ; 0 h., La B.B.C. à Saint-Martin.

CARNET

Décès

ADOLPHE DUTOIT

Nous apprenons le décès de
M. Adolphe DUTOIT,
maire (P.C.F.) de Seclin (Nord),
ancien sénateur,
survenu le dimanche 20 juillet, à la suite d'un accident de la circulation.

[Né le 29 septembre 1905 à Vendin-le-Vieil (Pas-de-Calais), cheminot, Adolphe Dutoit avait été, avant la guerre, l'un des dirigeants du syndicat C.G.T. des cheminots dans le Nord. Arrêté en 1940, pour propagande communiste, condamné à dix-huit mois de prison, il devint, à l'expiration de cette peine, l'un des dirigeants de la résistance dans l'agglomération lilloise. Président du comité de libération d'Haubourdin (Nord), il fut maire de cette ville de 1945 à 1947, puis fut élu sénateur (P.C.) du Nord en 1949, réélu en 1952, 1958 et 1965. Elu conseiller général (réélu en 1970) et maire de Seclin (Nord) en 1966, Adolphe Dutoit avait renoncé à son siège sénatorial en mai 1967 pour se consacrer à ses nouveaux mandats.]

— Le docteur Armelle Beaucour, son épouse, et Julien, son fils,
M. et Mme Fernand Beaucour, ses parents,
Françoise et Gérard Granier-Beaucour et Eglantine,
Laure-Napoléone Beaucour,
Jérôme Beaucour,
Et Hortense Beaucour,
son frère, son beau-frère, ses sœurs et sa nièce,
M. et Mme Jacques Badox, ses beaux-parents, et leurs enfants,
Mme Marie Badox,
Le professeur et Mme André Lambling, ses grands-parents,
Me Jacques Demerval, avocat à la cour de Paris, son associé,
Toute la famille et tous ses amis,
ont la grande douleur de faire part du décès accidentel, à l'âge de trente ans, de
Me Jean-Baptiste BEAUCOUR,
diplômé de l'Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales,
avocat à la cour de Paris,
survenu le 17 juillet 1980, à Marseille.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 23 juillet 1980, à 15 h., en l'église de Cayeux-sur-Mer (Somme).
Une cérémonie religieuse aura lieu ultérieurement à Paris à sa mémoire.
Cet avis tient lieu de faire-part.
12, rue Pasteur,
92300 Levallois-Perret.
11, rue Monticelli, 75014 Paris.
7, rue de l'Alboni, 75016 Paris.

— Le conseil de surveillance et la direction de Bahlsen International Holding A.G. ont la douleur de faire part du décès accidentel de
M. Bernard CHOQUART,
président du directoire
de Bahlsen Production S.A.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 24 juillet, à 15 h. 30, en l'église Notre-Dame de Chatou, 4, place Sainte-Marie, à Chatou, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière ancien de Chatou.
Glarnischstrasse 42, CH 9500 WIL.

— Le conseil de surveillance, les membres du directoire et le personnel de Bahlsen Production S.A. ont la douleur de faire part du décès accidentel de
M. Bernard CHOQUART,
président du directoire.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 24 juillet, à 15 h. 30, en l'église Notre-Dame de Chatou, 4, place Sainte-Marie à Chatou, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière ancien de Chatou.
147, avenue Paul-Doumer,
92500 Rueil-Malmaison.

[Né à Paris en 1942, ingénieur commercial, Bernard Choquart commence sa carrière comme secrétaire général de la Société normande d'huilerie en 1966, puis de la Société des produits Bertrand en 1970. Entré en 1971 chez Bahlsen Production, il est successivement directeur de production, membre du directoire, directeur général, puis, depuis 1976, président du directoire.]

— Pont-l'Evêque, Rouen.
Le docteur et Mme André Davy, ses enfants,
Mlles Anne-Gabrielle et Marie-Christine Davy,
M. Damien Davy,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Andrée DAVY,
née Madeleine Domin,
survenu le 19 juillet 1980, dans sa quatre-vingt-unième année.
Ses obsèques seront célébrées le mercredi 23 juillet, à 10 h. 30, en l'église Saint-Michel de Pont-l'Evêque.
Réunion à l'église.
Cet avis tient lieu de faire-part.
5, rue Ecosse, 76000 Rouen.

— Besançon, Paris.
Mme Maurice Jacquemin,
M. et Mme Jean-Louis François-Sigrand,
Mme Dominique Jacquemin,
M. et Mme Jean-François Berthier,
ses enfants,
Aurélie, Caroline, Arthur, Stéphane et Julien, ses petits-enfants,
Les familles Jacquemin, Brochet, Nappez, Fritz, Roy, parentes et alliées,
Ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa soixante-dixième année, de
M. Maurice JACQUEMIN,
H.E.C.,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,
président du C.A.
de la Caisse d'allocations familiales du Doubs,
membre du Comité économique et social de France-Comté,
vice-président honoraire
de la chambre de commerce et d'industrie du Doubs,
délégué régional des P.M.E.,
président de la Fesycod.
Les obsèques auront lieu le mercredi 23 juillet 1980, à 14 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Besançon.
Cet avis tient lieu de faire-part.
21, rue des Granges, Besançon.

— Mme Bernard Ledoux, son épouse, et son fils Antoine,
M. Jean Ledoux,
M. et Mme Georges Pinoteau,
Le docteur et Mme Georges Labouret et leurs enfants,
M. et Mme Paul Ledoux et leurs enfants,
Mme Annie Ledoux, en religion sœur Marie-Yvonne de Sion,
M. et Mme Pierre Ledoux et leurs enfants,
M. et Mme Henri Ledoux et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Marc Monin et leurs enfants,
Mlle Gabrielle Ledoux,
M. et Mme Etienne Allaphilippe et leur fils,
M. et Mme Gérard Poirson et leur fils,
M. et Mme Laurent Sancier,
M. Jean-Marc Pinoteau,
ses parents et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Bernard LEDOUX,
ingénieur Sup Aéro,
survenu accidentellement à Méribel, le 19 juillet 1980.
Les obsèques auront lieu à Tharot (Yonne), le 22 juillet, à 16 heures.
1, allée du Sapin-Bleu,
Le Monastère,
92410 Ville-d'Avray.

— *Le professeur et Mme Louis* Orcel, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Jacques Orcel et sa fille,
M. et Mme Bernard Jegu,
M. et Mme Gérard Prigent et leur fils,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jean ORCEL,
née Jeanne Bianconi,
survenu à Paris, le 21 juillet 1980, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 24 juillet, à 8 h. 30, en l'église Saint-Eloi, place Maurice-de-Fontenay, Paris (12e).
20, rue de Longchamp,
75116 Paris.

— Cannes, Paris.
M. et Mme Paul Gabut,
Les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
Mlle Odile SABATIER,
survenu à Cannes.
L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière des Batignolles, où l'on se réunira, le jeudi 24 juillet, à 16 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— **M. Emile VANRULLEN,**
ancien vice-président
du Parlement européen,
sénateur honoraire,
commandeur
des Palmes académiques,
est décédé à Annezin-lès-Béthune (62400), le 18 juillet 1980, dans sa soixante-dix-septième année.
La réunion aura lieu à la maison mortuaire, le mercredi 23 juillet, 17, rue de la Beuvrière, à Annezin-lès-Béthune (62400), à 14 h. 15 ; la levée du corps à 15 heures.
Le corps sera ensuite conduit au cimetière de Vaudricourt (62131).
De la part de :
Mme Vanrullen-Vassal, son épouse,
M. et Mme Jean Vanrullen-Humbert,
M. et Mme Dubois-Vanrullen,
M. et Mme Bernard Vanrullen,
Mme Danielle Derbecourt,
M. Alain Vanrullen,
ses enfants et ses petits-enfants.
(Le Monde du 22 juillet.)

Bienfaisance

— Le Secours populaire français lance un appel afin que mille enfants de Paris puissent passer une journée de vacances à Villennes-Médan, le 23 août prochain.

Les dons peuvent être adressés au Secours populaire français, 13, rue de Bellefond, 75009 Paris, C.C.P. 18 999 99 X Paris, avec la mention « Journées des oubliés des vacances » (une journée revient à 60 F par enfant).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

CARNET

FESTIVALS

A AVIGNON

L'austérité fertile de Beckett

(Suite de la première page.)

L'action de « Va-et-Vient » tient en quelques lignes : trois femmes sont assises ; à intervalles réguliers, celle qui se trouve au centre s'éloigne, les deux autres se rapprochent, se disent quelques mots à l'oreille avant que l'absente ne revienne se placer à l'extrémité du groupe. La même scène se répète jusqu'à ce qu'on soit revenu à la disposition originale.

En multipliant les actrices par trois et en les faisant s'exprimer en trois langues (l'anglais, le français et l'allemand), Heinz Holliger créait, d'un seul geste, par l'épaississement de la polyphonie et l'enrichissement de son vocabulaire, un prolongement à ce qui se trouvait déjà en germe dans la pièce. En y adjoignant trois flûtes, trois altos et trois clarinettes, il tendait un miroir dans la fosse, comme un paysage se reflète dans l'eau, se trouble et se transforme au gré des courants. Enfin, la pièce soumise à trois lectures successives, récitée d'abord littéralement, entrecoupée de longues vocalises, élidant les voyelles, enfin gommant les mots par des bandes de silence, tandis que les instruments glissent de la mélodie continue vers les bruits espacés, offrait de moins en moins de résistance à la musique, tout en s'acheminant comme elle vers le vide ultime.

La réussite tient en ce que l'engagement simultané de ces divers processus ne les prive ni de leur austérité ni de cette absurdité fertile à laquelle conduit presque toujours la logique. Aussi, est-il presque impossible de donner une idée de l'esthétique musicale, tant elle se trouve imbriquée dans une conception d'ensemble qu'elle sous-tend et qui la tient. Le metteur en scène, Bernard Sobel, à l'inverse du compositeur, a délibérément réduit au minimum la portée visible de ses interventions : c'est, si l'on veut, un travail « en creux » qui, dans sa volonté de tirer l'opéra vers l'oratorio, confère aux rares gestes des chanteuses, déjà intégrées par leur costume dans les trois longues vagues figées, dessinées par Titina Maselli, une valeur d'autant plus grande. Le défilé ininterrompu de nuées lumineuses projetées sur un écran accentuent, par contraste, l'immobilité apparante du spectacle.

A l'inverse de « Va-et-Vient », « Pas moi » repose sur un texte très développé, confié à une voix de soprano (celle, tout à fait remarquable, de Phyllis Bryn-Julson), qui s'accompagne elle-même à travers l'écho des haut-parleurs et les réponses de l'enregistrement. Le seul mouvement est celui des mots dans l'espace, selon le principe élargi du canon.

En guise de décor, face à la chanteuse, une sorte de lit-jardin vibre aux variations d'intensité sonore et se crispe quand la tension est trop forte ; alors, on entend les battements sourds d'un cœur gigantesque tandis qu'un projecteur suspendu au plafond balaie l'assistance en cercle concentriques, comme dans « Va-et-Vient », mais, avec plus d'austérité encore, au point qu'on se demande si la rigueur poussée trop loin ne tourne pas au procédé. Le « vide » ainsi créé, ou plus exactement l'illusion du vide, exerce une sorte de fascination où la musique, le texte et le spectacle sont les trois aspects complémentaires de cet étrange paradoxe mathématique : moins par moins = plus.

GÉRARD CONDÉ.

★ *Va-et-Vient* et *Pas moi* sont diffusés sur France-Culture le mercredi 23 juillet à 20 heures.

« LA MUETTE », de Philippe Faure

Un vent violent continue de contrarier le théâtre à Avignon. Ce ne serait pas sérieux de ne pas indiquer ce vent, car il est le maître absolu, il s'insinue dans les consciences. Même lorsqu'il n'est pas reçu de plein fouet, lorsqu'il est entendu seulement par derrière les murs et les portes, il dérange l'esprit, il impose une violence proche, quelque chose de furieux qui oppresse, qui ne permet pas d'avoir la tête libre, calme.

Dans les théâtres, le soir, ce vent apporte un peu d'animation supplémentaire, fait claquer les tentures, voler des capes, mais il gêne l'écoute. Il oblige les acteurs à forcer la voix.

Quel sens prendrait la pièce de Philippe Faure, *la Muette*, si l'acteur, Michel Robin, n'était pas obligé, pour se faire entendre malgré le vent, de hurler le monologue d'une heure trente minutes qui constitue le texte de cette pièce ? On aimerait entendre cela dans le calme, d'autant plus que le vrai propos de *la Muette* est le silence.

Un homme va visiter une femme qui, depuis son enfance, ne parle pas : elle est muette. Il lui parle, beaucoup, parce qu'il ne supporte pas ce silence.

Ce qui empêche de se faire une idée quelconque de cette pièce, mise en scène par l'auteur dans la cour de l'Oratoire, c'est moins l'ensemble des désordres immédiats créés par le vent qui balaie le décor, la cour, le public, c'est moins le bruit du vent, ses chocs, que le trouble interne qu'il provoque chez tous : acteurs et spectateurs. Le vent ne laisse pas le théâtre tranquille. Il dénature tout. Ce n'est pas de chance, ce vent, car en même temps apparaît l'atout évident que constitue le plein air quand il n'y a ni pluie ni vent : le noir du ciel, les étoiles, la lune, les cimes des arbres, une qualité sensible de l'air libre lui-même, tout cela a beaucoup de richesse et donne aux pièces, aux acteurs un surcroît d'expression.

Ainsi, c'est dans un lieu fermé, le Théâtre du Chapeau rouge, que le mime Yann Colette joue *Rude Journée en perspective*.

Yann Colette est doué. Il joue avec esprit une leçon de piano qu'il donne à une jeune élève : pendant que l'enfant répète péniblement ses notes, le professeur rêve mille choses. C'est bien observé, imaginé et bien mimé. Le vent ne gêne pas, il reste dehors, et ses mugissements sont couverts par la bande sonore du spectacle. Et les inventions de Yann Colette ont un petit charme si aigu que la déception qu'elles provoquent vient peut-être tout simplement de ce que Yann Colette ne joue pas en extérieur, à la belle étoile. Car nous finissons par perdre ici l'habitude des salles closes, des murs morts, des plafonds aveugles. Les Grecs et ls Latins jouaient bien leur théâtre en plein air, et le théâtre des comédiens de Shakespeare était ouvert aussi.

Mais il faudrait que le vent se couche, qu'il cesse. A hurler sans cesse, il rend fou, il ôte aux gens leurs moyens ; par exemple, il ne permet pas à un journaliste d'écrire un compte rendu avouable.

MICHEL COURNOT.

Animations sur la Côte d'Opale

De Mozart au cinéma allemand

Parmi les « premières » insolites du troisième Festival de la Côte d'Opale, il y eut un *Cosi fan tutte* donné à la mi-juillet au Touquet, un événement. De mémoire de Touquettois, on n'a jamais jusqu'alors proposé aux estivants un ouvrage lyrique, et Mozart fut fort bien accueilli dans un Palais des sports accommodé pour la circonstance. Dans la mise en scène subtile de Jean-Claude Auvray — créée en 1976 en Guyenne — c'était le triomphe d'une équipe homogène, remarquablement conduite par Jean-Claude Casadesus à la tête de l'Orchestre national de Lille. Deux soirs de suite, les spectateurs leur ont fait un triomphe et en particulier aux révélations de ces soirées : Diane Polden (Despina) et le ténor Peter Jeffren (Fernando).

Auparavant, à Boulogne-sur-Mer, toujours dans une salle de sport, Mikis Theodorakis, à la tête de l'Orchestre de l'Opéra du Nord, dirigeait sa partition d'*Antigone* pour un ballet réglé par Christian Taulelle, devant un public important, plus important même que lors de la création récente à Lille.

Ces deux événements, bien que limités, n'en sont pas moins significatifs : la région Nord-Pas-de-Calais récolte les premiers fruits d'un élan culturel donné par le conseil régional et les collectivités locales, il y a maintenant un peu plus de cinq ans (plus de 10 % du budget régional est consacré aux affaires culturelles).

Mais ce Festival de la Côte d'Opale a d'autres dimensions : trente manifestations payantes de Calais à Berck-Plage, des dizaines d'autres gratuites pour animer les stations et un effort considérable en direction des enfants avec la participation de l'Ecole nationale du cirque d'Annie Fratellini et de Pierre Etaix. Et puis des grands solistes, des ensembles prestigieux (Lily Laskine et les solistes de Zagreb à Hardelot), des vedettes populaires, et aussi les Rencontres cinématographiques de Boulogne-sur-Mer (cette fois consacrées au cinéma allemand), des expositions comme celles intitulées Espace, travail, industrie qui, à Calais, évoque le triple visage industriel de la région, hommes, bâtiments et machines, ou Femmes de pêcheurs, à Berck, reconstituant un mode de vie lié à la marine artisanale.

Le Festival de la Côte d'Opale a d'autres objectifs que d'offrir des affiches plus ou moins prestigieuses. On ne songe guère ici à rivaliser avec les festivals bien établis et inscrits en des lieux précis. Il s'agit d'abord d'un effort collectif pour harmoniser les activités très dispersées qui foisonnaient chaque saison sur les 150 kilomètres de plage s'étendant de Calais à Berck. La région, jouant le rôle de catalyseur par l'intermédiaire de l'Office culturel régional que préside M. Noël Josephe, vice-président du conseil régional, et qu'anime M. Francis Senet, directeur, a permis le regroupement de douze communes de tendances politiques fort différentes : Berck, Boulogne, Calais, Hardelot, Le Touquet, Cucq - Trépied - Stella, Montreuil - sur - Mer, Audresselles, Le Portel, Merlimont, Sangatte-Blériot, Wimereux. Le buget total de l'opération s'élève pour cette année à près de 2 millions, dont 40 % sont pris en charge par le conseil régional, le reste étant supporté par le département et les municipalités. On travaille mieux avec des moyens plus importants et surtout avec la possibilité d'une programmation mieux dosée, s'insérant dans une politique globale à laquelle tous les élus participent. Dans le Nord-Pas-de-Calais, où les problèmes économiques sont graves, on reconnaît l'importance du facteur culturel — et le handicap à combler sur ce plan est énorme.

Le troisième Festival permettra de tirer d'autres enseignements. Jusqu'alors, l'équipe organisatrice du Festival campait les quelques mois d'été sur le littoral. On souhaite davantage : créer une équipe permanente pluridisciplinaire qui serait, en quelque sorte, le relais de l'Office culturel régional sur le littoral. C'est ainsi, par exemple, que pourrait s'y intégrer le chargé de mission affecté à la protection du site des caps (Gris-Nez et Blanc-Nez).

Au fond, le Festival de la Côte d'Opale est le point de départ d'une vaste ambition qui touche à la culture et aux loisirs, et veut aussi englober l'environnement, s'attacher à rénover une image de marque trop négative, promouvoir l'animation sous toutes ses formes. Les difficultés ne manqueront pas, car les équilibres entre les municipalités jalouses de leurs droits ne sont pas toujours commodes à réaliser et les moyens restent malgré tout limités. Mais le défrichage, en tout cas, est entrepris avec beaucoup d'ardeur et les premiers résultats permettent d'espérer.

GEORGES SUEUR.

■ PRÉCISION. — Le film de Douglas Hickox, « l'Ultime attaque », dont nous avons rendu compte dans « le Monde » du 22 juillet, ne sera projeté dans les salles parisiennes qu'à partir du 30 juillet, sa sortie ayant été retardée.

Musiques anciennes à l'abbaye de Sénanque

Passé Gordes accroché à son rocher, qui ressemble à s'y méprendre à la tour de Babel peinte par Breughel, on s'engage dans la montagne silencieuse et aride qui domine Sénanque dans le Vaucluse comme un « saint désert ». Mais la route étroite est encombrée de voitures, bloquées comme au passage du Tour de France : c'est qu'aujourd'hui on donne un concert de musique grégorienne à l'abbaye... Il a suffi que l'Eglise abandonne le grégorien pour que tout le monde se précipite pour l'entendre !

Mais le vallon est assez vaste pour engloutir toutes ces automobiles et le silence revient autour de l'église qui domine les bâtiments abbatiaux comme une poule veille sur ses poussins. On s'entasse dans la merveilleuse nef cistercienne blanche et dépouillée. Dans le chœur, la Scola Gregoriano de Cambridge, qui chante chaque jour les Heures de l'Office divin sous la direction du docteur Mary Berry, donne ce soir un concert. Annoncés par un hautbois long comme une trompette ancienne, hommes et femmes arrivent en procession, habillés en moines ainsi que le Capriol consort, que musiciens qui jouent des instruments anciens.

Curieusement cet ensemble qui se glorifie d'être « le seul de Grande-Bretagne à se spécialiser exclusivement dans l'exercice du chant grégorien » présente un programme varié où, sans doute par crainte d'ennyer le public, des polyphonies de Byrd et de Dunstable, de naïves chansons anglaises, des pièces instrumentales du seizième siècle, voisinent avec le pur grégorien, admirables pièces recueillies dans les prieurés anglais au treizième siècle, chantées comme au cours d'un office (procession, abbés, bénéfiction, agenouillement, etc.).

D'où un double sentiment de malaise qui n'est pas sens enseignements. La musique polyphonique, surtout instrumentale, s'accorde dal avec le plain-chant et paraît plus difficile d'accès, plus « archaïque » et moins directement expressive. D'autre part, le public ne soit plus très bien s'il assiste à un concert ou à une liturgie : il applaudit une fantaisie pour quatre violes ou un Noël de cour, mais comment manifester après la proclamation du martyrologue romain annonçant la naissance du Christ ? Et comment, après avoir écouté un haute-contre chanter une berceuse anglaise du quinzième siècle, accueillir la « Cérémonie de l'étoile » *qui appartenait à la liturgie de la cathédrale de Rouen au treizième siècle ?*

Il faut choisir : le concert ou la liturgie, en évitant de mêler le grégorien à d'autres formes musicales auxquelles il est réfractaire. Ajoutons que la Scola de Cambridge est beaucoup plus convaincante, surtout les superbes voix d'hommes, dans le grégorien dont on a cependant entendu des interprétations plus subtiles, moins archéologiques, ne serait-ce qu'ici même il y a quelques années, par le Deller Consort.

Ce programme s'inscrivait dans une magnifique série de concerts de musique ancienne qui sont répétés le lendemain à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon où l'on pourra entendre, par exemple ce mercredi 23 juillet, l'extraordinaire Cantilation biblique de communautés samaritaines et yéménites pleinement authentiques dont certaines datent sans doute d'avant l'ère chrétienne. Et, le 25 à Sénanque, le 26 à Villeneuve, les admirables hymnes sur la Passion du Christ, de Romanos le Mélode, un très grand poète byzantin, mis en musique et en scène selon des structures grecques traditionnelles par Christodoulos Halaris, un disciple de Xénakis.

JACQUES LONCHAMPT.

GRÈVE DES ACTEURS AUX ÉTATS-UNIS

Les acteurs de radio et de télévision de l'ouest des Etats-Unis, réunis au sein de la Fédération des artistes de radio et de télévision (qui groupe quarante-quatre mille adhérents), se sont joints le lundi soir 21 juillet au mouvement de grève déclenché le matin même par le syndicat des acteurs de cinéma (quarante-sept mille adhérents). Ils devraient être suivis par ceux des télévisions de l'est et du centre des Etats-Unis (New-York et Chicago surtout).

Cette grève pourrait paralyser tous les studios des grandes compagnies de production. Les acteurs qui ont rompu les négociations avec le patronat sur le renouvellement des contrats revendiquent de nouveaux contrats garantissan une hausse minimale des salaires de 40 % sur les trois prochaines années, plus un pourcentage de 6 % sur les ventes de films à la télévision et d'autres avantages sur les nouvelles techniques (disques, vidéo-cassettes, etc.). La dernière grève des acteurs en 1960 avait paralysé les studios pendant six semaines.

■ Après l'annonce dans « le Monde » du 9 juillet de la création d'un syndicat d'artistes - interprètes C.F.D.T., la Fédération force ouvrière des syndicats des spectacles et de l'audiovisuel nous prie de préciser qu'elle compte parmi ses syndicats affiliés un Syndicat national libre des artistes de variétés, un Syndicat national des artistes chorégraphiques et un Syndicat national libre des acteurs, fondé en 1953. Rappelons que le Syndicat français des artistes-interprètes C.G.T. est largement majoritaire dans la profession.

■ « La Petite Sirène », troisième long métrage de Roger Andrieux, a obtenu la deuxième prime 1980 de la fondation Philip-Morris pour le cinéma (150 000 francs d'aide à la diffusion).

EXPOSITIONS

« ÉCOUTER PAR LES YEUX » A L'ARC

Les machines à sons

Du joyeux et du grave au Musée d'art moderne de la Ville de Paris : au rez-de-chaussée la rétrospective Gromaire avec sa lente et sombre peinture et, à l'étage de l'ARC, le sympathique tintamarre de l'exposition « Ecouter par les yeux », insolite invite faite à l'œil et à l'oreille. Ici « sculptures » et environnement chantent et hurlent de leur métal et de leur circuits électriques, ou électroniques. Sculpture et musique sont confondus dans une même œuvre, donnée à voir et à écouter. Mais les formes, pas plus que les sons, n'appartiennent aux systèmes en cours.

Chaque fois que la création entre en crise et cherche à se renouveler, on observe que s'effacent les frontières qui traditionnellement, séparent les arts. Cette mutation, l'exposition de l'ARC, qui poursuit avec une louable obstination sa quête à travers les manifestations de la création contemporaine, qu'elle soit au plus haut ou au plus bas, l'illustre bruyamment si l'on peut dire. Elle vient en partie de l'Académie der Kunst de Berlin. Suzanne Page l'a centrée sur l'avant-garde actuelle avec des objets et environnements acoustiques réalisés par des plasticiens et non par des musiciens.

Le mouvement remont aux futuristes italiens (l'« *intonarumori* » de Russolo en 1913-1933) et aux révolutionnaires soviétiques pour qui le son moderne venait des usines et du cri de leurs sirènes, du ferraillement des ponts métalliques que traversent les trains, du brouhaha dissonant de la rue où les machines ont fait irruption. On retrouve tout cela silencieusement figuré dans la peinture de futuristes dont on peut voir au Centre Georges-Pompidou les trente tableaux prêtés par le Museum of modern art de New-York, le temps de l'exposition Picasso, dans la géométrie de Malévitch, de Lizitsky, puis le Mondrian, le peintre de *Broadway Boogie-Woogie*.

Cependant le développement le plus littéral de cette tendance vient de l'art dit technologique, qui se livre à un simulacre mécanicien, et de l'art cinétique, qui y ajoute la réalité du mouvement. Mais c'est le filon de l'ironie dadaïste, ludique et absurde qui occupe ici la plus grande place. Avec John Cage et ses suivants, le son connaît un nouveau destin. Le son du hasard, happé dans la vie quotidienne, un son pour ainsi dire non artistique, aléatoire ou mécanique, *ready-made*, selon Duchamp, ou bien le son par son contraire, le silence, comme anti-son. Et plus loin dans la dérision du système traditionnel des Beaux-Arts, le concert anticoncert du groupe Fluxus pour lequel le mieux est le neutre, le banal, et l'absence de l'ego de l'artiste.

La plupart des mouvements d'avant-garde ont leur version musicale : l'*art conceptuel* de Ben et de Brecht, *la vidéo* de Nam June Paik, le *minimal* de Morris, de Oppenheim, de Kounelis, de Sarkis..., le *cinétisme* de Takis, de Bury, le *technologisme* de Kowalski... On pourra, si les machines marchent — car il faut compter avec les pannes — voir et écouter un *Concerto pour quatre TV et douze radios*, jouer sur les structures d'acier et cristal de Bernard Baschet, tandis qu'un gardien — sans connaissances spéciales — fait jouer la « *machine à jouer de la flûte* », de Martin Riches, variante musicale de la « *machine à peindre abstrait* », de Jean Tinguely, qui avait fasciné Malraux lors d'une mémorable Biennale de Paris.

Dernière vertu de ce nouvel art du bruit, il est direct. Les machines à sons raccourcissent le circuit qui va de *l'instrument à l'auditeur : elles se* passent d'interprètes.

JACQUES MICHEL.

★ Musée d'art moderne de la Ville de Paris, jusqu'au 24 août.

Dans les musées américains

LA SCULPTURE ROMANTIQUE ET SA SUITE

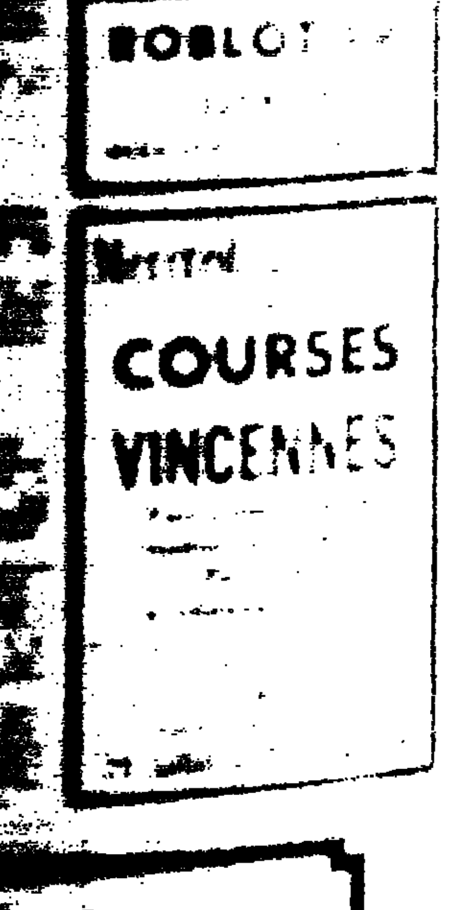
En attendant que le musée d'Orsay expose, dans sa totalité, la riche sculpture méconnue du dix-neuvième siècle français, les musées américains ont réalisé une grande démonstration de leurs ressources en la matière. Une ample exposition de plus de deux cents pièces vient d'être présentée au musée de Los Angeles (mai), elle paraîtra à Minneapolis (été), puis à Detroit (automne) et à Indianapolis (février-avril 1981). Sous la direction de Peter Fusco et H. W. Janson, elle présente avec notices, pedigrees... les œuvres de cinquante-sept sculpteurs de bronze et de marbre, parmi lesquels, à côté de Bartholdi, Barye, Carpeaux, Rude et Rodin, ne manquent ni l'audacieux Clésinger, ni le voluptueux Carrier-Belleuse, ni l'ambitieux Gérôme.

Il y a même, pour les curieux, le Ney en bronze de Meissonier, l'Encrier fantastique de Sarah Bernhardt et la Jeanne d'Arc en bronze de Marie-Christine d'Orléans, et l'incroyable Pythie de la Duchesse de Castiglione, qui signait Marcello. Un beau parcours de David d'Angers à Rodin. Huit études concernent les genres et les thèmes.

ANDRÉ CHASTEL.

★ « *The Romantics to Rodin* », *French nineteenth century sculpture from North American collections.*









SPECTACLES

théâtres

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées et municipales

Comédie - Française (296-10-20) 20 h. 30 : Ruy Blas.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Prospectus.
Comédie italienne (321-22-22), 21 h. : la Locandiera.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Histoires vraies ; 22 h. : les Bonnes.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 45 : Tupac-Tosco ; la Raison de la mémoire.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Rufus ; 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Galerie 55 (326-63-51), 22 h. 15 : Tu causes, tu causes.
Hôtel de Fourcy (241-41-45), 21 h. : les Exploits d'Arlequin.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : En compagnie d'Apollinaire ; 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. 15 : le Journal de Nijinsky. — Théâtre rouge, 18 h. 15 : Idée fixe ; 20 h. 30 : les Quatre Jumelles ; 22 h. 15 : After Liverpool. — II, 18 h. 15 : Parlons français ; 22 h. 30 : Notre-Dame de l'informatique.
Marigny (225-20-74), 21 h : Kean, désordre et génie. — Salle Gabriel, 21 h. : Albert ; 22 h. 30 : le Délire amoureux.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles ; II, 20 h. 30 : Rosencrantz et Guildenstein sont morts.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Le Parré sifflera trois fois.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : la Maison de Bernarda Alba.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h. 30 : L'aide-mémoire.
T A I Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 30 : les Bonnes (dernière).
Théâtre 18 (226-47-47), 21 h. : la Mère coupable, 1792.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : En plein dans le mille.
Théâtre en rond (387-88-14), 20 h. 30 : Huis clos.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 21 h. 15 : la Collection ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana ; 23 h. 45 : A. Rivage.
Blancs-Manteaux (887-16-70), 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : l'Homme à la coque ; 22 h. 30 : les Belges.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 22 h. : Couple-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : Popeck.
Cafessaïon (278-46-42), 22 h. : Jacques Charby.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Gotainer, Coluche ; 22 h. : Charlie couture.
Le Clown (555-00-44), 22 h. 30 : Caf' conc'
Le Connétable (277-41-40), 21 h. : Aristide Bruant ; 22 h. 30 : Carnival jazz Quartet.
Coupe - Chou (272-01-73), 20 h. 30, le Petit Prince.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : N Pereira ; 21 h. 30 : la Matiouette ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
L'Echandoir (240-58-27), 21 h. 30 : Monsieur Boubin, A. Cuniot et G. Verghers.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : A. Nizet.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 21 h. 15 : le Président.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 . Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 20 h. 45 : Si la concierge savait ; 22 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. 45 : Suzanne, ouvre-moi
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : Raymond.
Splendid (887-33-82), 21 h. 30 : Elle voit des nains partout.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : les Jumelles ; 21 h. 30 : Cocagne et Delaunay ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (329-39-69), 20 h. 30 : Pat papa ; 21 h. 30 : La baleine blanche rit jaune ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.

Les comédies musicales

Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Ta bouche.
Bouffes Parisiens (296-60-24), 21 h. : Phi-Phi.

Le music-hall

Daunou (261-69-14), 21 h. : Fiesta Flamenca
Fontaine (874-74-10), 22 h. 45 : Luc Berthommier (chansons pour voir).
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid
Théâtre du Petit Forum (297-53-47), 20 h. 30 : Procédé Guimard-Delaunay.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : P. Albeerts (Chopin) ; 21 h. : V. Pattie, R. Hatoutunian (chansons des troubadours de traditions arméniennes).
Hôtel Hérouet, 20 h. 15 : S. Escure (Bach)
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Orchestre P. Kuentz (Bach).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : X. Chambon Quartet, M. Silva.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 22 h. 45 : Los Salseros.
Dreher (233-48-44), 22 h. : Chico Hamilton Sextet.
Dunois (578-72-00), 21 h. : Fusion Jazz Quartet.
Olympia (742-25-49), 22 h. : Mercer Ellington, Carmen Mac Rae.
Petit Journal (326-28-59), 21 h. 30 : Trio D. Huck.

XVe Festival estival de Paris

(329-37-37)

Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Ensemble vocal Tudor de Montréal, dir. W. Riddell (Byrd, Lassus, Schütz, Gibbons...).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 22 juillet

cinémas

La cinémathèque

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

CHAILLOT (704-24-24)

15 h. : Will Penny le solitaire, de T. Gries ; 19 h. : le patrimoine cinématographique français (Travail, de H. Pouctal) ; 21 h. : Chapter Two, de R. Moore.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (A., v.o.), Epée de Bois, 5e (337-57-47).
ALIEN (A., v.o.) (**) (70 mm) : Broadway, 16e (527-41-16)
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (354-00-11).
AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.o.) (**) George-V, 8e (562-41-46).
LE BATEAU DE LA MORT (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
BIENVENUE Mr. CHANCE (A., v.o) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bienvenue - Montparnasse, 15e (544-25-02).
CALIGULA (It., v ang.) (**) : St-Germain Studio, 5e (534-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) : Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE CHAINON MANQUANT (A.,v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) . Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; U.G.C Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
5 % DE RISQUE (Fr.) Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE COLLEGE EN FOLIE (A., v.o.) : Cluny - Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. . Mistral, 14e (539-52-43).
CONTES PERVERS (Fr.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) : Ermitage, 8e (359-15-71)
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52)
ENQUETE SUR UNE PASSION (A., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (354-89-22)
L'ETOILE NOIRE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59)
LES FAISEURS DE SUISSES (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86)
LE GANG DES FRERES JAMES (LONG RIDERS) (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Colisée, 8e (359-29-46)
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES HERITIERES (Hong., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; v.f : Helder, 9e (770-11-24) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
HORROR SHOW (A., v.f.) (**) : Rex, 2e (236-83-93)
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Haussmann, 9e (770-47-55)
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LADY MACBETH SIBERIENNE (Pol., v.o.) . Olympic, 14e (542-67-42) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38)
LES LOUPS DE HAUTE-MER (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
LULU (Fr.-all., v all.) (**) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-City, 8e (562-45-76)
LA MALEDICTION DE LA VALLEE DES ROIS (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis Champs - Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Cluny - Palace, 5e (354-07-76).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14 - Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)
LES MONSTRESSES (It., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24)
LE PRE (It., v.o.) : 14 - Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)
LE PRISONNIER DE LA RUE (Fr.) : Studio Saint - Séverin, 5e (354-50-91).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Cinoche Saint - Germain, 6e (633-10-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)
LE SAUT DANS LE VIDE (Fr.-It., v. it.) : 14 - Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00) ; v.f. : 14 - Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE SHERIF ET LES EXTRA-TERRESTRES (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy - Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT - EXPRESS (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES SOUS-DOUES (Fr) : Marignan, 8e (359-92-82), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Ternes, 17e (380-10-41).
THE ROSE (A.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50), Gaumont - les - Halles, 1er (297-49-70), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Athéna, 12e (343-07-48). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52)
UNE FEMME ITALIENNE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) H. Sp.
UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Gaumont-Les-Halles, 1er (297-49-70), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-34).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-51-32), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Marbeuf 8e (225-18-45), Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les grandes reprises

A CHAQUE AUBE, JE MEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25)
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : A Bazin, 13e (337-74-39)
AMERICAN GRAFFITI, LA SUITE (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12)
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
BILITIS (Fr.) (**) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
BONS BAISERS DE RUSSIE (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Mercury, 8e (562-75-90). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25). Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03)
BORSALINO (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Passy, 16e (288-62-34). Paramount-Opéra, 9e (742-56-31). Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03)
CADAVRES EXQUIS (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
CAR WASH (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56)
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74). Studio de la Harpe, 5e (354-34-83). Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Nation, 12e (343-04-67). Parnassiens, 14e (329-83-11)
CHINATOWN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40). Colisée, 8e (359-29-46), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33)
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LES DIABLES (A., v.o.) (**) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
DINGO ET DONALD CHAMPIONS OLYMPIQUES (A., v.f.) Elysées Point Show, 8e (225-67-29)
DRACULA, PRINCE DES TENEBRES (Ang., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59). U.G.C Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43). Secrétan, 19e (206-71-33).
DUMBO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44)
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42)
L'EXORCISTE (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50)
LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LE GUEPARD (It., v.o.) Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70)
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Actua-Champo, 5e (354-51-60).
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Forum Cinéma, 1er (297-53-74) : Contrescarpe, 5e (325-78-37)
LA HORDE SAUVAGE (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (634-13-26) : France-Elysées, 8e (723-71-11). — V.f : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) : Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)
JAMES BOND CONTRE Dr NO (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97). — V.f : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Les Tourelles, 20e (364-51-98).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
JULES ET JIM (Fr.) Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76)
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34)
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69)
LE MESSAGER (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04)
LE MESSIE (It.), v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
MOLIERE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11) H. sp
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LA NUIT DES MORTS-VIVANTS (A., v.f.) (**) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
NORMA RAE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26)
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
PSYCHOSE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) — V.f : Impérial, 2e (742-72-52) : Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LES TRENTE-NEUF MARCHES (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) (*) . Studio Cujas, 5e (354-89-22). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60)
YANKS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LES FILMS NOUVEAUX

LE TROUPEAU, film turc de Yilmaz Guney et Zeki Okten. — V.o. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Racine, 6e (633-43-71), 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00), Biarritz, 8e (723-69-23), 14-Juillet - Bastille, 11e (357-90-81), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
CHARLIE BRAVO, film français de Claude Bernard-Aubert (*) — Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (354-35-40), Ambassade, 8e, (359-19-08), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Cambronne, 15e (734-42-96), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)
L'IMMORALE, film français de Claude Mulot (**) — Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44), Murat, 16e (651-99-75), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Miramar, 14e (320-89-52), Secrétan 19e (206-71-33)
L'EXECUTEUR VOUS SALUE BIEN, film italien de Stelvio Massi (*). — V.f : Maxeville, 9e (770-72-86), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Les 3 Secrétan, 19e (206-71-33)

Les séances spéciales

LE CIRQUE DE MOSCOU (Sov.), v.f : Cosmos, 6e (544-28-80), 16 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap.) (**), v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
FRITZ THE CAT (A.) (**), v. o. : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15.
HAROLD ET MAUDE (A.), v. o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
MACADAM COW-BOY (A.), v. o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
MARATHON MAN (A.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
LA NUIT DU CHASSEUR (A.), v.o. : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 24 h.
LE TAMBOUR (All.), v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 22 h.
LE TROISIEME HOMME (A.), v. o. : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 22 h.

Le Monde jours d'été

Un voyage en Océanie

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

Australes : un pasteur à Rurutu (1)

Rurutu (archipel des Australes). — Tôt le matin, sans crier gare, une joyeuse fringale vous revient. Mieux que cela, une espérance... En partant vers les Australes, valises perdues et méfiance envolée, j'entends déjà corner sa fanfare. Saurai-je la décrire ? C'est pour elle qu'on voyage. Pour ces bouffées d'allégresse inexpliquées qui, de loin en loin, vous soulèvent de terre. Tahiti m'avait provisoirement rendu à de méchantes humeurs, à ces découragements flappis qui, pour un peu, vous feraient rentrer dare-dare à la maison. Or je file maintenant plein sud dans un tohu-bohu de paniers d'osier, de caisses en carton et de « *mamas* » *rigolotes*, en chantonnant de plaisir. Il faudra, me suis-je promis sur la passerelle de l'avion, raconter ces pointillés de l'âme, ces trous d'air et ces purgatoires. Ils donnent tout leur sens à nos itinéraires.

Quand le Fairchild F-27 d'Air Polynésie a viré pour prendre son cap, juste à la verticale du récif, quand il y a eu soudain tout ce bleu sous nos ailes, j'ai pensé à ces « fous du Pacifique » qui dérivent, solitaires, dans les mers du Sud. On en compte des centaines. Ils ont de vieux rafiots et des blessures cachées ; ils ont fui voici longtemps les trahisons d'une femme ou le gris d'une banlieue. Ce sont les clochards ébouriffés de l'Océanie. On les méprise un peu aux escales. Mais, ce matin, l'espace d'une seconde, il m'a semblé entrevoir la voluptueuse déraison qui les tenait captifs dans l'océan. Je parie qu'ils courent eux aussi — et inlassablement — derrière ces joies subites du matin. Et du départ.

Ma voisine est une grosse vahiné aspergée d'eau de Cologne et coiffée de fleurs. Elle a installé un volumineux carton sur ses cuisses et posé ses coudes par-dessus, avec cet air essoufflé des paysannes de chez moi quand elles prennent l'autobus. L'avion est rempli de ces dames épaisses et gaies, épaules tombantes, tresse noire dans le dos et tiare à l'oreille. Les hommes — leurs « tanés » — ont des chemisettes colorées et des lunettes de soleil pour jouer aux « mecs ». Quelques bébés sont suspendus à des mamelles rassurantes machinalement sorties du corsage. Toutes les odeurs de Tahiti — fortes, sucrées surtout — flottent dans la carlingue. Pour une seule minute de cette chaleur bizarre, pour un moment de ce puéril contentement tahitien, on pardonnerait toutes les vénalités de Papeete. *« Alors, comme ça, tu vas visiter Rurutu ? »* Ma voisine roule lentement les « r », s'évente avec un vieux journal et se soucie comme d'une guigne d'une réponse. D'ailleurs, elle s'est déjà rendormie sans dégrafer sa ceinture.

Partir vers les Australes, pour un petit Français qui traîne encore sur ses vêtements les odeurs du boulevard Saint-Germain, c'est entreprendre un « voyage au carré ». A Tahiti, on rêve bruyamment à cet archipel éloigné au sud du Sud, pour les mêmes raisons qu'à Paris on *rêve* de Tahiti. C'est le mythe à l'intérieur du mythe. C'est, m'a-t-on répété, un périmètre intact, un morceau de passé en état de *marche*, le conservatoire des *nostalgies* « écolos ». On devine ma hâte et mon bonheur. *« Tu verras,* m'ont dit des amis. *Les gens de Rurutu ont gardé leurs traditions. Ils chantent au soleil et n'ont jamais vu un touriste. »* Trois heures de vol et nous touchons terre. On voit toute l'île d'un seul regard, le vent est tiède...

Tere Moana m'accueille sous la pergola modeste qui sert d'aérogare. Ancien batteur dans un orchestre de tamouré, il est aujourd'hui pasteur protestant de Rurutu, mais son nom, si on le traduit, chante comme le premier vers d'un poème maori : *« Le voyage sur la mer. »* Malgré les bousculades et les tumultes fleuris du débarquement, j'ai bien remarqué une lueur, oblique dans son regard lorsqu'il m'a tendu la main. J'attendrai le lendemain, après l'office du soir, pour connaître la raison de cet infime tressaillement. Voici trois semaines, un « popaa » a débarqué lui aussi de l'avion, se disant écrivain et soucieux d'une retraite philosophique à Rurutu. *« J'épouserai une fille du pays et j'écrirai un grand livre »*, a-t-il promis. Un diacre de Moerai l'a logé quelque temps, puis on lui a trouvé une maison. Mais son projet se révéla moins innocent que prévu. Interprétant à sa façon l'hypothèse du « bon sauvage », il s'affaira vite autour des petits écoliers du village et les invita chez lui à des heures polissonnes. Bavardage d'une voisine, scandale dans Moerai et intervention solennelle de l'unique gendarme : on a renvoyé l'« écrivain », menottes aux poignets, vers les débauches de Papeete. Ne savait-il pas, le malheureux, qu'évangélisée en 1821, cette petite île de mille cinq cents habitants passe dans tout le Pacifique pour un modèle de réussite missionnaire ? On s'y méfie désormais des visiteurs sans bagages, venus quêter l'inspiration. Il me faudra, posément, rassurer Tere Moana sur mes intentions.

Bon prince, et avant même d'en savoir davantage, il m'a tout de même conduit chez lui dans sa Toyota. On traçait un vrai sillage de poussière blanche sur l'unique route en « soupe de corail ». Des vagues inhabituelles brouillaient l'eau du lagon et l'île tout entière paraissait somnoler sous une couronne de nuages. A Moerai, Tere s'arrête devant une manière de pavillon chaulé à toit de tôle. Un peu brusque, il écarte un rideau. *« Voilà ta chambre. Sois là dans une heure. On ira manger le ma'a tous ensemble. »* Puis,, il disparaît sous sa voiture, un tournevis à la main. Tere n'est pas bavard, mais il est bricoleur. Me voilà propriétaire d'une heure dans les Australes.

Une heure ! C'est la première dans l'île et je connais son prix. On ne sait rien encore, on marche avec ce trac particulier de la découverte. On capte d'instinct la plus petite image, chaque bruit et chaque odeur avec autant d'avidité qu'une éponge trop sèche posée près d'une goutte d'eau. Traversant la rue principale de Moerai, je descends vers la plage. Rurutu est un pâté de montagnes posé dans l'océan à 600 kilomètres de Tahiti. Trois villages éparpillés au pied du Manureva, des pentes de forêts mouillées, de vanilles et de bananiers sauvages. Un périmètre de grottes ensevelies sous la verdure et où dansent — d'une voûte à l'autre — les souvenirs des magies maories, des guerres et des sacrifices. Rattachée tardivement à la Polynésie française — en 1945, — cette île lointaine servit jadis d'escale aux baleiniers yankees et aux pirates portugais qui venaient du cap Horn. Quelques familles Alvès *témoignent* encore *aujourd'hui* de ces métissages lusitaniens.

Mais je ne suis pas venu faire de l'histoire. Regarder plutôt... On marche dans un grand silence entre les quelques maisons — bien nettes et poncées



Tahitien. Bibliothèque nationale, cabinet des Estampes. publié dans Bougainville. *(Les éditions Gelley.)*

— de Moerai. Des chiens bas sur pattes et longs de gueule accompagnent avec lassitude ma balade. Des silhouettes de femmes, coupées en deux par le tranchant de l'ombre, apparaissent sur les seuils : les étrangers sont rares à Rurutu. De chaque côté de l'embarcadère, où touchent une fois par mois les goélettes, la plage file sous une voûte de verdure. Des chevaux entravés, fins de cuisses et de col, remuent sous les cocotiers. Les hommes sont absents : la plupart d'entre eux sont encore au bas des montagnes, dans ces champs de taros cultivés comme il y a mille ans et qui ont disparu depuis belle lurette à Tahiti. Mon passage ne suscite ni vraie surprise, ni hostilité, ni sympathie particulière. Une sorte d'indifférence lointaine.

Rurutu surprend, en tout cas, par une espèce d'opulence bien léchée, par le nombre de ses Land Rover, de ses hors-bord. Les salaires des fonctionnaires — multipliés depuis la réforme communale, — ceux des instituteurs, tout cet argent qui vient de Tahiti bouleverse depuis peu la petite île et la « colonise » plus rapidement encore que ne *l'avaient fait les pasteurs de la London* Missionary Society. Et pourtant ! Tous mes pas me ramènent vers le temple. Il règne de toute sa hauteur, de toute sa blancheur, sur Moerai comme pour me rappeler à l'évidence.

Rurutu, mieux qu'aucune île de la région, c'est vrai, symbolise encore la fidélité aux traditions polynésiennes, la vigueur d'une culture paysanne, dont Papeete, enjazzée et pervertie, quête désespérément le souvenir. Mais cette culture est aujourd'hui tout entière rassemblée autour du clocher protestant, pénétrée par la Bible, animée par les pasteurs. C'est un gros paradoxe sur lequel je bute, à peine arrivé. Voilà les missionnaires, ces fossoyeurs intraitables de l'ancien paganisme, devenus les gestionnaires et les protecteurs de l'authenticité maorie menacée par le progrès. Ardents propagandistes des idées autonomistes et de l'anticolonialisme, ils veillent jalousement sur une culture qui n'est plus autre chose qu'une synthèse ambiguë entre la foi chrétienne et des vieilles traditions expurgées. Aucun des intellectuels indépendantistes de Tahiti qui plaident avec fougue pour le « retour à l'authentique » ne me paraît avoir accepté cette contradiction : la seule culture vivante en Polynésie, c'est celle de l'Eglise. Elle n'a pas cent cinquante ans. Elle est venue de l'Occident, même si, à chaque minute et à l'intérieur de chaque liturgie, courent encore de grands frissons païens, des abandons subreptices, les ruses d'un vieux fond maori qui pousse de la corne au milieu d'un cantique.

∴

Nos premiers jours à Rurutu, par la force des choses, seront pieux. Fascinés aussi par ce dialogue incessant, ce conflit perpétué mais codifié entre la foi chrétienne et ce qu'il reste de l'ancienne « sauvagerie ». Les deux paraissent si intimement mêlées qu'aucun ethnologue ne saurait plus faire le partage entre ce qui relève de Dieu et ce qui ne lui appartient pas.

Sans attendre, Tere Moana, que je retrouve à l'heure fixée, me précipite involontairement dans cette « enquête sur un syncrétisme ». Avant que nous ne filions vers notre premier « banquet », il s'assoit sur son perron et raconte tout de go, l'« arrivée de l'Evangile » dans ce petit bout de monde. Son récit prend des allures de conte un peu lyrique. Je ne sais pas s'il est exact, mais il est beau, et il chante sur le même ton que les *Immémoriaux* de Segalen. *« Au début du siècle dernier, une énorme épidémie avait ravagé Rurutu sur laquelle régnaient alors deux rois concurrents. Des centaines de personnes étaient mortes. Un jour, deux chefs de familles nobles ont bâti des grandes pirogues pour quitter l'île. L'une a coulé près de Tubuai. L'autre a dérivé des jours et des jours jusqu'à Maupiti dans l'archipel de la Société. Là-bas, les gens étaient accueillants, généreux. Ils avaient de belles maisons, de vrais habits et mangeaient à leur faim. Les gens de la pirogue se sont étonnés, tu comprends. On leur a dit : « Tout » cela, c'est grâce à un nouveau dieu » qu'on nous a amené de Raiatea. » Alors, ils sont allés à Raiatea pour plusieurs années et se sont convertis. En 1821, ils sont revenus à Rurutu avec le bateau de John Williams (1) et deux évangélistes. »*

Tere Moana s'arrête un moment et me regarde en coin. Vais-je bien comprendre son histoire ? Il reprend en s'arrêtant entre chaque phrase.

« Ils ont commencé à convertir le roi Teuru Arii. Mais les gens de Rurutu se méfiaient un peu. « Qu'est-ce qui prouve » que votre dieu est plus fort que les » nôtres ? » Alors les évangélistes ont proposé quelque chose d'incroyable. A Rurutu, il était interdit de faire manger ensemble les hommes et les femmes. Si on l'avait fait, les dieux, sûrement, auraient puni les femmes en les faisant mourir dans la nuit. Les évangélistes de Raiatea ont organisé, malgré tout, un grand tamara (banquet), hommes et femmes mélangés. Tout le monde était terrifié. Le lendemain matin, pourtant, les femmes étaient encore vivantes. Alors les gens stupéfaits ont dit : « Que » ce nouveau dieu soit le nôtre. » Aussitôt, les évangélistes ont fait rassembler tous les totems de l'île pour les brûler. Sauf celui du dieu A'a qui est aujourd'hui au musée de Londres. Rurutu est devenue chrétienne pour toujours. »

∴

Il a raconté tout cela en tapotant une marche avec sa sandale ; d'une voix un peu monocorde. Sans attendre mes réactions, il se lève et attrape le volant de sa Toyota. Une grande tablée de paroissiens nous attend de l'autre côté du village. Un repas, mais aussi la première illustration — saisissante — de ce mélange des cultures et du culte. On s'assoit au milieu des exclamations de bienvenue. La table, une longue planche posée sur des tréteaux, croule sous les plats tahitiens préparés collectivement par la paroisse. Taros, porc bouilli, poissons et coquillages... Moerai fête aujourd'hui l'arrivée de tous les féeti (parents ou proches), accourus à Rurutu, leur île natale, de tous les coins de Polynésie pour fêter la « collecte de mai ».

Passées les premières bombances, qu'interrompent les discours et les prières psalmodiées, on sacrifiera tous ensemble aux deux premiers rituels de la saison. Je vois bien que l'un et l'autre, même s'ils mobilisent également le pasteur, participent d'une inspiration différente : païenne dans un cas, religieuse dans l'autre. Il s'agit d'abord de faire, comme chaque année, le « tour de l'île », en procession, en cortège, en voiture pour les vieilles mamas. Cette boucle tendre de 25 kilomètres, nouée symboliquement autour de Rurutu, c'est la *reprise* de possession par les expatriés de leur terre maternelle, du *fenua* (la patrie). Il n'y a pas de lien plus fort en Océanie que celui qui rattache un individu à son *fenua*, l'enracine et le situe dans la métaphysique de l'univers. Rapport magique, dont notre « droit de propriété » codifié par Napoléon n'est qu'une caricature appauvrie. Ici, lorsque naît un enfant, on enterre encore son placenta dans la terre familiale. J'aime cette puissante image. Pour tous ces émigrés chassés de leur île par l'exode rural, exilés à Tahiti depuis des années, ce « tour de l'île » est une démarche grave, nécessaire. Elle entretient accessoirement et aux yeux de tous les droits fonciers d'une famille. Voilà des siècles qu'on n'y manque pas.

Mais le second rite de la journée préoccupe davantage encore Tere Moana. Il y a de quoi. C'est la « collecte » annuelle au profit de la paroisse qui prend la forme d'enchères rigolardes. Mon pasteur se métamorphose, pour l'occasion, en une sorte de commissaire-priseur rompu à l'art de jouer sur la concurrence des amours-propres. Cela se passe en public, au milieu des exclamations. *« Untel a donné 5 000 francs, qui fera mieux ? »* Ce soir, de retour à la maison, on comptera la recette en rendant grâce à l'Evangile.

(1) John Williams, missionnaire intrépide, représentait dans le Pacifique la London Missionary Society.

Mercredi :

UN PASTEUR A RURUTU (2)

PARIS EN VISITES

MERCREDI 23 JUILLET

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bacheller.

« Notre-Dame », 15 h., portail central, Mme Colin.

« Le musée Camondo », 15 h., 63, rue de Monceau, Mme Garnier-Ahlberg.

« Exposition : la restauration des peintures », 15 h., Arc de Triomphe du Carrousel, Mme Bouquet des Chaux (Caisse nationale des monuments historiques).

« La franc-maçonnerie », 15 h., devant l'entrée, 16, rue Cadet, Mme Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtels de Lamoignon, de Châtillon, de Marie, le Marais », 15 h., 24, rue Pavée, M. de La Roche.

« Musée de Cluny », 15 h. 15, 6, place Paul-Painlevé (Tourisme culturel).

« Caves, abbaye, jardins de Saint-Germain-des-Prés, 15 h., 1, rue Mabillon, M. Teurnier.

« Hôtels du Marais illuminés », 21 h., place de l'Hôtel-de-Ville, M. Teurnier (Vieux Paris).

JEUX — Problème n° 10

L' « ÉCRAN NACRÉ » OU L'ANAGRAMME AU CINÉMA

Nous avons anagrammatisé rigoureusement (seuls les accents peuvent apparaître ou disparaître) vingt titres de films connus et obtenu ainsi de nouveaux titres, purement fantaisistes. A partir de ces derniers, nous proposons à nos lecteurs de retrouver les titres originaux, et aussi de reconnaître, dans la liste présentée ensuite, le réalisateur de chaque film.

1. Au rôle.
2. La Droguée en lice.
3. La mer bout.
4. Dans l'été de...
5. Les Vers à bois.
6. L'Outre de Serge.
7. Perle.
8. Bal des îles.
9. Le Verre à l'ours.
10. Rotule.
11. Des ports à l'île.
12. La Gêne.
13. L'Etude rimée.
14. Ecu boréal.
15. Leurs signes.
16. L'Ane d'or.
17. Sans métal.
18. Vil père.
19. « Louerais étoile ».
20. L'Aîné.

René Clair, Ken Russell, Marcel Pagnol, Robert Altman, Louis Malle, Volker Schlöndorff, Abel Gance, Charlie Chaplin, Paul Grimault, Jean Grémillon, Elia Kazan, Ridley Scott, Jacques Becker, Paolo de Vittorio Taviani, Henri-Georges Clouzot, Max Ophüls (1), John Huston, Eric Rohmer, François Truffaut, Michelangelo Antonioni.

J.-P. COLIGNON.

(1) Avec ou sans tréma : les dictionnaires spécialisés ne sont pas unanimes.

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

L'ÉPONGE : un néo-classique masculin

Les études de marché confirment le conservatisme profond de l'homme devant les rayons de costumes, de vestes et de pantalons, les psychosociologues voyant dans cette attitude une affirmation de virilité. C'est ce qui ressort d'un récent rapport réalisé pour *Brummell* par Nicolay Associés, conseils en marketing.

Ainsi les fabricants se trouvent-ils placés devant la nécessité de moduler en douceur les changements apportés au prêt-à-porter masculin, du moins dans les formes.

Les matières, elles, font ressortir à l'heure actuelle une préférence pour les cotons et les touchers frais. Tout le monde connaît et apprécie les qualités du tissu éponge, climatisé et absorbant, comme ses succédanés en maille molletonnée en survêtements de sport. Après deux étés caniculaires, *Nino Cerruti* a eu l'idée de couper une série de vestes dans les tons de serviettes de bain, avec un succès d'avant-garde. *Francesco Smalto* en propose pour la plage en jersey extensible. Enfin, *Tunmer* taille des blazers en blanc pour l'après-tennis, écarlate pour le soir, ou vert bronze, à porter en ville.



TUNMER : *blazer en coton éponge vert bronze, blanc ou rouge, de coupe classique, agréable à porter quelle que soit la température. 675 F. 5, place Saint-Augustin, 75008 Paris.*

Sur un mode décontracté, *Mariner* propose des polos à glissière rayés verticalement, ainsi que des ensembles de shorts et de marinières à la bretonne, en coton et polyamide, à rayures horizontales (en vente dans les grands magasins).

NATHALIE MONT-SERVAN.

● *Un Milanais chez Balenciaga.* — Lorenzo Riva prend chez *Balenciaga* la suite de Fernando Martinez. Ce Milanais blond et barbu de trente ans travaille déjà à la collection de prêt-à-porter de printemps « dans le sillage » du talentueux créateur de l'avenue George-V, décédé en 1972. On sait que la griffe a été rachetée en 1979 par *Marbert*, une filiale de *Hoechst* et la plus importante société de cosmétologie d'outre-Rhin. Sous la présidence de Claude Ury, la maison compte multiplier ses activités dans le domaine de la mode, des accessoires et des parfums.

● *Le prêt-à-porter réuni.* — Après de multiples péripéties les fabricants du prêt-à-porter parisien seront finalement rassemblés à la porte de Versailles, à Paris, pour leur présentation organisée du 18 au 22 octobre pochain. A côté des bâtiments de la Foire de Paris, quatre salles sous chapiteau de cinq cents à mille deux cents places assises ont été complètement aménagées pour accueillir l'ensemble des défilés. La quarantaine de couturiers et de créateurs réunis à cette occasion sont assurés de l'isolement nécessaire pour éviter les copies, mais le fait qu'ils fassent maison commune devrait leur permettre de retrouver les visiteurs qui les avaient délaissés.

● *Maquilleurs japonais à Paris.* — La société japonaise *Shiseido*, deuxième producteur de produits de soins et de maquillage dans le monde après l'américain *Avon*, s'installe à son tour en France, ayant pris comme directeur artistique Serge Lutens, créateur des maquillages *Christian Dior*. On verra à l'usage si les Japonais ont réussi à adapter leurs produits aux épidermes européens, la Japonaise étant réputée pour avoir la peau la plus « solide » du monde.

VENTES FORAINES : ATTENTION !

« Attention aux ventes foraines en bord de route ! », rappelle dans un communiqué la direction de la concurrence et de la consommation des Yvelines. Le samedi 14 juin, avec l'aide des services de police, des services fiscaux et de la répression des fraudes, elle a procédé à vingt contrôles. Rien de moins que cinq cent quatre-vingt-dix délits ou contraventions ont été dénombrés, dont cinq cent soixante pour étiquetage non réglementaire, sept pour infraction à l'hygiène, un pour vente de denrées avariées, un pour tromperie sur le poids, etc.

Si ces contrôles ont montré qu'aucun « producteur » ne vendait directement en bord de route, ils ont permis de constater que les fruits et légumes sont « fréquemment » vendus à des prix illicites, que le prix « modeste » des fleurs « ne garantit pas une durée normale », et que les buvettes-restaurants « se caractérisent par des conditions d'hygiène qui ne peuvent qu'incliner à la plus grande circonspection »...

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 21 et 22 juillet 1980 :

DES LOIS

● Portant suppression du renvoi au règlement d'administration publique dans les lois organiques ;

● Modifiant les articles 13, 14 et 15 de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur du 12 novembre 1968 sur la composition des conseils d'université et des conseils d'unité d'enseignement et de recherche ;

● Autorisant la ratification de la convention franco-allemande additionnelle à la convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale du 20 avril 1959.

UN ARRETE

● Fixant le plafond de la participation forfaitaire des caisses primaires d'assurance - maladie aux frais de séjour des assurés sociaux et de leurs ayants droit dans les stations hydrothermales.

DES LISTES

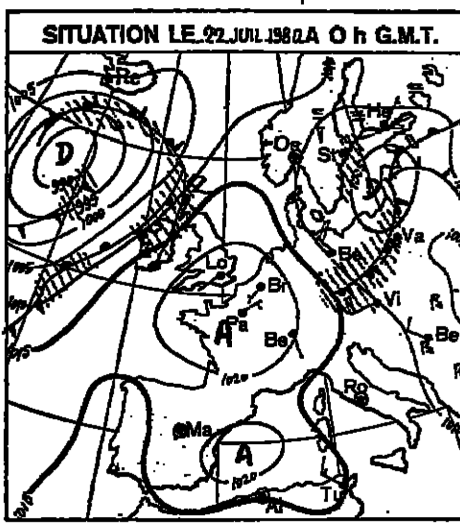
● D'admission à l'école nationale technique des sous-officiers d'active en 1980.

● D'admission à l'école de formation des officiers de gendarmerie en 1980.

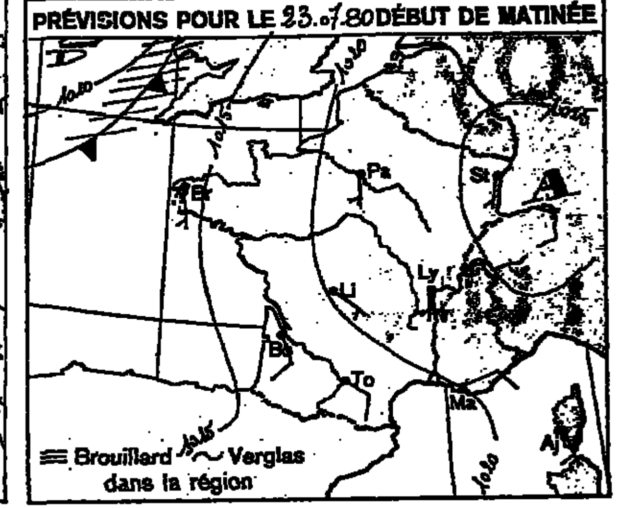
● D'admission des sous-officiers de gendarmerie à l'école de formation des officiers de gendarmerie en 1980 (recrutement semi-direct, concours interne).

MÉTÉOROLOGIE

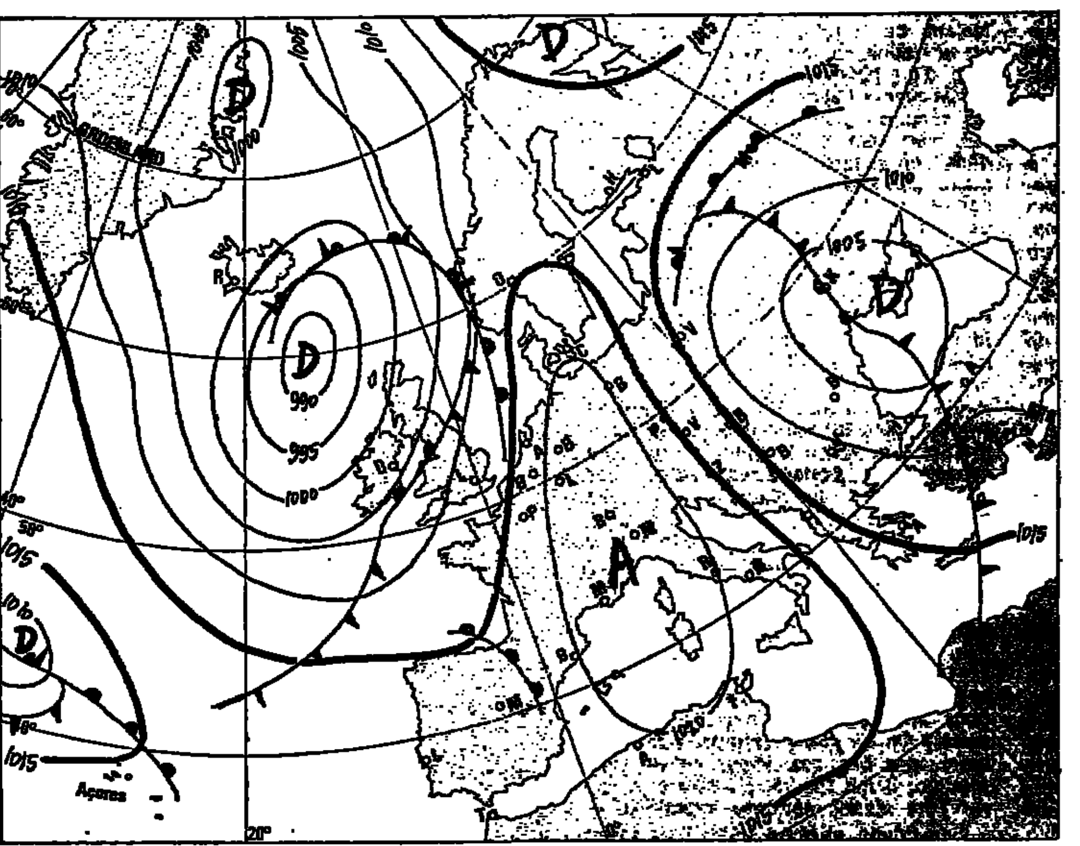
SITUATION LE 22 JUIL 1980 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 23.7.80 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 23 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le mardi 22 juillet à 0 heure et le mercredi 23 juillet à 24 heures :

Les hautes pressions qui se sont établies sur la France se décaleront lentement vers l'est. Les perturbations du courant atlantique se dirigeront vers les îles Britanniques et la mer du Nord en ne touchant que très faiblement nos régions du nord-ouest. Enfin, une évolution orageuse se développera tardivement dans le sud-ouest de notre pays.

Mercredi 23 juillet, le temps sera généralement bien ensoleillé en France. Il y aura seulement quelques nuages passagers sur le nord de la Bretagne et en Normandie, et, le soir, une évolution orageuse débutera dans le Sud-Ouest, où quelques orages sont possibles dans la nuit. Les vents faibles ou modérés viendront du secteur sud sur la majeure partie du pays et les températures seront en hausse.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 21 au 22) : Ajaccio, 23 et 11 degrés ; Biarritz, 20 et 13 ; Bordeaux, 23 et 12 ; Bourges, 19 et 8 ; Brest, 19 et 9 ; Caen, 18 et 7 ; Cherbourg, 16 et 8 ; Clermont-Ferrand, 20 et 4 ; Dijon, 19 et 7 ; Grenoble, 19 et 6 ; Lille, 17 et 7 ; Lyon, 20 et 7 ; Marseille, 23 et 13 ; Nancy, 15 et 4 ; Nantes, 22 et 11 ; Nice, 27 et 17 ; Paris-Le Bourget, 20 et 7 ; Pau, 23 et 10 ; Perpignan, 25 et 12 ; Rennes, 21 et 10 ; Strasbourg, 16 et 7 ; Tours, 21 et 9 ; Toulouse, 23 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 28.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 15 degrés ; Amsterdam, 16 et 6 ; Athènes, 30 et 24 ; Berlin, 17 et 12 ; Bonn, 14 et 5 ; Bruxelles, 16 et 7 ; Le Caire, 31 et 23 ; îles Canaries, 27 et 20 ; Copenhague, 16 et 14 ; Genève, 17 et 5 ; Lisbonne, 33 et 19 ; Londres, 20 et 10 ; Madrid, 33 et 17 ; Moscou, 22 et 15 ; Nairobi, 19 ; New-York, 37 et 27 ; Palma-de-Majorque, 26 et 12 ; Rome, 26 et 16 ; Stockholm, 20 et 15 ; Téhéran, 35 et 32.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris, le 22 juillet, à 8 heures : 1 022,8 millibars, soit 767,2 millimètres de mercure.

Temps probable du 24 au 27 juillet :

JEUDI : temps toujours chaud, avec des maxima dépassant localement 30 degrés. Tendance orageuse se développant dans le Sud-Ouest. Passages nuageux près de la Manche et de la mer du Nord. Vents faibles.

VENDREDI : maintien du temps chaud, mais devenant plus orageux en fin de journée. Vent de sud se renforçant près de l'Atlantique.

SAMEDI : temps toujours chaud, orages se généralisant. Début de rafraîchissement sur l'Ouest.

DIMANCHE : temps moins chaud, mais toujours assez beau. Orages se localisant sur les Alpes et au voisinage de la Méditerranée.

BREF

ÉDUCATION

LE CENTRE DE DOCUMENTATION MIGRANTS DU C.N.D.P. (Centre national de documentation pédagogique), anciennement situé 4, rue de Stockholm, Paris-8°, est transféré depuis le 15 juillet au 91, rue Gabriel-Péri, 92120 Montrouge, tél. : 657-11-67. Les visiteurs sont reçus du lundi au vendredi, de 13 heures à 17 heures, au premier étage. Accès par le métro Porte-d'Orléans, puis autobus 126 (arrêt Radiguet).

MAISON

UN STORE INTELLIGENT. — Les stores extérieurs à commande électrique existaient déjà. Mais un fabricant y adapte désormais un système électronique qui obéit au soleil et au vent. Un mini-cerveau électronique, logé dans un boîtier, reçoit et analyse les messages que lui envoient un capteur solaire et une girouette anémométrique. Le store s'abaisse automatiquement lorsqu'il y a du soleil et se relève lorsque le ciel est gris ou qu'il y a trop de vent. Ce système (qui s'adapte à tous les types de stores) peut aussi fonctionner manuellement. Il coûte 1 500 F environ sans la pose.

★ Cholleton, 7, rue Carvès, 92120 Montrouge. Tél. 655-19-21.

PULVÉRISATEUR DE JARDIN. — Les jardiniers amateurs cultivent souvent des plantes très diverses sur peu de terrain. Pour les traiter contre les insectes ou les maladies, sans avoir à doser et à diluer les produits, il existe des cartouches prêtes à l'emploi (KB Jardin). Elles se placent dans un pulvérisateur d'un type nouveau. C'est un appareil léger, sans réservoir, qui fonctionne par la pression de l'eau d'un tuyau d'arrosage normal. Sur la lance du pulvérisateur s'adaptent deux buses, l'une pour jet droit et l'autre pour pulvérisation brouillard.

★ K.B. Jardin, 180 F environ le pulvérisateur ; de 17 F à 22 F environ les cartouches de produits. En vente dans les magasins de jardinage et graineteries.

MAISONS A VENDRE EN TARN-ET-GARONNE. — Le Comité d'expansion économique du Tarn-et-Garonne publie une liste de cent maisons rurales à vendre dans le département.

★ Hôtel de la Préfecture, B.P. 179, 82013 Montauban Cedex. Tél. : (63) 03-50-09.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 718

HORIZONTALEMENT

I. Si vous en demandez un au fisc, il vous l'accordera toujours, mais pas dans le sens désiré ; Tel un sujet ne manquant pas de recherche. — II. Il est ravi de voir les autres se servir de ce qui lui appartient ; Le cinquième est connu pour son premier ; Le signe de la blancheur et la blancheur du cygne. — III. Le médecin malgré lui ; Pendant ce temps, la cigale ne pense pas à la fourmi. — IV. Copulative ; Se froissent rarement quand on les met en boîte ; Elle a commencé à faire boire un fameux buveur. — V. Bord d'eau pour Gironde ; Logements de fonction pour ouvrières. — VI. Désigne une mouette ou qualifie Mimi Pinson ; Permet de se faire une idée exacte de soi-même. — VII. Sauva la mise d'un monarque qui venait de prendre une culotte ; N'a aucune vertu pour une langue morte ; Mineur ou non, sa place est au-dessous du sol ; Raccourci pour un élu ayant pris le chemin du ciel. — VIII. Ascenseur dans une cage de verre ; Produit de consommation de la vieille Europe verte ; L'ouvrit toute grande sans prononcer quoi que ce soit. — IX. On le caresse de jour et il nous assaille la nuit ; Indication en mesure d'un morceau de plein... champ ; Pièce anglaise ayant cours en France. — X. Externe, elle peut intéresser un interne ; Noble ou vil selon la nature du faisan. — XI. Au contact de la flotte, il fut emporté par une lame ; Certains y vont dans l'unique but de se faire suer. — XII. Piquante gardienne du vestiaire des défroqués ; Devient souvent grand en prenant de l'âge ; Femme qui « fait » la vie. — XIII. Pousser l'air du petit duc ; Lanceur des premières « bathing beauties » ; Entre l'objet et la matière. — XIV. Chef-lieu du Cher ; Héros malheureux d'une histoire de chasse ; Ne sont pas démunis. — XV. Héros de « Peer Gynt » ; Leur régime d'alimentation ne saurait se concevoir sans sel ; Certains y ont risqué une mauvaise plaie sous prétexte de panser une blessure.

VERTICALEMENT

1. Des chiffres et des lettres ; Reprit la forme. — 2. C'est quand on en a qu'il est dangereux d'en abuser ; Elément important du 13 de France. — 3. Dur à décliner pour une femme sur le déclin ; Reprise ne pouvant s'exécuter que si l'on a auparavant stoppé. — 4. S'impose quand une répétition n'a pas suffi ; On est invité à le suivre et surtout à ne pas l'oublier ; Membre actif d'une haute société. — 5. Bien que familières à la maison, on ne tient pas à les recevoir ; Distraite ou extraite. — 6. Langue de terre écossaise ; Sa bouche n'a rien d'attirant pas plus que son regard ; Il ronge ou épargne, selon le genre. — 7. Sigle d'une occupation forcée, infligée à des personnes déjà fortement occupées ; L'être anonyme ; Démonstratif. — 8. Exhale ; Animé par un agent moteur ; Quand elle se fait sous l'orme, il est inutile d'espérer être sous le charme. — 9. Base de sustentation ; Lancer le cri d'une bête forlancée. — 10. Il ne s'exécute qu'au doigt et à l'œil ; Note ; Tombe toujours pile quand il s'agit de faire face. — 11. Produit de marque ; Injonction cornélienne ; Préposition. — 12. Demoiselle qui dame ; Sujet d'investigation d'un lampiste original. — 13. N'est supérieur que par l'air qu'il se donne ; Col alpin ; Celui qui en est cousu ignore les rapiéçages. — 14. Se sont souvent les petits qui font les grandes choses ; Matière de statue ; Théâtre fréquenté par Carmen. — 15. Préposition ; Devoir de vacances auquel les Français se soumettent peu.

Solution du problème n° 2 717

Horizontalement

I. Octopodes (cf. « cancre »). — II. Sulfates (cf. « bouillie »). — III. Ti ; Pierot. — IV. Etrennons (voir ce verbe). — V. Néon ; Tu. — VI. Tsf ; Lit. — VII. Amui ; Vers. — VIII. Torve ; Mie. — IX. Iliennes. — X. Ole ! (cf. « Véronique »); Non. — XI. Nerfs; Tin.

Verticalement

1. Ostentation. — 2. Cuite ; Molle. — 3. TL ; Roturier. — 4. Offensive. — 5. Pain ; Enns. — 6. Otent ; No. — 7. Déroulement. — 8. Eson ; Iris. — 9. Tsé-tsé ; An.

GUY BROUTY.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Ingénieur métallurgiste Lyon.

Une très importante société d'ingénierie et de construction d'équipements de très haute technologie pour l'industrie nucléaire souhaite recruter un Ingénieur Grande Ecole (Mines, Centrale ou équivalent), justifiant d'une première expérience industrielle en fabrication, contrôle qualité, bureau des méthodes etc... Il sera responsable des études de qualification des matériaux, des procédés et des lignes de fabrication. Il analysera et suivra les programmes et les essais de qualification, élaborera les documents et les spécifications de contrôle et, plus généralement, participera aux recherches et développement menés dans le domaine de la métallurgie.
Adressez votre dossier de candidature sous référence 7020 M à : rscg carrières - 64, rue la Boëtie - 75008 - PARIS qui transmettra rapidement.

SOCIETE D'EXPERTISE-COMPTABLE
PROVENCE - MIDI-PYRENEES
recrute
EXPERTS-COMPTABLES DIPLOMES
- Formation « réviseur » appréciée ;
- Pour direction importants bureaux secondaires.

Ecrire avec photo et prétent. sous référence à
P. LICHAU S.A., B.P. 220,
75063 Paris Cedex 02
qui transmettra.

200.000
directeur des ventes

Les qualités que nous attendons de vous sont à la hauteur du Challenge que nous vous proposons au sein de notre Société, leader sur le plan national dans le domaine de la
GRANDE CONSOMMATION
secteur alimentaire

Votre rôle :
+ animer et gérer une équipe de commerciaux «répartis sur tout le territoire»
+ négocier avec des partenaires de haut niveau : centrales d'achats, groupements...
+ gérer un budget promotions de près de 20 millions de francs
+ élaborer en étroite relation avec la Direction Marketing, les grandes lignes de la Politique commerciale vis-à-vis de la clientèle.

Pour relever ce défi il vous faut une solide expérience du «terrain» et de la Direction des Ventes.

Si ce poste vous intéresse, adressez votre dossier à notre Conseil qui connait notre société depuis de nombreuses années et est ainsi en mesure de vous donner les informations complémentaires.

Le recrutement débutera en septembre.

Veuillez écrire sous référence : 143 M
à GKS CONSEIL 69, rue de Monceau 75008 PARIS
qui assure réponse et discrétion



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

IMPORTANTE SOCIETE TRAVAUX PUBLICS
recherche pour assurer
la scolarité des enfants de son personnel expatrié
du cours préparatoire à la terminale C

UN COUPLE D'ENSEIGNANTS

Les postes conviendraient à un couple dont l'un des deux posséderait obligatoirement une formation universitaire scientifique de niveau licence ou maitrise, l'autre ayant une formation d'instituteur.

Anglais (lu et parlé) indispensable.

Poste à pourvoir au MOYEN-ORIENT

POUR RENTREE SCOLAIRE 1980.

Fonctions : répétiteurs toutes disciplines auprès des enfants du personnel français, inscrits au C.N.T.E. pour lesquels les mathématiques demandent une attention particulière.

Adresser lettre de candidature + CV détaillé + photo et prétentions à No 66.860 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

INGENIEURS S'ABSTENIR.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE
installée en **TURQUIE**
recherche
pour **CRÉER** la fonction

audit interne

HOMME JEUNE
DE NATIONALITÉ TURQUE (IMPÉRATIF)
Niveau universitaire
avec bonne formation en comptabilité

- Quelques années d'expérience dans la fonction seraient appréciées.
- Langue française.
- Associé, dans un premier temps, aux travaux d'organisation interne ; il aura progressivement à prendre en charge le contrôle de l'application des normes et procédures mises en place.

Domicile : **ISTAMBUL**
Déplacements fréquents dans un rayon de 200 km

Adresser C.V. détaillé sous référence SILLE
(mentionnée sur l'enveloppe) à



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

BATTELLE
CENTRES DE RECHERCHE DE GENEVE
désire engager pour son

CENTRE DE TECHNOLOGIE INDUSTRIELLE

UN CHERCHEUR EN CHIMIE ORGANIQUE
spécialiste en chimie des détergents

- Formation de haut niveau en synthèse organique,
- Spécialisation dans les tensio-actifs exigée,
- Expérience pratique dans la détergence demandée,
- Fonction à pourvoir : chercheur responsable de la conduite de projets importants.
- Français et anglais (allemand souhaité).

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur candidature, accompagnée d'un bref curriculum vitae, d'une photographie et de leurs prétentions de salaire, au Chef du Personnel, BATTELLE, 7, route de Drize, CH-1227 CAROUGE/GENEVE.

Recherche urgent
Europe + Afrique
INGÉNIEUR
CHEF DE TRAVAUX
DIRECTEUR CHANTIERS
pour réalisation
Usine pétrochimique
et raffinerie.
Téléphone 554-16-62.

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

RICHIER
Contrôleur de gestion

Le Directeur Administratif et Financier de la Société Nouvelle Industrielle Richier constructeur d'engins T.P. (400 M.F de C.A) recherche son adjoint contrôleur pour la mise en place de sa nouvelle Gestion.
Il a *plus de 30 ans. Il est ingénieur de formation* et a une expérience dans l'industrie mécanique (fabrication, méthodes, organisation, prix de revient etc...) puis une orientation vers la gestion avec une bonne pratique de l'outil informatique, bilingue anglais.
Il participera complètement à la conception, à la mise en œuvre et aux évolutions des Systèmes, Méthodes et Procédures de Gestion Industrielle.
Base Rhône-Alpes.
Adresser rapidement votre CV détaillé, photo, référence et prétentions : REGIE PRESSE P.A. Le Monde - 85 bis rue Réaumur - 75002 - PARIS sous n° 856 740 M qui transmettra.
Réception rapide à Paris.

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE
à forte vocation exportatrice
fabriquant des composants mécaniques
et électromécaniques
recherche

INGENIEUR MECANICIEN débutant

Pour prendre en charge le développement de nouvelles machines, de leur conception à leur mise en place.

Il devra être attiré par le travail sur le terrain et ouvert aux technologies annexes à sa formation de base.

L'importance de la Société et son expansion assurent à des candidats de valeur des possibilités d'évolution intéressantes.

Lieu de travail : VILLE CENTRE OUEST.

Envoyer C.V., photo et salaire souhaité à No 67.119 CONTESSE Publicité 20, Av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

analystes de gestion débutants

BURROUGHS recherche pour la Division Informatique de son usine de VILLERS-ECALLES (près de Rouen) des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur (Maîtrise de Gestion, Miage, ESC).

Après formation ils seront responsables de systèmes informatisés de gestion interne.

L'anglais courant est indispensable pour ce poste.

BURROUGHS offre de nombreuses possibilités d'évolution en France et à l'étranger.

Pour faire acte de candidature, envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions de salaire à Madame B. LAHON - B.P. 5 - VILLERS-ECALLES - 76360 BARENTIN.

Burroughs

ETABLISSEMENT POMPES GUINARD
recherche
pour son unité de LILLE

AGENT COMMERCIAL SÉDENTAIRE (H. ou F.)

niveau B.T.S. ou D.U.T. mécanique hydraulique.
Anglais souhaité

Envoyer curriculum vitae détaillé, photo et prétentions à : Etablissement Pompes Guinard, Service du Personnel
128, rue Carnot, 59320 SEQUEDIN.

SOCIETE FRANÇAISE DE TRAITEMENTS DE SURFACE
(8 Usines en France), recherche :

INGENIEUR MECANICIEN

Désireux d'accéder à poste de Direction, capable de prendre des initiatives et cherchant une indépendance d'action.

- 30 ans minimum,
- solide expérience de production,
- bonnes connaissances traitement des métaux et mécanique,
- attiré par une carrière dans une P M E.

Basé dans un premier temps au siège de la société (Région Parisienne Ouest),
IL SERA ULTERIEUREMENT PROMU A LA DIRECTION D'UNE DES USINES DE PROVINCE.

Les Directeurs d'usines dépendant de la Direction Générale ont la responsabilité complète (technique, commerciale et gestion) de leur unité dans le cadre d'une direction par objectifs avec plan d'action et délégation.

Adresser C.V., photo et prétentions sous no 4535
PIERRE MULOT PUBLICITE - 69, Rue de Provence - 75009 PARIS
Réponse et discrétion totale assurées.

dirigeant d'entreprise

200.000 Frs +

VEHICULES INDUSTRIELS. Une société d'entretien, réparation de véhicules industriels, et fourniture d'équipements, (50 pers., C.A. : 15 M.F.), filiale d'un groupe en expansion, recherche son gérant dans le cadre d'une restructuration.
Agé de 35 ans minimum, le candidat souhaité est si possible, diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou de gestion.
Animateur d'une équipe de professionnels du poids lourd et gestionnaire confirmé, il devra faire preuve également d'un sens des affaires et de l'organisation.
Ce poste est situé à la périphérie de Lille. (réf. 5083/M)

Adresser lettre manuscrite, CV et photo, à Claude Beauvillain, Sema-Sélection : 59000 LILLE Forum, 43, rue Gustave Delory
Téléphone : (20) 06.55.92

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris - Lille - Lyon Marseille - Toulouse.

Important négoce matériaux, bois, dérivés, recherche
COLLABORATEUR
pour direction succursale Hautes-Pyrénées.
Expérience souhaitée. Logt poss.
Adresser C.V. manuscrit
à l'Agence HAVAS
65000 TARBES
no 741110 qui transmettra.

VERRERIE-CRISTALLERIE
(700 personnes)
recherche
INGÉNIEUR A.M. OU CENTRALE
pour diriger services entretien et méthode (35 personnes),
5 à 10 ans expér. industrielle.
Possibilité d'évolution.
Lieu de travail : Sud-Ouest.
Adr. C.V., prétent. et photo à REGIE-PRESSE n° T 020.802 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

BUREAU D'INGENIEURS-CONSEILS
recherche
INGÉNIEURS
5 à 10 ans d'expérience en études de routes, bâtiments, VRD, ouvrages, etc.

Pr démarrer ag. ds le Massif Central. Adr. C.V. et prét. au no 8.708 «le Mode» Pub. 5, r. d. Italiens, 75427 Paris-9e, qui tr.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Le Crédit Agricole Mutuel de Loire-Atlantique
recherche
Un ANALYSTE FINANCIER
pour son secteur
FINANCEMENT DES ENTREPRISES

Formation de type E.S.C., Sc. Economiques, etc. et expérience du financement des entreprises.

Un Responsable de son Réseau TELEGESTION
(D.A.B. - G.A.B. et T.P.V.)
chargé de promouvoir la mise en place des terminaux et de leur gestion.

Les candidatures sont à adresser, avec curriculum vitae, photo et prétentions à :
DIRECTION DU PERSONNEL
C.R.C.A.M. de Loire-Atlantique
30 X
44048 NANTES CEDEX.

La filiale française d'un groupe étranger
recherche un

DIRECTEUR DE PRODUCTION

qui aura la responsabilité d'un atelier de confection, des approvisionnements et des magasins. Le candidat âgé de 35 ans minimum aura une expérience similaire dans l'industrie textile, un bon contact humain et une connaissance raisonnable de l'anglais.

Le poste à pourvoir est situé en province, non loin de Paris et la rémunération offerte est de F. 160.000.

Adresser curriculum vitae détaillé, en spécifiant la référence 7.389 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

•ingénieurs en physique du solide
•ingénieurs physico-chimistes

Débutants ou ayant quelques mois d'expérience.

Usine de semi-conducteurs
Région Parisienne Sud.

offre plusieurs postes d'Ingénieurs (Ecole d'Ingénieurs ou Université) dans ses services d'Etudes et de Fabrication de semi-conducteurs à haut niveau d'intégration.

Connaissances requises dans les domaines suivants :
- Techniques du vide et des plasmas.
- Optimisation des procédés de fabrication.
- Implantation ionique.
- Caractérisation électrique des dispositifs à semi-conducteurs.
- Dépôts de films minces.
- Diffusion des impuretés.

Bon niveau en langue anglaise souhaité.
Nombreux avantages sociaux et intéressantes possibilités de carrière.

Les candidatures seront adressées sous référence 8446 à :

organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

---

le centre national d'étude des télécommunications
recherche pour son Centre PARIS A
ISSY-LES-MOULINEAUX

Département "COMMUNICATION PAR L'IMAGE"

INGENIEURS
GRANDES ECOLES

expérimentés ou débutants

POSTES A POURVOIR :
— Etude de réseaux numériques de visioconférence à transmission par satellite ou terrestre.
— Etude d'un service d'accès aux applications de Télétel, mettant en œuvre une base de données relationnelle.

Bonne connaissance nécessaire en mini et micro informatique et expérience souhaitée dans le domaine des bases de données.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à CNET
Centre PARIS A — Département TPA/CPI
38/40, avenue du Général Leclerc
92131 ISSY-LES-MOULINEAUX

GROUPE SG2

SOCIETE GENERALE DE SERVICE ET DE GESTION

Le groupe de Services et Conseils spécialiste de l'informatique bancaire recrute pour son :

Département Banque
2 Ingénieurs Commerciaux

Postes à pourvoir
1 : Promotion et vente de l'ensemble des produits-programmes du Département banque (Solutions autonomes, solutions mixtes, Service bureau).
2 : Suivi commercial des clients études et service bureau.

Profil recherché
Excellents vendeurs, ces deux ingénieurs commerciaux posséderont parfaitement le langage informatique et le langage de la banque.

Évolution de poste
Ces deux postes évolueront vers la fonction de généraliste banque ou vers d'autres responsabilités au sein d'un groupe de plus de 3000 personnes.

Rémunération
Par fixe important plus primes d'objectifs.

Envoyer C.V. + photo + prétentions, sous référence BP, à
Monsieur Bernard PERIER, SG 2 - 12, avenue Vion-Whitcomb - 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT

---

analystes
analystes programmeurs expérimentés

FILIALE chargée de la mise en œuvre des SYSTEMES INFORMATIQUES d'un très Important GROUPE D'ASSURANCES recherche des analystes (réf. 9418 A) et des analystes-programmeurs (réf. 9418 AP), ayant 2 à 3 ans d'expérience dans l'informatique, pour travailler sur d'importants systèmes utilisant IMS et DL1 pour gérer en temps réel des bases de données et un réseau de télétraitement.

Le matériel actuellement installé se compose de :
DEUX 3033 - 12.000 K chacun,
UN 3033 - 8.000 K,
UN 370/168 AP - 8.000 K,
1000 terminaux de télétraitement.

GIE Envoyer CV, en précisant la référence du poste choisi, au Service du Personnel, Tour Franklin, Cédex 11, 92081 PARIS La Défense.

média-system

Une très forte expansion nous amène à recruter régulièrement des ingénieurs. Notre division des SYSTEMES DIGITAUX recherche

3 INGENIEURS SUPPORT LOGICIEL

Diplômés Grandes Ecoles (option informatique ou électronique), ils ont acquis une première expérience professionnelle d'au moins 4 ans chez un constructeur, une SSCI ou un gros utilisateur. Ils seront à la fois des technico-commerciaux en avant vente et de véritables chefs de projet constructeurs en après vente. Une expérience approfondie dans l'un des deux domaines suivants est en outre indispensable :
- *systèmes d'exploitation*
- *langages évolués (Pascal apprécié)*
- *télécommunications*

A terme, ces opportunités peuvent évoluer vers des responsabilités importantes, notamment par le démarrage de centres régionaux.
Anglais indispensable.
Vélizy, 2 postes (référence DSD / 0780 / 49 M)
Lyon, 1 poste (référence DSD / 0780 / 50 M)

1 INSTRUCTEUR HARDWARE

Ingénieur diplômé en électronique ou informatique hardware. Il a 1 à 2 ans d'expérience. Très motivé par la technique, il a aussi des qualités certaines de pédagogue. La connaissance des microprocesseurs et périphériques associés lui permettra de développer et d'assurer des séminaires techniques sur notre gamme de terminaux et petits systèmes. Anglais nécessaire. Poste basé à Vélizy (référence DSD / 0780 / 51 M).

1 CHEF DE PRODUIT

Ingénieur en informatique ou en électronique. Il possède une première expérience professionnelle de la vente ou du marketing et de préférence une formation complémentaire en gestion. Il assurera la responsabilité du marketing des mini-ordinateurs au sein d'une équipe jeune, motivée, et performante.
Anglais courant indispensable.
Poste basé à Vélizy (référence DSD / 0780 / 52 M).
Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) en rappelant la référence du poste qui vous intéresse à : Marie Thérèse LEGUET - T.I.F. - B.P.N° 5 06270 VILLENEUVE LOUBET.

50 années d'innovation

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

rsag carrières

---

ingénieurs de projet
ingénierie en mécanique

TECHNIP

TECHNIP, spécialiste de l'ingénierie de complexes pétroliers, cherche pour développer son activité dans la réalisation d'ensembles mécaniques, deux ingénieurs mécaniciens de haut niveau, responsables de projets pour la France et l'étranger.

De formation AM, ENSM ou équivalent, ces ingénieurs ont 5 à 10 ans d'expérience des méthodes ou de la fabrication dans une usine fabriquant des pièces ou ensembles mécaniques, par exemple automobile ou aéronautique. Spécialisés en machines outils, mécanique générale ou de précision, ils sont capables de concevoir de nouveaux systèmes, de les faire fonctionner et de former des hommes.

Ils connaissent l'anglais couramment et se déplacent en France, en Europe et au Moyen-Orient. Le poste est situé à PARIS.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil, sous la réf. 160 LM.

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach - 75017 paris



HAVAS CONTACT

EFCIS

ETUDE ET FABRICATION DE CIRCUITS INTEGRES
recherche

acheteur de composants électroniques

POSTE :
Achat de circuits intégrés essentiellement. Se verra confier, sous l'autorité du chef des approvisionnements, la recherche, la négociation et le suivi des fournisseurs sur le marché international.

PROFIL :
- Formation antérieure : ingénieur électronique ou équivalent,
- Bonne expérience des achats au niveau international (5 ans mini)
- Sens des contacts et de la négociation
- Anglais indispensable.

Lieu de travail : VELIZY.

Adresser lettre manuscrite et C.V. à :
EPCIS - 45, avenue de l'Europe
78140 VELIZY VILLACOUBLAY
Tél. : 16 (3) 046.97.19.

HAVAS CONTACT

Un groupe de sociétés de trading spécialisées dans les matières premières énergétiques s'intéresse au marché de la viande. Il cherche, pour Paris,

un trader confirmé

pour créer l'instrument de travail et promouvoir les affaires. Il apporte à celui-ci les capitaux dont il a besoin et une situation enviable (salaire mensuel 20000 F + intéressement contrôlable aux bénéfices).
Nous savons qu'il n'y a pas de «profil type» dans la profession.
Notre consultant, J.E. LEYMARIE, vous remercie de lui écrire ou de lui téléphoner au 260.32.22 (réf. 3851 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

---

emplois régionaux

SP2M recherche
ÉLECTRONICIEN
pour maintenance de matériel, radio et radar embarqués. Bonne rémunération. 292-06-77. Poste 60.

P.M.E. spécialisée sous-traitance électronique recherche
CADRE TECHNICO-COMMERCIAL
Tél. 665-81-11 pour rendez-vous.

INGÉNIEUR
Bon niveau maintenance d'ordinateurs.
Env. C.V. M. TOUZE, SP 2 M, 47, r. de Liège, Paris-8 ou tél. 292-06-77, poste 60.

CENTRE DE RECHERCHES
50 km NORD DE PARIS
recherche

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTROTECHNICIEN
Débutant ou ayant une expérience de 2 ou 3 années pour études, mise au point de matériels et essais.

Envoyer C.V. à n° 66.633, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

CABINET EXPERTISE COMPTABLE
offre situation intéressante à
EXPERT COMPTABLE
diplômé ou mémorialiste expérimenté capable diriger mission dans commissariat aux comptes groupes importants.
Ecrire à : A.M.P., réf. 9770/JT, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 Paris qui transmettra.

MINISTERE DE LA DEFENSE
Le Groupement Industriel des Armements Terrestres recherche pour la Sous-Direction Etudes de l'Etablissement d'Etudes et de Fabrications d'Armement de Bourges - 18

INGENIEUR ELECTRONICIEN

pour réaliser des études d'automatismes.

Il sera chargé de la conception, du développement et de l'évaluation de dispositifs de contrôle et de commande de systèmes d'armes.

Ce poste nécessite une connaissance de base en électronique analogique, logique et microinformatique et si possible une expérience des systèmes de commandes.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée à
Mr le Directeur de l'EFAB
6, route de Guerry BP 705 et 713
18015 BOURGES CEDEX

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
Spécialisée dans le domaine des études de marchés

recherche

pour son département statistiques et études

UN INGÉNIEUR
Débutant ou 1 an d'expérience

niveau Grandes Ecoles Scientifiques ou Commerciales

Cette personne abordera les domaines :
- de la statistique,
- de l'informatique

et devra avoir le goût des contacts humains.

Lieu de travail : CERGY-PONTOISE

Envoyer C.V., photo et prétentions
Direction du Personnel sous réf. ES
A.C. NIELSEN Company
Bureau des 3 Fontaines - 95000 CERGY

bleu



Adjoint de Direction
110 000 F +

ORGANISME PRIVE (Défense sanitaire du bétail) émanant des professions agricoles recherche le jeune adjoint de son Directeur dont les fonctions l'amèneront à participer aux conseils, à l'aide technique et à l'animation des groupements départementaux.
Le candidat sera un bon technicien agronome et un interlocuteur valable de l'informatique. De plus il aura une bonne capacité de relation dans les contacts humains et la communication.
Une formation supérieure (agri-agro) devra être complétée par une expérience (2 à 3 ans) du milieu agricole (coopératives ou organismes professionnels).
Merci d'adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous réf. 007275 M (à mentionner sur l'enveloppe) à notre Département « Industrie Agro-Alimentaire ».
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton, 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

هكذا من الأصل

HARRIS
COMMUNICATION AND INFORMATION PROCESSING

UN FABRICANT DE BIENS D'EQUIPEMENTS LOURDS

(machines ROTATIVES OFFSET destinées à l'imprimerie commerciale et aux journaux, chiffre d'affaires 280 millions de francs dont 70% export; effectif 630)

recherche

POUR SON SERVICE ENTRETIEN USINE

1 INGENIEUR ELECTROMECANICIEN

ayant quelques années d'expérience dans un service similaire.
Le candidat *retenu devra assurer à court terme la* direction du service.
Anglais souhaité.

Envoyer C.V. et photo au Service du Personnel - Société MARINONI - BP 22 60160 MONTATAIRE

DIRECTEUR COMMERCIAL jouets

PARIS 180.000 F+

Ce poste est à pourvoir dans une société produisant et distribuant des jeux et jouets.

Leader sur son marché, elle réalise 60 millions de francs de chiffre d'affaires.

Son Directeur Commercial animera le réseau de vente France (grossistes, détaillants, grands magasins), assumera personnellement les relations avec les centrales d'achat, développera le plan marketing et supervisera les distributeurs étrangers.

Le candidat retenu aura une expérience analogue dans la vente de produits de consommation et sera disponible rapidement.

Le conseil en recrutement chargé de ce dossier garantit le secret des candidatures.

Adresser très rapidement C.V.+lettre manuscrite sous la référence 2642/A à :

op organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

La haute technicité de notre matériel et notre dynamisme font de nous un des leaders dans les domaines du :

CONTROLE INDUSTRIEL ET DE LA ROBINETTERIE

Pour poursuivre notre développement, nous recherchons des

INGENIEURS D'AFFAIRES

De formation Grande Ecole ou Université, SPÉCIALISATION ÉLECTRONIQUE, les candidats, âgés de 28 ans minimum, peuvent justifier d'une expérience de 3 à 5 ans dans le domaine de l'instrumentation électronique.

Des perspectives d'évolution intéressantes au sein du Groupe sont offertes à des candidats de valeur. Dans un premier temps, ils prendront en charge les affaires relatives aux nouvelles générations de systèmes de régulation faisant appel aux techniques les plus avancées de l'électronique.

Les aptitudes requises pour ces postes incluent curiosité intellectuelle, esprit créatif, motivation pour la technique, excellentes qualités de contacts à haut niveau.

L'anglais courant est un atout supplémentaire.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photographie et prétentions à :

SEREG
Schlumberger

Gérard FEVRE
Direction du Personnel
SEREG
100, rue de Paris - 91302 MASSY

Filiale du premier constructeur mondial d'ordinateurs interactifs
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE
crée un groupe pour apporter un support encore plus important à ses Clients dans le développement de leur logiciel système et application. Nous en recherchons le

DIRECTEUR LOGICIEL

- Ce manager a déjà dirigé avec succès un groupe de services en informatique ou un ensemble d'importants projets logiciel,
- C'est un businessman et un meneur d'hommes,
- Il parle l'anglais.

Si vous vous reconnaissez dans cette description, écrivez sous référence M010 au Directeur du Personnel de Digital Equipment France.

SOURCES Benton & Bowles

digital 18 rue Saarinen - Silic 225
94528 Rungis Cédex

IMPORTANTE SOCIETE AERONAUTIQUE
Banlieue Sud de Paris
recherche

TECHNICIEN

Formation BTS ou DUT électronique

Quelques années d'expérience lui ayant apporté de bonnes connaissances des techniques digitales.

Il devra assurer au sein d'une équipe la mise au point de systèmes d'équipements embarqués (calculateurs, radars, inertie, optronique).

Ecrire à nº 66975 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

---

directeur
distribution électro-ménager

200.000 Frs

Une SOCIETE EUROPEENNE désireuse de poursuivre la diffusion de ses produits de la ligne «blanc» recherche son DIRECTEUR FRANCE.
Il sera en mesure de développer la vente selon des objectifs quantifiés et d'assurer la gestion administrative et financière de la Société Française dont le siège est à Paris. Il en assumera toutes les responsabilités et bénéficiera d'un appui commercial, technique et logistique de la Société Mère.
De FORMATION SUPERIEURE, le candidat a une expérience de responsabilité commerciale réussie de plusieurs années dans l'électro-ménager et des capacités prouvées de gestionnaire.
Dynamisme, sens des relations commerciales et rigueur dans la gestion sont les qualités exigées pour le poste.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite et photo, en précisant la référence 11016/M à, H Bouet, Sema-Sélection : 92126 MONTROUGE - Centre Metra, 16 - 18, rue Barbès.

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection
Paris - Lille - Lyon
Marseille - Toulouse

FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE MULTINATIONAL
(CA 30 MF - 80 personnes)
périphérie Nord-Ouest
recherche son

CHEF DE SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

30 ans minimum

Outre les qualités inhérentes à cette fonction, il est demandé :
- une expérience démontrée de comptabilité française et anglo-saxonne (reporting);
- une bonne maîtrise de l'anglais;
- le sens des contacts humains (avec son équipe composée de 6 personnes et les Chefs des autres services).

Le titulaire de ce poste capable d'initiatives devra posséder:
- une certaine souplesse pour vérifier les travaux comptables sur Philips P 320 ou sur un futur système;
- une expérience dans le secteur bâtiment (souhaitée mais non indispensable).

La fonction relève hiérarchiquement du PDG et fonctionnellement du Directeur Comptable du Groupe.
Poste à pourvoir immédiatement.

Ecrire avec CV détaillé, photo et prét. à :
Mlle CANONNE, Sté H.H. ROBERTSON FRANCE
CENTRE INTEGRAL 93804 EPINAY-SUR-SEINE CEDEX.

GIXI

recherche pour son département produits péri-informatiques

- **ingénieurs**
Support logiciel système ayant 2 à 5 ans d'expérience, connaissance MITRA MMT2 indispensable ou réalités 2000 souhaitée.
- **ingénieurs d'études**
diplômés d'études supérieures informatiques ayant quelques années d'expérience dans les domaines suivants : graphiques/C.A.O., bases de données, télécommunications, A.P.L.
- **rédacteur HF**
de documentation technico-commerciale
ayant connaissances informatiques, obligatoirement bilingue français-anglais.

Postes situés en région parisienne.
Merci de nous adresser votre C.V. détaillé, vos prétentions et une photo, en précisant le poste souhaité à GIXI Ingénierie Informatique, Z.A. de Courtabœuf, av. de la Baltique, B.P. 110
91403 ORSAY Cedex.

Emplois et Carrières

groupe CISI

NOUS SOMMES LE SERVICE INFORMATIQUE DU SIEGE (CLAMART-GARE).
d'une **Société de Services Internationale**

nous recherchons

DEUX ANALYSTES DE CONCEPTION

chargés d'études préliminaires, dossiers d'opportunité, conception générale, encadrement et participation à la réalisation.

Formation I.U.T., M.I.A.G.E. ou équivalent. Expérience trois à quatre ans.

COBOL, expérience de gestion interactive et d'un S.G.B.D. appréciée.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions sous la référence AUBE (mentionnée sur l'enveloppe) à :

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

Fromageries BEL
LA VACHE QUI RIT
recherche

cadre comptable

pour

GESTION DES IMMOBILISATIONS

Le poste est à pourvoir au sein de la Direction Financière du Siège. Il se verra confier l'animation et la coordination de l'ensemble du traitement des immobilisations des usines Bel France et régions commerciales sous la responsabilité du Chef des services comptables.

Ce poste conviendrait à un candidat possédant :
- une première expérience (des immobilisations)
- de bonnes notions en informatique
- ayant le sens des contacts humains
- prévoir de fréquents déplacements.

Adresser C.V. manuscrit, photo
et rémunération souhaitée
Service du Recrutement - 4, rue d'Anjou
75008 PARIS

SOCIETE D'INGENIERIE ET DE COMMERCIALISATION DE SYSTEMES INFORMATIQUES EN FORTE EXPANSION
spécialisée dans la fourniture et l'installation de matériels et de logiciels de gestion en mini-micro informatique
recherche

6 Jeunes Ingénieurs

Grande Ecole, Maîtrise ou équivalent; bonne formation informatique (gestion ou scientifique). Dégagés O.M. Expérience en Analyse-Programmation et/ou électronique appréciée.

Selon leurs aptitudes ils auront rapidement de nombreuses possibilités d'évolution. Ces postes conviennent à des éléments dynamiques et motivés, souhaitant assumer à moyen terme des postes de responsabilités en fonction des résultats.

Envoyer CV détaillé, photo et prétentions à : Direction du Personnel
INSTITUT DE PROGRAMMATIQUE (I.P.C.)
113 rue Aristide Briand 91400 Orsay
(Mo R.E.R. Sceaux - Station Lozère)

LTP

Société internationale
prestataire de service dans les domaines :
Télécommunication et Informatique.
C.A. 40 millions
recherche
pour son siège à Paris

SON DIRECTEUR COMMERCIAL

Responsable du marketing et des ventes

Le candidat devra justifier d'une expérience réussie dans cette fonction.

Langue anglaise et française nécessaire.

Adresser C.V. nº T 21.282 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

INSEAD INSTITUT EUROPEEN D'ADMINISTRATION DES AFFAIRES
recherche

DOCUMENTALISTE RESPONSABLE SYSTEMES D'INFORMATIONS

(Homme ou Femme)

Expérience plusieurs années dans poste similaire *indispensable.*
Poste à pourvoir rapidement
Formation universitaire en économie et gestion complétée d'une spécialisation en documentation et système d'information souhaitée.
Anglais courant lu et parlé indispensable.
Envoyer CV détaillé, références, photo et prétentions : *Service du Personnel - Bld de Constance*
77305 Fontainebleau cédex

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
recherche pour son Service
INFORMATIQUE

Un Responsable « Groupe Technique »

- de formation supérieure technique, école d'ingénieurs ou formation universitaire équivalente. Il aura une expérience en informatique de gestion en milieux industriel et administratif (conception et mise en place).
- Ses missions seront de deux ordres :
  - au Siège à Paris (informatique centralisée), il encadre les équipes « système » et « méthodes ». Il a un rôle de conseil auprès des équipes « études » et « exploitation ».
  - En usines en province (informatique décentralisée), il coordonne la mise en place et assure la promotion de méthodes de travail homogènes sur le plan informatique. Il participe à la définition des plans informatiques.

Adresser curriculum vitae et prétentions sous le numéro 65.510 à CONTESSE Publicité,
20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE A VOCATION ÉLECTRONIQUE ET MÉCANIQUE
recherche pour son siège à Paris

son RESPONSABLE JURIDIQUE
DROIT DES AFFAIRES

32 ans minimum
Doctorat droit privé ou niveau doctorat juriste d'entreprise ayant une expérience de 5 ans minimum dans une société industrielle, multinationale ou dans un cabinet juridique, acquise dans les domaines suivants :
- Droit des Sociétés,
- Droit commercial,
- Propriété industrielle,
- Fiscalité,
- Rédaction de contrats et conventions.

Anglais courant souhaité.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à nº 66.681 CONTESSE Publicité,
20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

LA SNCF offre 85 EMPLOIS DE

CHEF de DISTRICT STAGIAIRE

et 60 EMPLOIS DE

CHEF de CIRCONSCRIPTION STAGIAIRE

Possibilité de postuler pour les deux emplois
Recrutement par concours les 2 et 3 septembre
Ouverts aux jeunes gens :
- Français ou naturalisés Français.
- Nés entre le 1 avril 1951 et le 1 avril 1963
- Titulaires d'un baccalauréat C, D, E, F1 à F4, F9, F10 ou d'un BTS des groupes III et V.

Rémunération brute annuelle : 59 000 F. environ.

Carrière intéressante, emploi stable.

Avantages sociaux.

Ecrire à Direction Régionale S.N.C.F. (Division *du Personnel) (adresse à demander à toute* gare).

Clôture des inscriptions le 31 Juillet.



La Compagnie de Construction Mécanique

SULZER

recherche pour le secteur EAU
(irrigation, adduction d'eau)
de son Service POMPES

INGÉNIEURS DE VENTE

MISSION :
- Etablissement de devis et vente au plan international, en particulier dans les pays du Moyen-Orient, de pompes pour grosses installations.

LES CANDIDATS DEVRONT :
- *Etre ingénieur diplômé ;*
- Avoir si possible une expérience commerciale à l'exportation ;
- Lire, écrire et parler l'anglais.

Le poste est basé à Paris, mais nécessite des déplacements tant en France qu'à l'étranger.

Ecrire avec C.V. et prétentions au Service du Personnel de la C.C.M. SULZER, 51, bd Brune, Paris 14e Cedex 59, 75300 Paris Brune.

SOCIETE AERONAUTIQUE
Région Parisienne
recherche

INGÉNIEUR

GRANDES ECOLES
spécialisé radar et hyperfréquence.
Expérience concrète quelques années.

Ecrire sous nº *66.979* CONTESSE PUBLICITE,
20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui tr.

offres d'emploi — offres d'emploi



GLAENZER SPICER
STÉ DE MÉCANIQUE AUTOMOBILE
RÉGION DE POISSY (YVELINES)
2.200 personnes - 600 millions de C.A.
recherche
DIPLOMÉ D.E.C.S.
ayant une expérience de 5 ans minimum. Après une mission ponctuelle d'environ 6 mois en province, l'intéressé se verra confier au sein du Service Comptable le suivi d'un certain nombre de comptabilités nécessitant des déplacements en province. Rémunération et avantages sociaux intéressants. Adresser lettre manuscrite avec curriculum vitae, photo et prétentions au Chef du Personnel, 10, rue Jean-Pierre-Timbaud, 78300 POISSY.

SOCIETE IMPORTATION ET DISTRIBUTION PRODUITS CHIMIQUES (Champs-Elysées) recherche
INGÉNIEUR CHIMISTE
TECHNICO-COMMERCIAL
pour prospection et suivi clientèle toutes industries et plus particulièrement électronique, électricité et pharmaceutique, 25 ans minimum. Niveau Ecole Supérieure de Chimie ou équivalent. Expérience 2 à 3 ans ou débutants. Poste à pourvoir sept., octobre.
Ecrire avec C.V. à CIPEC, 7, rue Lincoln, PARIS-8e.

BANQUE PRIVÉE recherche
COLLABORATEUR
DE HAUT NIVEAU pour son service GESTION DE FORTUNES DIRECTION FINANCIERE
Le candidat doit avoir :
1° Une formation supérieure et être âgé de 35 ans minimum ;
2° Une connaissance pratique personnelle et directe de l'organisation et du fonctionnement d'un Service Titres sous gestion informatique ;
3° Une bonne expérience des opérations en Bourse, notamment sur le plan obligataire.
Ecrire avec C.V. et photo nº 17.518 PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 Paris.

Recherchons pour MISSIONS LONGUE DUREE
1 ANALYSTE pour conversion DOS/OS
1 A. P. Connaissances CICS et IMS
Conditions intéressantes.
Env. C.V. à Dominique Gérard CONSEIL CHAMPS-ELYSEES 14, rue Lincoln 75008 PARIS ou téléphoner au : 359-50-00.

IMPORTANT GROUPE IMMOBILIER recrute pour les former comme
ATTACHÉS FONCIERS
DES JEUNES DIPLOMES (enseignement supérieur de préf.) max. 25 ans, même sans expér. professionnelle.
Qualités nécessaires : Dynamisme, disponibilité, sens commercial de la relation et de l'efficacité, rapidité de concrétisation.
Après 6 mois min. de formation rémunérée, il leur sera confié la recherche et la négociation, à tous les niveaux publics et privés, Paris ou province, de terrains pour construction logements (collectifs ou individuels) après étude et intégration contraintes urbanistiques, juridiques et financières.
Samedi, fêtes juives chômées.
Adresser C.V. à SIPEP/J.N., 3, rue de Choiseul, Paris-2e.

Important groupe industriel recherche
4 ANALYSTES-PROGRAMMEURS
ASSEMBLEUR matériel H.P. 3000.
Adresser C.V. détaillé à nº 275. Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

INFORMATIS
pour démarrage de systèmes IMB 3/15 et IBM 43/31
PROGRAMMEURS
GAP 2 -IBM 3/15 - PL 1
INGÉNIEURS SYSTÈMES
IBM 43/31 - DOS - VSE
Réelles possibilités de promotion pour éléments de valeur. 26, r. Daubenton, 5e - 337-99-22.

FR. STRUCTURE
TRAVAIL TEMPORAIRE (garantie des salaires C.B.) Pour chantier Etranger
INGÉNIEUR
Planning PERT
— SUPERVISEUR EN SOUDURE ;
— 2 TECHNICIENS MECANICIENS ;
— ACHETEURS RELANCEURS SUIVI FABRICATION.
Anglais courant demandé. Ecrire ou se présenter : 53, rue Réaumur - PARIS-2e. Métro Réaumur - 296-16-38.

IMPORTANTE SOCIETE recherche
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
(DUT — BTS — ou équivalent) pr son informatique de gestion
Lieu de travail BRETAGNE ou PARIS
Env. C.V. à M. CHARPENTIER Boîte postale 97 92405 Courbevoie Cdeex (préciser lieu de travail souh.).

demandes d'emploi

J.F. 22 a., étudiante italienne à Paris, bonnes connaissances du français (parlé et écrit), quelques notions de russe, cherche emploi saisonnier : hôtesse d'accueil, divers... Ecr. nº 507 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H. 34 a. ing. affaire install. électr. et postes H.T., exp. contrats export et poste à l'étranger, ch poste à respons. Etud. toutes propos. Ecrire nº T 021.525 M. REGIE PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ATTACHÉE DIRECTION
31 ans, format. sup., excel., prés. qual. de rédact., contact, organisat. Anglais, italien, disponible pour tous déplacements. Cherche poste à responsabilité. TEL. : 544-52-32.

INGÉNIEUR CONSERVAT. NATIONAL ARTS et MÉTIERS
+formation ou organisat. gestion psychologie, sociologie, communication. Ayant une expérience indust., une pratique, de la gestion, organisation, négociat. cherche poste
CONSULTANT ou RESPONSABLE FORMAT.
TEL. : 334-22-62 ou écr. nº T 21.290 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DROIT-HISTOIRE
Etudes sup. (agrégatif histoire), lib. O.M. ch. formation en vue poste resp. Facil. contact, goût langues, intéressé par l'inform. TEL. : 590-59-11. Ecr. nº 6964 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Fme 48 a., suite licenciement, formation profess. comptable niveau 1er échelon, ch. emploi en rapport pour le 1er septemb. Ec. nº T 21288 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H. 47 ans, ancien commercial connaiss. milieux assoc. restaur. CONVERTI COMPTABIL. 5 ans probatoire préparant D.E.C.S., ch. poste pure comptabilité ou sous-direct. adm. person. assoc. PME, rég. paris., libre le 1-9. Ecr. nº 96.999 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cadre agent technico-cclal 35 a., rech. situat. à respons. négoce, matériaux construction région 93 - 95 - 75. Téléphone : (23) 69-06-47 ou (3) 416-17-12.

INGENIEUR AGRO cherche missions, expér. pays tropicaux. Téléph. : 422-10-41 après 20 h. ou écrire SMP nº 9653 BP 34, 77302 FONTAINEBLEAU Cedex.

Pour Côte-d'Ivoire, Ivoir., 32 a., Form. sup. en Sciences sociales, dipl. école des Hautes Etudes en Sc. sociales, Paris (poss. aussi dipl. techniq. : un BEI). Stage à l'IFACE/ch. com. et ind. Paris. Stage en cours service du personnel régie Renault. DEA socio en prépar. (3e cycle). Etudierait toutes propositions. Ecr. nº2.494 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. Anglaise, 26 a., grande, bne présent., parlant bien franç. ch. emploi réception ou autre. Téléphone : (16-45) 92-72-14.

ETUDIANTS ch. travx pendant l'été. APLI, 33, place Maubert, Paris-Ve. Téléphone : 326-77-51.

SPÉCIALISTE RECRUTEMENT
Mme TOURENNE : 281-13-44.

CADRE DE DIRECTION
38 ANS, UNIVERSIT., 4 LANGUES, EXPERIENCE MARKETING - PUBLCITE IMPORT-EXPORT, PROMOTON DES VENTES, BONNE CONNAISSANCE DES MARCHES AME. LATINE ET SUD EUROPE. recherche poste direction cciale, gestion filiale ou poste à responsabilités. Libre à partir du 1er septembre. Ecr. nº 6.963 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE DYNAMIQUE
esprit entreprise
1) Brev. supérieur aéronautique, hydraulique, moteurs, voilures tournantes, réacteurs ;
2) Inspecteur commercial, attaché de direction, gestion financière et personnel ;
3) Habitué contacts tous niveaux, commandement, connaissances en constructions industrielles « clés en main » ;
4) Anglais, bonnes notions allemand et espagnol ;
5) Libre pour partir MONDE ENTIER ;
6) Ecrire : Michel USUREAU, 44850 LIGNE.

secrétaires

Importante société d'informatique PARIS LA DEFENSE recherche une
secrétaire de direction
BTSS
pour renforcer le secrétariat de direction de la société.
Le salaire sera fonction des compétences.
GIE Envoyer CV, photo et prétentions, sous référence 9424 Service du Personnel Tour Franklin — Cédex 11 92081 PARIS La Défense.
média system

représent. offre

Société distribution produits grande consommation recherche FEMMES V.R.P. multicartes, introduites en comité entreprise, possédant voiture et téléphone. Se pr. Lama, 50, r. Richer 75009.

capitaux ou proposit. com.

S.A. Publicité - Edition
S.A. PUBLICITE - EDITION AFFAIRE SAINE
C.A. 2.500.000. Bons résultats locaux 200 m2 plein centre Paris, loyer raisonnable, CHERCHE PARTENAIRE (personne ou société) pour meilleure utilisation du potentiel et développement. Toutes formes d'association négociables Ecrire BIRP, 2, rue Lyautey, 75016 Paris, discrétion assurée.

travaux à façon

Demande
ENTREPRISE. Sérieuses références effectue rapidement travaux peint., décorat, coordination ts corps d'état. Devis gratuit. Tél. 368-47-84 et 893-30-02.

information divers

L'Etat offre des empl. stables bien rémunérés à toutes et tous avec ou sans diplômes. Pr les connaître demander une docum. gratuite sur la revue FRANCE CARRIERES (C16). B.P. 402. 09 PARIS.

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**
LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages). Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés

Pour informations, écr CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

Pour connaître les emplois offerts Outre-Mer, Etranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie). Demander la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), 3, rue Monthyon, PARIS-9e.

automobiles

vente

12 à 16 C.V.
604 TI fin 78, opt., 48.000 km. Argus — 15 %. Tél. 327-98-31.

divers

BMW OCCASIONS
316 - 320 - 520 - 525 - 528 - 728 1980 peu roulé garanties. Auto Paris-XV — 533-69-95, 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

Volkswagen - Audi S.A. WUPLAN 7, avenue de Paris, Vincennes, vous propose avec garantie Audi 200 turbo de direction. Audi 100 SE 1978. Audi 100 L 1976. Voitures neuves ts modèles 80. Disponible, Scirocco 81. Appeler 328-20-60.

NEUBAUER vend et loue PEUGEOT
EN JUILLET 1980
qq. 305 D - 505 D - 604 D neuves 1980
AUX PRIX JUILLET 79 IMBATTABLE !
M. Gérard. — Tél. 821-60-21.

L'immobilier

appartements vente

4e arrdt.

PONT-MARIE DOUBLE LIVING + 1 CHBRE, bains, w.-c., cuisine, cave, rénové, 545.000 F. T. : 325-75-42.

5e arrdt.

SUPERBE DUPLEX 135 m2 parfait état + **TERRASSE** 65 m2 Prix justifié Paul GARBOUA - 296-10-11.

CENSIER 3 Pièces clair 1er ét. sur rue 72 m2, cuis. équipée, bains. BONNE AFFAIRE. - 336-17-36.

RUE MONGE 4 Pièces 800.000 F. 4e étage. - 575-23-75.

BROCA-CENSIER 354-95-10 Séjour + 2 chbres 80 m2. Soleil **TERRASSE 65 M²**

BD SAINT-GERMAIN (près) double living + 2 chambres, 2 bains, 118 m2, immeuble de caractère, rénové. Bas prix vu urgence .Téléphone : 526-54-61.

Part. à part. Vend 3 p. 70 m2, immeuble récent, près jardin des Plantes, cave parking. Px : 760.000 F. T. : 423-00-48.

6e arrdt.

RUE D'ASSAS. Ravissant duplex, living, 2 chambres, 2 bains, terrasse, balcon. Exclusivité GARBI : 567-22-88.

VAVIN dans belle rénovation STAND 2 P., tout conf. Caractère - 490.000 F. - 522-95-20.

SAINT-PLACIDE très beau 5 P. 136 m2 environ 2 chbres services. 387-27-68.

7e arrdt.

38, R. VANEAU NEUF GD STAND. Du STUDIO au 4 P. GARAGE. Sur place 11 h./19 h. - 550-21-26.

MAISON 280 M² Champ-de-Mars. Sur 2 niveaux **1.900.000** + Garage 550-34-00

A SAISIR **COGNACQ-JAY** P. de T. standg, 2e étage, 5 p. cuis., s. de b., w.-c., ch. centr., asc. princ. et service, 130 m2 + 2 chbres serv. 1.350.000 F. Téléphone 265-64-00.

EXCEPTIONNEL INVALIDES - TOURVILLE gd standing ds ancien hôtel partic., 4 p. cuis. salle de bns, 160 m2 + chambre service. 1.600.000 F. - Tél. 265-64-00.

9e arrdt.

6 P. Métro Trinité, 180 m2 bel imm. Pierre de taille, 3e étage, asc. Possible Prof. libérale. Park. Soleil. Verdure. Px 1.300.000 F. - 632-78-87.

9e centre, studio tout confort, poutres appar. 3e ét. sur rue. Bas prix vu urgence : 526-00-35.

10e arrdt.

Excellent 10 e Gare NORD-EST **2 P.** 38 m2 anc., clair, calme, cuis., dches, w.c. 198.000. **GID** 281-33-34 - 35 10 h./20 h. 257-61-62-89 domicile.

76, RUE DU FG-SAINT-DENIS 2e ETAGE, 5 PIECES, 135 m2. TEL. : 874-70-47.

IMM. XVIIIe CARACTÈRE 5, boulevard MAGENTA
Imm. et appt entièrem. rénovés. Asc., concierge, tapis escalier.
1) Très bel appt style grenier, grand séjour, haut plafond + 2 chbres, cuis., w.-c., bains, chf. cent., 6e ét., calme et soleil. Prix : 580.000 F., crédit.
2) Beau séjour avec poutres + salle à manger + 2 chbres, hall d'entrée, cuis., w.-c., bains, chf. cent., 5e étage sur rue, soleil. Px 750.000 F. Voir pptaire merc. jeudi de 14 h. 30 à 19 heures.

11e arrdt.

BASTILLE Immeuble XVIIIe rénové, diverses surfaces (71 ; 100 m2 et 125 m2) à aménager. 272-48-19.

12e arrdt.

Près BASTILLE directement très bel imm. rénové studio en duplex, tt cft, actuellement loué. TEL. : 555-92-72.

13e arrdt.

TOLBIAC grand stdg, piscine, 3-4 p., cuis. équip., balc., 25 m2 Jolie vue, 680.000 F. - 535-56-92.

14e arrdt.

Proximité Gaîté, calme, soleil, sympathique maison de 150 m2, état parfait, terrasse de 30 m2. TEL. : 322-43-15.

GAITE-MONTPARNASSE restaurés charme et caractère studios et duplex équipés, très gd confort matériaux 1er choix. Placem. ou habitation de qualité. EUROVIM Propriétaire : tél. 555-92-72.

DENFERT MONTSOURIS Imm. 1976 Très beau 4 Pièces. Terrasse. Box impeccable. 950.000 F. - 320-26-35. MARTINE IMMOBILIER.

ALESIA VRAI 3 PIECES CALME. SOLEIL BOX. 540.000 F. 320-73-37.

Près MAIRIE je vends pour placement d'avenir studio occupé (personne âgée), tout cft. LE PROPRIETAIRE : 555-92-72.

Près av. GAL-LECLERC direct. dans imm. rénové vendons en bloc ou séparément studios et 2 p. tt cft balc., ét. élevé loués bon rapport pour investisseur avisé. Téléphone : 555-92-72.

15e arrdt.

VAUGIRARD (métro), récent. LIV. + 2 CH., 78 m2, + 56 m2 de TERRASSE PLANTEE. PLEIN SOLEIL. T. : 633-38-94.

CHARLES-MICHEL Beau 2 P. Parfait état. Tél. confort. Cave. 720-90-64.

16e arrdt.

BOULEVARD SUCHET (dans voie privée) 90 m2, dble liv. + 2 chambres. GARBI : 567-22-88.

MICHEL-ANGE IMMEUBLE PIERRE TAILLE. Etage élevé **3 P.** SOLEIL. CALME, 2 ASC. H. LE CLAIR - 359-69-36.

MARCEAU-GALILEE studio tout confort. Bas prix vu urgence : 526-00-35.

6, AV. DE LAMBALLE Salon, s. à m., 3 gdes chbres, 1 petite, 2 bains, chambre serv. Mercredi : 10-12 h. et 16-20 h.

17e arrdt.

TERNES 2 PIECES EN DUPLEX P.-de-c. 1er ét. s/cour somb. Bel imm. 295.000. 783-62-74

18e arrdt.

AV. JUNOT Magnifique Atelier d'Artiste 62 m2, 6,50 m sous plafond, 550.000 F. Calme, confort. NEVEU et CIE 743-96-96.

19e arrdt.

Près PARC BUTTES-CHAUMONT (300 m.) beau studio, tt cft, pied-à-terre ou très bne rentabilité 555-92-72.

20e arrdt.

ANGLE AV. GAMBETTA **SACRIFIE** Bourgeois 395.000 F 3 Pces. Asc. Rénové. 325-75-42.

78 - Yvelines

ÉTANG-LA-VILLE Appt ds gentilhommière XVIIIe. Très beau parc calme, 2e et dernier étage, 145 m2 habit. Hall gde récept. 65 m2, salon, 2 ch., 2 s. bains, w.-c., cuis. équipée. Nbrx rangem., park. s-sol, cave. Prix 850.000 F. Tél. 958-04-47. AGENCE LA FORET 916-30-05.

Marly-le-Roi urgent cause dép. dans belle résid, rez-de-chaussée sur jardin 3 pièces, calme cft, cave, parking, 380.000 francs. Téléphone 781-40-15.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE STUDIO tout confort jardin privatif. Imm. récent. 720-90-64.

ANTONY Métro Parc SCEAUX étage élevé. Vue imprenable. Double liv. 3 chbres, 2 sanitaires Tél. Cave. Parking 555-82-33 **510.000** ou après 20 heures 200-36-01.

94 Val-de-Marne

VINCENNES Propriétaire vend dans rénovation face au Fort STUDIOS tout confort, à partir de 175.000 F. — 2 P. tout confort à partir de 390.000 F. 522-95-20.

Province

Particulier vend à Grenoble dans très bel immeuble plein centre sup. appartement 11 p., 350 m², parf. état, tout confort, usage habit. ou profess. Px à débattre. Téléph. (78) 60-24-97.

CENTRE ANTIBES part. vend 4 p. park. + cave, gd stand., vue mer et montagne. Téléphone (93) 31-28-02 - 34-41-41.

Dom. de COUDRÉE
AU BORD DU LAC LEMAN à 8 km de Thonon, superbe appartement à louer ou à vendre dans un parc privé. Grand salon de 80 m2 avec cheminée armoriée, 2 salles de bains, 2 W.C., 3 chambres à coucher, garage dans une cour fermée. Téléphone. Location : 2.500 F par mois. Vente 250.000 F.
Ecrire R. Denogent, case 12, CH-1211 Grange canal/Genève.

appartem. achat

ACHÈTE COMPTANT PARIS BON QUARTIER URGENT 1 à 3 PIECES. — Tél. 873-20-67.

RECH. appts 2 à 4 p., Paris préf., 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, av. ou ss trvx, paiem. COMPTANT CHEZ NOTAIRE. Tél. : 873-23-55, même le soir.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech. Paris, 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

PAIE COMPT CHEZ NOTAIRE. ACHETE 2 à 4 pièces, PARIS BON QUARTIER, av. ou ss cft. Mme LEULIER : 2611-68-81. OU LE SOIR : 900-56-51.

viagers

17e PORTE MAILLOT. 3-4 p., 6e étage, ascenseur, 330.000 F + 3.200 F occupé femme 75 a. VIAGERS F. CRUZ. : 266-19-00.

YVELINES 45 km Paris, ppté constr. pierre 5 pièces, 2 bains, jdin 1.500 m2, occupé 230.000 F. 3.500 rente. LODEL : 355-00-44.

Neuilly-sur-Seine près Bois appt 50 m2, stdg, occupé, 125.000 F. 3.000 F rente. LODEL 355-00-44.

box-parking

19 PARKINGS IMMEUBLE RECENT 17e. Mo BROCHANT, R. Pouchet. 750.000 F. Tél. : 266-19-00.

bureaux — bureaux

Bureaux à louer
Etages de 1750 m²
au Rond-Point des Champs-Elysées
Richard Ellis 563.08.08
17, rue de la Baume, 75008 Paris

QUAI AUX FLEURS Propriétaire vend directement bureaux, libres en toute ppté, 9 pièces, 200 m2, situation exceptionnelle, vue sur Seine. Téléphone 887-08-21.

A LOUER **PL. PALAIS-BOURBON** Immeuble de prestige à usage burx, superf. 750 m2 disponible. AGENT EXCLUSIF VALORIMMO S.A., 140, boulev. Haussmann, 8e Tél. 562-11-15.

Votre SIÈGE SOCIAL BUREAUX MEUBLES - TELEX PARIS 8e, 9e, 15e. **CONSTITUTION SOCIÉTÉS** prix compét., délais rapides. **ASPAC 281-18-18 +**

Votre SIÈGE SOCIAL av. SECRETARIAT TELEPHON. **CONSTITUT. DE SOCIÉTÉS** ACTE S.A. PARIS 261-80-88. MARSEILLE (91) 93-11-13.

locations non meublées Offre

Paris

PARIS - XIIIe SANS COMMISSION
Importante société loue dans un immeuble récent, bon standing,
STUDIO 34 m2, loyer de : 1.050 F à 1.163 F ; Charges 279 F. Parking 230 F.
2 PIÈCES 51 m2, loyer : 1.587 F ; Charges 418 F. Parking 230 F.
5 PIÈCES 105 m2, loyer : 2.672 F. Charges 859 F. Parking 230 F.
S'adresser au gardien. 205, boulevard Vincent-Auriol. Tél. :589-44-67, de 14 h. à 18 h.

PARIS - 12e SANS COMMISSION Immeuble tout confort
STUDIO 29 m2. Loyer : 1.258 F. Charges 220 F. Parking 172 F.
3 PIÈCES 69 m2. Loyer : 2.207 F. Charges 508 F. Parking 172 F.
S'adresser 24-26 rue Sibuet, au gardien avant 19 h. ou tél. : 343-35-77 pour rendez-vous. Métro PICPUS ou BEL-AIR.

PARIS - 11e **Métro PARMENTIER ou OBERKAMPF** SANS COMMISSION Immeuble tout confort
STUDIO 37 m2. Loyer : 1.098 F. Charges 280 F. Parking 173 F.
2 PIÈCES 54 m2. Loyer : 1.630 F. Charges 420 F. Parking 173 F.
3 PIÈCES 57 m2. Loyer de 1.640 F à 1.712 F. Charges 435 F. Parking 173 F.
S'adresser 53-61 av. Parmentier. Tél. : 355-52-46.

REPUBLIQUE STUDIO NEUF 25 m2, vue dégagée, 1.200 F ch. comprises. Téléphone : 278-77-63.

XVIe, 26, r. Desbordes-Valmore 2/3 p. sur jardin + terrasse, luxe, gd cft. 3.200 + charges + gar. Mercredi 14 h. 30-17 h.

Région parisienne

COURBEVOIE près Gare et la Défense, 8e étage. Imm. récent, 4 pièces, 85 m2, balcon, parking. 2.240 F. Tél. : 380-13-83.

PARIS - EST 93 BAGNOLET SANS COMMISSION
3 Pces 67 m2. Loyer de 1.336 F à 1.394 F. Charges 598 F.
4 Pces 78 m2. Loyer : 1.623 F à 1.731 F. Charges 857 F.
5 Pces 96 m2. Loyer de 1.611F. Charges 696 F.
Parking sous immeuble inclus. S'adresser de 9 h. à 12 h., au bureau de gérance, du lundi au vendredi. LES PARCS DE LA NOUE, 1 à 13, rue de la Noue, BAGNOLET. Tél. : 858-02-31. Métro GALLIENI. Bus 78 et 101 N.

NEUILLY VICTOR-HUGO Part loue appart. 60 m2, séj. + chambre, terrasse + jardin privatif clos. 3.000 F C.C. + reprise justifiée. Tél. : 722-77-22.

locations non meublées Demande

Paris

Empl. journal « le Monde » ch. à louer PARIS 2 ou 3 p., cft. TEL. : 341-17-93.

EMBASSY-SERVICE recherche du Studio au 6 pièces Paris et villa en banlieue Ouest. Pptaire directement : 562-78-99.

Particulier cherche à louer de particulier 2 p. cuis., s. d. b. Tél. étage élevé, vide sur avenue des Champs-Elysées. Ecrire : Mokhtari, 35, avenue des Ternes, 75017 Paris.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garantis 5.000 F. max. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés à Paris recherche du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou ambassades. Tél. : 285-11-08.

locations meublées Offre

Province

JUAN-LES-PINS
A LOUER
de préférence à l'année, 1 appartement de 3 pièces, 1 studio contigu, indépendant meublés et équipés avec vue imprenable sur mer, dans immeuble neuf, parking privé ,court de tennis, piscine.
Ecrire sous chiffre 18-S 115.297 à Publicitas, case postale, CH 1211 Genève 3.

immeubles

Vd 625 m2, excel. rentabilité et bail, 198.000 l'an. Ecr. M. Motte B.P. 246, 75749 Paris cedex 15.

Près r. CUSTINE murs de bout. libre ou location assurée. me téléphoner 555-92-72.

Boutiques

St-Germain-en-Laye, partic. vd mag. ctre-ville pl. ppté 288.000 F Tél. après 20 h. (88) 70-78-90.

propriétés — propriétés

France

AIX-EN-PROVENCE
MOULIN
EN BORDURE DE RIVIÈRE
entièrement restauré comprenant
1) Maison de maître, mitoyenne au moulin, en duplex, sur 1 ha (10.000 m2) de jardin arboré. Prix : 1.400.000 FF.
2) Habitation à aménager en duplex d'environ 400 m2, avec salle voûtée et cour du moulin, rouages, sur petit jardin. Prix : 1.150.000 FF.
3) Dépendances, ancienne bergerie av. cour intérieure, grande possibilité d'aménag. et jardin. Prix : 550.000 FF.
Vendus séparément ou en totalité pour 3.000.000 de FF. Conv. pr relais de campagne. CATRY. Tél. 16 (91) 54-92-93 h. bur. ou 16 (42) 26-73-61 le soir.

CORSE SUD Magnifique PRESQU'ILE **VILLA** SEJOUR 5 CHAMBRES PLAGES - 608-60-08.

A vendre Provence - Var mas avec piscine, 1 hectare en bord de rivière. Tél. le soir 010/414.668 RICHARD, 81, r. Arthur-Hardy, 1350 LIMAL - Belgique.

Rég. Milly-la-Forêt propriété week-end sur 15.000 m2 bord Essonne privé sur 230 m. Possibilité étang (ancienne cressonnière). Petit bâtiment en dur. 210.000 F (poss. 5 ha suppl.). Agence Saint-Hubert, 231, rue du Général-Leclerc, 45240 LA FERTE-SAINT-AUBIN. TEL. : (38) 91-57-77.

Grimaud sortie du village 4 km de la mer près St-Tropez. Propriétaire vend grande maison provençale divisible en 2, jdin 1.250 m2, vue sur les Maures et les vignes, 1 séj., 1 cuis. et dép. 5 chbres, 1 salle d'eau, 1 atelier d'artiste avec kitchenette. Téléphone : 16 (94) 43-20-95.

Propriétaire vend à CHATOU, prox. R.E.R., s/parc 2.000 m2, gde maison 12 p. princ., cuis., 2 bains, 2 cab. toil., ch. centr. fuel + pavillon gardien 4 pces, salle d'eau + 2 garages + pavillon de jardin. Téléph. heures bureau 324-45-08.

Monts du Beaujolais à 1 h. 30 autoroute, part. vend château de Toiot (Beaujeu) + nombr. dép. + 10 ha parc. Environn. splendide. Prix à déb. Dolliveux (74) 04-60-77.

A 10 KM DE GRANVILLE (50) (baie du Mont-Saint-Michel) très belle villa neuve 400 m2, terrain de 3.250 m2, planté VUE, splendide, imprenable sur la mer. Entresol : garage + 3 p., entrée sépar. R.-de-ch. : hall, salon, séj. 64 m2 b. cuis., terrasse. Etage : 4 chbres, 2 s. bains, terrasse. Le tout aménagé, impecc. Px 1.200.000 F. Tél. : (33) 61-93-76 après 19 h. ou écrire nº 66.335 CONTESSE 20, av. Opéra 75040 Paris ced 01.

SOLOGNE Région Neung-sur-Beuvron. Propriété de 34 hectares dont très bel étang de 10 ha. Demeure de style en cours de restauration, 320 m2 habitable. Prix : 1.600.000 F. Agence Saint-Hubert, 231, rue du Général-Leclerc, 45240 LA FERTE-SAINT-AUBIN. TEL. : (38) 91-57-77.

Région BLOIS Gentilhommière 16e-17e. Parc de 17 ha avec pièce d'eau, 3 bâtiments en parfait état, dont un à usage de grange. 1.600.000 F frais agence inclus. Agence Saint-Hubert, 231, rue du Général-Leclerc, 45240 LA FERTE-SAINT-AUBIN. TEL. : (38) 91-57-77.

NORMANDIE PROCHE HARAS DU PIN sur 4 hectares d'herbage. Ferme de caractère en L. Entièrement restaurée, grand confort, belle réception, cuisine aménagée, 5 chambres. 4 boxes + 8 possibles. Agence Saint-Hubert, 231, rue du Général-Leclerc, 45240 LA FERTE-SAINT-AUBIN. TEL. : (38) 91-57-77.

Maison standing à louer près Dourdan 320 m2 habit. ref. neuf, évent. 2 cples - 2 cuis. amén., terr. 1.500 m2, caut., ou reprise 30.000 F, loy. 5.000 F mensuel. Tél 646-42-08 ou 40-01.

MOULIN RESTAURE cft. région BROU (28) 130 km Paris parc 8.000 m2, rivière 350 m, poissonn., 2 logements séparés, piscine. Tél. (37) 22-62-05.

fonds de commerce

CEDE BAIL MAGASIN CHAUSSURE et P.-A-PORTER. Centre rue d'Antibes à Cannes. Ecrire M. CARLETTI, 116, bd de l'Observatoire, 06300 NICE.

A vendre **PAS-DE-PORTE** à Lagny 77400 (Marne-la-Vallée) TRES BIEN PLACE CENTRE VILLE 1 BOUTIQUE 48 m2, 2 grandes vitrines + 1 appt au 1er étage, 3 pièces, cave, grenier, W.-C. **Tél. : 430-19-00** Bail nf. Loyer min. 1.000 F/mois.

villas

CONFLANS-STE-HONORINE Villa vue Seine impren., 7 p., chff. centr. Tél., 480 m2 terrain + 170 m2 habitables. 870.000 F. 44, quai des Martyrs-de-la-Résistance. — Téléphone : 387-62-04.

RUEIL. Prox. de la gare, villa bien construite, séjour, 5 ch., cuisine, bains, tt cft, jardin de 400 m2, 640.000 F. Exclusivité AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET. TEL. : 976-05-90.

BRY-SUR-MARNE **5 P.** Plain-pied, grand confort + gd studio rez-jardin, état parfait, garage, très joli jardin 600 m2 arboré. Site agréable. Px 770.000 F. 532-66-10.

GARCHES résid. prop. récept. 60 m2, 8 chbres, jdin 1.300 m2. 8.000 F/mois. 741-55-74.

terrains

10 KM TOULON Près d'Ollioules part. vend très beau terrain arboré de 5.000 m2 viabilisé + permis de constr. Prix : 250.000 F. Ecrire Ollivier, B.P. 46. 83501 LA SEYNE.

maisons de campagne

COTE D'ARMOR Part. vend en Bretagne maison rénovée tout confort, cheminée, poutres, téléphone, jardin d'agrément entièrement clos (630 m2). — Tél. : 010-07-64.

DROME SUD 35' AUTOROUTE DU SOLEIL au cœur des vignobles et des truffières dans village classé, maison en pierre 195.000 F. — CATRY, 43, cours Estienne-d'Orves, 13001 MARSEILLE. Téléphone 16 (91) 54-92-93 16 (75) 27-13-82 16 (75) 27-21-32.

domaines

Suis acheteur vaste domaine bois et plaines 250 km maxim. sud de Paris. Ecrire 200633 ORLET, 136, avenue Charles-de-Gaulle, NEUILLY-S./SEINE.

manoirs

1 h. Paris MANOR norm. XVIIe 7 pièces principales + dépend., confort exceptionnel, 1 hectare. Px : 850.000 F. T. : 229-52-98.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h.
au 296-15-01

Le Monde

régions

Basse-Normandie

Centrale de Flamanville : une inculpation pour construction sans permis

Par une ordonnance du 15 juillet, le juge d'instruction du Havre a inculpé M. Michel Hug, directeur de l'équipement à l'E.D.F., « de « construction sans permis ». Cette décision n'est qu'un épisode supplémentaire du « feuilleton judiciaire » qui se développe depuis deux ans et demi autour de la centrale nucléaire de Flamanville dans la Manche. Agriculteurs et écologistes de la région ont, en effet, attaqué systématiquement tous les actes de la procédure qui doit aboutir à la création de cette usine : la déclaration d'utilité publique, les ordonnances d'expropriation, les permis de construire (il y en a trois successifs) et la concession d'endigage.

Sur ces deux derniers points, ils ont remporté des succès. La première concession d'endigage a été retirée et remplacée par une seconde plus conforme à la légalité. Elle a été attaquée à son tour. Les juges administratifs ne se sont pas encore prononcés.

Les contestataires ont aussi obtenu l'annulation du premier permis de construire (de décembre 1977) et une décision du tribunal administratif de Caen ordonnant l'arrêt des travaux en mars 1978. Pourtant, après une interruption de quinze jours le interruption de quinze jours, le *protestations des associations.*

C'est à la suite de cette violation d'une décision de justice que le directeur de l'E.D.F. a été inculpé par le juge, mais le parquet du Havre a fait appel de l'ordonnance du juge d'instruction.

Précisons enfin que le second permis de construire a été retiré et remplacé par un troisième, datant d'août 1979. Ce dernier n'est pas contesté.

Ile-de-France

Pour équilibrer le budget communal

La municipalité de La Queue-en-Brie (Val-de-Marne) menace de mettre en vente l'hôtel de ville

Depuis 1974, la commune de La Queue-en-Brie (Val-de-Marne), en *lisière de la Seine-et-Marne*, connaît de graves difficultés financières dues *surtout* à « une trop grande démangeaison du côté de la truelle », comme disent ici ses habitants : un hôtel de ville qui a coûté 10 millions de francs, un hôtel des postes de 3 millions, un stade qui a coûté 7 millions... Cette politique a eu pour résultat un « trou » de 30 millions de francs, pour une population de 8 000 habitants — et un changement politique de municipalité en 1977, l'union de la gauche (avec un maire com*muniste, M. Claude Roméo)* succédant à *la majorité* présidentielle.

La tutelle administrative mise en place en 1975 n'a pas été levée. Chaque budget primitif de la commune est soumis à une commission spéciale présidée par le préfet ou son représentant, au *sein de laquelle siègent des* représentants des ministères de l'intérieur et du budget et des élus de la commune. C'est cette commission qui accorde — le cas échéant — une subvention d'équilibre.

« Depuis 1977, l'Etat aura ainsi versé plus de 8 millions de francs. Pour une commune de cette taille, c'est un effort important », explique-t-on à la préfecture de Créteil.

Mais, cette année, brusque coup de frein : pas de subvention. La commission spéciale avait demandé qu'on lui présente un plan de redressement permettant d'aboutir, d'ici trois ans, à un *budget en équilibre.*

Réunie le 26 juin, la commission a proposé deux « scénarios » aux élus : ou bien ils acceptaient un prêt, remboursable en deux ans à un taux de 10 % pour éponger le déficit, et, en ce cas, l'augmentation de la pression fiscale approcherait le niveau de 30 %, *sans toutefois l'atteindre ;* ou bien ils refusaient, et alors les impôts augmenteraient de 44 % pour 1980.

Un tel « marché » a échaudé les esprits et creusé un peu plus le fossé séparant les élus de la commune et l'administration départementale depuis l'affaire du « bal du milliard », un bal qui avait été organisé en 1978 pour « fêter » les subventions de l'Etat...

Et, il y a quelques jours, le conseil municipal s'est réuni pour voter le budget en deuxième lecture. En rognant sur les crédits de fonctionnement, les subventions, le chauffage dans les écoles et les bâtiments *communaux*, le déficit prévisible a été ramené à 820 000 francs. La municipalité a demandé que cette somme soit couverte par une subvention, afin que l'augmentation de la pression fiscale soit limitée à 12 %. La nouvelle équipe municipale demande également que l'ancien maire, M. Joseph Fontanille, *soit* déféré devant la cour de discipline budgétaire, ainsi que les autorités préfectorales qui étaient en place avant 1977.

Et l'on ressort à la mairie une menace déjà brandie par M. Claude Roméo, le maire de *la commune, pour regonfler* les caisses : la vente de l'hôtel de ville.

FRANCIS GOUGE.

Limousin

L'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE DU PAYS PASSE PAR L'URANIUM... ET LE TOPINAMBOUR

(De notre correspondant.)

Limoges. — « *Les impacts régionaux de la politique énergétique sont considérables et l'apport du Limousin à l'effort d'indépendance que la France doit aujourd'hui consentir est loin d'être négligeable.* » Ces considérations conjointes de MM. André Chandernagor, président (P.S.) du conseil régional, et Guy Chambon, président du comité économique et social, sont inscrites dans le préambule du dernier numéro spécial de la *Lettre du Limousin*, qui traite des atouts de cette région en matière d'énergie.

Et, en premier lieu, l'uranium : la production limousine fournit non seulement la moitié de l'uranium français, mais elle correspond, en solde net, à plus de 8 millions de tonnes de pétrole. Quant à l'électricité d'origine hydraulique, les barrages en service (ou sur le point de l'être) assurent à la région un bilan entre la production et la consommation positif (80 % de cette production sont réalisés en Corrèze). Les ouvrages qu'E.D.F. envisage de réaliser de 1980 à 1985 (*dans la Creuse, construction* d'un barrage de 20 mètres de haut et 80 mètres de large, à la sortie des gorges d'Anzême ; *en Corrèze*, implantation d'une usine complémentaire au barrage de l'Aigle) doubleraient la puissance totale installée en Limousin, qui serait portée ainsi à 3 milliards de *voltampères.*

Et le charbon ? Les prospections faites dans la Creuse par le bureau des recherches géologiques et minières sur le gisement de Bosmoreau-les-Mines devraient permettre d'engager les études de développement en 1981. Les autres sources d'énergie à retenir sont la biomasse (utilisation des déchets agricoles), le bois, la tourbe (dans certaines zones du plateau de Millevaches on trouve des gisements de tourbe blonde dont la France est importatrice), le topinambour, enfin, qui trouve dans la région une terre d'élection.

Les réalisations et les perspectives en matière d'énergie ont justifié l'implantation d'un institut d'économie d'énergie à Limoges. Sa création vient d'être confirmée par le comité interministériel d'aménagement du territoire. Cet institut sera construit à proximité de l'U.E.R. de sciences à l'université de Limoges, dont il viendra renforcer la spécificité après la création de la Fondation de l'eau et la décentralisation de l'Ecole nationale supérieure de céramique industrielle.

MARCEL SOULÉ.

APRÈS LA GARE, LE CAMP MILITAIRE, C'EST AU TOUR DU COLLÈGE

La Courtine, on ferme !

Le ministère de l'éducation a décidé la fermeture du collège d'enseignement général de la commune de La Courtine-Le Trucq, dans la Creuse. Une fois de plus, malgré toutes les promesses officielles, cette mesure condamne un village rural reculé du Massif Central à la disparition. Chaque année, la Creuse ressent un peu plus cruellement ce que l'on appelle ici — et sans exagération — la désertification.

De notre correspondant

La Courtine. — Un peu à l'écart de la « route de la tapisserie », à quelques kilomètres du « circuit des pins et des bruyères », quelque part sur le plateau de Millevaches, la petite commune de La Courtine-Le Trucq, chaque année, s'animie un peu plus. Pourtant, derrière les murs de granit des maisons du village, derrière ses énormes pierres liées à la chaux et au sable, *on entend* se lever une sorte de vent de révolte.

Le conseil municipal a démissionné le 24 juin pour protester contre la fermeture du collège d'enseignement général (C.E.G.). Décidée en mars dernier par le rectorat de Limoges et acceptée par le ministère de l'éducation, cette décision a été motivée par la faiblesse des effectifs : cinquante-quatre enfants scolarisés seulement. En réponse, les habitants de la commune ont organisé, le 3 juillet, une journée « ville morte » et une manifestation à Limoges. Le député de la circonscription, M. Jean-Claude Pasty (R.P.R.) s'est mis en congé de majorité. Aujourd'hui, *chacun* attend que l'administration revienne sur sa décision.

« L'année dernière, « ils » ont fermé la gare. Depuis quelque temps, les télégrammes arrivent d'un bureau de poste éloigné de 30 kilomètres et, cette année, « ils » veulent fermer le collège. Tous les ans, on nous enlève un service public. La Creuse est un département qui meurt, on veut nous faire mourir un peu plus. » Ce constat désabusé, que dresse M. René Guinot, premier adjoint au maire de La Courtine, élu sur une liste d'action locale, illustre bien la situation des villages de montagne qui, malgré toutes les promesses, sont, en Creuse et dans des dizaines d'autres départements, bel et bien abandonnés (1).

Après la fermeture de la ligne ferroviaire Felletin-Ussel, la suppression du C.E.G. serait lourde de conséquences sur la vie du village. Les parents d'enfants d'âge scolaire seraient tentés d'aller habiter ailleurs, et, pour ceux qui resteraient, la scolarisation poserait des problèmes considérables. Dans un village où l'hiver dure sept mois, où l'enseignement est particulièrement important, le ramassage des enfants devrait commencer vers 6 heures le matin dans le froid, et l'on connaît les risques encourus sur la route.

La Courtine connut pourtant des moments plus agréables. Chacun se souvient avec nostalgie du temps où le camp militaire, quartier général du 35e régiment de camp, principal moteur de la vie économique locale, abritait huit mille à cent mille hommes par mois. *« Il y avait plus de quatre-vingts bars ici après guerre et une dizaine de blanchisseries »*, explique Madeleine, propriétaires du café qui porte son nom.

Aujourd'hui, il n'y a plus que huit cents à mille soldats au camp, une seule blanchisserie et une vingtaine de cafés. Les militaires emploient une centaine d'ouvriers civils, et seule une petite usine spécialisée dans l'ébénisterie fournit, par ailleurs, une *quarantaine* d'emplois.

Le conseil municipal a décidé de réagir et proposé qu'on installe à La Courtine un « foyer occupationnel » destiné à accueillir des débiles profonds, enfants ou adultes. Mais les démarches sont longues et difficiles. D'autre part, M. Jean-Claude Pasty a demandé un sursis d'un an pour permettre à des petites industries de venir ouvrir ici des ateliers. Enfin, des contacts ont été pris avec le ministère de la défense pour que soient accrus les effectifs du camp et que de nouveaux ménages s'installent dans la commune.

M. Xavier Lansade, suppléant de M. Pasty, candidat probable aux prochaines élections sénatoriales, est certain qu'avec un peu de temps *« on pourrait trouver des petites entreprises de sous-traitance qui s'installeraient dans le canton. On pourrait également développer le secteur agro-alimentaire ou la fabrication de produits de qualité à partir de l'élevage, principale activité de ce département agricole »*. Il constate tristement la coupure qui existe entre l'administration et les élus : *« Chacun est prêt à se battre en Creuse pour la survie du département, mais il faut bien constater la volonté gouvernementale persistante de le « supprimer » : les hommes que l'on nous envoit ne sont pas du tout à la hauteur et méconnaissent les problèmes locaux. »*

A la préfecture, on reconnaît volontiers que *« le sud de la Creuse est une région déjà particulièrement défavorisée »*, et l'on admet que *« la décision de fermer le C.E.G. de La Courtine est regrettable »*, mais on se replie derrière *« une décision technique du ministère de l'éducation qui, d'ailleurs, a été prise en dehors du préfet »* (2).

Le recteur, dont chacun s'accorde, ici, à dire qu'il a *« la tête dure »* (et qui, pour sa part, n'a pas apprécié que les villageois manifestent à ses portes) (*le Monde* du 6-7 juillet) ne reviendra pas sur *« une décision largement motivée par la faiblesse des effectifs. Après tout, il n'y a pas que ces enfants-là qui se lèvent tôt »*.

Pourtant, si la carte scolaire exige un minimum de cent vingt enfants pour maintenir le collège en activité, on pourrait rapatrier les élèves de l'école primaire, à 9 kilomètres de La Courtine, qui vont aller étudier, l'année prochaine, au collège d'Ussel. Mais Sornac est en Corrèze, pas en Creuse, et, malgré la proximité des deux bourgs, il n'est pas question d'effectuer un rapprochement, limites administratives obligent...

Les habitants de La Courtine espèrent toujours obtenir gain de cause. Le désarroi que l'on note dans leur attitude pourrait bien se transformer en fronde, contre l'administratio, contre l'injustice. Car ce qu'ils veulent qu'on leur reconnaisse, c'est le droit de vivre, dans et avec leur village, tout simplement.

OLIVIER SCHMITT.

(1) Promesses encore réaffirmées par le gouvernement le 10 juillet lorsque, à l'issue de la réunion du Fonds interministériel de développement rural, les services du premier ministre ont fièrement annoncé que 500 millions de francs étaient consacrés en 1980 à la réanimation du monde rural.

(2) Dans le *Journal officiel* du 16 juillet 1980, M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, a répondu à M. Michel Moreigne, sénateur (P.S.) de la Creuse, à propos de la fermeture du C.E.G. : *« Il appartient au recteur de l'académie de Limoges d'affecter les moyens mis à sa disposition entre les établissements après avoir étudié les besoins de chacun d'eux. Il est donc amené à définir des priorités. Comme chaque année, cela entraîne des fermetures de classes quand la baisse des effectifs les justifie. »*

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Guy Burin des Roziers

Après la publication de l'article intitulé « La découverte de la nature dans une Sologne libre » *dans* le Monde *du 12 juillet, M. Guy Burin des Roziers, invoquant le droit de réponse, nous écrit :*

Cet article contient le passage suivant : *« ... et le rapace qui porte un patronyme pour haut fonctionnaire de la Ve République : Busard des Roseaux »*. J'élève les plus vives protestations contre une attaque dont ma famille est à nouveau l'objet. Un de mes frères, ambassadeur de France, est, effectivement, connu pour avoir été, pendant cinq ans, le plus proche collaborateur du général de Gaulle, comme secrétaire général de l'Elysée auprès de M. de Courcel.

Je précise que, depuis que j'ai publiquement relevé, en 1969, une agression d'un écrivain contre ma famille, tout est bon à ses amis de la presse et de l'édition pour manifester leur confraternité. Un quotidien, en mentionnant, en 1973, la mort d'un de mes frères, vice-amiral d'escadre, a donné à croire qu'il fit la guerre dans un bureau. Mon frère fut l'un des six officiers *de l'escadre d'Alexandrie* qui rallièrent immédiatement le général de Gaulle. Le *Who's Who* mentionnait qu'il obtint dès 1941, le commandement d'un aviso, puis d'un contre-torpilleur, protégeant les convois sous commandement britannique jusqu'à la fin de la guerre. Il avait laissé en France sa femme et aussi un fils qu'il ne connaissait pas encore.

Je ne vois aucune explication à cette malveillance qui se manifeste périodiquement à l'encontre de ma famille. Elle me conduit à ajouter que je me suis toujours refusé à engager des polémiques à propos de mises en cause personnelles dont j'ai été l'objet bien qu'elles fussent totalement mal fondées.

Tulle s'engorge, Tulle craque

La préfecture de la Corrèze traverse aussi « sa » crise de l'automobile

De notre correspondant

Brive. — Tous les tailleurs *de France pourront se pencher* sur le problème, prendre des mesures, refaire des ourlets, échancrer ici et là, ils seront bien obligés d'en convenir : Tulle ne rentre plus dans son vieux costume, et c'est bien là le seul grand drame de la préfecture *de la Corrèze. On ne* trouve plus de tissu géographique pour donner de l'ampleur aux épaules.

Il faut en effet imaginer la capitale *administrative* de *la* Corrèze à l'étroit au fond d'un ravin profond où, deux fois par *siècle, la rivière qui a donné* son nom au département joue encore à faire ses quatre volontés lorsque, chargée par la fonte des neiges du haut-pays et gonflée par les pluies de printemps, elle prend à partie les maisons et les rues.

Par crainte, par respect, par amour pour cette rivière qui leur ressemble, les Tullistes se sont toujours efforcés de se tenir un peu à distance des flots et ont préféré accrocher aux versants la plupart de leurs nouveaux quartiers, faisant des *rives de la Corrèze le cœur tout* en longueur de leur ville — et le théâtre d'interminables embouteillages *(« C'est notre cancer »*, disent-ils) — où la difficulté de stationner n'a d'égale que celle de circuler.

Le conseil municipal de Tulle (que dirige M. Jean Combasteil, P.C.) a formé le projet de créer un nouveau parking en recouvrant partiellement la Corrèze. Cette idée, bien sûr, a été accueillie avec force vagues et remous et, afin d'en dissuader ses instigateurs, s'est même créée une « Association de défense et de sauvegarde de la rivière Corrèze et de l'environnement ». Cette association a bien mis en évidence tous les dangers encourus : destruction d'une partie de la faune et de la flore, d'un secteur piscicole important, pollution en aval, préjudice esthétique, risques de rétention des crues... : *« Il existe d'autres solutions, cherchons-les »*, disent ses animateurs.

Peu d'intérêt pour M. Chirac

Mais cela est difficile, et *beaucoup de Tullistes préfèrent* encore la *construction* d'un parking en béton sur la Corrèze que d'être « oubliés » sur *la* trajectoire Bordeaux-Clermont-Ferrand, la RN 89, qu'on a longtemps appelé la route des ministres.

Quant à M. Jacques Chirac, qui, depuis les dernières élections cantonales, n'est plus président du conseil général de la Corrèze (l'assemblée est présidée par M. Georges Débat (R.P.R.), il lui est difficile de se prononcer sur ce projet, qui est incontestablement une mauvaise carte politique et ne peut d'ailleurs intéresser ni le maire de Paris, ni le conseiller général du canton de Meymac (en Haute-Corrèze).

Dès lors, que va-t-il se passer ? Il est vraisemblable que ce parking sera construit demain à Tulle. Mais le vrai problème de la préfecture corrézienne n'en sera pas pour autant réglé. Et cette énorme pierre tombale posée sur une centaine de mètres au-dessus de la rivière n'aura, en réalité, guère plus d'effet qu'un cataplasme sur une jambe de bois.

ALAIN GALAN.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

INCENDIE DIFFICILEMENT MAITRISÉ A PORT-CROS

Le péril vint de la mer

Il a fallu huit heures de lutte pied à pied, l'intervention de cinq Canadairs, de *commandos héliportés* et de deux cents hommes amenés par bateaux, pour venir à bout de l'incendie qui avait éclaté *le lundi 21 juillet, au matin, sur la côte nord de l'île de Port-Cros.*

Les six cents hectares du parc national étant presque entièrement couverts de forêts, on pouvait craindre le pire. D'autant plus que le mistral soufflait en rafales atteignant des pointes de 80 kilomètres à l'heure. Finalement, le feu parti du rivage vers 5 h. 30 du matin a été définitivement arrêté vers 13 h. 30 sous les murailles du fort de l'Eminence après avoir parcouru une dizaine d'hectares. Mais 5 hectares seulement de pins et de chênes verts ont été totalement détruits. Trois hommes ont été blessés dont un assez grièvement.

C'est un plaisancier mouillant dans la baie de La Palud qui, involontairement, a mis le feu en tirant une fusée de détresse alors que le vent drossait son voilier vers les rochers. Apercevant la fumée montant du maquis, il alla lui-même, en courant, donner l'alerte au village. A 6 heures, une quinzaine de gendarmes et de gardes du parc munis de motopompes portatives — la zine n'est pas accessible aux véhicules — intervenaient. Puis des hélicoptères Puma amenaient des renforts de la côte. Mais ce n'est que vers 9 heures, soit trois heures après le déclenchement *de l'alerte, que les Canadairs* apparaissaient dans le ciel.

Quoique tardive, leur intervention a été décisive car en ce point du parc *national* le terrain est *escarpé* et la *forêt* particulièrement dense. Les renforts de sapeur-pompiers et de gendarmes continuèrent à affluer *toute la matinée par* bateaux. Finalement, onze corps de pompiers du Var sont intervenus sur l'île.

La direction du *parc*, la mairie d'Hyères et les services de défense contre l'incendie, vont maintenant tirer les leçons de ce qui a failli être une catastrophe. Les responsables du parc demandent, depuis longtemps, que le mouillage des bateaux soit interdit dans la baie de la Palud, bordée d'un sentier botanique et inaccessible aux véhicules. Cette mesure, qui est en cours *d'instruction*, devrait être prise rapidement par le préfet du Var. A Port-Cros, en effet, le péril vient de la mer. *Durant tout l'été trois cents* à quatre cents bateaux stationnent au tour de l'île et leur surveillance est difficile.

Le matériel dont dispose le personnel du parc s'est révélé insuffisant et vieillot. Le parc manque, en particulier, de pompes légères. Enfin, la transmission de l'alerte a été beaucoup trop lente. Il n'y avait pas de veille sur l'île à cette heure-là et les secours, venus du continent — notamment les Canadairs, — ne sont arrivés que trois heures plus tard.

« LA PROPRETÉ DES EAUX DE BAIGNADE EST DOUTEUSE » estiment les écologistes

Les associations d'écologistes de la Côte d'Azur ne sont nullement convaincues par le bilan satisfaisant publié récemment *(le Monde* du 4 juillet) par la cellule d'intervention contre la pollution dans les Alpes-Maritimes (CIPALM), service dépendant du ministère *de l'environnement* et du cadre de vie. Réunies pour la première fois en collectif, elles viennent de tenir une conférence de presse sur une décharge publique située à Saint-Laurent-du-Var, à proximité d'un égout se déversant directement dans le Var. *« Près de cent égouts semblables*, ont dit les responsables, *se déversent directement dans la mer dans le seul département des Alpes-Mritimes. Soixante pour cent des stations d'épuration prévues ont été construites et la moitié d'entre elles fonctionnent mal. »*

Selon le docteur Henri Roubault, conseiller municipal de Nice et président de Nice-écologie, les prélèvements effectués par la CIPALM sont effectués par un *personnel qui n'est pas assez* qualifié, dans des endroits qui ne sont pas significatifs et donnent lieu à des analyses insuffisantes notamment pour les virus et les métaux lourds. En outre, selon le docteur Roubault, *« les analyses estimées « mauvaises » ne sont pas publiées : ainsi, le 2 juillet dernier, vingt-trois points sur vingt-six étaient « mauvais ». Or aucun baigneur n'en a été informé »*.

Le Monde

économie

AFFAIRES

En dépit de l'offensive japonaise Renault et Peugeot n'ont pas besoin de l'aide de l'État

affirme M. Giraud

Faut-il oui ou non adopter des mesures protectionnistes pour enrayer l'invasion automobile japonaise ? Après M. Giovanni Agnelli, le P.-D.G. de Fiat, un dirigeant de Ford, M. William Hayden, vice-président chargé de la production en Europe, a déclaré à son tour que les constructeurs européens seraient incapables de résister à la concurrence des Japonais *« sans l'adoption de restrictions quelconques par la Commission de Bruxelles »*.

On sait que tel n'est pas l'avis de cette Commission, ni des autorités britanniques et allemandes. Ce n'est pas l'avis non plus de la France. M. Giraud, ministre de l'industrie, a repoussé, le lundi 21 juillet sur France-Inter, l'idée d'un soutien de l'Etat au secteur automobile : *« Je m'en voudrais d'interférer avec la direction d'entreprises qui ont su jusqu'ici mieux que quiconque gérer leurs affaires. »*

Le ministre estime que la France résiste mieux que les autres pays à la crise. *« La régression est très récente*, a-t-il précisé, *et n'atteint globalement que 3,3 % alors que la production a baissé de 30 % aux Etats-Unis, par exemple. »* M. Giraud a encore indiqué que les deux constructeurs français, Renault et Peugeot, étaient *« tout à fait de taille utile »*, tout comme les Japonais.

Cette relative bonne santé de l'industrie automobile française est reconnue implicitement par le président du groupe A.M.C., M. Gerald Meyers, qui a déclaré dans une interview au *New York Times* que, sans l'aide financière apportée par Renault, le groupe A.M.C. aurait été en danger.

En raison de la détérioration des ventes d'A.M.C., et devant le refus des banques de lui prêter plus de 90 millions de dollars, Renault s'est présenté en sauveur, avec un crédit de 90 millions de dollars. *« C'est pour faire face à des moments comme celui-ci que l'accord avec Renault a été conclu »*, a ajouté M. Meyers.

En Grande-Bretagne, en revanche, la situation de British Leyland ne s'arrange guère. La direction de la firme britannique a annoncé que la semaine de travail des six mille employés affectés à la construction des grosses cylindrées, Rover et TR 7, serait réduite à quatre jours jusqu'à la fin de l'année. Selon le bureau d'études Jordan Surveys, la production de voitures particulières sera pour la première fois depuis 1957, inférieure à 1 million d'unités cette année, avec 950 000 véhicules contre 1 070 000 en 1979. Elle avait atteint 1 920 000 en 1972.

Aux Etats-Unis, la commission fédérale du commerce international ne dira que le 10 novembre si les importations d'automobiles aux Etats-Unis portent préjudice aux constructeurs américains. Le président Carter avait souhaité que la commission accélère ses travaux, mais celle-ci a eu apparemment le souci d'éviter de faire connaître ses conclusions avant les élections présidentielles et législatives fixées au 4 novembre.

L'activité des garagistes se ralentit

Les Français font de moins en moins réparer leurs automobiles. C'est ce qui ressort d'une récente enquête réalisée par l'INSEE auprès des garagistes, qui commencent à s'inquiéter très sérieusement du ralentissement de leurs affaires.

D'après cette enquête, faite à partir de quatre cent quarante-huit réponses reçues sur six cents demandes de renseignements, 43 % des chefs d'entreprises jugent inférieure à la normale leur activité au cours des quatre derniers mois, contre 27 % en juin 1979, 51 % au lieu de 63 % estiment qu'elle a été normale et 6 % seulement contre 10 % enregistrent une augmentation de leurs chiffres d'affaires.

Les travaux de réparation effectués sur les voitures de tourisme ne sont pas seuls à diminuer. Les professionnels notent, en même temps, ce que l'on savait déjà, un ralentissement des ventes de véhicules neufs et de pièces détachées, mais font état aussi de difficultés grandissantes à écouler leurs stocks de voitures d'occasion.

Enfin, signe manifeste d'une détérioration de la situation, 69 % des garagistes déclarent avoir éprouvé des difficultés de trésorerie, contre 60 % en 1979 à pareille époque.

Selon les prévisions établies en fonction des réponses fournies, les affaires se stabiliseraient durant tout l'été au bas niveau enregistré en juin, mois marqué par une baisse d'activité de 61 %, contre 35 % un an auparavant.

La flambée des prix n'est sans doute pas étrangère à la désaffectation marquée de la clientèle dans les garages, l'enquête établissant qu'en moyenne les tarifs ont augmenté de 76 %... contre, il est vrai, 77 %. Mais avec la baisse du pouvoir d'achat...

● *Les Charbonnages de France vont prendre une participation de 30 % dans une compagnie américaine* propriétaire d'une mine de charbon au Wyoming. La société Frontier Coal, dont le groupe pétrolier français Total détient 50 %, doit commencer à produire du charbon en 1981, et le rythme annuel d'extraction doit atteindre 2 millions de tonnes en 1982. Le charbon destiné à la production d'électricité (charbon - vapeur) servira à la consommation locale américaine.

Les pouvoirs publics ont donné le « feu vert » à Charbonnages de France international, filiale de C.D.F., pour placer 5,325 millions de dollars (21 millions de francs) dans le capital de Frontier Coal, indique un arrêté du *Journal officiel* du 20 juillet.

● *La résorption progressive de la pauvreté.* — Chargé d'établir un rapport définissant les *« actions destinées à permettre la résorption progressive des îlots de pauvreté »*, M. Gabriel Oheix, conseiller d'Etat, a été reçu, le 21 juillet, à l'Elysée. Le président de la République avait, le 18 juin dernier, confié cette tâche à l'ancien délégué général à l'emploi, récemment nommé chargé de mission auprès de M. Daniel Hoeffel, secrétaire d'Etat auprès du ministère de la santé et de la sécurité sociale.

M. Oheix va présider un groupe de travail interministériel et devra rendre son rapport au gouvernement en janvier prochain.

LA C.E.E. DÉCIDE D'ENQUÊTER SUR LES VENTES AMÉRICAINES DE PRODUITS PÉTROCHIMIQUES

Alertés par le Conseil européen des fédérations de l'industrie chimique (CEFIC), la Commission de Bruxelles vient d'ordonner l'ouverture d'une enquête sur les ventes américaines de styrène, un sous-produit du pétrole largement employé pour la fabrication de matières plastiques, dont l'ampleur menace sérieusement les industries du Vieux Continent. Les ventes américaines d'acétate de vinyle, autre intermédiaire pétrochimique servant à la production d'une matière plastique parente du P.V.C. principalement utilisée pour fabriquer des disques, pourraient, elles aussi, faire prochainement l'objet d'une telle enquête. Enfin, d'autres produits exportés par les Etats-Unis sont également sur la sellette et seraient plus étroitement surveillés : le phénol, entrant dans la composition des pesticides, des colorants et des produits pharmaceutiques, et le paraxylène (fibres synthétiques et plastiques).

Après les fibres synthétiques (polyesters, acryliques), dont les Etats-Unis submergeaient l'Europe, la Commission de Bruxelles a donc décidé de s'attaquer aux produits intermédiaires en provenance du Nouveau Monde. Cette invasion ne date pas d'aujourd'hui. S'agissant du styrène, les industriels avaient déjà tiré la sonnette d'alarme au printemps 1978 (« le Monde » du 27 avril 1978). La situation, depuis, n'a fait qu'empirer, et de près de 17 % la part des Etats-Unis sur le marché européen du styrène est passée à 21 % en 1979, et à plus de 25 % ces dernières semaines.

Les Américains, qui disposent de surcapacités de production, profitent de l'avantage pécuniaire procuré à la fabrication par une énergie moins chère, pour intensifier leur pression sur un marché européen jusqu'ici désarmé pour leur résister, et passablement handicapé déjà par une progression moyenne de la consommation mondiale (+ 5,8 %) inférieure d'un point à la production.

Dans cette affaire, les autorités communautaires, qui ont attendu plus de deux ans pour intervenir, ont fait preuve d'une certaine apathie. En attendant, la situation est devenue d'autant plus critique que ces dernières semaines les prix des produits pétrochimiques ont très sensiblement baissé en Europe (16 % pour le styrène et l'acétate de vinyle, 14 % pour le phénol et le paraxylène). — A. D.

DANS LA SIDÉRURGIE

Les groupes européens Estel et Krupp envisagent de se rapprocher

Deux groupes sidérurgiques européens, Estel et Krupp Stahl, envisagent de se rapprocher, ont annoncé, le lundi 20 juillet, leurs présidents respectifs. Il ne s'agirait nullement d'une fusion, mais de l'amorce d'une coopération en matière d'investissements et de commercialisation de leurs produits. Une commission mixte va entreprendre des études à ce sujet, et devrait déposer ses conclusions dans six à neuf mois.

Ce rapprochement revêt une importance particulière au moment où la sidérurgie européenne retombe à nouveau dans la crise. Le groupe Estel résulte déjà de rapprochement, en 1972, de la société ouest-allemande Hoesch à Dortmund (6 millions de tonnes d'acier) et de la société néerlandaise Hoogovens à Ijmuiden (5,5 millions de tonnes), soit au total 11,5 millions de tonnes, au sein d'une holding dont le capital est réparti à 50 % - 50 %.

La situation financière de ce groupe n'est guère satisfaisante : 200 millions de francs de pertes en 1979 et 600 millions de francs de déficit en 1978. Krupp Stahl, nouvelle raison sociale de Friedrich Krupp Hütten Werke à Bochum, produit 5,4 millions de tonnes d'acier.

Le rapprochement annoncé va permettre aux deux partenaires éventuels, qui produisent ensemble, en Allemagne fédérale, 10,5 millions de tonnes d'acier, de se mesurer au géant Thyssen, premier producteur ouest-allemand avec 13 millions de tonnes. Il s'inscrit dans le cadre des grandes manœuvres européennes, marquées déjà par un accord de coopération conclu en 1978 entre la société belge Cockerill et précisément Estel, pour faire pièce à un autre accord passé entre la société sidérurgique du « triangle » de Charleroi (Thy-Marcinelle, Hainaut-Sambre, Laminoirs du Ruau) et le puissant groupe *luxembourgeois* Arbed, qui exploite déjà une aciérie à Gand, en Belgique, et a pris le contrôle de la majeure partie des aciéries sarroises.

LES POUVOIRS PUBLICS LANCENT UN APPEL D'OFFRES POUR LA CRÉATION D'UNE BANQUE DE DONNÉES MACRO-ÉCONOMIQUES

Les pouvoirs publics souhaitent la création d'une société commerciale capable d'offrir au plan national et sur une grande échelle des informations économiques, des traitements statistiques et divers modèles à ses utilisateurs.

Pour stimuler la création d'une telle banque de données macro-économiques sur l'économie française et internationale, la DIELI (Direction des industries électroniques et de l'informatique) vient de lancer, en coopération avec l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) un « appel aux propositions ». Celles-ci devront parvenir, avant le 1er novembre prochain, et préciser, notamment, la structure juridique prévue de la banque de données, les relations envisagées avec l'INSEE, les sources complémentaires de données, le mode de mise à jour, les moyens informatiques utilisés, la stratégie et l'implantation commerciales, les comptes d'exploitation prévisionnels pour les quatre premières années ainsi que le volume de l'aide souhaité et sa répartition dans le temps.

La DIELI et l'INSEE sont prêtes, en effet, à aider le projet retenu. De deux façons. D'une part, sous la forme d'une aide financière temporaire. D'autre part, en mettant à la disposition de la société les données, les modèles et le savoir-faire qu'ont déjà acquis les pouvoirs publics dans ce domaine.

ÉTRANGER

L'élargissement de la C.E.E.

(Suite de la première page.)

En fait, les discussions à neuf sur le dossier agricole ont à peine commencé. Compte tenu de l'ampleur des problèmes — économiques et budgétaires — que soulève l'adhésion de l'Espagne dans des secteurs tels que l'huile d'olive, les fruits et légumes et le vin, elles promettent d'être longues.

En vérité, c'est un débat qui fait partie intégrante de celui, plus vaste encore mais là aussi à peine amorcé, sur les aménagements à apporter à la politique agricole commune (P.A.C.) et à la réglementation financière de la C.E.E. Comme l'avait expliqué M. Giscard d'Estaing, voici quelques semaines, la Communauté, compte tenu des circonstances — problème anglais, épuisements des ressources propres, vieillissement de la P.A.C. — doit se réorganiser avant de s'élargir.

La mutation en profondeur à laquelle la Communauté se prépare ne pourra pas ne pas interférer dans les négociations d'élargissement. C'est vrai aussi pour les chapitres déjà abordés au cours de l'exercice d'identification ; les Neuf admettent à leur propos que des *« approfondissements pourraient se révéler nécessaires »*.

En résumé, les Neuf confirment leur volonté d'aller de l'avant mais demeurent extrêmement prudents quant au déroulement des étapes à venir : *« Notre ferme intention est de dégager les grandes lignes des solutions que la Communauté vous proposera dans la négociation, au fur et à mesure que cela sera possible. »*

Commentant la position commune ainsi présentée par les Neuf, M. Pierre Bernard-Reymond, le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a constaté que *« c'était la reconnaissance que l'analyse française reposait sur des réalités incontestables »*.

M. Calvo Sotelo, le ministre espagnol chargé des relations avec la Communauté n'a pas, à proprement parler, réagi à la déclaration de M. Thorn : ces conférences ministérielles sont l'occasion, pour chacune des parties, d'exprimer son point de vue sur l'état des pourparlers, mais elles ne sont pas suivies d'une discussion. Cependant, sa propre déclaration confirme que le point de vue de Madrid est bien différent de celui exprimé par les Neuf. Les Espagnols estiment fâcheux de ne pas ouvrir le dossier agricole sous prétexte que les Neuf doivent, auparavant, s'entendre entre eux sur la manière de remodeler l'Europe verte. *« ... Seules les négociations permettraient de prendre la mesure réelle des problèmes que pose, davantage à l'Espagne qu'à la Communauté, notre intégration progressive dans la PAC. »* Rappelant que la négociation doit être conçue comme un tout, M. Calvo Sotelo a souligné que *« cette approche globale serait gravement compromise si les chapitres en suspens n'étaient pas abordés au cours des mois prochains »*. Il a mis en garde les Neuf contre les frustrations que pourrait susciter, en Espagne, l'apparition d'obstacles nouveaux : *« Il est essentiel de ne pas introduire, dans le processus de négociations, des inconnues ou des incertitudes étrangères à sa propre dialectique qui, si elles en perturbaient le développement normal, pourraient soulever des procès d'intention gênants. »*

Enfin, M. Calvo Sotelo a constaté qu'il était difficile pour les Espagnols de se mobiliser sans avoir un minimum d'indications quant au délai les séparant de leur entrée dans la Communauté : *« Le progrès vers l'adhésion exige, en particulier, pour le pays candidat, la discipline et l'orientation d'un calendrier, comme celui qui a paru raisonnable et possible, depuis le début des négociations ; un calendrier susceptible d'encourager l'effort d'adaptation de l'Espagne à la Communauté. »*

Les Neuf, qui rencontrent ce mardi les Portugais, leur parleront dans le même sens qu'aux Espagnols. Mais le discours sera, cette fois, agrémenté d'une bonne nouvelle pour Lisbonne : les Neuf sont d'accord pour accorder une aide financière de *« préadhésion »* au Portugal. Son montant devrait se situer aux alentours de 350 millions d'écus (2 milliards de francs).

Notons, enfin, que les ministres des affaires étrangères des Neuf ont décidé d'adresser une lettre à la Grèce pour déplorer les restrictions aux importations en provenance de la Communauté, récemment introduites par Athènes. Ces restrictions, qui portent notamment sur les pièces de rechange d'automobile et le whisky, ont déjà eu des effets négatifs sur les ventes des pays membres, et en particulier de l'Italie. Les Neuf, qui n'avaient pas été consultés, estiment qu'elles sont particulièrement inappropriées à quelques mois de l'entrée de la Grèce dans le Marché commun et insistent pour qu'elles soient effectivement supprimées, comme cela a été promis par les autorités helléniques, dès le 1er octobre prochain.

PHILIPPE LEMAITRE.

EN GRANDE-BRETAGNE

Le gouvernement propose de supprimer le monopole de la vente d'électricité

De notre correspondant

Londres. — Le mouvement pendulaire « nationalisation-dénationalisation », qui régit le destin du secteur public britannique depuis des décennies, au gré de l'alternance politique, vient de subir une légère accélération dans le sens gauche - droite. Non seulement le gouvernement de Mme Thatcher a élargi, comme prévu, la brèche qu'il avait ouverte la semaine dernière dans le monopole de l'administration des postes (« le Monde » du 18 juillet), mais il a annoncé la fin prochaine du monopole d'État sur la production d'électricité et la mise en vente de 49 % des actions de la compagnie publique qui contrôle les docks, nationalisés en 1946 par M. Clement Attlee.

Sir Keith Joseph, ministre de l'industrie et chantre de la libre entreprise, a annoncé, le lundi 21 juillet, aux Communes, que les entreprises privées allaient être autorisées à entrer en compétition avec le Post Office (PO) dans le domaine de la vente, de l'installation et de l'entretien d'équipements téléphoniques. Un projet de loi dans ce sens sera présenté aux Communes lors de la prochaine session parlementaire. Toutefois, le PO conservera son monopole sur le réseau téléphonique de base, ainsi que sur la vente, l'installation et l'entretien du premier téléphone posé chez un abonné à des fins privées ou professionnelles.

A dire vrai, la nouvelle législation ne fera qu'officialiser un fait accompli : en dépit du contrôle gouvernemental, le matériel téléphonique de fabrication privée a inondé le marché ces dernières années. L'ambiguïté de la loi a sans doute favorisé une telle fraude. Car s'il est légal en Grande-Bretagne d'acheter un téléphone dans un magasin privé, il est, en revanche, illicite de le brancher.

Les déclarations du ministre de l'industrie ont été favorablement accueillies par les professionnels, même si les fabricants britanniques craignent un peu que les producteurs étrangers ne profitent de l'aubaine pour envahir le marché national. A ce sujet, sir Keith Joseph a précisé qu'il s'opposerait à l'entrée en Grande-Bretagne de matériels en provenance de pays qui ferment leurs frontières aux exportations britanniques ; le ministre a cité le Japon par exemple. L'opposition travailliste, pour sa part, a fermement critiqué le projet gouvernemental, qu'un député a qualifié de *« nouvel exemple de l'obsession maniaque du secrétaire d'Etat : liquider des entreprises publiques florissantes »*.

Préoccupé par le démantèlement du Post Office, et trompé par l'apparence anodine des déclarations de M. David Howell, ministre de l'énergie, le Labour n'a pas eu une réaction aussi nette à l'annonce de la suppression prochaine d'un autre monopole d'Etat : celui de la production d'électricité à des fins commerciales.

Aux termes de la présente législation, les entreprises privées ne sont autorisées à produire de l'électricité que pour leur propre usage. Tout excédent de production doit être revendu au C.E.G.B., la régie nationale chargée de la gestion du monopole. A l'heure actuelle, la production privée représente 17 % de la quantité d'électricité utilisée par l'industrie. S'il est adopté par le Parlement, le projet de M. Howell permettra aux entreprises de *« se livrer à la production d'électricité en tant qu'activité principale »*. Toutefois, il est peu probable que la suppression du monopole suscite un grand nombre d'initiatives privées. — *(Intérim.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE FINANCIÈRE DELMAS-VIELJEUX

Le conseil d'administration de la Compagnie financière Delmas-Vieljeux (Société holding du groupe Delmas-Vieljeux), réuni le 17 juillet 1980 sous la présidence de M. Tristan-Vieljeux, a arrêté les comptes de l'exercice 1979-1980 qui, commencé le 1er juillet 1979, s'est terminé le 30 juin 1980.

Le compte d'exploitation fait apparaître un bénéfice de 20 006 754,89 F contre 15 112 658,54 F l'an dernier. Au compte de pertes et profits, s'inscrivent diverses plus ou moins-values hors exploitation. De ce fait, le bénéfice net de l'exercice s'établit à 42 491 231,89 F contre 12 569 496,66 F à l'exercice précédent.

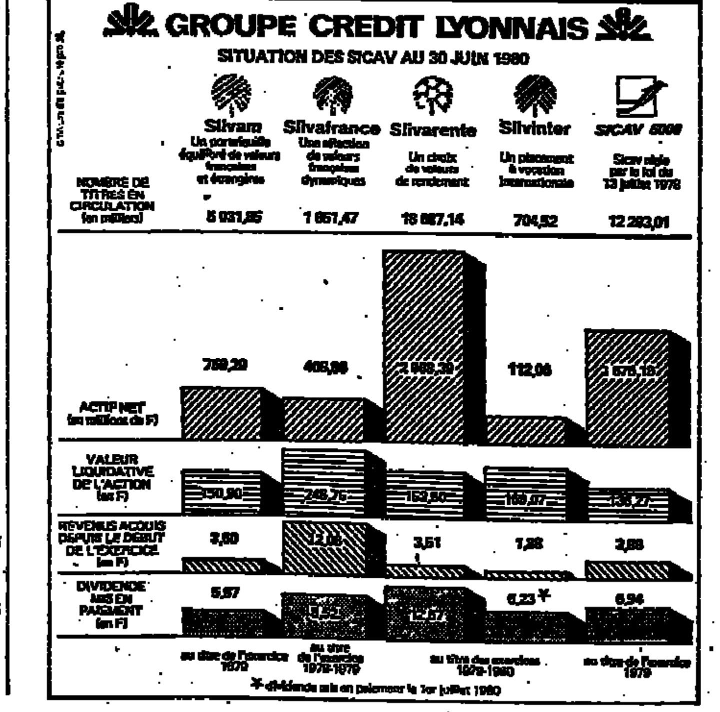
Le conseil proposera à l'assemblée générale, convoquée pour le 10 septembre 1980, de fixer le dividende de l'exercice à 20 F par action, auquel s'ajoute un avoir fiscal (impôt déjà payé au Trésor) de 10 F, donnant un total de 30 F par action, contre 24 F (dont 8 F d'avoir fiscal) au cours de l'exercice précédent.

Le conseil a, d'autre part, décidé de coopter comme administrateur M. Edmond Roullet en remplacement de son père, M. Michel Roullet, décédé au cours de cet exercice.

BURROUGHS

Quatre systèmes « S 3610 et S 3910 », pour le traitement des chèques, viennent d'être commandés à Burroughs par La Redoute.

Ces systèmes seront installés à Roubaix.



LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep + ou Dép −		DEUX MOIS Rep + ou Dép −		SIX MOIS Rep + ou Dép −	
$ E.-U.	4,0310	4,0330	+ 100	+ 130	+ 175	+ 225	+ 465	+ 535
$ can.	3,4960	3,4990	+ 15	+ 55	+ 50	+ 105	+ 160	+ 235
Yen (100)	1,8300	1,8330	— 25	0	— 30	0	+ 30	+ 75
DM	2,3200	2,3230	+ 50	+ 80	+ 95	+ 140	+ 365	+ 430
Florin	2,1200	2,1230	+ 20	+ 50	+ 45	+ 80	+ 170	+ 225
F.B. (100)								
F.S.	2,5160	2,5290	+ 20	+ 175	+ 280	+ 320	+ 820	+ 895
L. (1 000)	4,8765	4,8795	— 410	— 230	— 805	— 600	—2465	—2220
£	9,6040	9,6100	— 450	— 365	— 730	— 580	—1190	—1080

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 3/4	9	9	9 1/8	9	9 1/8	8 3/8	8 1/2
$ E.-U.	8 5/8	8 3/4	8 13/16	8 15/16	8 7/8	9 1/8	9 1/4	9 3/8
Florin	10 1/8	10 3/8	10	10 1/4	10	10 1/8	9 7/8	10 1/16
F.B. (100)	N. C.		12 3/4	13 1/4	13 1/2	13 3/4	13 1/8	13 3/8
F.S.	1	1 1/4	4 13/16	5	4 13/16	5	5 1/8	5 1/4
L. (1 000)	15	18	18	21	18	21	18	21
£	17 1/2	18	16 3/4	17	16 1/8	18 3/8	14 7/16	14 11/16
Fr. franç.	11 3/4	12 1/4	11 3/4	12 1/4	11 3/4	12 1/4	12	12 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LES MARCHÉS FIN

LONDRES

...RSE DE PARIS - 21 JUILLET

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
21 JUILLET

Afonie persistante

Les deux jours de réflexion offerts à la Bourse de Paris par le dernier week-end n'ont pas porté leurs fruits. Résolument insensible aux bruits venus de l'extérieur, le marché, privé de ses principaux animateurs, a continué de tourner en rond. De ce fait, les cours ont évolué de droite et de gauche, avec une lenteur extrême, toujours sans s'éloigner beaucoup de leurs niveaux précédents. Jusqu'à l'ordinateur de la chambre syndicale qui, sans doute repris par l'un de ses multiples accès de faiblesse, s'est refusé un long moment à délivrer la moindre information, avant d'afficher en clôture une hausse insignifiante de 0,10 %.

Bref, à tous les échelons, la Bourse a donné l'impression d'être gagnée par la paralysie.

Pendant ce temps-là, Wall Street, qui paraît désormais jouer Reagan gagnant dans la course à la Maison Blanche, accomplit des prouesses avec d'énormes volumes d'affaires. Peut-être même avec des capitaux qui, autrement, auraient pu être susceptibles de se placer à Paris. Allez donc savoir !

En tout cas, l'indifférence de notre place aux performances du New York Stock Exchange commence à devenir suspecte. Dans les milieux professionnels, d'aucuns affirmaient en plaisantant que le vent et la pluie interdisaient probablement aux investisseurs de pointer leur nez dehors.

Ajoutons, que les opérations de liquidation débuteront mardi 22 juillet par la réponse des primes ,ce qui pourrait peut-être expliquer la présente apathie du marché.

Sur les indications de Londres, l'or s'est redressé. Le lingot a ainsi regagné 1 800 F à 81 900 F, ce qui met le prix du métal précieux à 630,29 dollars l'once, contre 621,22 dollars. Reprise également du napoléon, qui a valu 735,50 F (après 738 F), contre 729,50 F. Le volume des transactions a fortement diminué : 15,95 millions de francs contre 24,73 millions.

LONDRES

Le calme est revenu au London Stock Exchange. Les industrielles varient de façon assez irrégulière mais sans s'éloigner beaucoup de leurs niveaux précédents. Effritement des pétroles. Les fonds d'Etat font l'objet de prises de bénéfices. Tassement des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 611 50 contre 617 57

VALEURS	CLOTURE 21/7	COURS 22/7
Beecham	152 ..	153 ...
British Petroleum	352 ...	342 ...
Courtaulds	69 ...	70 ...
*De Beers	19 1/2	19 1/8
Imperial Chemical	372 ..	376 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	488 ..	428 ...
Shell	432 ...	428 ...
Vickers	143 ...	143 ..
War Loan 3 1/2 %	33 3/4	33 7/8
*West Driefontein	35 1/4	35 1/4
*Western Holdings	78 ..	72 1/2

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE DU MIDI. — Le bénéfice net pour l'exercice 1979-1980, qui s'achèvera le 31 août prochain, devrait marquer une progression de 34 % pour atteindre 130 millions de francs. Il s'ajoutera à ce résultat 120 millions de francs d'éléments exceptionnels. Une augmentation sensible du dividende global (24,75 francs pour 1978-1979) est envisagée. Une nouvelle distribution d'actions gratuites Plaine-Monceau (70 % Midi après réalisation de la fusion de cette société avec Cernuschi-Toqueville, filiale de Midi sur la base de deux actions de la société nouvelle résultant du rassemblement pour une action ancienne) est également prévue.

Cie FINANCIERE DELMAS-VIELJEUX. — Bénéfice net de l'exercice clos le 30 juin 1980 : 42,49 millions de francs contre 12,56 millions un an plus tôt. Le dividende global sera fixé à 30 francs contre 24 francs.

VIRAX. — L'exercice 1979 s'est soldé par une perte de 6,04 millions de francs contre une perte de 1,39 million en 1978.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21/7	22/7
1 dollar (en yens)	219 86	228 15

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 22/7 ... 12 ... %

NEW-YORK

Nouvelle hausse modérée

Bourse new-york rappelJ. —?
Des ventes bénéficiaires assez nombreuses ont commencé par peser sur les cours en début de séance, lundi 21 juillet. Puis les investisseurs institutionnels, toujours eux, se sont décidés à intervenir et, en fin de séance, l'indice Dow Jones ajoutait 4,69 points à ses gains précédents, à 928,67.

Sur 1 901 valeurs cotées au Big Board, 968 ont monté, 577 ont reculé et 356 sont restées stables.

Le volume des transactions a un peu diminué, mais est resté important à 43,75 millions d'actions échangées contre 58,04 millions.

La décision de la Morgan Guaranty Trust Co. de ramener son prime rate de 11,50 à 11 % — exemple suivi par la Bankers Trust et la Manufacturers de Los Angeles — a évidemment contribué à cette nouvelle hausse des cours.

Indices Dow Jones des transports : 313,43 (+ 3,83), des services publics : 114,17 (+ 0,11).

VALEURS	COURS 18/7	COURS 21/7
Alcoa	65 1/2	66 3/4
A.T.T.	52 7/8	52 3/4
Boeing	39 7/8	40 3/4
Chase Manhattan Bank	46 7/8	45 3/4
Du Pont de Nemours	44 1/4	45 1/8
Eastman Kodak	57 5/8	57 1/4
Exxon	78 1/2	72 ...
Ford	28 3/8	28 3/8
General Electric	55 3/8	55 3/8
General Foods	30 7/8	30 7/8
General Motors	51 5/8	51 1/4
Goodyear	15 1/8	15 3/8
I.B.M.	65 3/8	66 ...
I.T.T.	30 ...	30 1/8
Kennecott	28 3/4	30 1/8
Mobil Oil	76 7/8	77 7/8
Pfizer	41 1/8	42 ...
Schlumberger	125 5/8	125 1/2
Texaco	37 1/2	37 3/4
U.A.L. Inc.	19 5/8	19 7/8
Union Carbide	44 7/8	46 ...
U.S. Steel	22 1/2	22 1/2
Westinghouse	25 ...	26 1/4
Xerox	59 3/4	59 4/8

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	18 juil.	21 juil.
Valeurs françaises	105,2	104,9
Valeurs étrangères	110,4	111,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	106,9	106,9

BOURSE DE PARIS - 21 JUILLET - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	30 .	2 418	S.P.E.G.	209 ..	215 ..	Locabail Immob.	354 ..	354 .	Immlnvest.	158 ..	151 ..
5 %	41 ..	2 350	U.A.P.	568 .	568 ..	Loca-Expansion	136 ..	136 10	Cie Lyon. Imm.	135 ..	135
5 % 20-60	..	2 893	Alsacien. Banque	334 .	336 ..	Locafinancière	170 ..	17J ..	UFIMEG	12) ..	118 5.
3 % amort. 45-54	71 ..	2 918	Banque Hervet	281 30	281 30	(Ly) Lyon Dép. Ct.	133 ..	133 ..	U.G.I.M.O.	170 ..	173 1(
[illegible]											

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2228	4,5 % 1973	2336	2336	2348	2331 ..
3842	C.N.E. 3 %	3699	3780	3729	3715 ..
360	Afrique Occ.	373	373	373 20	373 ..
428	Air Liquide	418	412	412	412 ..
94	Als. Part. Ind	94	95	95	94 10
440	Als. Superm.	449	440	448	448
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 05:	4 084	3 920	4 130
Allemagne (100 DM)	232 320	232 29.	224 .	236 ...
Belgique (100 F)	14 515	14 514	13 900	14 80.
Pays-Bas (100 fl.)	212 590	212 290	205 .	216 ..
Danemark (100 krd)	75 080	75 090	71 500	76 500
Norvège (100 k)	84 280	84 170	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 619	9 618	9 30.	9 800
Italie (1 000 lires)	4 883	4 880	4 75.	5 100
Suisse (100 fr.)	252 300	252 630	246	258 ...
Suède (100 krs)	98 520	98 310	95 500	101 ..
Autriche (100 sch.)	32 767	32 735	31 800	32 400
Espagne (100 pes.)	5 7.4	5 698	5 550	5 950
Portugal (100 esc.)	8 31.	8 295	8 100	9
Canada ($ can. 1)	3 522	3 507	3 420	3 650
Japon (100 yens)	1 849	1 830	1 740	1 840

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/7
Or fin (kilo en barre)	80000	81900 ..
Or fin (en lingot)	80100	81900
Pièce française (20 fr.)	729 50	735 50
Pièce française (10 fr.)	398	392
Pièce suisse (20 fr.)	60J 50	608 10
Pièce latine (20 fr.)	585 20	586
Souverain	785 20	785 20
Pièce de 20 dollars	2940	2980 .
Pièce de 10 dollars	1470 ..	1465 .
Pièce de 5 dollars	85J ..	850 ..
Pièce de 50 pesos	3347 ..	3420 ..
Pièce de 10 florins	604 ..	601 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Aux États-Unis

Le déficit budgétaire atteindrait 61 milliards de dollars en 1980

Les dernières prévisions de l'administration américaine, présentées le 21 juillet au Congrès dans le rapport budgétaire de la mi-année, tracent un tableau plutôt sombre de l'économie des Etats-Unis. La contraction prévisible du produit national brut (P.N.B.) devrait atteindre 3,1 %, alors qu'en mars on envisageait un fléchissement de 0,4 %. La sévérité de la récession entraîne les conséquences prévisibles sur l'emploi et les recettes budgétaires.

Au quatrième trimestre de cette année, le chômage frappera 8,5 % de la population active (le gouvernement espérait en mars ne pas dépasser les 7,2 %) et ce niveau persistera en 1981.

« *Cette situation n'est pas tolérable* », a affirmé le directeur du budget, M. McIntyre. Le rapport précise, d'ailleurs, qu'« *il est très vraisemblable qu'une réduction des impôts sera souhaitable en 1981* », mais ajoute qu'« *il n'est pas approprié d'en proposer une dès maintenant. Les derniers mois d'une session parlementaire, en année électorale, ne constituent pas un moment propice pour des décisions judicieuse et nécessaires relatives à un programme fiscal bien préparé, destiné à améliorer les performances de l'économie* ».

Il est une autre raison de ne pas consentir une réduction d'impôts, c'est l'important déficit budgétaire qui devrait atteindre 61 milliards de dollars dans l'année courante (contre 36,5 prévus en mars) et 30 milliards de dollars pour l'année fiscale 1981 (qui débute le 1er octobre 1980), alors qu'en mars le président Carter avait envisagé pour 1981 un excédent de 16,5 milliards de dollars.

Cet excédent était, il est vrai, compté avec une récession « modérée et limitée », une réduction appréciable des dépenses fédérales et l'instauration d'une taxe sur l'essence. Or cette taxe qui, selon les calculs officiels, devait rapporter une dizaine de milliards de dollars par an a été depuis lors rejetée par le Congrès.

Parallèlement à cette aggravation des déficits budgétaires, l'inflation se maintiendra à des niveaux élevés (12 % cette année et 10 % en 1981).

Seul point optimiste de ce rapport, la croissance devrait reprendre l'an prochain un peu plus vivement que prévu (+ 2,6 % contre une estimation de 2,2 % en mars). « *Nous ne saurions nous satisfaire des perspectives qui se dessinent pour les mois à venir*, a précisé le principal conseiller économique de la Maison Blanche, M. Charles Schultze. *Ces prévisions reposent sur des données techniques et sur l'hypothèse d'un maintien de la politique observée jusqu'à présent. Mais cela ne signifie pas que d'ici 1981, il n'y aura pas de changement de politique.* »

A en croire le *New York Times*, l'administration prépare une déclaration sur la politique économique à long terme, qui devrait faire l'objet d'un discours du président Carter dans le mois qui vient (peut-être lors de la convention du parti démocrate à New-York en août). Et il est vraisemblable que l'on reparlera bientôt de réductions d'impôt dans les rangs démocrates. M. Ronald Reagan n'a-t-il pas déjà proposé une réduction globale d'impôts de quelque 36 milliards de dollars applicable le 1er janvier prochain ? — (*Agefi, A.F.P.*)

Selon l'agence Pars

L'ARMÉE IRAKIENNE A ATTAQUÉ DES INSTALLATIONS PÉTROLIÈRES EN IRAN

L'armée irakienne a attaqué les installations pétrolières de la province iranienne de Kermanshahr dans la nuit du lundi 21 au mardi 22 juillet, mettant le feu à un puits qui brûlait toujours mardi matin, a annoncé l'agence irakienne Pars, rapporte l'agence Associated Press dans une dépêche datée de Nicosie. numéro 8 de Naftshahr, à 50 kilomètres au sud de Gasr-e-Shirin, le principal point de passage à la frontière avec l'Irak. Selon Paris, les Irakiens ont pilonné au mortier le secteur pendant la nuit, endommageant aussi un poste de gendarmerie. Les gendarmes iraniens, appuyés par des gardiens de la révolution, ont riposté.

Au Liban

LE DIRECTEUR DE LA TÉLÉVISION EST ENLEVÉ

Beyrouth (*A.F.P.*). — M. Charles Rizk, directeur de la télévision libanaise, a été enlevé, mardi 22 juillet, en fin de matinée, à Beyrouh-Est, par des éléments non identifiés, annonce-t-on de source officielle. M. Risk sortait de son domicile au moment où il a été enlevé, en même temps que son garde du corps.

En Italie

LE TRIBUNAL DE BARI A DÉCIDÉ LA MISE EN LIBERTÉ CONDITIONNELLE D'UN ANCIEN NAZI

(De notre correspondant.)

Rome. — Le tribunal militaire de Bari a décidé, la semaine dernière, la « libération conditionnelle » de l'ex-major SS Walter Reder, détenu depuis vingt-neuf ans, pour crimes de guerre. Il avait été condamné à Bologne, en octobre 1951, aux travaux forcés à perpétuité, notamment pour le massacre de mille huit cent trente personnes les 28 et 29 septembre 1944, à Marzabotto, un petit village des Apennins.

Le tribunal de Bari, jugeant que l'ex-major était « repenti », et prenant acte de sa « bonne conduite » au cours de sa détention, a accepté la requête de mise en liberté conditionnelle, mais celle-ci ne pourra être effective que dans cinq ans. Walter Reder ne quittera donc pas immédiatement le pénitencier militaire de Gaeta, où il restera en tant que simple prisonnier de guerre.

● *Un garde civil a été tué* et plusieurs autres personnes ont été blessées dans un attentat à l'explosif commis emardi 22 juillet à Villamediana, dans la province espagnole de la Rioja, à 300 kilomètres au nord de Madrid. — (*A.F.P.*)

L'AGENCE HAVAS CÈDE AU GROUPE WORMS LA PARTICIPATION QU'ELLE AVAIT ACQUISE DANS PUBLICIS S.A.

L'agence Havas devait publier, mardi 22 juillet, un communiqué annonçant la vente à un groupe d'assurances dépendant du groupe Worms des actions qu'elle détenait dans le capital de Publicis S.A. C'est en mai dernier que l'agence Havas avait fait savoir qu'elle avait acquis par achats en Bourse près de 11 % du capital de Publicis S.A. Ces achats, qui avaient été effectués par le biais de sa filiale S.N.I.P. (Société nationale d'investissement pour la publicité), avaient alors été présentés comme une opération de placement classique. M. Bleustein-Blanchet, P.-D.G. de Publicis S.A., avait vivement réagi et réaffirmé qu'il continuait à contrôler son groupe.

La revente par Havas de ces actions Publicis est de nature à satisfaire M. Bleustein-Blanchet, qui préfère sans doute avoir comme actionnaire une compagnie d'assurances dont le métier est de faire des placements plutôt que son principal concurrent français.

UNE EXPULSION

L'arrêté d'expulsion datait du 26 mai 1978. Mais, lorsque vingt-six mois plus tard, le lundi 21 juillet, les gendarmes se sont présentés au début de la matinée avec l'huissier à son domicile, M. Maurice Mérignac, quarante-cinq ans, n'avait toujours pas accepté l'idée d'être dépossédé de cette grande maison de dix-huit pièces. Il l'avait fait construire, après des années de dur labeur à la tête d'une petite entreprise de maçonnerie, à Montfort-l'Amaury (Yvelines), — là où sa femme avait été, avant de le connaître, employée comme femme de ménage.

M. Mérignac, armé d'un fusil, s'est barricadé lundi dans sa maison avec sa femme, ses trois filles et ses deux petits-enfants, et toute la journée a tiré régulièrement des coups de feu en l'air pour empêcher les gendarmes de progresser. Le soir, vers 19 heures, il a consenti, après de longs pourparlers, à se rendre au groupe d'intervention de la gendarmerie nationale appelé sur place en renfort.

La liquidation de l'entreprise de M. Mérignac, qui est à l'origine de cette saisie, remonte à plusieurs années. Elle est due, d'après lui, à la mauvaise foi de payeurs et à l'acharnement des banques. La maison, avec son vaste jardin, vendue aux enchères 900 000 francs, en vaudrait, toujours d'après lui, le double.

BAISSE DU DOLLAR

Le dollar s'est orienté à la baisse en ce début de semaine, s'inscrivant à 4,0325 F à Paris, mardi matin 22 juillet, contre 4,0435 F lundi et 4,05 F à la veille du week-end. A Francfort, il est revenu à 1,7375 DM, contre, respectivement, 1,74 DM et 1,7450 DM.

A LA SORTIE DE L'ÉCOLE NORMALE

Les instituteurs devront dix ans de service à l'État

Les instituteurs et institutrices, qui bénéficient de la nouvelle formation et ont été recrutés depuis la rentrée de 1979, seront liés par un engagement d'une durée de dix ans avec l'Etat. Un décret signé le 11 juillet, et publié au *Journal officiel* du 18 juillet, précise qu'ils seront « *astreints à rester au service de l'Etat ou de ses établissements publics à caractère administratif* » pendant dix ans « *après leur sortie de l'Ecole normale* ». Le temps pendant lequel les remplaçants et suppléants ont exercé avant leur admission au concours interne sera décompté de la durée de l'engagement.

Si les instituteurs rompent ce contrat, et « *sauf si le manquement ne leur est pas imputable* », ils devront verser au Trésor une « *somme fixée par référence au traitement et à l'indemnité de résidence perçus en qualité d'élèves instituteurs* (1) ».

Cette obligation de rembourser s'appliquera s'ils sont exclus définitivement de l'Ecole normale, s'ils sont licenciés pour « *formation professionnelle insuffisante* » ou s'ils « *se révèlent inaptes à l'enseignemeint* ».

Espoirs déçus

Ce texte modifie sur deux points la situatio antérieure définie, pour l'essentiel, par le décret organique du 18 janvier 1887. Le champ d'activité est élargi et non plus limité au service « *de l'enseignement public* ».

Conséquence, en droit sinon en pratique : un instituteur qui, sans avoir démérité, renoncerait avant le terme des dix ans à enseigner, pourrait négocier une conversion dans une autre administration, sans avoir à craindre un remboursement au Trésor.

Deuxième modification : l'engagement n'est plus signé à l'entrée à l'Ecole normale, mais au terme de la première année de formation pendant laquelle le futur instituteur est rémunéré. Cette première année devient ainsi une véritable année probatoire, sans risque financier pour l'élève instituteur.

Le décret du 11 juillet marque, en revanche, un recul par rapport aux espoirs nourris par le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collèges (SNI-P.E.G.C.) depuis le début de sa négociation avec le gouvernement sur la revalorisation de la profession d'instituteur. Un accord avait été entrevu sur une réduction de l'engagement décennal à sept années, englobant les deux dernières années d'Ecole normale. Le ministère du budget l'a emporté sur celui de l'éducation, et les instituteurs ne seront pas mieux lotis que les autres personnels de la fonction publique. — C. V.

(1) Pendant leurs trois ans de séjour à l'Ecole normale, les élèves instituteurs perçoivent un traitement mensuel net avoisinant 2 900 francs, auquel s'ajoute une indemnité de résidence de 147 à 258 francs par mois lorsque l'élève instituteur ne peut être interne à l'Ecole normale.

Avant l'entrée en fonctions de son successeur

LE GÉNÉRAL MÉRY A ÉTÉ REÇU PAR M. GISCARD D'ESTAING

Reçu, lundi 21 juillet, par le président de la République, le général Guy Méry, auquel le général Claude Vanbremeersch succède au poste de chef d'état-major des armées, a déclaré que « la situation de l'armée est bonne de par la cohésion qui y règne et de par la qualité de l'entraînement qui s'y fait ». Il a rappelé qu'il avait pris position en faveur de la bombe à neutrons, et précisé qu'il était « tout à fait d'accord » avec le chef de l'Etat qui, lors de sa conférence de presse du 26 juin dernier, s'était déclaré opposé à toute réduction du service national.

Dans un ordre du jour aux armées, le général Méry écrit ce même lundi : « Au cours de ces cinq années, j'ai pu, en toutes circonstances (...), apprécier votre conscience professionnelle, votre disponibilité, votre sens du devoir et de la discipline. »

Le numéro du « Monde » daté 22 juillet 1980 a été tiré à 523 756 exemplaires.

Après les opérations du Tchad et du Liban

LE 17e RÉGIMENT DU GÉNIE PARACHUTISTE EST CITÉ A L'ORDRE DE L'ARMÉE

(*De notre envoyé spécial.*)

Montauban. — Avant de recevoir lundi 21 juillet dans la soirée le prince de Galles à l'état-major du Palais Niel à Toulouse, le général Lemaire, commandant la 11e division parachutiste, s'est rendu à Montauban, où il a remis au 17e régiment du génie parachutiste une citation collective à l'ordre de l'armée, décernée par M. Yvon Bourges, ministre de la défense.

Pendant ces deux dernières années, le 17e R.G.P., aux ordres du colonel Michel Roquejeoffre, qui vient de passer son commandement au colonel Jean-Marie Ferrand, s'est vu confier plusieurs missions outre-mer.

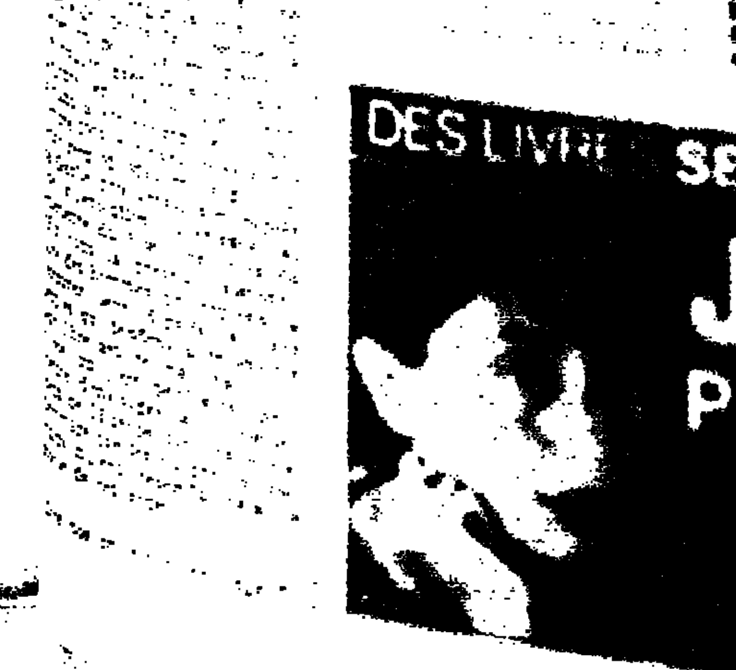
Au Sud-Liban, où une compagnie opère depuis avril 1978 dans le cadre de la Force d'intervention des Nations unies, les sapeurs-parachutistes ont neutralisé plus d'une dizaine de milliers de mines et engins non explosés et ont réalisé de nombreux travaux d'infrastructures au profit des populations.

Au Tchad, où ils ont séjourné de juin 1978 à mai 1980, les sapeurs-parachutistes ont réalisé le déminage et le désobusage de la ville de N'Djamena. Après avoir renfloué le bac qui permet le franchissement du fleuve Chari, ils ont assuré, sous des tirs sporadiques, le ravitaillement de la ville. Ils ont participé à la protection puis à l'évacuation des ressortissants français. Ils ont apporté leur aide à l'antenne médicale chargée des soins aux blessés tchadiens.

Ces diverses actions ont déjà valu aux trois compagnies de combat d'être citées chacune à l'ordre de l'armée. Depuis 1978, plus de cent cinquante croix de la valeur militaire ont été décernées à des hommes ou à des officiers du régiment. — L. P.

● *Un avion du type Broussard*, de la base aérienne 278 d'Ambérieu-en-Bugey (Ain), partant pour un vol de liaison, s'est écrasé, lundi 21 juillet vers 15 heures, peu après le décollage. Ses six occupants ont été tués sur le coup. Les victimes de l'accident, dont la cause n'a pas encore été déterminée, sont le capitaine Bernard Germain et l'adjudant-chef Jean-Claude Canet, tous deux de l'armée de l'air, trois sous-officiers du 4e Régiment du génie de La Valbonne (Ain), le major Duquenoy, le major Sothier et l'adjudant-chef Buffa, et l'adjudant-chef Ravoyard, chef de la brigade de gendarmerie d'Ambérieu.

● *Les effets sismiques d'un essai nucléaire français* ont été enregistrés dans la nuit de samedi 19 au dimanche 20 juillet, par l'Institut royal néerlandais de la météorolige. Selon son habitude, le ministère français de la défense ne confirme ni ne dément l'information.



A B C D E F G



